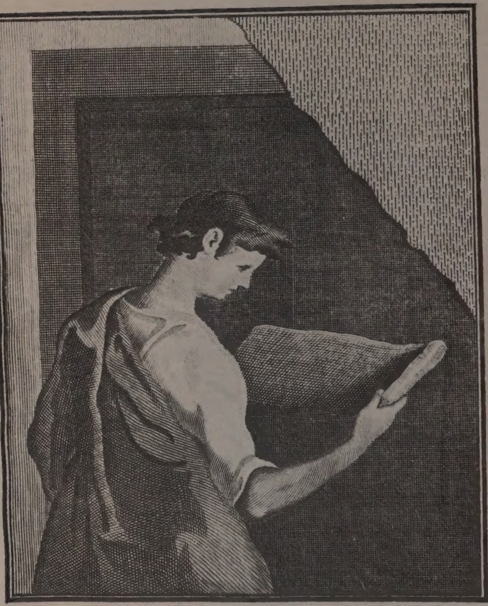

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1758
2

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1758. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12*. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

Collegii Billomensis

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* SOUVERAIN DE *DOMBES.*

AVRIL, 1758. I. vol.

Catalogo inscriptus

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 729 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	5.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1758. I. vol.

ARTICLE XXXIV.

LA ZOOMORPHOSE, ou représentation des Animaux vivants qui habitent les Coquilles de Mer, de Rivière & de

Terre, dessinés d'après Nature dans les Indes & plusieurs Ports de Mer de l'Europe, avec leurs explications. Seconde Partie de la Conchyologie. (*In*-4°. pag. 200, en comptant les Tables.) A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. LVII.

LEs Naturalistes ont assez parlé des Coquilles, & trop peu des Animaux qui les habitent. On peut donner deux raisons de cette conduite; la premiére, c'est qu'il y a un nombre infini de belles Coquilles, & qu'il y a au contraire très-peu de beaux Limaçons, (nous prenons ce mot dans une grande étendue pour tout animal testacé qui habite la terre ou les eaux.) La seconde raison, c'est que les Coquilles se transportent aisément & se conservent, au-lieu que les Animaux testacés périssent promptement.

Il étoit digne d'un Auteur tel que celui de la Conchyologie, d'entreprendre l'Hiſtoire de *l'Animal, maître & architecte de ſa maiſon ;* c'eſt ainſi qu'il caractèriſe l'habitant de tout Coquillage. Mais dans quelle claſſe d'Animaux doit-on mettre cette multitude de Teſtacés ? Sont-ce des Poiſſons, des Reptiles, des Inſectes ? Lyſter enſeigne clairement qu'on doit reconnoître la Nature & les attributs des Inſectes dans ces Animaux ; Aldrovande penſoit de même, & notre Auteur embraſſe ce ſentiment : ſa raiſon eſt que les habitants des Coquilles ſont privés, comme les autres Inſectes, de *parties ſolides, d'os, d'arrêtes.*

L'Auteur avoit eſpéré que l'examen de ces Animaux vivants feroit naître beaucoup de nouvelles connoiſſances ſur leurs formes, ſur leurs qualités, ſur ce qui les

diſtingue les uns des autres ; & qu'ainſi on pourroit établir des diviſions plus parfaites que celles dont les Coquillages ont donné l'idée. Mais tout conſidéré, d'après les deſſeins exacts qu'on a raſſemblés, il a paru que tous ces Animaux n'étoient que des Limaçons, diſtingués entr'eux par des différences trop peu eſſentielles ; que d'ailleurs on ne pouvoit ſaiſir ſur le vivant tous les détails de chaque partie, la couverture cachant toujours quelque choſe aux regards de l'Obſervateur ; qu'en vain on voudroit avoir ſon recours ſur le mort, parce qu'en cet état l'Animal n'étoit plus qu'une maſſe informe : & le réſultat de ces conſidérations a été de s'en tenir à la méthode reçue pour les Coquillages ; c'eſt-à-dire d'admettre encore ici trois claſſes ; une d'*Univalves*, une de *Bivalves*, une de *Multivalves* : termes conſacrés

par les Naturaliſtes pour exprimer des Coquillages à une, à deux, à pluſieurs ouvertures ; voilà tout le ſcientifique & tout le ſecret de cette diviſion : les Anciens y ajoûtoient du Grec, qui étoit tout auſſi clair & plus analogue à la Langue que les trois mots François qu'on vient de lire.

Notre Auteur s'eſt donné de grands ſoins pour raſſembler de bons deſſeins des Teſtacés qu'il nous préſente ; il a entretenu des correſpondances à Pondichery, à S. Domingue, au Cap de Bonne-Eſpérance, & dans différents Ports de l'Europe : il explique, dans ſon Diſcours préliminaire, toutes les précautions qu'il a priſes pour réuſſir, & il nomme ceux qui ont ſecondé ſon zèle. Les Anglois ne partagent point ſa reconnoiſſance à cet égard, parce qu'en prenant nos Vaiſſeaux, ils ont auſſi fruſtré l'Auteur des deſſeins que ſes Cor-

reſpondants lui adreſſoient du pays étranger : & c'eſt ce qui a retardé l'Edition de l'Ouvrage ; il a fallu ſe pourvoir ailleurs, tenter d'autres voies, ſe ménager d'autres ſecours, ſuppléer, en un mot, au vuide qu'avoit mis la guerre dans cette Zoomorphoſe. C'eſt bien dommage que l'empire des Lettres, qui ſe picque d'avoir tant de privilèges, n'ait pas celui d'arrêter, pour ce qui le concerne, les invaſions des Corſaires, ou de répèter ſur eux une ſorte de biens, dont ces gens-là ſont très-peu jaloux & ne font aucun uſage.

Notre Auteur parle donc de ſuite & méthodiquement des trois objets indiqués plus haut. Les Coquilles *Univalves* préſentent d'abord leurs habitants diſtribués en quinze familles ; ſavoir le Lepas, l'Oreille-de-Mer, les Tuyaux & Vermiſſeaux de Mer, les Nautiles, les Limaçons à bouche ronde,

les Limaçons à bouche demi-ronde, les Limaçons à bouche applatie, les Buccins, les Vis, les Cornets, les Rouleaux, les *Murex*, les Pourpres, les Tonnes, les Porcelaines. Tout ceci doit paroître une Nomenclature étrange & baroque à quiconque n'a vû ni Cabinets d'Hiſtoire Naturelle, ni les Planches qu'on nous expoſe ici. Le moindre coup-d'œil ſur une Collection de Coquillages ou ſur le beau Livre que nous annonçons, expliquera tout en ce genre.

Il y a quelque plaiſir à comparer les explications de notre Auteur avec celles qui ont été données par les Naturaliſtes du dernier ſiècle, par Aldrovande en particulier. Nous n'avons, dans la Zoomorphoſe, que l'eſſentiel ſagement & clairement rendu; au lieu qu'Aldrovande eſt infini dans ſes diſcuſſions. *Il eſt ſi étendu*, dit

l'Auteur de la Conchyologie, *qu'il en eſt ennuyeux*. Cela eſt vrai ; mais au milieu de cette immenſe profuſion de choſes qu'on n'exige pas d'un Naturaliſte, on trouve auſſi des particularités bien curieuſes. Nous ſerions tentés d'eſtimer cet Ecrivain, en voyant que notre Auteur ſe concilie ſouvent avec lui. Prenons le *Lepas*, qui eſt un Coquillage univalve. M. d'Argenville explique beaucoup mieux qu'Aldrovande toutes les parties de ce Teſtacé, mais Aldrovande ne laiſſe pas de dire auſſi comment cet Animal s'attache aux rochers, comment on l'en détache, & ſon explication rentre dans celle de notre Auteur. Voyons enſuite le Nautile : Aldrovande nous en explique les eſpèces, la forme, les parties, les mouvements très-à-peu-près comme on trouve tout cela ſpécifié dans la Zoomorphoſe. Sur le *Murex*, Aldrovande eſt

infini, & notre Auteur au contraire eſt très-laconique ; ſur les Cornets ou Volutes, ce dernier eſt inſtructif & Aldrovande ne l'eſt point. Celui-ci n'explique que l'extérieur de la Porcelaine, & M. d'Argenville décrit le corps même de ce beau Teſtacé. Sur la Pourpre cent choſes ſavantes & curieuſes dans Aldrovande, c'eſt dommage que *non erat his locus.* La Zoomorphoſe ſe contient dans les bornes d'une deſcription néceſſaire & ſuffiſante ; mais en comparant bien le travail des deux Naturaliſtes, il ſe trouveroit des conformités.

Avant que de finir l'Article des Teſtacés univalves, il eſt bon d'apprendre de notre Auteur la manière de les deſſiner vivants au ſortir de la Mer. » On les mettra » dans un bocal de cryſtal, dans » une boëte de fer-blanc, ou dans » de grands plats de fayance un » peu creux, & remplis d'eau de la

» Mer. C'eſt le moyen de les voir
» marcher, s'étendre, & faire ſor-
» tir leur mucilage & autres mem-
» bres : ce qu'ils ne manquent pas
» de faire quand ils cherchent un
» point d'appuy, pour aſſûrer leur
» marche & prendre leur nourri-
» ture..... Il faut avoir grand ſoin
» de changer l'eau de la Mer tous
» les jours, & de laiſſer un peu à
» ſec les Animaux environ pen-
» dant vingt-quatre heures ; en-
» ſuite on les aſperge légèrement
» avec les barbes d'une plume : le
» Poiſſon qui a été privé d'eau pen-
» dant quelques heures, revient à
» lui, ſort de ſa coquille & s'épa-
» nouit peu à peu pour chercher
» l'eau de la Mer. Quand ces Ani-
» maux ſont rebelles à la volonté
» de l'Obſervateur juſqu'à refuſer
» d'allonger leur bras ou quelque
» autre membre, on entr'ouvre la
» coquille, & on la perce avec un
» fer pointu du côté oppoſé à la

» bouche de l'animal, ou à la par-
» tie qu'on ſouhaite faire ſortir.
» Pour-lors on fait entrer, dans
» cette petite ouverture, pluſieurs
» grains d'un ſel noir & picquant,
» qu'on nomme à la Rochelle *Sel*
» *de la Chaudière* : l'effet de cet
» acide eſt ſi violent, qu'on voit
» auſſi-tôt l'animal revenir de ſa
» léthargie & céder à cet effort,
» en ouvrant ſa coquille ou allon-
» geant quelques-uns de ſes mem-
» bres : c'eſt ainſi qu'on peut venir
» à-bout de ces Animaux, pour
» avoir le temps de les examiner
» & de terminer ſes deſſeins..... La
» lumière leur eſt très-contraire,
» & ils ſe retirent à ſon éclat : c'eſt
» donc la nuit qui eſt le temps le
» plus favorable à les examiner :
» une petite lampe ſourde réuſſit
» à merveille pour les ſuivre, &
» profiter de ce qu'ils nous décou-
» vrent. On doit avoir grand ſoin
» de les rafraîchir le ſoir avec de

» l'eau nouvelle, & de changer, » le soir & le matin, l'herbe dans » laquelle ils doivent être enve- » loppés. On les trouve souvent » qui rampent la nuit sur cette » herbe, & cherchent les insectes » qui y sont contenus. Cette herbe, » qui ne se trouve que sur les bords » de la Mer, se nomme *Sar* à la » Rochelle, & s'appelle Varec ou » Goëmon dans d'autres endroits. » Outre l'avantage qu'elle a d'être » remplie d'une multitude de petits » insectes très-propres à la nour- » riture du Coquillage, son goût » marin le trompe encore ; & quoi- » que placé dans un grand vase, » il se croit proche des côtes de la » Mer. «

Les Testacés Bivalves composent six familles, qui sont les Huîtres, les Cames, les Moules, les Peignes, les Boucardes ou Cœurs-de-Bœuf, les Manches-de-Coûteau. On n'apperçoit ni bouches, ni têtes

aux Huîtres ; la Came est de même ; la Moule doit avoir sa bouche sous la charnière de son coquillage ; le Peigne a sa bouche & sa tête dans un de ses tuyaux ; le Cœur-de-Bœuf est dans le même cas ; les Manches-de-Couteau n'ont point d'yeux non plus que les autres Animaux à deux coquilles ; mais ceux-ci *sont phosphorides & paroissent une vraie lumière dans la bouche de ceux qui en mangent.* C'est la remarque de notre Auteur qui l'a tirée de Pline ; Aldrovande croit en trouver la cause dans l'humeur gluante dont ce Testacé est impregné.

Il y a pareillement six familles d'Animaux qui habitent les Coquilles Multivalves ; savoir, les Glands-de-Mer, les Poussepieds, les Conques-Anatifères, les Oursins, les Oscabrions, les Pholades. Rien de plus singulier que les Testacés de cette classe.

» Les Glands-de-Mer ont douze
» pieds ou bras longs & crochus,
» garnis de poil, qu'ils levent, avec
» huit autres plus petits placés inté-
» rieurement.

» Les Pouſſepieds ſont com-
» poſés de battants & de pièces
» pointues qui en font un vrai
» bouquet : ils ſont attachés à un
» pédicule fort long pendant la vie
» de l'animal, & racourci de plus
» de la moitié après ſa mort.....
» Lorſque la chair, qui remplit
» l'intérieur des Pouſſepieds, eſt
» cuite, elle devient rouge, très-
» bonne à manger, plus délicate
» & du même goût que celle des
» Ecreviſſes. « *Pulpa quæ indè extrahitur*, dit Aldrovande, *optimi ſaporis. Oblonga, rubra, teres aceto piperato maceratur & manditur.*

Les Conques-Anatifères ſont ainſi appellées conſéquemment à la fauſſe perſuaſion des Naturaliſtes

anciens, qui croyoient que la Bernache, eſpèce de Canard Marin, eſt engendrée de la ſubſtance des Poiſſons renfermés dans les Conques-Anatifères. On eſt tout-à-fait revenu aujourd'hui de ces frivoles traditions. Tout-au-plus pourroit-on dire avec notre Auteur, (dans ſon premier Volume de la Conchyologie) que, *comme la Conque-Anatifère s'ouvre dans la Mer, elle laiſſe entrer l'œuf de la Bernache, qui eſt très-petit, molaſſe & environné d'un mucilage, par lequel il ſe colle aux différents corps qu'il rencontre*; qu'enſuite *cet œuf ainſi attaché au Poiſſon de la Conque-Anatifère en tire ſa nourriture (en vrai paraſite,) ainſi que de l'eau de la Mer.* On voit bien que cette explication eſt encore un trait de complaiſance; & qu'il ne faut pas la prendre pour l'expreſſion du ſentiment de M. d'Argenville. Cet Auteur nous

donne, dans ſa Zoomorphoſe, le développement de toutes les parties des Conques-Anatifères.

L'explication de l'Ourſin eſt également détaillée ; ce Coquillage eſt un de ceux qu'on connoît le mieux, parce qu'on le trouve aiſément. L'Oſcabrion au contraire n'eſt preſque pas connu en France. *Il vient originairement de l'Amérique.* C'eſt une eſpèce de Lepas à huit côtes. Il n'a ni cornes, ni yeux, ni pattes ; *il rampe ſur les rochers comme le Lepas*, & l'*on dit qu'il s'attache ſur le dos de la Baleine & qu'il y vit en paraſite.*

Les Pholades ſont de deux eſpèces, les unes à ſix valves, les autres à deux ſeulement. Ces Animaux ſont appellés *Pholades*, parce qu'ils ſe cachent dans des pierres très-dures, & qu'il faut même caſſer pour en tirer le Poiſſon, qui eſt un excellent manger.

En liſant cet Article de la Zoomorphoſe, il faut reprendre auſſi l'endroit de la Conchyologie, où le Coquillage des Pholades eſt expliqué & gravé.

Notre Auteur ajoûte 1° une Inſtruction ſur les Coquillages d'eau douce, qui ne ſont qu'Univalves & Bivalves, jamais Multivalves; 2° une autre Inſtruction ſur les Coquillages terreſtres, qui ne ſont qu'Univalves, jamais Bivalves ni Multivalves. Enfin il dit un mot des Limaçons nuds, c'eſt-à-dire ſans coquilles: ces derniers avec les coquillages terreſtres ſont aſſez connus. Pour les Fluviatiles ou Coquillages d'eau douce, on a encore ici des Lepas, des Buccins, des Cames, des Moules, & quelques-unes de ces Coquilles ſont encore dignes d'orner un Cabinet, quoiqu'elles n'aient pas l'avantage d'être auſſi rares que celles de Mer ou des pays étrangers.

Enfin tout l'Ouvrage est terminé par la Table des mots difficiles, tant Grecs que Latins, dont se sont servis les Naturalistes. Cette Table, qui contient ici cent pages, étoit absolument nécessaire : il est impossible de faire un pas dans l'étude de l'Histoire Naturelle sans en savoir la Langue.

On peut assûrer que les deux Volumes ou Parties, qui composent présentement la Conchyologie, forment un Livre complet en ce genre : on y a l'avantage de s'instruire par les leçons de l'Auteur, & par les belles Planches qu'il présente aux yeux.

ARTICLE XXXV.

MÉMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire universelle de l'Europe depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des Réflexions & Remarques critiques. Par le P. d'Avrigny, de la Compagnie de JESUS. Nouvelle Edition corrigée & augmentée. *A Paris, chez H. L. Guerin, & L. F. Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.* M. DCC. LVIII. (Cinq Volumes *in*-12.)

CEs Mémoires sont un des monuments les plus précieux que nous ayions pour l'Histoire du dernier siècle, & des premiéres années du siècle présent. On peut dire que le P. d'Avrigny a extrêmement perfectionné cette maniére d'écrire l'Histoire. Peu

d'Ecrivains ont ſçu auſſi bien que lui diſcerner le vrai, le faux, le douteux, & donner aux évènements le degré prècis de certitude ou de vrai-ſemblance qu'ils méritent. Très-peu d'Auteurs encore ont pris autant de ſoin, & ſe ſont donné autant de peine pour trouver & ſaiſir la vérité, malgré les les nuages & les voiles dont les paſſions ou les intérêts des différents Ecrivains l'avoient enveloppée. Il s'eſt ſur-tout attaché à l'examen, & à la vérification des dates. Auſſi ſes Mémoires ſont-ils ſur cet Article important d'une exactitude ſingulière. Mais pour parvenir à cette exactitude, que ne lui en a-t-il pas coûté? Les perſonnes qui ont un peu de lecture, ſavent combien ce travail eſt ingrat & pénible. L'inadvertance des Hiſtoriens, la négligence des Imprimeurs, la différence de l'ancien & du nouveau ſtyle ſont autant

de

de ſources de mépriſes qui ſe multipliant avec le nombre des Auteurs, forment une eſpèce de chaos impénétrable à ceux qui veulent le débrouiller.

Le P. d'Avrigny expoſe, dans une Préface judicieuſe, quel a été ſon deſſein en compoſant ces Mémoires. Il n'a point prétendu faire une Hiſtoire ſuivie & ſoûtenue de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans les différentes parties de l'Europe pendant l'eſpace de cent quinze ans. Ce n'eſt cependant pas non plus un ſimple Extrait, une pure compilation, un de ces Abrégés ſuperficiels, où le Lecteur trouve auſſi peu à s'inſtruire, qu'il en a peu coûté à l'Auteur pour les rédiger. Le P. d'Avrigny ne ſe borne pas à ramaſſer des faits & des dates : ce qui ne demande que de la lecture ; il s'eſt attaché à les examiner & à les diſcuter, à remarquer les différences qui ſe trouvent

dans nos divers Ecrivains : en un mot, il a voulu mettre les Lecteurs en état de juger de l'exactitude des Historiens qui ont travaillé depuis plus d'un siècle. » Ce » qu'il faut, *dit-il*, considérer dans » ces Mémoires, c'est la multitude » des faits, la précision & la fidé» lité avec laquelle ils sont rap» portés, la justesse des dates : qua» tre points qui font le caractère » propre de cet ouvrage. «

Nous parlerons d'abord de ces Mémoires tels qu'ils parurent pour la premiére fois en 1725. Nous rendrons compte ensuite des additions & des changements qui rendent cette Edition bien supérieure à la premiére.

On ne trouve dans aucun autre Ouvrage autant de faits rassemblés, par rapport à l'espace du temps que le P. d'Avrigny a embrassé : & il s'agit ici de faits intéressants, de faits dignes d'occuper l'atten-

tion d'un Lecteur qui cherche véritablement à s'instruire. L'Auteur ne s'est point amusé à recueillir ces petits détails, ces riens que l'on nomme *la Nouvelle du Jour*, & qui ne doivent la courte célébrité dont ils jouissent qu'à l'oisive curiosité des Contemporains. Ces minuties peuvent figurer dans une conversation, dont elles servent à remplir le vuide ; elles doivent nécessairement disparoître en la présence des grands évènements que l'Histoire de l'Europe a fournis dans le siècle passé & au commencement de celui-ci.

Il est à craindre que les Faiseurs d'Abrégés voulant être courts, ne donnent pas une idée assez juste des choses. Les termes vagues & généraux que l'on emploie communément dans ces sortes d'Ouvrages, ne portent aucune lumière dans l'esprit. Le P. d'Avrigny n'a point cherché à être long ; il a

cependant voulu l'être aſſez, pour que ſes Lecteurs appriſſent ce qu'il leur eſt utile de ſavoir. S'il a retranché de chaque fait ce qui s'y trouvoit de moins intéreſſant, il a cru devoir le revêtir de toutes les circonſtances qui pouvoient faire plaiſir. On verra qu'il s'eſt étendu autant qu'il le falloit ſur les différents ſuccès des actions qui ſe ſont paſſées tant ſur Terre que ſur Mer. Il marque le lieu du combat, le nombre des morts, celui des priſonniers, les démarches, les manœuvres qui ont occaſionné la victoire ou la défaite d'une armée. Il indique, avec autant d'intelligence que d'impartialité, les cauſes ou les prétextes des brouilleries entre les Couronnes. Il rapporte les Négociations, les Ligues, les Traités de Paix ; ſouvent même il en donne le Précis. Lorſque l'évènement dont il parle, demande quelques éclairciſſements, il inter-

rompt ſon récit par de petites Diſſertations ſouvent agréables & toujours néceſſaires. Quoiqu'il ſe ſoit attaché principalement à peindre les hommes par leurs actions, il a répandu, dans le cours de ſes Mémoires, un aſſez grand nombre de portraits & de caractères. Nous en citerons quelques-uns : par-tout on trouvera que le ſtyle du P. d'Avrigny eſt clair, noble, élégant & rapide.

On a dit que, par le Traité conclu à Lyon en 1601, *Henri IV. avoit fait la paix en Marchand, & que le Duc de Savoie Charles-Emmanuel l'avoit faite en Prince.* Notre Auteur examine ſi ce bon mot qu'on attribue au Maréchal de Leſdiguières, eſt auſſi ſolide qu'il paroît ingénieux. Il montre qu'il eſt très-faux que ce Traité ſoit contraire à la bonne Politique, comme quelques-uns l'ont prétendu. Car ſi la France ſem-

bloit perdre une partie de la conſidération que lui donnoit le Marquiſat de Saluces, elle acquéroit, par ce Traité, une barrière pour le Lyonnois, qui auparavant étoit tout découvert ; elle ſe rapprochoit des Suiſſes, dont le voiſinage ne pouvoit que lui être fort utile ; enfin elle gagnoit beaucoup de terrein ; or, ſelon la maxime de Philippe de Comines, *qui a le profit de la guerre en a l'honneur*. Auſſi les meilleures têtes du Conſeil, *dit le Cardinal de Bentivoglio*, jugerent l'échange plus avantageux que la reſtitution (Mem. del Card. Bent. L. II. C. 6.) Il parut bien que le Duc de Savoie en penſoit de même ; il fallut que la Cour de Madrid employât les ſollicitations & les inſtances les plus fortes, pour l'engager à ratifier le Traité que ſes Députés avoient ſigné contre ſes ordres.

Le projet d'établir dans l'Eu-

tope une République composée de quinze Etats, entra-t-il véritablement dans la tête d'Henri IV ? Quantité d'Ecrivains ont adopté cette idée, sur la foi de M. de Péréfixe, qui lui-même l'avoit empruntée des Œconomies Royales & Politiques. On peut voir, dans Péréfixe, (Vie d'Henri IV.) tout le plan de cette fameuse République. Le P. d'Avrigny, sans se laisser éblouir par ce qui peut se trouver de spécieux & d'imposant dans ce projet, examine s'il est réel ; & le résultat de son examen est que ce projet n'est pas même vraisemblable. Nous n'avons vu nulle part ce problême historique discuté avec autant d'exactitude. Voici la substance de cette Dissertation qui contient neuf pages.

1°. S'il y avoit jamais eu quelque négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en auroit trouvé quelque trace en An-

gleterre, en Allemagne, en Italie; avec leſquelles on ſuppoſe que Henri avoit concerté cette révolution. Comment de tant d'Ambaſſadeurs & d'Envoyés qui ont manié la même affaire, dans preſque toutes les Cours de l'Europe, ne s'en eſt-il pas trouvé un ſeul qui ait laiſſé à la poſtérité des veſtiges de la plus importante commiſſion qui lui eût jamais été confiée ? Comment les Princes étrangers ou leurs Miniſtres, avec qui il a fallu traiter, ont-ils gardé un ſi profond ſilence que le nom des Négociateurs ſoit enſeveli dans l'oubli auſſi-bien que leurs Négociations ? Conçoit-on que ce myſtère communiqué à toute l'Europe, n'ait été révélé que par les Auteurs des Œconomies Royales & Politiques ?

2°. En ſuppoſant même que Henri IV. eût ſérieuſement formé ce projet, pouvoit-il ſe flatter de

l'exécuter ? Pour ſe convaincre que l'exécution en étoit abſolument impoſſible, on n'a qu'à ſe rappeller quelle étoit en 1610, la ſituation de l'Europe. Le ſuccès d'une pareille entrepriſe ne pouvoit être l'ouvrage de la France réduite à ſes ſeules forces ; il falloit le concours des principales Puiſſances de l'Europe intéreſſées à faire réuſſir ce projet : or ſur quelles Puiſſances Henri IV. pouvoit-il alors compter ? Les Hollandois, trop heureux que l'Eſpagne les eût reconnus pour Etat libre, étoient bien éloignés de penſer à rompre la trève qu'ils venoient de conclure, & de donner atteinte à un Traité après lequel ils avoient ſoupiré ſi longtemps. L'humeur pacifique du Roi d'Angleterre étoit trop connue. On lui auroit inutilement propoſé une guerre, dans laquelle il n'y avoit que du riſque ou tout-au-plus de la gloire à acquérir. On ſait

la conduite qu'il tint quelques années après à l'égard de son gendre l'Electeur Palatin, Roi de Bohème, qu'il laissa dépouiller de ses Etats par l'Empereur On ne pouvoit faire plus de fond sur les Rois du Nord; & les Auteurs des Œconomies Royales en conviennent. Henri n'avoit donc de ressources que du côté de l'Allemagne, mais l'Allemagne étoit partagée en deux ligues. Les Princes Protestants avoient formé une association sous le nom de *correspondance*. Les Princes Catholiques alors fortement attachés à l'Empereur, & craignant une guerre de Religion, s'étoient réunis de leur côté. Le Duc de Bavière avoit été déclaré Chef de la Ligue Catholique, & l'Espagne y étoit entrée. Henri IV. ne pouvoit donc pas se promettre du côté de l'Allemagne plus de secours que de la part des autres Puissances, & par une suite néces-

ſaire, l'exécution de cette entrepriſe ſe trouvoit abſolument impraticable dans les conjonctures. La prétendue diviſion de l'Europe en quinze dominations, eſt donc une belle chimère ; & ce projet de la République Chrétienne n'eſt qu'un ſyſtême romaneſque propre à figurer à côté de la République de Platon.

Les autres Diſſertations, qui ſe trouvent dans ces Mémoires, portent l'empreinte de la même Critique ſaine & judicieuſe, du même Eſprit de pénétration & de ſagacité. S'agit-il de Négociations & de Traités de Paix ? Le P. d'Avrigny expoſe & diſcute en Citoyen de l'Europe entière, les droits, les prétentions, les intérêts des différents Etats. Ces diſcuſſions ſont peut-être la partie la plus intéreſſante de ces Mémoires. Tels ſont les Précis qu'il nous donne des Traités de Munſter, des Pyré-

nées, de Nimégue, de Rifwick & d'Utrecht. Ces morceaux ne sont pas susceptibles d'Extraits, ils perdroient trop à être abrégés.

Nous avons dit que l'Auteur avoit répandu, dans ses Mémoires, un assez grand nombre de caractères. Nous en citerons quelques-uns pour faire connoître la manière de cet Ecrivain: voici comme il peint le Cardinal de Richelieu.

» Armand-Jean du Plessis de » Richelieu étoit né avec un esprit » brillant & solide, une imagina- » tion vive & féconde, un cœur » élevé, capable des plus grands » desseins..... Il aimoit les Lettres » & les Beaux-Arts. Il étoit libé- » ral, magnifique, bon ami, por- » tant ses créatures à tout, enne- » mi implacable, ne pardonnant » rien..... L'ambition étoit son » inclination dominante. Souple, » fier, hautain; patient, vindi-

» catif ; naturel, artificieux ; vain, » modeste selon les conjonctures ; » on eut dit que les passions les » plus opposées le maîtrisoient tour » à tour, & cependant, à propre- » ment parler, il n'en avoit qu'une, » qui étoit l'envie démesurée de » parvenir au premier poste que » puisse occuper un Sujet, & de s'y » maintenir à quelque prix que ce » fût. Toutes les autres étoient, » pour ainsi dire, de commande, » & se rapportoient à celle-là » comme à leur principe ; c'en » étoit l'âme. Il savoit les pro- » duire ou les faire disparoître » selon qu'elles étoient inutiles ou » nécessaires à ses fins. Maître de » son humeur, de son visage, de » sa langue, de ses yeux, de ses » larmes, il les accommodoit à la » situation de ses affaires, & à l'in- » térêt de sa fortune ; il s'éleva par » adresse, & se soûtint par son ha- » bileté &c. «

Le caractère du grand Condé n'est ni moins fortement, ni moins fidèlement rendu.

» M. le Prince a passé généralement pour un des grands hommes » mes qu'ait eu la France : & il » n'y en auroit peut-être point » qu'on pût lui comparer dans » aucun temps de sa vie, si son » humeur naturellement fière & » haute ne lui eût fait faire des » fautes dans sa jeunesse, qu'il con- » damna dans la suite & qu'il répa- » ra avec usure. La vivacité, la » force, la netteté de l'esprit, » l'activité, la valeur étoient dans » lui au plus haut point où ces » qualités peuvent aller. Il se trou- » va Général presqu'avant que » d'avoir vu aucune armée, & son » génie lui tint lieu d'expérience. » Pour le battre, il falloit qu'il fût » infiniment inférieur pour le nom- » bre, ou qu'il ne commandât pas » des François. Rien ne lui paroif-

» ſoit impoſſible. Ferme, vigilant, » entreprenant, tirant du Soldat » tout ce qui s'en peut tirer, le » ménageant peu dans les grandes » occaſions, ſe ménageant encore » moins lui-même, conſervant au- » tant de ſang-froid, dans la cha- » leur de la plus vive action, que » s'il eût été dans ſon Cabinet, il » venoit à bout de tout. Si les Ca- » pitaines le regardoient comme un » modèle inimitable, les Savants » ne l'admiroient pas moins..... Il » avoit l'eſprit excellent, & il » n'avoit rien oublié pour le cul- » tiver. Il y a peu d'Arts & de » Sciences ſur quoi il n'eût pu » faire des leçons aux Maîtres..... » M. le Prince s'étoit particulière- » ment appliqué à étudier les dif- » férentes Religions qui partagent » les hommes. Il avoit lu les Li- » vres; il avoit conféré avec les » plus habiles Sectaires, Athées, » Déiſtes, Luthériens; Calvi-

» nistes, Illuminés ; & après une
» discussion exacte, on l'entendit
» souvent dire qu'il n'y avoit de
» véritable Religion que la Catho-
» lique Apostolique & Romaine :
» que les autres étoient des inven-
» tions d'hommes visionnaires,
» fripons & imposteurs. Il s'en
» faut bien cependant qu'il n'ait
» toujours vécu d'une manière
» conforme à sa croyance, mais
» il changea entièrement sur la fin
» de ses jours, *sur-tout les deux*
» *dernières années de sa vie ; &*
» *il mourut enfin de la manière*
» *la plus Chrétienne, pénétré des*
» *jugements de Dieu, & en même-*
» *temps plein de confiance en ses*
» *miséricordes.* « *Les deux der-*
nières années de ce Héros furent
assurément trop bien employées
pour qu'on puisse dire, avec l'Au-
teur du siècle de Louis XIV.
(Tome XV. pag. 173, Edit. de
Genève 1756,) qu'*il ne resta rien*

du grand Condé les deux dernières années de ſa vie.

On ne lira pas avec moins de plaiſir les autres caractères que le P. d'Avrigny a tracés dans ſes Mémoires. Ceux de Cromwel, de Mazarin, de la Reine Chriſtine, de Guillaume Prince d'Orange, du Duc de Vendôme, & ſur-tout celui de Louis XIV. méritent une attention particulière.

Les évènements politiques n'ayant rien de commun avec la République des Lettres, notre Auteur n'a point parlé des Savants qui ſe ſont le plus diſtingués. Il a cependant fait une exception en faveur de l'illuſtre Deſcartes. Il a pu croire que le Fondateur de la ſaine Philoſophie pouvoit aller de pair avec les Héros, les Conquérants & les Rois.

Nous avons déja obſervé que cette nouvelle Edition étoit bien ſupérieure à celle de 1725 : elle l'eſt en

effet, tant en ce qui concerne la partie Typographique, qu'à raison des additions & des corrections qui s'y trouvent. * Le nouvel Historien de Louis XIII. qui a dirigé cette Edition, s'est aussi donné la peine de corriger quelques fautes & de suppléer à quelques omissions qui étoient échappées au P. d'Avrigny. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de ces Additions, Corrections & Supplements : nous nous contenterons d'en indiquer les plus considérables.

Le Comte de Moret, fils naturel d'Henri IV. & de Mademoiselle de Beuil, fut-il tué à l'affaire de Castelnaudary, ou bien guérit-il des blessures qu'il y avoit reçues & se fit-il Hermite? Le P. d'Avri-

* Le P. Griffet.

gny, d'après la plûpart de nos Historiens, assûre que le Comte de Moret fut tué dans cette action: il combat avec beaucoup de force & de subtilité le sentiment du Sieur Grandet; on n'ignore pas que ce dernier Auteur a fait la Vie d'un Solitaire inconnu, & qu'il y apporte un grand nombre de conjectures qui tendent à prouver que ce Solitaire étoit le Comte de Moret. Le P. d'Avrigny entreprend de réfuter en détail les différentes preuves sur lesquelles cet Ecrivain appuye son opinion. L'exposition de cette espèce de controverse nous meneroit trop loin: nous y renvoyons le Lecteur. On trouvera que si les raisonnements du P. d'Avrigny ne sont pas entièrement décisifs, ils ont du moins l'avantage d'être extrêmement spécieux.

Quelque plausibles cependant qu'ils soient, le nouvel Editeur de

ces Mémoires ſemble ſe déclarer pour le ſentiment du S[r] Grandet. » Tout dépend, *dit-il*, de ſavoir ſi » le Comte de Moret a été tué au » combat de Caſtelnaudary. Car s'il » y eſt mort, la diſpute eſt finie... » Or rien n'eſt moins certain que » la mort du Comte de Moret au » combat de Caſtelnaudary. Tout » le monde convient qu'il reçut » un coup de mouſquet au travers » du corps dès le commencement » de l'action ; mais tous ne con- » viennent pas qu'il ſoit mort ſur » le champ de bataille..... Les uns » diſent qu'on le mit dans le caroſſe » de Monſieur, pour le conduire à » l'Abbaye de Prouille ; & ils ſe » partagent encore ſur le temps de » ſa mort. Les uns prétendent qu'il » mourut dans le caroſſe avant que » d'arriver à cette Abbaye ; d'au- » tres qu'il mourut en y arrivant ; » d'autres qu'il y vécut encore » quelques heures. Le premier

» Conſul de Lodève, Auteur d'une
» Vie de M. de Montmorency,
» prétend que l'Abbeſſe de Prouille
» fut dépouillée de ſon Abbaye pour
» avoir reçu le Comte de Moret....
» Cette punition ſuppoſe qu'elle
» l'y avoit non-ſeulement reçu,
» mais recelé. Il n'étoit donc pas
» mort ſur le champ de bataille.....
» Ne ſauroit-on pas ce que ſon
» corps ſeroit devenu, s'il fut mort
» dans cette Abbaye, ou même en y
» allant?... Louis XIV. ayant ſçu
» le bruit qui couroit que le Frère
» Jean-Baptiſte étoit le Comte de
» Moret, chargea M. de la Vril-
» lière de s'informer du fait. On
» en écrivit à l'Intendant de Tou-
» raine, qui demanda au Frère
» Jean-Baptiſte, de la part du Roi,
» s'il étoit véritablement le Comte
» de Moret, à quoi il répondit;
» *Je ne le nie, ni veux l'aſſûrer;*
» *tout ce que je demande, c'eſt*
» *qu'on me laiſſe comme je ſuis.* «
Avril, 1758. I. vol.

L'Editeur finit par dire qu'il y a tout lieu de croire que le Comte de Moret devint l'Hermite connu sous le nom de Frère Jean-Baptiste; supposé (ce qui est essentiel dans ce point historique) que le Comte ne soit pas mort au combat de Castelnaudary ou quelques heures après.

En parlant de la révolution qui plaça le Duc de Bragance sur le Trône, le P. d'Avrigny (an. 1640, Tome II. p. 241, anc. Edition) paroissoit persuadé que le Cardinal de Richelieu n'avoit eu aucune part à ce grand évènement. » Parce » que le Cardinal avoit des vuës » vastes, on a jugé à propos, *disoit-* » *il*, de lui faire honneur de cette » révolution, & de le faire entrer » dans tout, comme s'il eût tenu » dans sa main les ressorts qui re- » tenoient l'Europe entière, & qu'il » en eût réglé jusqu'aux moindres » mouvements.« La nouvelle Edi-

tion (p. 304, Tome II.) dit positivement que cette révolution fut préparée & ménagée par le Cardinal de Richelieu. On en a la preuve dans le Recueil d'Aubery, intitulé: *Mémoires pour servir à l'Histoire.* On y rapporte une longue Instruction, donnée au S^r de S. Pé, que le Cardinal envoyoit en Portugal avec des Lettres adressées aux principaux Seigneurs du pays, pour les exhorter à secouer le joug des Espagnols, & à mettre sur le Trône le Duc de Bragance, en cas qu'il voulût accepter la Couronne; & s'il la refusoit, on offroit de leur envoyer de France un Prince du sang, pour être leur Roi.

Les trois derniers Tomes de ces Mémoires contiennent un plus grand nombre d'Additions. Le caractère du Maréchal de Turenne est fort amplifié. L'Editeur a cru qu'on ne pouvoit trop s'étendre sur ce

qui regarde ce grand homme.

La mort du Marquis de Louvois, dont le P. d'Avrigny n'avoit point parlé, forme, dans cette nouvelle Edition, un Article intéressant. On souhaiteroit y voir aussi l'éloge & le caractère de Colbert, le Mecène de tous les Arts, le créateur de notre Commerce, & peut-être le plus grand, du moins le plus utile Ministre qu'ait eu la France.

On trouvera quantité d'Anecdotes sur le Testament de Charles II. accepté par Louis XIV. sur les batailles de Fridlingen, de Pultowa, de Malplaquet, sur la Princesse des Ursins &c. Louis XIV. a regné près d'un siècle ; ces Mémoires sont presqu'uniquement l'Histoire de son Regne ; il en est comme le Héros principal : aussi le P. d'Avrigny & son Editeur ont-ils recueilli avec soin tous les traits qui peuvent servir à la gloire de

de ce Prince plus grand dans l'adversité, que dans le cours brillant de ses victoires.

Nous finirons cet Article par quelques observations.

1°. Il est étonnant que, dans ces Mémoires qui renferment l'Histoire de toute l'Europe pendant plus d'un siècle, on n'ait rien dit de la conjuration de Venise en 1618. Cet évènement méritoit cependant d'y avoir place. Il y a près de deux ans qu'un * homme de Lettres entreprit de révoquer en doute l'existence & la vérité de cette conjuration. On devoit, ce semble, espérer que ce fait histori-

* M. Groslé, Avocat à Troyes : nous rendîmes compte au mois d'Août 1756 de sa Dissertation ; & nous exposâmes les raisons qui nous empêchoient d'adopter le sentiment de cet Auteur, quoiqu'il l'eut revêtu de toutes les couleurs de la vrai-semblance.

que seroit exactement discuté dans ces Mémoires.

2°. En parlant de la mort du Maréchal de Marillac (année 1632,) on auroit dû ajoûter que sa mémoire fut rétablie. M. le Président Hénault le dit expressément : & le Dictionnaire de Moreri, Article Marillac, cite un Arrêt du Parlement rendu à cette occasion après la mort du Cardinal de Richelieu.

3°. Sous l'année 1684, le P. d'Avrigny, ayant raconté le bombardement de Gènes & la satisfaction que la République fit au Roi, prétend que plusieurs Historiens ont eu tort d'assûrer que Louis XIV. accorda la paix aux Génois à la prière d'Innocent XI. » Les affaires étoient si brouillées » alors, *dit le P. d'Avrigny*, entre » les Cours de Rome & de France, » que j'ai peine à croire que l'une » ait été d'humeur à demander

» des graces & l'autre à en accor-
» der. De plus, la réparation à
» laquelle la République de Gènes
» se soumit, étoit si ample & si
» éclatante qu'il n'étoit pas besoin
» de Médiateur pour la faire accep-
» ter. « Ces réflexions sont très-ingénieuses & très plausibles, mais elles ne peuvent rien contre une vérité de fait. Il est certain que le Pape Innocent XI. intercèda pour les Génois auprès de Louis XIV. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter *le Corps universel Diplomatique du Droit des Gens*, (page 88 de la seconde Partie du Tome VII. *in-fol.*) Le Traité de Paix, fait à cette occasion avec la République de Gènes, y est rapporté en entier. Dans le Préambule de ce Traité il est dit » que
» Sa Majesté a bien voulu, en
» considération de Sa Sainteté dont
» les soins infatigables pour la
» conservation de la tranquillité

» publique ne peuvent être assez » estimés, préférer les voies de » douceur à celles de la force de » ses armes; & sur les assûrances » qui ont été données à Sa Majesté » par le S[r] Archevêque Ranuzzi, » Evêque de Fano, Nonce-Extraor- » dinaire de Sa Sainteté, de l'en- » tière résignation des Génois aux » conditions qu'Elle leur a de- » mandées, & du pouvoir qu'ils ont » envoyé au S[r] Marquis Marini, » Envoyé-Extraordinaire de la » République auprès de Sa Ma- » jesté, pour les accepter en leur » nom« &c. Ce Traité fut signé à Versailles le 12. de Février 1685, & non pas le 22. du même mois, comme l'annonce le P. d'Avrigny (page 108, Tome IV. nouvelle Edition.)

4°. On retrouve encore, dans cette Edition, (page 25 du V[e] T.) l'Anecdote fameuse de la colomne que l'Empereur Léopold fit, *di-*

on, ériger dans le Village d'Hocſtedt, pour annoncer à la poſtérité le ſuccès ineſpéré de ſes armes: on y avoit gravé, *dit-on*, une inſcription flétriſſante pour Louis XIV. L'Editeur n'ignore pas que l'on révoque aujourd'hui en doute la vérité de cette Anecdote, quoiqu'elle ſoit rapportée par un grand nombre d'Ecrivains. On aſſûre même que le Maréchal de Villars envoya, en 1707, un Détachement de cinquante Maîtres, pour détruire ce monument injurieux à la France, & qu'on n'en trouva aucun veſtige. Si l'envoi de ce Détachement eſt vrai, & ſi ſes recherches ont été inutiles, dès-lors l'exiſtence de cette colonne devient au moins fort douteuſe. On ſouhaiteroit que l'Editeur eût donné ſur ce point conteſté de nouvelles lumières.

5°. Dans le Ve Tome (p. 267,) il eſt dit que le Duc d'Albermale

fut du nombre des prisonniers faits à Denain. M. d'Albermale n'étoit que Comte ; & c'est le titre que lui donne la Gazette de France du 6. Août 1712.

On a laissé subsister, dans cette nouvelle Edition, quelques fautes de Chronologie, ou d'impression qui se trouvent dans l'ancienne Edition. A la page 378 (T. Ier,) on lit ces mots : *Jacques VI. Roi d'Ecosse & premier au nom d'Angleterre, meurt à Thiesbold âgé de 39 ans.* Ce Prince mourut en 1625 au mois d'Avril. Il étoit né en 1566. Il avoit donc 59 ans quand il mourut, & non pas 39.

A la page 445 (T. IIIe,) on dit que Montecuculli demeura inutile pendant toute la campagne de 1714. Montecuculli mourut le 16. Octobre 1680. Ainsi il faut lire 1674, & non 1714.

6°. Après avoir fait le Précis des Articles du Traité de Paix,

ſigné à Radſtat en 1714, le P. d'Avrigny (p. 307, T. Ve,) dit: *On voit qu'on ne fait ici aucune mention de la Monarchie d'Eſpagne, enſorte que l'Empereur ne reconnoît point Philippe V. pour Roi Catholique, ni Philippe V. Joſeph I. pour Empereur.* Il étoit difficile que Philippe V. en 1714, reconnût pour Empereur Joſeph I. Ce Prince, fils aîné de Léopold, étoit mort le 27. Avril 1711. Le P. d'Avrigny marque lui-même cet événement (p. 223.) La mort de ce Prince applanit les difficultés qui s'oppoſoient au rétabliſſement de la paix. On penſa en Angleterre à donner à Joſeph I. un ſucceſſeur de ſa famille; mais on jugea en même-temps qu'il ne convenoit pas que ce ſucceſſeur fût Roi d'Eſpagne. Dans le paſſage que nous avons cité du P. d'Avrigny, il faut donc dire que l'Empereur ne reconnoît point Philippe V. pour

Roi d'Eſpagne, ni Philippe V. *Charles VI.** pour Empereur.

Ces obſervations prouvent l'attention, avec laquelle nous avons relu ces excellents Mémoires. En les reliſant, nous avons éprouvé un plaiſir nouveau. Ils ſont l'Ouvrage le plus court & le plus plein que nous ayions en notre Langue, ſur l'Hiſtoire du dernier ſiècle.

---

* Ce Prince fut élu Empereur à Francfort le 12. Octobre 1711.

ARTICLE XXXVI.

LETTERA SOPRA UNA SPEZIE d'Insetto Marino à sua Excell. il Sig. Marco Foscarini, Cavaliere e Procurator di San-Marco. *Lettre à M. Foscarini, Procurateur de S. Marc, sur un Insecte de Mer.* (Brochure de 53 pages.)

L'Auteur de cette Lettre est M. Marc Carburi, natif de Cephalonie & frère d'un célèbre Professeur en Médecine à Turin. Il s'agit d'un Insecte de Mer, peu connu jusqu'ici, & sûrement moins bien observé qu'il ne l'a été par le Naturaliste, dont nous analysons la Brochure. Cet homme d'esprit, jeune encore & agréable dans sa manière de penser & de s'énoncer, voulut revoir, en 1753, l'Isle de

Céphalonie son pays natal, qu'il avoit quitté dès l'enfance. Son dessein n'étoit pas seulement de se reposer dans le sein de ses proches; il vouloit s'instruire, faire des collections d'Histoire Naturelle, étudier les maladies regnantes dans cette Terre entourée de la Mer Ionième, & rechercher avec soin les méthodes populaires de guérir.

Cet Article n'est nullement à négliger dans un voyage de Naturaliste & de Médecin. M. de Tournefort regardoit bien les *Cerveaux* des Grecs de l'Archipel comme autant de monuments qui pouvoient avoir conservé les noms de Plantes, cités par Théophraste & par Dioscoride. Pourquoi n'auroit-on pas la même pensée à l'égard des remèdes indiqués par Hippocrate, par Aretée, par Galien &c. Nos *pauvres Grecs* modernes, sans en excepter même ceux de la

campagne, ne pourroient-ils pas s'être maintenus dans la possession de connoître & d'appliquer les moyens de guérir dont userent ces grands hommes ? Voilà un point de vuë vraiment philosophique. On trouve, dans les conditions champêtres, des vestiges de l'antique probité, pourquoi n'y découvriroit-on pas quelques traces des connoissances & des méthodes qui servirent autrefois à soulager les maux du genre humain ?

M. Carburi partit donc de Padoue, lieu de son séjour ordinaire, & s'embarqua, le 20. d'Août 1753, à Venise, pour passer d'abord dans l'Isle de Zante. Les premiers sentiments de ce jeune Observateur, à la vuë du Ciel & de la Mer, furent trop vifs & trop multipliés pour ne pas tenir une place distinguée dans le premier *Essai* qu'il donne au Public. On voit, dans

cette Deſcription, un mêlange de Métaphyſique, d'Hiſtoire Naturelle & de Poëſie, avec toutes les nuances d'un beau naturel & d'un eſprit fort aiſé.

On employa dix jours pour gagner l'Iſle de Zante : ce qui eſt aller à pas de tortue ; mais ſur ces dix jours il n'y en eut guères que quatre de pleine route : une *bonace parfaite* regna le reſte du temps. L'Auteur fit très-peu de ſéjour dans l'Iſle de Zante ; mais il ne laiſſa pas de reconnoître les curioſités naturelles du pays, de ramaſſer des plantes, des terres, des pétrifications, des cryſtalliſations &c. & quant aux maladies des habitants, il apprit que la plus ordinaire aux gens de la campagne étoit le mal caduc, mais qu'en ces circonſtances, on avoit recours à quelques *bonnes femmes*, qui opéroient des cures très-heureuſes en appliquant des remèdes venus

de tradition. Voilà justement ces *Cerveaux Grecs*, qui conservent, comme dans des inscriptions ineffaçables, quelque chose de l'antique & solide doctrine des Maîtres de l'Art, si communs autrefois dans toute la Grece.

De Zante l'Auteur passa promptement à Céphalonie, & le séjour qu'il fit dans cette Isle, fut d'un peu plus de sept mois, (depuis le 7. Sept. 1753 jusqu'au 17. Avril 1754.) Une visite si longue lui donna lieu de voir tout ce qu'il y avoit de remarquable dans le pays, d'y rassembler des observations sur toutes les parties de l'Histoire Naturelle, de s'assûrer que les noms qu'on y donne aux Oiseaux, aux Plantes, aux Poissons, aux Insectes, ont souvent leurs origines dans Aristote, dans Dioscoride, dans Elien & dans les autres anciens Auteurs Grecs; de reconnoître enfin les principales

maladies qui regnent dans l'Isle, & les méthodes de tradition qu'on y employe pour guérir ou prévenir ces maux.

M. Carburi fit aussi un voyage à Corfou, & y séjourna durant près de deux mois ; après quoi il se rembarqua pour Venise, où il arriva le 24. Juin de la même année 1754. De-là le retour à Padoue fut prompt ; & à son arrivée, l'Auteur n'eut rien de plus pressé que de faire voir une partie de ses richesses Littéraires, Physiques, Botaniques au Docteur Antoine Vallisnieri, fils & élève du célèbre Naturaliste, à qui l'on doit tant de recherches sur les Insectes, sur la Médecine & sur presque toutes les Sciences qui appartiennent à la Physique.

M. Vallisnieri fit une attention particulière à l'Insecte nommé par les Grecs *Armenistari*. Il dit que son père avoit toujours désiré d'en

voir une Deſcription exacte, & que l'occaſion ne s'en étoit jamais préſentée à lui. Heureuſement, pour tous les Amateurs d'Hiſtoire Naturelle, cette Deſcription s'eſt trouvée parmi les Recueils de notre Auteur, qui prit dès-lors la réſolution d'en faire part au Public; & c'eſt ce qu'il exécute aujourd'hui dans ſa Lettre au Seigneur Marc Foſcarini, noble Venitien & Procurateur de S. Marc.

Nous n'entreprendrons pas de ſuivre tous les détails où l'on entre ici : il faudroit deux choſes pour les rendre parfaitement ; traduire la Lettre, & donner une figure gravée. Contentons nous d'obſerver que l'Inſecte *Armeniſtari* eſt un petit Animal d'environ un pouce de diamètre, compoſé de deux lames ou membranes cartilagineuſes, poſées l'une ſur l'autre & contenant un grand nombre de filaments, de pieds, de trompes,

de ſuçoirs ; que du milieu de la membrane ſupérieure s'éleve au-deſſus de cet inſecte, une petite membrane triangulaire, qui lui ſert comme d'aîle ou de voile pour naviguer : c'eſt de-là que lui vient ſon nom, car *armenon*, en Grec du moyen âge, ſignifie une *voile :* pour le mot *ſtari*, qui eſt le reſte de la dénomination du petit animal, on croit qu'il eſt pris de *ſitari* ou *ſtari*, (autre terme du bas Grec, qui ſignifie une *graine* ou un petit corps dur) parce qu'on dit qu'en mangeant l'*Armeniſtari*, on ſent ſous la dent quelque choſe qui réſiſte. Cette dernière obſervation n'eſt pas fort ſûre, mais elle ſuffit pour fonder une dénomination populaire.

L'*Armeniſtari* vivant & ſortant de la Mer, eſt comme inondé d'une liqueur bleue très-éclarante, très-agréable au goût, & un peu aromatique. Les Céphalonites font

grand cas de ce manger ; ils avalent l'*Armeniſtari* tel qu'il eſt, mais le plus ſouvent avec du pain, qui tempère ce haut goût de la liqueur dont l'animal eſt impregné. On fait auſſi uſage de cet Inſecte-Marin en ſalade, on le frit, on en compoſe une ſorte de patiſſerie &c.

Indépendamment de cette liqueur bleue & qu'on appelleroit la *bave* de l'inſecte, ſi ce mot étoit auſſi joli que le *mucus* Latin ou le *muco* Italien ; il y a, dans l'*Armeniſtari*, une autre liqueur claire & limpide qui occupe les guaines de ſes membranes & de ſon aîle. N'eſt-ce point cette liqueur qui picote la langue quand on mange de ces petits poiſſons ou inſectes ? N'eſt-ce point auſſi ce qui leur a fait donner le nom d'*Orties-de-Mer*, quoique d'ailleurs il y ait des différences eſſentielles entre eux & les vraies Orties-de-Mer ?

M. Carburi ne décide rien ſur cela ; toujours eſt-il certain que le picotement qu'on vient de dire, est tout autre choſe que le goût fort & aromatique qu'on éprouve quand on avale ces petits animaux tout impregnés de leur liqueur de Mer.

Il y a cent jolies choſes ſur l'*Armeniſtari*, & certainement la Lettre que nous analyſons a dû faire plaiſir aux Curieux d'Italie. Nous finirons par l'*Armeniſtari-mana*, qui eſt encore une ſingularité peut-être plus grande que la précédente. Quand le vent de Sud-Oueſt vient à ſouffler pendant pluſieurs jours de ſuite ſur les côtes de Céphalonie, on voit arriver une quantité prodigieuſe d'*Armeniſtari*. Cette petite flotte d'inſectes portée par les vagues & par les vents, s'avance vers le rivage, & les Pêcheurs qui ſont fort alertes pour ſaiſir ce moment, peuvent

compter ſur une capture abondante. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que, parmi cette armée d'*Armeniſtari*, on voit répandu un nombre conſidérable de Coquillages pleins de petits animaux teſtacés, qui ont le même goût que les Inſectes dont on vient de parler. Les Pêcheurs qui ont le plus d'expérience, aſſûrent même qu'ils ont vu pluſieurs fois les *Armeniſtari* ſortir de ces Coquillages, & d'autres diſent qu'ils ont trouvé des *Armeniſtari* dans ces conques voguantes ſur les eaux: c'eſt-ce qui fait qu'on appelle ces Coquillages *Armeniſtari-manæ* ou *Mère des Armeniſtari*.

L'hôte de ce coquillage eſt un teſtacé, qui a la tête blanche & le reſte du corps d'un bleu foncé: la conque eſt en ſpires & reſſemble en petit aux cornes d'Ammon. L'animal, hors de l'eau, ſe tient opiniatrément enfoncé dans ſon

réduit, & il n'occupe pas toute la capacité du coquillage ; il s'en faut quelques lignes, qui sont comblées par une liqueur muqueuse, blanche & tenace. L'Auteur conjecture que l'*Armenistari* habite dans ces coquilles tandis qu'il est jeune, & qu'il en sort quand il peut pourvoir lui-même à sa subsistance. Il arrange de plus, fort prudemment & sans trop prendre le ton affirmatif, toutes les autres parties du système propre à expliquer ces deux points d'Histoire Naturelle.

Il n'oublie pas, dans le corps de sa Lettre, d'indiquer les Auteurs qui ont parlé de l'*Armenistari*. Le premier est Ferrante Imperato, Naturaliste de la fin du XVI^e^ siècle. Il appelle cet insecte *Vela Marina*, & il en donne une gravure telle qu'elle, mais point trop éloignée des explications de M. Carburi. Le second est Fabius

Columna, qui a décrit l'*Armenistari* sous le nom d'*Urtica Marina soluta rarior*, & de plus l'*Armenistari-mana* sous le nom de *Cochlea Marina ianthina* : nous n'avons point vérifié le Texte de ce dernier, mais celui de Ferrante Imperato est très bien cité par notre Auteur.

Il nous semble que M. Carburi pouvoit aussi s'appuyer d'Aldrovande, qui parle de l'*Armenistari* à l'Article du Nautile de la seconde espèce, dans le Volume de *Mollibus & Testaceis*, *pag. 263 & 264*. Cet Auteur appelle même en témoignage Robert Constantin comme ayant nommé l'*Armenistari*, & rendu compte de sa dénomination; *A velo*, dit-il, *quod navigando erigit; velificatur enim more navium protensâ ac sublatâ membranulâ sive tunicâ.* Voilà bien l'*Armenistari* de notre Docteur de Padoue ; mais dans quel Ouvrage

Conſtantin parle-t-il de la ſorte ? Ce devroit être dans ſon Léxique Grec, & il n'en dit pas le mot. M. Carburi trouvera cette ſource mieux que nous. Il ne nous reſte qu'à le prier de faire part au Public des autres Découvertes ou Obſervations d'Hiſtoire Naturelle qu'il a faites dans ſon voyage des Iſles de Zante, de Céphalonie, de Corfou. Il cite, avec complaiſance & pluſieurs fois, le voyage de notre Tournefort au Levant : c'eſt un bel exemple pour lui ; & pour nous une raiſon d'attendre quelque choſe dans le même goût, quoique peut-être ſur des matières un peu différentes.

ARTICLE XXXVII.

HISTOIRE DE ZÉNOBIE, Impératrice - Reine de Palmyre. (Volume *in*-12. de 480 pages.) Par M. Euvoi de Hauteville B. D. C. &c. A Paris, chez les Frères Eſtienne, rue S. Jacques, &c. 1758.

TOus les Gens de Lettres ont parlé, ces derniéres années, des ruines de Palmyre, de ces reſtes magnifiques ſi bien vus, & ſi bien préſentés au Public par deux ſavants Anglois. Il étoit naturel que ce bel Ouvrage fît naître la penſée d'une Hiſtoire de Zénobie, dont le mérite & les actions ont répandu tant d'éclat ſur Palmyre.

Mais les traits principaux, qui concernent cette grande Reine,

ſont épars dans une multitude de monuments iſolés ou obſcurs. Il falloit du ſavoir & encore plus d'adreſſe, pour former un tout inſtructif & agréable de ces morceaux ſans ſuite & ſans utilité pour la plûpart des Lecteurs. Nous croyons que l'Hiſtorien de Zénobie a parfaitement réuſſi, & c'eſt ſon Ouvrage qui va nous occuper quelques moments.

Palmyre eſt une ancienne Ville qu'on croit avoir été bâtie par Salomon. Le P. Hardouin a voulu nier ce fait, mais notre Auteur fait voir la foibleſſe de ſes conjectures : il démontre également qu'il n'y a nul fond à faire ſur l'opinion de ce Savant, qui croyoit que Zénobie étoit de Paleſtine, non de la Haute-Syrie. Les Inſcriptions, trouvées depuis peu dans les ruines de Palmyre, achevent de vérifier les idées communes. M. Euvoi de Hauteville, notre Auteur, en tire toutes

toutes ſortes d'avantages contre les ſoupçons ou les aſſertions du P. Hardouin. Ce détail, qu'on voit dans la Préface de cette Hiſtoire, eſt intéreſſant pour les bons Critiques & pour les Amateurs de l'Antiquité.

Palmyre crut de réputation & de puiſſance vers les derniers temps de la République Romaine. Sa ſituation qui la rendoit limitrophe des Romains & des Parthes, lui attiroit de la conſidération; mais cette proximité l'expoſoit auſſi aux projets d'ambition que pouvoient former les deux Peuples. Voici, par exemple, un trait qui ne fait pas d'honneur à l'équité des Romains : » L'an 41 avant » Jeſus-Chriſt, Marc-Antoine étant » ſur le point de quitter la Syrie, » pour paſſer en Egypte, où ſa » folle paſſion l'appelloit, ne vou- » lut point paroître les mains vui- » des devant Cléopatre. Palmyre

„ étoit une Ville riche ; il résolut „ d'y envoyer un grand Corps de „ Troupes, avec ordre de surpren„ dre la Place & de la piller. Rien „ n'eût été plus aisé, si la surprise „ avoit eu lieu : mais les Palmyré„ niens, avertis à temps du danger „ qui les ménaçoit, penserent aussi„ tôt à s'en garantir. Un siège dans „ les formes auroit pû les ruiner „ en attirant sur leur Ville la co„ lère & toutes les forces du „ Triumvir. Ils ne voulurent pas „ en courir les risques. Le parti „ qu'ils prirent, fut de transporter „ incessamment au-delà de l'Eu„ phrate tout ce qu'ils avoient de „ plus précieux, femmes, enfants, „ argent, marchandises. Se postant „ ensuite sur les bords du fleuve, „ déterminés à se bien défendre, „ si l'on venoit les y attaquer, ils „ attendirent tranquillement les „ Romains. Ceux ci étonnés d'a„ bord de trouver la Ville aban-

» donnée, s'avancerent jusqu'à » l'Euphrate, où la bonne conte-» nance de ce Corps d'Ouvriers & » de Marchands fit une telle im-» pression sur eux, qu'ils se reti-» rerent sans combat. Le perfide » Marc-Antoine fut réduit à se » pourvoir ailleurs; & ses gens, » pour qui un crime inutile étoit » sans attraits, ne causerent aucun » dommage à Palmyre. «

Ce trait est tiré d'Appien, & l'on peut voir, en consultant cet Auteur, que le nôtre embellit les sujets qu'il touche. Appien dit simplement que Marc-Antoine voulant *enrichir ses Soldats*, forma un projet sur Palmyre; que les Palmyréniens envoyerent leurs effets au delà de l'Euphrate; qu'ils mirent en même temps des Archers le long du Fleuve; que les Romains trouvant la Ville abandonnée, se retirerent sans la piller, & sans essuyer non plus aucun échec.

Nous ne reprochons pas à l'Hiſtorien de Zénobie d'avoir amplifié le récit d'Appien ; il ne le dénature pas en l'ornant : on ne peut tout-au-plus que lui attribuer le deſſein (prétendu) conçu par Antoine de piller Palmyre, afin de ne *paroître pas les mains vuides devant Cléopâtre* ; cela n'eſt point dans Appien. D'ailleurs on ſe perſuaderoit, d'après M. Euvoi, qu'Antoine n'avoit point encore vu Cléopâtre, quand il forma ſon entrepriſe ſur Palmyre ; & c'eſt tout le contraire, puiſqu'Appien remarque qu'alors le Triumvir venoit de renvoyer cette Reine en Egypte. Cette Hiſtoire de Zénobie eſt communément ſi exacte dans ſes détails, que nous nous ſommes picqués de la trouver quelquefois en faute. Nous citerons d'autres mépriſes très peu conſidérables, quant au nombre & à la qualité des faits.

Zénobie, iſſue de la Maiſon Royale des Ptolomées d'Egypte, étoit l'épouſe d'Odenat, qui ne fut peut-être d'abord qu'un ſimple Magiſtrat de Palmyre, mais homme de mérite, *domi militiæque*, comme parloient les Anciens. » Il avoit une ame guerrière & » un corps robuſte, endurci de » bonne heure à toute ſorte de » fatigues, à la pluie, au ſoleil, » à la pouſſière ; s'étant diſpoſé » d'avance à triompher un jour » des Perſes par les exercices con- » tinuels de la chaſſe, & par des » victoires réitérées ſur les lions » & les léopards. Enfin ce fut un » des plus grands hommes de ſon » temps. Il mit le comble à ſa » gloire, en faiſant un choix digne » de lui par ſon mariage avec Zé- » nobie. «

Le portrait de cette Princeſſe eſt encore plus avantageux que celui d'Odenat ; nous ne la connoiſ-

ſions véritablement pas autant qu'elle mérite d'être connue : M. de Hauteville raſſemble ſi bien tout ce que les Auteurs ont écrit de cette Reine, qu'il en réſulte une ſorte de mérite univerſel. Il eſt vrai que cet Ecrivain ſe paſſionne pour ſon Héroïne ; qu'il la préſente toujours ſous les plus beaux points de vuë ; qu'il venge ſa gloire avec plus de zèle que n'en ont témoigné les Anciens : mais, dans tout le tiſſu de cette Hiſtoire, il ſeroit difficile de trouver la vérité altérée préciſément pour embellir le caractère de Zénobie. L'Auteur eſt comme un Peintre ardent & enthouſiaſte, qui ne fait ſervir ſon feu qu'à ſaiſir des beautés réelles. Il emploie bien les couleurs les plus fortes pour rendre tout ſon ſujet ; mais avec moins de coloris il le manquoit : l'héroïſme de Zénobie n'eſt pas l'héroïſme d'Alexandre ; pour

ce dernier, il ne faut que de grands traits ; pour le premier ; il eſt néceſſaire de mettre en jeu toutes les grandes machines de l'art, ſurtout le contraſte puiſſant & efficace des ombres & des lumières ; voici ce que nous voulons dire.

Le premier Livre de cette Hiſtoire prélude, en quelque ſorte, à la gloire de Zénobie par la cataſtrophe d'un Empereur Romain auſſi foible, inappliqué & borné dans ſes vues, que la Reine de Palmyre étoit active, éclairée & courageuſe. Tout le monde ſait les aventures de Valerien. S'étant mal à propos engagé dans une expédition militaire contre Sapor, il fut battu, pris comme un imbécille, dans une conférence avec ſon ennemi, réduit aux fers, traité en eſclave, humilié au point de ſervir d'eſcabeau à Sapor, quand ce Prince vouloit monter à cheval ou ſur ſon char. *Traitement bar-*

bare, mais qui donne lieu à l'Hiſtorien de placer une Obſervation beaucoup plus ſenſée qu'aucune maxime de Philoſophie. » Ce trai-
» tement, *dit-il*, nous paroît au-
» jourd'hui hors de vrai-ſemblance
» & nous révolte avec raiſon. Mais,
» ſi l'on veut bien y faire atten-
» tion, on verra que c'eſt beaucoup
» moins à nos recherches philo-
» ſophiques ſur la nature du Droit
» des Gens, qu'à l'Eſprit de l'Evan-
» gile reſpiré dès l'enfance, que
» notre Europe eſt redevable de
» l'humanité de ſes mœurs, des
» égards qu'elle a pour les vaincus,
» & ſur-tout de cette Majeſté ſa-
» crée, empreinte ſur le front des
» Rois toujours ſi dignes de nos
» reſpects juſques dans leurs revers
» les plus accablants. « On diſputera peut être ſur la conſtruction de cette phraſe : on demandera s'il faut lire *de cette Majeſté*, ou *pour cette Majeſté.* Il paroît, en

effet, qu'antérieurement à toute Loi positive, même à la Loi évangelique, la *Majesté* est *empreinte sur le front des Rois*, & qu'ainsi on n'est pas *redevable* de cette *Majeste à l'Esprit de l'Evangile*; mais on conviendra bien qu'on est *redevable* à cet *Esprit* des grands *égards* qu'on a *pour* cette *Majesté.*

Autre contraste favorable à Zénobie. Valerien eut pour successeur Galien, son fils, Prince frivole, efféminé, cruel, &, ce qui acheve de le caractériser, insensible au malheur de son père; ainsi l'on vit, dans le même homme, un mauvais fils & un mauvais Empereur. Il triompha néanmoins dans Rome, mais ce fut quand Odenat & Zénobie eurent bien battu les Perses. Le détail de cette guerre occupe beaucoup notre Auteur; il fait voir comment l'orgueil de Sapor lui attira l'indignation & la

vengeance des braves Palmyréniens ; comment ceux-ci, ſous le commandement d'Odenat & de Zénobie, firent de très-grandes conquêtes dans la Perſe. On joint toujours ici Zénobie à ſon mari, parce qu'elle étoit, en effet, ſa compagne fidèle dans tous les combats ; elle haranguoit les troupes, elle faiſoit les marches militaires, elle partageoit tous les travaux de la campagne ; *ſi Sapor a été vaincu*, diſoit Aurèlien (depuis Empereur) en écrivant au Sénat de Rome, *c'eſt à Zénobie qu'on en eſt redevable.*

L'Hiſtoire de cette Reine ſe trouve liée avec celle des Uſurpateurs du Trône Impérial, des Macrins, de Baliſte, d'Aureole, d'Emilien &c. c'eſt le ſiècle de ce qu'on appelle, dans l'Hiſtoire Romaine, les *trente Tyrans.* La pourpre impériale ſe prenoit & ſe perdoit comme une prérogative

presque sans conséquence. Odenat eut le bonheur de la porter, mais comme la récompense de son mérite. Galien l'associa authentiquement à l'Empire & le déclara *Auguste ;* c'est ce qui procura la même dignité à Zénobie, *Ipsa suscepit Imperium*, dit Trebellius Pollion, *diuque rexit, non muliebriter &c.* Depuis ce moment notre Historien nomme toujours Zénobie l'*Impératrice-Reine :* titre qu'elle honora par ses grandes qualités, mais voici une circonstance délicate dans le cours de sa vie.

Odenat étoit au faîte de la grandeur, lorsque les menées d'un de ses parents, nommé Méonius, l'arrêterent au milieu de ses succès. Il fut tué avec son fils aîné dans un festin. Ce fils, nommé Hérode, étoit né d'une autre épouse que Zénobie, qui en avoit deux de son mari. Odenat passe, dans l'Histoire, pour avoir préféré ce fils du

premier lit à ceux du ſecond ; cette foibleſſe a pû ſe trouver dans un grand homme, mais en étoit-ce aſſez pour fonder une accuſation atroce contre Zénobie ? *On dit*, c'eſt ainſi que s'exprime Trebellius Pollion, *que Méonius* (l'Auteur de la conjuration contre Odenat) *ne fit rien que du conſentement de Zénobie, choquée de la préférence que ſon époux marquoit à cet aîné &c.* Ce mot touche tellement M. Euvoi de Hauteville, qu'il entreprend ici une Apologie dans les formes de ſon Héroïne. On peut aſſûrer qu'elle eſt judicieuſe, animée, éloquente même ; & nous convenons que, pour un fait de cette conſéquence, Pollion n'a pas dû ſe contenter d'un *On dit* ; que s'il en étoit ébranlé, ſa fonction d'auteur impartial l'obligeoit à chercher des preuves plus convaincantes ; au-lieu que s'il regardoit ces diſcours comme des

bruits populaires, il devoit les méprifer & inviter le Public à en faire autant. Tout cela eft vrai felon les loix de la bonne Critique ; mais nous ne laiffons pas d'être fâchés d'un mot que ce même Auteu place, dans fon Hiftoire, affirmativement & fans modification : *Zénobie*, dit-il, *avoit des fentiments de marâtre à l'égard du fils aîné de fon mari, & c'eft-ce ce qui le rendoit plus cher à fon père.* * Ce mot dit trop de chofes dans ce point particulier de l'Hiftoire d'Odenat & de Zénobie. Notre Auteur, qui employe 16 pages à juftifier la Reine de Palmyre, ne fe propofe feulement pas cette difficulté : on avouera néanmoins qu'elle méritoit de n'être pas ou-

* *Erat circà illum Zenobia novercali animo, quâ re commendabiliorem patri eum fecerat.* (Pollio in Herode.)

bliée ; nous ne la regardons pas comme inſoluble, mais comme un endroit difficile, & digne d'exercer la ſagacité d'un homme d'eſprit tel qu'eſt l'Hiſtorien de Zénobie.

Le Royaume de Palmyre ne s'apperçut preſque pas de la perte qu'il avoit faite par la mort d'Odenat. Zénobie le remplaça tout entier. L'Empereur Galien s'étant aviſé d'armer contre cette Princeſſe, pour lui enlever les Provinces conquiſes ſur la Perſe, le Général Romain qui commandoit les légions, fut battu par les Palmyréniens. Galien ſurvécut peu à cet échec, il périt lui même bientôt après, tandis qu'il aſſiégeoit Milan dont Auréole, un des trente Tyrans, s'étoit emparé. Son ſucceſſeur fut Claude II. porté ſur le Trône par les troupes : ce ſage Empereur laiſſa Zénobie tranquille dans l'Orient, & c'eſt cet inter-

valle de paix que l'Hiſtorien ſaiſit pour peindre les qualités royales, politiques, domeſtiques de Zenobie. La voici d'abord dans les actions publiques.

» Paroiſſoit-elle ſur ſon Tribu» nal pour haranguer ſes troupes » ou les habitants des Villes ? c'é» toit Semiramis, c'etoit Didon ou » Cléopâtre qu'on croyoit enten» dre. Aux graces d'un extérieur » qu'on n'oſe décrire, crainte d'en » ternir l'éclat, aux avantages d'une » voix touchante & ſonore, l'Im» pératrice-Reine de Palmyre joi» gnoit encore les ſecours de l'art... » Il conſiſtoit en partie à ne ſe » montrer en public qu'avec la » pourpre des Empereurs dont la » frange & le nœud étoient enrichis » de pierreries ; le caſque en tête, » toujours ceint du diadème..... » dans l'attitude la plus capable » d'inſpirer à ſes ſujets anciens ou » nouveaux, militaires ou autres,

» un zèle ardent pour sa gloire. «

Zénobie entretenoit une Cour magnifique : elle étoit servie & honorée à la manière des Rois de Perse, *adorata more Regum Persarum*, dit l'Historien Pollion. » Mais il y avoit un point, sur » lequel cette Princesse crut devoir » préférer la liberté Romaine à la » rigueur de l'étiquète de Perse : » c'étoit à l'égard des repas. Rare- » ment Sapor admettoit à sa table » ses Satrapes & ses Généraux : les » Césars en usoient autrement, & » l'Impératrice-Reine jugea à pro- » pos de les imiter. Ses Capitaines » eurent souvent l'honneur de man- » ger avec elle, & les Seigneurs » Perses ou Arméniens que des » affaires d'Etat attiroient à sa » Cour, ne la quittoient pas ordi- » nairement sans avoir reçu la » même distinction. On conçoit » qu'il n'en falloit pas davantage » pour gagner les uns & les au-

» tres « &c. Il y a dans le Latin, *Bibit etiam cum Perſis & Armenis, ut eos vinceret.* Sur quoi l'Auteur François blâme fort les Interprètes qui prennent ce Texte dans un ſens défavorable à Zénobie. Il croit que, pour réfuter cette interprétation, c'en eſt aſſez du Texte qui précède immédiatement & où l'on lit, *Bibit ſæpè cum ducibus, quùm aliàs eſſet ſobria;* mais ſi l'on diſoit que Zénobie, *quoique fort ſobre dans ſes repas ordinaires, buvoit néanmoins auſſi bien & mieux même que les Perſes & les Arméniens, quand elle les admettoit à ſa table,* (bibit ut eos vinceret) comment pourroit-on démontrer que ce ſens n'eſt pas celui de l'Auteur Latin? Le terme *aliàs*, qui ſe trouve dans un des Textes cités, ne fait-il pas entendre que Zénobie avoit deux maniéres de tenir table; la premiére, ſobre & frugale; la ſeconde, vive,

animée & montée au ton de la compagnie qu'elle recevoit ? Ceci, au reste, n'est point une critique ; & nous reconnoissons que le sens donné par l'Auteur à ces termes *ut eos vinceret*, n'est nullement répréhensible : la question seroit de savoir si l'autre n'est pas même tolérable ?

Une guerre que Zénobie fit en Egypte, & qu'elle termina glorieusement ; des conquêtes qu'elle entreprit en Asie, & qu'elle poussa jusqu'à Calcédoine vis-à-vis de Bysance, occupent assez long-temps l'Historien ; puis il revient aux qualités personnelles de cette Princesse ; elle s'adonnoit à l'étude de l'Eloquence & des Belles-Lettres. » Alexandre & César, *dit » notre Auteur*, s'étoient distin» gués par cette voie : elle devoit » donc plaire à Zénobie. Aristote » avoit dirigé le premier de ces » Héros ; Cicéron avoit excité la

» noble émulation de l'autre ; Lon-
» gin fut destiné à notre Héroïne.«
Ainsi l'Auteur met-il toujours Zénobie au niveau de ce qu'il y a eu de plus grand dans le monde, & tout ce qui approche cette Reine participe à la même gloire. Longin est à côté d'Aristote & de Cicéron : ce qui néanmoins est un peu bien fort pour le siècle où Longin a vécu. Mais il est vrai que ce Rhéteur-Philosophe eut beaucoup de mérite ; & peut-être autant de vertu. Ce qui nous reste de ses Ouvrages, porte l'empreinte du beau en tout genre ; c'est, comme on sait, l'estimable *Traité du sublime*, traduit par Despréaux ; nouvel avantage de Longin. Dans la décadence des Lettres, il eut Zénobie pour disciple, & dans le renouvellement des Sciences, parmi nous, il a eu notre plus grand Poëte pour Traducteur.

Avril, 1758. I. vol.

Zénobie étoit Juive de Religion. S. Athanase le dit, & Photius le confirme. Il paroît qu'elle voulut aussi connoître le Christianisme ; mais elle eut le malheur de s'adresser à Paul de Samosate qui gouvernoit pour-lors, ou plutôt qui ravageoit l'Eglise d'Antioche. M. Euvoi de Hauteville expose les erreurs de cet Héréfiarque, & la condamnation qui en fut faite par le Concile d'Antioche en 270. Zénobie, qui n'étoit encore que Juive, trouva, dans la doctrine de Paul, trop de rapports avec sa croyance pour s'élever contre ce faux Pasteur ; mais les Prélats Catholiques ne se laisserent ni gagner, ni tromper, ni intimider par la protection que l'Evêque d'Antioche avoit sçu se ménager à la Cour de Palmyre, ils le déposerent & mirent un autre Pasteur en sa Place. Zénobie put bien lui conserver les revenus de

ſon Egliſe, mais il ne paroît pas qu'elle ait inquiété les Evêques du Concile d'Antioche. Pour dire la vérité, nous ne ſavons pas au juſte en quoi, comment, ni juſqu'où cette Reine de l'Orient protégea Paul de Samoſate ; elle le protégea bien certainement, puiſque S. Athânaſe l'aſſûre, & c'eſt un texte qui a échappé aux recherches de notre Auteur. S. Chryſoſtôme & Théodoret diſent auſſi que cet Impie *n'avoit adopté ſes blaſphêmes* que par complaiſance *pour une femme* : c'eſt Zénobie qu'on entend ; & notre Auteur en convient. Ici nous pouvons remarquer que les citations de S. Chryſoſtôme & de Théodoret, indiquées par l'Hiſtorien, ne ſont pas tout-à-fait juſtes. Pour la premiére, il faut ſuppoſer l'Homèlie *huitième* non *quatrième* ſur S. Jean ; & pour la ſeconde citation, c'eſt le

Chapitre *huitième* non *cinquième* du ſecond Livre de Théodoret qu'il faut ſuppléer dans cette Hiſtoire. On voit bien que ces bagatelles, avec quelques fautes Typographiques qui ſe ſont gliſſées dans des paſſages Grecs, peuvent être aiſément rectifiées, par notre Auteur, dans une autre Edition de ſon Livre.

Aurélien fut Empereur de Rome après Claude, & voilà une grande carrière hiſtorique qui s'ouvre aux yeux du Lecteur. On peint ainſi le caractère d'Aurèlien : » Sans être » un génie ſupérieur, il avoit toute » l'étendue d'eſprit néceſſaire pour » ſaiſir ce qui étoit de ſon devoir, » & la droiture de ſon cœur lui » permit rarement de s'en écarter..... Il eut d'ailleurs le zèle » d'un Romain des premiers temps » pour la diſcipline militaire. Sa » fermeté en ce point, comme en » tout le reſte, mériteroit les plus

» grands éloges, si un caractère
» naturellement dur ne l'eût fait
» dégénérer en cruauté, lorsqu'il
» se vit le Maître du monde.«

On décrit les expéditions militaires d'Aurélien ; d'abord celles qu'il entreprit contre les Marcomans, contre les Goths, contre les Vandales ; ensuite ses guerres d'Orient, & les victoires qu'il remporta sur Zénobie. C'est ici que cette Reine paroît plus grande, quoique plus malheureuse, qu'elle n'avoit été dans tout le cours de sa vie. Ses troupes sont battues par celles d'Aurélien ; Antioche, Capitale de la Syrie, est prise ; une nouvelle armée de Palmyréniens est mise sur pied ; vaincue encore par les Romains, Zénobie se retire dans Palmyre, & y fait la plus belle défense : *Elle combattoit sans relâche au haut des murs ou dans les sorties, non*

comme un ſimple Guerrier d'une force & d'une valeur diſtinguée, mais comme une femme, héroïne & mère, que ſa tendreſſe & le déſeſpoir précipite dans les dangers. Notre Auteur ſuit, en cet endroit, la leçon qui a été réformée par Saumaiſe: *Quid plura? Timet quaſi fœmina, pugnat quaſi pœnam timens.* On liſoit dans les anciennes Editions: *Quid plura? Non quaſi fœmina pugnat, quaſi pœnam timens.* Or il ſemble que ce ſecond Texte préſente un plus beau ſens que le premier. On aime que Zénobie ne craigne ni comme les autres femmes, ni comme ceux qui ſe reprochent des crimes; au-lieu que c'eſt diminuer ſa gloire que de dire qu'elle *craignoit comme une femme*, & qu'elle *combattoit comme ſi elle eût été coupable.* Notre Auteur a ſenti cet inconvénient, puiſqu'il donne à ſa Traduction tous les avantages & toute

toute la parure que ſon ingénieuſe fécondité lui ſuggère.

Aurèlien picqué de la longueur du ſiège, écrivit à Zénobie & à ceux de ſon parti, pour les intimider ; mais Zénobie lui répondit avec une généreuſe fermeté qu'on ſeroit bien-aiſe de voir ſuivie & récompenſée d'un meilleur ſuccès. C'eſt tout le contraire : cette Reine de l'Orient, réduite aux abois, tâche de s'enfuir chez les Perſes, pour en tirer des ſecours ; mais elle eſt coupée dans ſa marche, elle tombe entre les mains d'Aurèlien, qui lui dit : *Quoi ! Zénobie, vous avez eu la hardieſſe de tenir tête à des Empereurs Romains ? J'ignorois qu'il y en eût encore*, repart la Reine, *qui méritaſſent de porter ce nom : les prenant tous pour des Galiens ou des Auréoles, j'ai cru rendre ſervice à l'Empire que d'en partager le Gouvernement avec eux.*

La victoire a long-temps marché ſous mes étendards. Je m'imaginois qu'elle me reſſembloit, qu'elle étoit, comme moi, ferme & conſtante. Mais vos ſuccès m'ont ouvert les yeux. Vous m'avez vaincue, Aurèlien; & je vois enfin un Empereur.

Cette réponſe, ajoûte l'Hiſtorien, *valoit un diadême; & Zénobie y gagna tout-au-plus un léger tribut d'admiration*: ſa perſonne fut réſervée pour le triomphe d'Aurèlien, & ſes Miniſtres, entre leſquels étoit le célèbre Longin, furent mis à mort. Un Auteur aſſûre que Zénobie accuſa elle-même ce Rhéteur, de lui avoir dicté la ſuperbe réponſe qu'elle avoit faite à la Lettre de l'Empereur; notre Hiſtorien tâche d'infirmer ce témoignage, qui, en effet, ſeroit très-préjudiciable à la gloire d'une ſi grande Reine. Cet Auteur, contre qui diſpute M. Eu-

voi de Hauteville, eſt Zozime, Ecrivain, qu'on trouve en faute ſur beaucoup d'autres objets. La queſtion ſeroit de ſavoir s'il l'eſt également ſur celui-ci. Notre Hiſtorien fait beaucoup valoir l'argument tiré des vrai-ſemblances, des probabilités, du caractère de Zénobie &c. On jugera de la force que cette manière de raiſonner peut avoir contre une preuve poſitive. Nous croirions, pour nous, que la réponſe très-certaine & très belle de la Reine captive à Aurèlien, eſt une des bonnes raiſons qu'on puiſſe produire pour conclure qu'elle même, ſans le ſecours de Longin, avoit écrit la Lettre que Zozime met ſur le compte de ce Rhéteur.

Quoiqu'il en ſoit, Aurèlien ſubjugua toute la domination des Palmyréniens, & ceux-ci s'étant révoltés peu de temps après, leur

Ville fut détruite de fond en comble. Pour Zénobie, elle vit Rome, comme les Rois vaincus la voyoient alors ; on la força de relever la gloire du triomphe d'Aurèlien. Cette grande pompe est décrite en détail par l'Auteur, qui a dû prendre beaucoup sur lui-même pour représenter Zénobie, son Héroïne, dans l'état de la plus profonde humiliation. » La » Conquérante de l'Orient, le » salut & la terreur de Rome, » cette Reine que ses graces, son » épée & les lettres avoient ren- » due l'étonnement de son siècle, » Zénobie se montra enfin, atti- » rant sur elle tous les regards. Un » Perse tenoit l'extrémité du long » collier d'or qui lui pendoit en » devant, & deux autres esclaves » soûtenoient les chaînes d'or » qu'elle avoit aux pieds & aux » mains. *Sa* coëffure & son habil- » lement, tout éclatoit en pierre-

» ries ; on avoit affecté de l'en» charger. «

Cependant, comme on railloit assez librement Aurélien de ses succès militaires contre une femme, cet Empereur écrivit au Sénat une belle Lettre, qui faisoit sentir que Zénobie seule avoit été plus redoutable que tous les ennemis du Peuple Romain. Cet Ecrit console, en quelque sorte, l'Historien & ses Lecteurs des désastres de la Reine de Palmyre. Cette fameuse Princesse reçut des graces d'Aurélien ; elle s'établit avec assez de magnificence aux environs de Tivoli ; on dit même qu'elle épousa un Senateur Romain, & que l'Empereur prit pour épouse une de ses filles. Notre Auteur n'adopte point ces particularités ; mais d'après la conjecture du Cardinal Baronius, il n'est pas éloigné de croire que Zénobie embrassa la Religion Chrétienne.

C'eſt le dernier trait de cette Hiſtoire vraiment curieuſe, pleine de recherches, noblement écrite; peut-être avec un peu trop d'appareil: ce que nous n'oſerions néanmoins taxer d'affectation. L'Auteur eſt ſavant, judicieux dans ſon récit & dans ſes notes, très attentif à honorer la Religion: cette qualité ſe manifeſte à tout inſtant, & ajoûte au mérite de l'entrepriſe & de l'exécution. Nous ne pourrions aſſûrer que le ſtyle fût correct par-tout; & nous déſirons que, dans une autre Edition, quelques fautes Typographiques ſoient retranchées. Il faut dire auſſi qu'à la page IX de la Préface, la citation de l'Ouvrage du P. Hardouin doit être *pag. 795* non *695*, & qu'à la page 210 de l'Hiſtoire il faut renvoyer à la page *435* non *455* du 4e Tome de la Bibliothèque Gréque du docte Fabricius.

ARTICLE XXXVIII.

DISSERTAZIONE dell' influsso degli Astri ne corpi terrestri. *Dissertation touchant l'influence des Astres sur les corps terrestres.* (In-4°. p. 110.) A Padoue. M. DCC. LVII.

L'Influence de la Lune & des Astres sur la terre est une opinion qui de tout temps a eu ses partisans, même parmi les gens de Lettres, *ma eziandio parecchi puliti e colti opinarono.* Cette antique & constante possession est un titre puissant, une espèce de droit qui subjugue les esprits serviles jusqu'à leur inspirer la présomption d'ériger ce sentiment en dogme & en principe, *anzi quasi dogma, e principio.* Le Dissertateur en est si frappé, qu'il déclare

d'abord que ſon intention n'eſt pas de conteſter aux Aſtres toute l'influence qu'on leur attribue : il ne croit pas même qu'il ſoit auſſi aiſé de la renverſer que de la nier. Il y a, *dit-il*, des phénomènes qui la favoriſent, il n'y a aucune évidence qui lui en ôte la faveur. L'Auteur entreprend ſeulement d'examiner la queſtion en Critique impartial, qui cherche la vérité ſans préjugé & ſans paſſion : il évoque cette diſpute au tribunal de la droite & ſaine raiſon, il ne veut que diſpoſer les eſprits à en recevoir les oracles avec docilité. Sa Diſſertation eſt diviſée en deux Parties : dans la premiére, il examine la certitude des phénomènes qu'on attribue à l'influence des Aſtres ; dans la ſeconde, il recherche le vrai principe de ces phénomènes. La premiére roule donc ſur la vérité des faits ; la ſeconde ſur la relation de ces

faits avec la Lune & les Aſtres.

Première Partie. Les Planètes & les Aſtres n'ont été créés que pour la terre : leur deſtination, dans les vuës du Créateur, eſt de verſer ſur notre globe des influences bénignes ou malignes : voilà le principe d'où partent les partiſans de ces influences. Selon quelques-uns, les vieillards mélancholiques, hideux & bourrus ne ſont que des hommes inondés des lugubres influences que Saturne diſtille dans leur péſante machine : les jeunes gens gais, leſtes, gracieux & charmants ne ſont que des êtres pénétrés des vives & douces influences, qui émanent d'une planète plus voiſine du Soleil. Ces folles rêveries s'évanouiſſent aux premiers rayons de la ſaine Philoſophie : elle nous apprend que les exhalaiſons des aſtres, comme celles de la terre, ne s'élevent de leur ſein que pour

y retomber, qu'elles n'en franchiſſent point l'atmoſphère, que les planètes n'envoient à la terre que la lumière du Soleil, & que tout commerce de la terre avec elles conſiſte dans la refléxion réciproque de ces rayons.

Il y a d'autres phénomènes, dont ſe prévaut communément l'opinion des influences céleſtes. On dit, par exemple, que les Huîtres, les Ecreviſſes &c. maigriſſent dans le déclin de la Lune, & s'engraiſſent quand elle eſt dans ſon croiſſant; que le bois eſt plus ou moins ſain & ſolide, ſelon qu'on le coupe dans la pleine ou dans la nouvelle Lune; qu'il n'eſt pas indifférent de ſemer ou de planter dans le croiſſant ou dans le décours; que les marées ſuivent les phaſes de la Lune; que, dans les maladies, les jours critiques ſe combinent avec les points lunaires; qu'entre les accès d'épilepſie

& le cours de la Lune, il y a une analogie caractérisée, & qu'enfin, selon de très-grands Médecins, dans plusieurs maladies, l'ordre des symptômes est réglé sur les mouvements du Ciel. Voilà les principaux phénomènes qui ont servi de fondement au systême des influences célestes.

1°. La correspondance des marées avec les syzigies & les quadratures est un fait, que le Dissertateur croit incontestable : il est reconnu par des Observateurs dont on ne peut recuser le témoignage. Mais l'Auteur remarque en même temps que cette force, qui entretient le cours des marées, n'a aucune action sur l'air; que les vents, de quelque espèce qu'on les suppose, ne sont point animés d'un souffle qu'on puisse attribuer au mouvement de la Lune; & que ceux qui sont les plus réguliers, les vents périodiques, ne suivent

que la marche du Soleil. Ainſi la relation des marées avec le cours de la Lune, n'établit aucune autre influence de cet aſtre ſur l'atmoſphère terreſtre.

2°. Eſt-il bien conſtant que l'état habituel des Huîtres, des Ecreviſſes &c. eſt auſſi dépendant qu'on l'imagine, des phaſes de la Lune? L'autorité d'Ariſtote, de Pline & de quelques anciens Poëtes favoriſe ce ſentiment; notre Diſſertateur produit leurs textes, il en péſe le ſens & la force, & il les réduit à la plus petite valeur. Outre les erreurs qui y fourmillent, on ne voit point leur ſentiment muni d'obſervations continuées & circonſtanciées avec toutes les précautions qu'exige la matière. Des Philoſophes poſtérieurs les contrediſent par d'autres obſervations faites avec autant de loiſir que d'attention & de lumières. Il en réſulte que la Lune & ſes phaſes

ne décident point de la maigreur & de l'embonpoint de ces crustacés ; qu'à cet égard les jours où l'on peut les pêcher, sont très-indifférents, & qu'on doit par conséquent chercher ailleurs les principes de ces révolutions que leurs chairs éprouvent. L'Auteur croit qu'on peut la trouver, dans les aliments, plus ou moins succulents ou abondants que leur fournit la diversité des contrées ou des saisons.

3°. Le plus vaste & le plus ancien domaine où s'étende l'Empire de la Lune, est, sans contredit, l'Agriculture & le Jardinage : on a toujours consulté, & l'on consulte encore cet Astre pour ensemencer les terres, pour planter & greffer les arbres, pour couper les bois &c. Cette espèce de superstition populaire avoit formé parmi les Anciens une tradition : les Savants l'adoptoient sans se défier

que l'origine en fût suspecte. Tous ceux qui en font mention, lui rendent hommage toujours sur des autorités étrangères, jamais sur leur propre expérience. Les Modernes sont devenus moins crédules ; le génie d'observation s'est emparé de la Philosophie ; la manière d'observer est devenue un grand Art, une Science qui a ses loix & ses régles, comme ses instruments & ses organes. Or l'observation moderne sur la culture des grains & des plantes dément la tradition ancienne. Charles Stefani n'en fait aucun cas : Georges de la Tour * (*dalla Torre*) n'a aucune foi à ces influences occultes & mystérieuses. Avec autant de soins & d'assiduité que de patience & d'intelligence, M. de la

---

* Stefani & dalla Torre sont deux célèbres Botanistes Italiens.

Quintinie, pendant plusieurs années, a multiplié les essais & les expériences : M^rs de Buffon & Reaumur se sont également appliqués à interroger la nature sur quelques-unes de ses opérations : jamais l'Antiquité n'a poussé si loin ses doutes & ses recherches ; ainsi son suffrage ne doit point ici prévaloir. Or tous ces modernes Observateurs déposent qu'ils n'ont apperçu aucune trace solide du pouvoir attribué à la Lune, & que le regne végétal leur a constamment présenté des phénomènes où cette planète n'a aucune influence.

4°. Quelques anciens & même quelques modernes Médecins reconnoissent l'impression de la Lune & des Astres sur certaines maladies, entr'autres sur l'épilepsie : mais la plûpart des anciennes observations sur cette matière sont plus relatives à l'état de l'atmosphère selon les saisons, qu'à l'état

du Ciel & des Astres : notre Auteur le démontre par l'examen des Textes tirés d'Hippocrate. Si cet oracle des Médecins eût été fort prévenu en faveur de la Lune, s'il eût été convaincu qu'entre les phases de cette planète & les crises des maladies, on doit reconnoître & admettre quelques rapports, il n'eût pas manqué d'en faire mention, dans certains endroits de ses Ouvrages, que cite la Dissertation : il s'en est toujours abstenu, & son silence ne permet pas de le compter parmi les partisans de l'influence lunaire. Le premier Médecin célèbre qu'on puisse leur associer, est postérieur de plusieurs siècles, c'est Galien ; mais, comme l'observe notre Dissertateur, les Sciences commençoient à tomber en décadence au temps où Galien écrivit sur cette matière : son Ouvrage fut, comme il le déclare, un trait de sa com-

plaiſance plutôt qu'un fruit de ſon expérience : il ne diſſimule pas la répugnance qu'il avoit à le compoſer & à le publier : loin d'inſpirer aucune confiance dans les idées qu'il y hazarde, il avertit qu'on ne ſauroit trop s'en défier. C'étoit alors l'aurore de l'Aſtrologie : ſon regne n'étoit que trop propre à mettre en vogue l'influence des Aſtres. A meſure que cette chimère s'eſt diſſipée ; le ſyſtême qu'elle fortifioit, s'eſt affoibli : ſes aphoriſmes ſuperſtitieux ont été proſcrits par les Médecins les plus célèbres & les plus diſtingués : les faits qu'on vante, pour reſſuſciter ces illuſions, ſont aſſez mal circonſtanciés : le nombre en eſt ſi petit, qu'il trahit la vanité du ſyſtême plutôt qu'il n'en confirme la ſolidité. Ces phénomènes ſeroient moins rares, ſi leur accord avec la Lune n'étoit pas plus fortuit que régulier : ſon influence

ne ſauroit être auſſi puiſſante qu'on le prétend, à moins qu'on n'abonde en faits qui la prouvent ſenſiblement ; de-là on conclut que les criſes & les ſymptômes des maladies qui s'y dérobent, ſont trop nombreux & trop fréquents pour être compenſés : les titres qu'on lui prête ſont donc trop foibles pour ſoûtenir ſes droits contre la force des titres qui les attaquent & les renverſent.

Y a-t-il en effet, *demande l'Auteur*, aucune maladie dont les criſes répondent au cours de la Lune auſſi viſiblement & auſſi conſtamment que les marées ? L'épilepſie même, cette maladie qu'on croit le triomphe du ſyſtême, le ſert ſi mal, que, de l'aveu de tout le monde, le moindre accident, le moindre mouvement de paſſion, le moindre accès de frayeur ou de joie, de froid ou de chaud, la moindre intempérance dans le

boire ou dans le manger, détermine les accès de ce mal terrible. Ici, dans un espace assez étroit, l'Auteur rassemble sur cette matière tout ce que l'Histoire & la Critique ont de plus curieux & de mieux raisonné. Sans être Pyrrhonien, on peut donc douter presque de tout ce qu'on allègue pour établir l'influence des Astres sur l'œconomie animale.

L'influence des Comètes est trop renommée pour échapper à notre Dissertateur : il traite cet Article avec l'intelligence d'un homme très versé dans l'Astronomie. De la Théorie des Comètes, dont il trace une Notion saine & suffisante, il descend aux préjugés qui ont destiné ces corps célestes à effrayer la terre coupable, par l'annonce des fléaux du Ciel irrité. Pour combattre cette superstition, il saisit les armes les plus légitimes, l'Histoire même des Comètes

& des Empires : toute cette ſavante diſcuſſion ſe réduit à cet argument. Les peſtes les plus meurtrières, les guerres les plus ſanglantes, la famine & les autres fléaux horribles qui ont ravagé la terre, n'ont point concouru avec l'apparition, ou le retour des Comètes ſur notre horizon : la plûpart des années où ont paru ces Comètes qu'on croit ſi lugubres & ſi funeſtes, n'ont point été des années de deuil & de calamité générale ; mais plutôt des années de paix & de félicité. Donc les malheurs du monde viennent ſans être précédés de Comètes, & les Comètes s'en vont ſans être ſuivies de ces malheurs : donc l'influence qu'on leur prête, ne porte que ſur une ſuppoſition fauſſe & gratuite. L'Auteur n'oublie pas les raiſons phyſiques, qui prouvent que l'influence des Comètes ne ſauroit s'étendre juſqu'à notre atmoſphère. La premiére

Partie de cette Dissertation se termine donc à cette conclusion sommaire, que l'influence des astres sur les corps terrestres est un systême fondé sur des faits la plûpart trop douteux, trop apocryphes, trop équivoques, trop rares ou trop faux pour qu'on en puisse avoir aucune certitude, ni même aucune probabilité raisonnable. Reste maintenant à savoir si le petit nombre de faits qu'on allégue avec quelque vrai semblance, suffisent pour donner à ce systême quelque apparence de solidité.

Seconde Partie. Il s'agit de savoir si ces phénomènes qui, dans certaines circonstances, ont paru suivre les phases de la Lune, naissent de son influence comme de leur vrai principe. Pour décider cette question, l'Auteur avance 1° que la lumière & la chaleur du Soleil sont les agents infatigables & les principes perpétuels de toute

l'organiſation & de toute la végétation, qui enrichiſſent le ſein de la terre & qui en décorent la ſurface : éteignez le Soleil, tous les éléments rentrent dans le même état d'inertie & de ſtérilité, où ils étoient plongés avant la création de la lumière ; 2° que la Lune n'a point d'action ſur la terre, ſi ce n'eſt par le moyen des rayons ſolaires qu'elle réfléchit vers ce globe. Or ces rayons raſſemblés après leur réflexion, dans le plus grand miroir concave & dans la meilleure lentille qu'on ait pu fabriquer, n'ont jamais pu produire le moindre degré de chaleur ſenſible au Thermomètre de M. Amontons : comment donc pourroient-ils exercer aucune action ſenſible ſur nos végétaux ou ſur nos minéraux, ſur la maſſe de nos fluides ou ſur le tiſſu de nos ſolides ? Leur quantité & leur vîteſſe, & par conſéquent leur

force n'eſt-elle pas toujours moindre, quand ils ſont réfléchis par la Lune ſeulement, qu'elle ne peut l'être, quand ils ſont enſuite réunis dans le foyer d'une lentille ou d'un miroir concave ? Cependant ces rayons nous éclairent pendant la nuit, & par conſéquent ils agiſſent ſur nos yeux ; mais cette lumière eſt ſi douce, & l'organe qu'elle affecte eſt ſi tendre, que l'impreſſion qu'il en reçoit, ne ſuppoſe aucune action dont le Diſſertateur ait cru devoir tenir compte.

Il n'y a peut-être jamais eu de ſyſtême plus favorable aux influences de la Lune que le ſyſtême de Newton. Sans manquer aux égards que mérite un ſi grand génie, l'Auteur briſe les chaînes que le Géomètre Anglois a forgées, pour attacher tous les Philoſophes au char de l'Attraction. Les anomalies de la Lune, qui ſont le déſeſpoir de

tous les ſyſtêmes, ont fait long-temps la gloire du Newtonianiſme ; mais, comme on le remarque ici, M. Clairault, dans ſes calculs, a trouvé ce ſyſtême en défaut avec ces anomalies, les loix de l'attraction ne pouvant ſe plier à toutes les bizarreries qu'on y obſerve. Outre qu'on n'a pas encore une idée bien nette & bien préciſe de cette attraction, qui ſait ſi, dans le mouvement des autres Aſtres, on ne découvrira pas encore des révolutions qui décèlent ſon inſuffiſance ? Newton, *conclut le Diſſertateur*, ne regne donc qu'en attendant mieux. Qu'il s'éleve quelque génie ſupérieur, qu'il imagine un ſyſtême plus probable, il entraînera la foule des eſprits ſerviles, & le Newtonianiſme tombera dans l'oubli, où ſont tombés tous les anciens ſyſtêmes.

Quoiqu'il en ſoit de l'action qu'on ſuppoſe à la Lune ſur la Mer

&

& qu'on regarde comme le principe des marées, on n'en peut inférer l'influence de cet Aſtre ſur l'atmoſphère terreſtre ; du moins on n'a aucun phénomène qui prouve cette influence. Le Baromètre, où toutes les variations de l'atmoſphère ſe ſont ſentir, n'en ſouffre aucune où l'attraction de la Lune paroiſſoit influer ; l'inaction de cette Planète eſt un myſtère dont M. Bernoulli a tâché de rendre raiſon ; mais ſes explications & ſes calculs ne ſatisfont point le Diſſertateur, il y oppoſe les expériences de M^rs^ Godin & Bouguer. Toute cette controverſe doit intéreſſer les vrais Phyſiciens : notre Auteur la manie en homme qui ne tient à aucun ſyſtême : il n'en eſt que plus redoutable à l'Ecole Newtonienne : il oſe même en venir avec elle aux voies de calcul. Quelque épineuſes que ſoient ces recherches, il a l'art

d'y répandre une clarté qui en rend l'intelligence aiſée ; la bonne foi y brille autant que la ſagacité. Tous ces moyens de détail peuvent ſe réduire à ce réſumé général : l'attraction de la Lune eſt une force régulière dans ſon action & dans ſes effets : ſon impreſſion doit être ſenſible ſur l'atmoſphère terreſtre, dans la même proportion qu'elle l'eſt ſur l'eau de la Mer, à moins que ſon action ſur cette atmoſphère ne ſoit éteinte ou prévenue par des obſtacles qui la contrebalancent régulièrement dans la même proportion où elle pourroit & devroit agir en l'abſence de ces obſtacles. Or tous les obſtacles qu'on imagine pour effacer ou prévenir cette impreſſion, ſont purement accidentels : ils ne ſont ſoumis à aucune loi qui faſſe un conſtant & régulier équilibre avec les loix de l'attraction : donc tous ces obſtacles ſont

insuffisants, pour garantir notre atmosphère de toutes les variations où elle est nécessairement exposée sous l'empire de l'attraction ; donc cette attraction ne prouve point l'influence de la Lune, ni sur l'atmosphère, ni sur les corps terrestres.

Pour arracher les phénomènes épileptiques au pouvoir de la Lune, le Dissertateur distingue deux rapports, l'un de *connéxion physique*, comme entre la cause & son effet ; l'autre de combinaison qui n'est qu'un accord extrinséque, qu'une harmonie constante entre deux phénomènes, dont les différentes causes ont une convenance réciproque, fondée uniquement sur des accidents ou sur des hazards qui occasionnent entr'elles une simultanéité d'actions ou d'effets : simultanéité qu'on pourroit comparer à celle de deux horloges, qui, étant également par-

faites, n'auroient beſoin que de s'accorder une fois pour ſonner toujours l'heure enſemble. La queſtion ſe réduit donc à ſavoir ſi la Lune influe aſſez phyſiquement dans les accès épileptiques, pour en régler le cours ſur ſes phaſes, ou ſi, entre les périodes de la planète & de la maladie, il ne peut y avoir qu'un rapport de combinaiſon, qu'une ſimultanéité fortuite ou accidentelle. La Lune réfléchit vers la terre les rayons du Soleil; voilà toute l'action qu'on lui connoît ſur notre atmoſphère, & par conſéquent l'unique fondement, l'unique principe de l'influence dont on la ſoupçonne: cette influence doit donc néceſſairement ſuivre la proportion des rayons réfléchis. Or, ſelon les obſervations qu'on cite en faveur de cette prétendue influence, c'eſt dans la nouvelle & dans la pleine Lune que l'humeur épileptique

engendre ſes accès réguliers & périodiques ; c'eſt donc, quand la Lune réfléchit la moindre & la plus grande quantité de rayons, que cette humeur ſe développe & déploie ſa violence ; ces accès périodiques ne répondent donc point à la quantité des rayons réfléchis. Il ne peut donc y avoir entre le mouvement de la Lune & les attaques d'épilepſie, qu'un rapport de combinaiſon, qu'une ſimultanéité fortuite & accidentelle ; ſimultanéité, qui n'eſt rien moins que générale ; car il s'en faut beaucoup que tous les épileptiques éprouvent des accès qui, comme les marées, ſuivent toujours les phaſes de la Lune. Il faudroit lire tout cet endroit de la Diſſertation, pour ſentir avec quel agrément tous les phénomènes de la Nature, des Arts, des Sciences, & même de la Morale, viennent ſe placer ſous la plume de l'Auteur,

& justifier l'opposition qu'il témoigne pour le systême des influences. Il y substitue les variations de l'atmosphère, l'intempérie de l'air qu'on respire, & les vices du régime qu'on suit : voilà, selon sa pensée, les causes les plus vraisemblables de nos maladies périodiques ; le cours de leurs crises dépend du temps qu'il faut pour en préparer le levain : sa fermentation suffit pour tourmenter & vicier nos solides, pour troubler & altérer nos fluides, & par conséquent pour déranger toute notre œconomie animale.

Ici, par forme de digression, l'Auteur agite une question qui n'est pas absolument étrangère à son sujet, puisqu'elle lui fournit un nouveau moyen d'affermir ses conjectures sur la cause de l'épilepsie : il s'agit d'assigner le principe qui entretient dans l'homme le mouvement vital du cœur,

quelle qu'en puisse être l'origine dans le *fœtus*. Après les détails Anatomiques, nécessaires pour exposer l'état & la difficulté de la question, l'Auteur n'imagine que l'action des globules lumineux, que la chaleur du Soleil, pour principe de cette force qui renouvelle à chaque instant dans le cœur un mouvement capable de pousser le sang hors de ce muscle, & de l'y ramener par les voies de la circulation. Il permet qu'on joigne à l'action de la lumière celle de l'élément électrique, supposé que cet élément soit un fluide ignée, répandu dans tout l'espace & dans tous les corps qu'il pénètre. Cependant sous la Zone torride & sous les Zones glaciales, l'activité de la lumière varie si considérablement qu'on n'en doit pas attendre les mêmes effets. Cette difficulté que l'Auteur ne se dissimule pas, l'engage dans des éclaircissements dont il

ſait tirer avantage : les efforts qu'il fait pour la lever, ſont moins des défenſes que de nouveaux appuys qui fortifient ſon ſentiment, & qui étalent les reſſources de ſon génie & de ſon ſavoir dans toutes les parties de la Phyſique moderne. Entre les habitants de ces Zones ſi oppoſées, entre leur conſtitution animale & leur façon de vivre, il découvre des différences qui répondent exactement à l'inégalité de lumière & de chaleur que le Soleil diſtribue à leurs climats.

Au reſte, il s'eſt ſpécialement attaché à combattre les influences de la Lune, perſuadé qu'après leur chute, les influences qu'on fait deſcendre des autres planètes & des étoiles, ne ſauroient ſe ſoûtenir : ces vertus magiques qu'on ſuppoſe émaner de leurs ſubſtances, ne ſont que des rêveries aſtrologiques, dont l'impoſture eſt trop connue pour arrêter long-temps

un Physicien aussi sensé que notre Dissertateur.

Il termine sa Dissertation par l'examen des erreurs qui font, en quelque sorte, l'Almanach d'un certain peuple, puisqu'il s'en sert, comme d'un augure infaillible, pour prédire la durée des vents, des pluies, des chaleurs &c. sur leur concurrence avec certains jours de la Lune : la vanité de ces présages n'est pas un objet digne d'occuper un grand Physicien. Cependant notre Auteur y avoit réfléchi, il s'en est souvenu, & il a profité de cette occasion pour nous communiquer ses réflexions. On ne doit pas juger de leur valeur sur la nature du sujet qui les a fait naître : il n'y a point de matière qui ne présente des faces intéressantes à un Ecrivain si éclairé & & si profond.

ARTICLE XXXIX.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1748 juſques & compris l'année 1751. Tome XXIV^e^. (*In*-4°.) De l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

LEs matières traitées dans ce Volume, ſont très-abondantes, très-recherchées, très-dignes de la ſavante Académie qui les préſente au Public. Nous ſommes obligés de partager les objets de notre Analyſe, & nous commençons par les Mémoires qui concernent les Médailles.

Le premier qui ſe préſente en ce genre, eſt un projet raiſonné & ſuivi de M. l'Abbé Barthelemy.

On le propoſe ſous le titre modeſte d'*Eſſai d'une Paléographie Numiſmatique*; termes qui ſignifient *Deſcription des Médailles*, *ou* (ſi l'on veut) *des Monnoies anciennes* : car notre Académicien ne diſtingue point entre les unes & les autres. » On regarde ſouvent, *dit-il*, les anciennes Médailles, comme des monuments » conſacrés à la gloire de ceux » dont elles portent le nom, & les » expreſſions équivoques de quelques Antiquaires ſemblent favoriſer ce préjugé. Cependant on » peut avancer qu'à l'exception de » quelques Médailles Impériales, » dont la deſtination eſt douteuſe, » toutes les autres étoient de pures » Monnoies, & que les Gréques, » & ſur-tout celles qui ſont antérieures à l'Empire Romain, n'ont » jamais été frappées pour tranſmettre à la poſtérité les actions » des Héros, les bienfaits des

» Princes, ou la magnificence des
» Villes. «

M. B. diviſe les Médailles Gréques comme en trois différentes claſſes, dont on peut former trois ſuites principales : celle des Rois, celle des Impériales Gréques, qu'on a coûtume de joindre aux Impériales Latines, & celle qu'on appelle ſimplement des Villes Gréques ou des Villes *Autonomes*, (Villes qui ſe gouvernent par leurs propres Loix.) C'eſt de celles-ci qu'il eſt queſtion. Les deux premiéres ſuites, dans leurs légendes & dans les têtes qu'elles repréſentent, portent avec elles le flambeau qui peut diriger un Interprète verſé dans l'Hiſtoire ; il n'en eſt pas ainſi des derniéres. La connoiſſance de l'Antiquité n'en tirera que de foibles avantages, ſi l'on n'a pas quelque moyen de fixer le temps où elles ont été frappées, parce qu'on marchera toujours à

l'aveugle. Il faudroit donc une méthode, des régles, à l'aide desquelles un Antiquaire judicieux pût fixer l'époque, l'âge, pour ainsi dire, de ces sortes de monuments. On jugeroit ensuite à quel fait, à quel évènement l'impression de ces Médailles pourroit avoir trait: ce qui ne manqueroit pas de répandre un grand jour, tant sur l'Histoire que sur la Géographie ancienne.

C'est-ce qu'exécute le savant Académicien en suivant tous les progrès de l'Art Numismatique depuis son enfance : *âge*, dit-il, *qui, en quelque sens qu'on le prenne, a toujours demandé de l'indulgence.* Les premiéres monnoies ne furent que des pièces informes qui valoient en raison de leur poids ; ensuite la nécessité obligea de leur imprimer une marque ; mais les Monétaires de ces temps-là moins jaloux de s'im-

mortaliſer que de concourir à l'utilité publique, n'imprimerent d'abord ſur les métaux qu'une marque aſſez groſſière, quoique ſuffiſante pour les différencier. Leurs ſucceſſeurs tendirent à la perfection ; mais en ce point, comme en tout autre, on n'arrive au terme que par degrés ; & c'eſt auſſi en étudiant ces degrés d'amélioration, par conſéquent en comparant une multitude étonnante de pièces antiques, qu'on parvient, à peu-près, à eſtimer l'âge d'une Médaille & à fixer le temps de ſon impreſſion. La connoiſſance de l'Hiſtoire venant au ſecours, on fait d'heureuſes découvertes. Telle eſt l'idée ſommaire de cet *Eſſai de Paléographie*. L'Auteur y joint pluſieurs types d'anciennes monnoies qu'il explique, & les détails où il entre juſtifient les principes qu'il a poſés d'abord ſur ſa naiſſance & les progrès ſucceſ-

ſifs de l'Art monétaire. Par-tout on remarquera, dans ce Mémoire, des recherches & des diſcuſſions également curieuſes & profondes. Au reſte, l'Auteur ſe contente d'ouvrir une veine qui peut encore être fouillée, & dont les Antiquaires ſauront tirer de riches tréſors.

DISSERTATION SUR LES MÉDAILLES SAMARITAINES. *Par le même Académicien.*

M. l'Abbé Barthelemy rend compte ici de trois Médailles Samaritaines, toutes du Cabinet du Roi : les deux premiéres ſont d'Antigonus, Roi de Judée, & la troiſième eſt de Jonathas Machabée, en Hébreu *Jonathan.*

Les *Médailles Samaritaines* ſont celles qui des deux côtés préſentent des caractères Samaritains, bien différents des lettres

Hébraïques. Ces Médailles ne ſont pas rares ; Simon, frère de Jonathas, en fit frapper une multitude, en mémoire de la liberté recouvrée par les Juifs, qui ſecouerent alors le joug des Rois de Syrie. Mais on en connoît peu qui, à une légende Samaritaine, joignent une inſcription Gréque ; M. B. nous aſſûre que les deux qu'il produit ici, ſont les ſeules qui ſoient parvenués à ſa connoiſſance, car il compte pour rien trois autres monnoies du même Antigonus, qui ſe trouvent auſſi dans le Médaillier du Roi, mais qui ſont mal conſervées.

Or quel eſt cet Antigonus ? Voilà la queſtion. Le P. Hardouin, le P. Frœlich & d'autres Savants, ont cru voir, dans ces monuments, Antigonus, Roi de Macédoine, Prince qui réunit, ſous ſa vaſte domination, cent cinquante Nations & entr'autres la Phénicie.

Mais s'ils avoient fait attention au titre de *Grand-Prêtre*, qui ſe lit fort diſtinctement ſur l'une & l'autre Médaille, ils auroient vû que les ſeuls Princes Aſmonéens ont joint l'Empire au Sacerdoce, & que par conſéquent ces monuments leur appartiennent.

On donne ici l'Hiſtoire ſuccinte de cet Antigonus, tirée des Antiquités de Joſephe. Sur les traces de ſon père Ariſtobule & de ſon frère aîné Alexandre, il voulut envahir le Thrône de ſon oncle Hyrcan. Deux fois il y monta, & deux fois il en deſcendit. Il fut enfin livré par Marc-Antoine à Hérode, fils d'Antipater, » qui le fit attacher à un » poteau, & ordonna qu'on lui » coupât la tête, après l'avoir fait » cruellement fouetter. «

Son Regne toujours agité, ne dura pas tout-à-fait trois ans; mais c'en eſt aſſez pour qu'Antigonus

ait eu le temps de faire frapper les monnoies en queſtion : l'Auteur en fixe l'époque à la premiére année du Regne de ce Prince. Si l'on objecte que les types de ces deux Médailles portent chacun une corne d'abondance, ſymbole Payen, M. B. répond que les Juifs d'alors ne ſe faiſoient plus un ſi grand ſcrupule d'emprunter quelques uſages des Nations regnantes, & il appuye ſon aſſertion de pluſieurs exemples. Si l'on lui demande raiſon de ce mêlange de lettres Gréques & Samaritaines, il vérifie par d'autres Médailles que c'étoit un uſage devenu commun ſous les Princes Grecs & Romains.

Quant, à ce que prétendent quelques Antiquaires, que, depuis la captivité de Babylone, les Juifs n'employoient plus les caractères Samaritains, il cite quantité de monuments frappés à coup-ſûr

ſous les Princes Aſmonéens, & il produit en particulier une monnoie de Jonathas, dont tout le revers eſt chargé de caractères Samaritains. Il eſt bien vrai qu'au temps de cette captivité, les Juifs ſubſtituerent les lettres Aſſyriennes aux Samaritaines, mais ſans exclure tout-à-fait celles-ci; c'eſt-ce qu'on prouve par deux paſſages, l'un de la *Miſchne*, l'autre du Talmud, productions du ſecond & du troiſième ſiècle de l'Ere Chrétienne : les caractères *Cuthéens*, c'eſt-à-dire Samaritains, y ſont encore permis en certains cas.

Nous ajoûterons tout de ſuite trois Mémoires de M. l'Abbé Belley. Dans le premier, l'Auteur fait des obſervations ſur les Médailles d'une illuſtre Reine du Pont, nommée *Pythodoris.* Il y joint un Extrait curieux, tiré de Strabon ſur l'Hiſtoire de cette Princeſſe, de Polémon I. ſon pre-

mier époux, & du fils de l'un & de l'autre, Polémon II. Le père & la mère ne furent que des gens de fortune. Polémon I. étoit fils d'un célèbre Orateur de Phrygie, appellé Zénon. Il s'attacha au parti d'Antoine, & lui rendit de ſignalés ſervices; auſſi le Triumvir ſe picqua-t-il de reconnoiſſance; il partagea le Royaume du Pont entre Darius, fils de Pharnace, petit-fils de Mithridate, & ce même Polémon qu'il mit de plus en poſſeſſion de la petite Arménie. Après la bataille d'Actium, l'adroit Politique ſçut ſi bien ſe ménager avec Auguſte qu'il conſerva ſes domaines, & y ajoûta de plus le Royaume du Boſphore dont Agrippa lui fit préſent, avec l'agrément de l'Empéreur.

Polémon ſe maria en ſecondes noces à Pythodoris, fille de Pythodore, ſimple Particulier, Citoyen de Tralles, mais fameux par ſon

opulence qui égaloit celle des Rois. Il en eut trois enfants; l'aîné, qui fut Polémon II, lui succéda bientôt après sous la tutèle de sa mère. Alors, elle se remaria à Archelaüs, Roi de Cappadoce : devenue veuve pour la seconde fois, elle revint gouverner le Pont, comme auparavant, en apparence associée à son fils, mais en effet Maîtresse de l'Etat. Strabon est presque le seul des anciens Auteurs qui parle d'elle avec quelque détail; & il en trace un fort bel éloge : *c'étoit*, dit-il, *une femme de tête, capable de mener les grandes affaires* : γυνὴ σώφρων, ϗ δυνατὴ προϊστασθαι τῶν πραγμάτων.

» Le P. Souciet publia, en 1736, » l'Histoire Chronologique de Pythodoris, Reine du Pont, de » Polémon I. son mari, & de Polémon II. son fils, & donna » l'explication des deux Médailles

» de Pythodoris : l'Ouvrage est
» écrit avec beaucoup d'ordre, de
» précision & de critique. Mais
» l'Auteur prétend que Pythodoris
» étoit Reine du Pont & du Bos-
» phore, que l'époque de l'année
» *soixante* doit se compter de l'an-
» née de la bataille de Philippe
» (712 de Rome) quarante-deux
» avant l'Ere Chrétienne, temps
» auquel le Pont fut érigé par An-
» toine en Royaume en faveur de
» Polémon. Enfin il pense que les
» types des deux Médailles, la
» *Balance* & le *Capricorne*, repré-
» sentent le mois *Pharnace* & le
» mois *Amerius*, qui étoient ho-
» norés comme des Dieux dans le
» Pont. « Ces trois Articles & leur
réfutation sont proprement l'objet
& le plan du présent Mémoire.

M. B. détruit le premier des
trois, 1° par l'autorité du même
Strabon. L'Historien-Géographe
fait le dénombrement de tous les

Etats gouvernés par Pythodoris, & le Bosphore n'y est pas compris : preuve que ce Royaume n'étoit pas entré dans l'héritage de Polémon II. 2° Par un grand nombre de Médailles de Rois du Bosphore. La premiére inspection de leurs dates & de leurs légendes montre que ce Royaume appartenoit à une autre Dynastie, dans le même temps que Pythodoris régnoit dans le Pont &c. Nous voudrions suivre l'Auteur dans ses recherches approfondies sur les deux autres points ; mais les bornes de notre Analyse ne le permettent pas.

L'adoption d'Hadrien par Trajan son prédécesseur, est discutée dans un second Mémoire du même Académicien. Fut-elle supposée ? fut-elle réelle ? M. Dodwel, dans ses Dissertations sur S. Cyprien, (on ne s'attendroit pas à y trouver la question présente) en soûtient

la réalité contre l'autorité des Historiens Spartien, Xiphilin, Dion Cassius &c. Ils ont tous regardé cette prétendue adoption comme un jeu de Plotine, veuve de Trajan, affectionnée à Hadrien. Dodwel se fonde sur quelques Médailles, dont la date supposeroit Hadrien revêtu de la puissance Tribunitienne & décoré du titre de César, dès avant la mort de Trajan. M. Belley explique, ou plutôt contredit ces Médailles avec beaucoup de vrai-semblance. Il fait voir que leurs dates, antérieures de fort peu de temps au décès de Trajan, ne prouvent que fort peu de chose, qu'elles sont probablement un artifice de Plotine & d'Hadrien lui-même, qui ont antidaté pour rendre l'adoption plausible, & il conclut ainsi :

» L'autorité de quelques Mé» dailles, mal expliquées, ne doit » pas prévaloir sur le consentement » des

» des Ecrivains & ſur la Tradition
» hiſtorique. Les Ecrivains, les
» Médailles & les Inſcriptions
» ſont des matériaux qui entrent
» dans la compoſition de l'Hiſ-
» toire; l'Antiquaire doit les conci-
» lier, & ne pas détruire le témoi-
» gnage des uns par l'expreſſion
» des autres. « Rien de plus ſage
que cette régle. » Après avoir
» ainſi diſcuté les monuments vis-
» à-vis des Hiſtoriens, je conclus
» contre l'opinion de Dodwel,
» qu'Hadrien n'a point été adopté
» avant la dernière maladie de
» Trajan; que cette adoption ne
» s'eſt faite que les derniers jours
» de la vie de cet Empereur, &
» que probablement elle a été ſup-
» poſée par l'Impératrice Plotine «
quelque vertueuſe qu'on nous la
dépeigne.

Le troiſième Diſcours roule *ſur l'Ere de Cybire, Ville de Phrygie.* » Les Antiquaires, *dit M. Belley,*

» qui cherchent à perfectionner la
» Géographie, la Chronologie &
» l'Histoire, rassemblent avec soin
» les médailles ou monnoies anti-
» ques, qui ont été frappées dans
» les Villes Gréques de l'Orient,
» par l'ordre des Princes ou des
» Magistrats; mais ces Médailles
» sont plus estimées lorsqu'elles
» portent une date ou une épo-
» que. Elles deviennent précieu-
» ses, si elles présentent aux re-
» cherches des Amateurs de l'An-
» tiquité une Ere inconnue. Telles
» sont deux Médailles que M. Pel-
» lerin a fait entrer dans sa riche
» & nombreuse collection..... «
Elles sont uniques.

Après l'exposition des types, de leurs légendes & de leurs revers; pour procéder avec plus de méthode, l'Auteur se propose quatre points à éclaircir, D'abord il donne une Notice assez étendue de cette Ville de Cibyre, dont les revers

portent le nom : *Anno 212, Cæsareensium Cibyratarum Neocororum.* Il s'agit de Cibyre, Ville située sur les confins de la Phrygie & de la Carie. Elle étoit surnommée *la Grande*, (κίβυρα ἡ μεγάλη) par opposition à une autre Cibyre dans la Pamphylie, qui s'appelloit *la petite Cibyre.* La premiére fut assez puissante ; Pline l'ancien, lui donne cent stades de circuit, (environ quatre lieues communes de France.) Elle étoit en état, *dit Strabon*, d'armer trente mille hommes de pied & deux mille chevaux ; elle parvint, *ajoûte-t-il*, à ce point de grandeur par la sagesse de ses Loix (διὰ τὴν εὐνομίαν.) Cibyre, avec son territoire assez étendu, passa sous la domination Romaine l'an de Rome 671, 83 avant Jesus-Christ.

L'Ere marquée sur nos deux monuments, Ere inconnue aux plus doctes Antiquaires, les Nor-

ris, les Spanheim, les Vaillant &c. ſe rapporte, ſelon M. B., à l'année 776 de Rome, 23 de Jeſus-Chriſt ; & en effet, ce fut en ce temps-là que l'Empereur Tibère fit rebâtir pluſieurs Villes d'Aſie, ruinées par les tremblements de terre : c'eſt le rapport des Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire de ſon Regne ; & en particulier Tacite nomme douze Villes qui furent renverſées les premiéres : *Sardes*, *Magnéſie*, *Temnos*, *Philadelphie*, *Egès* ou *Egée*, *Apollonidée*, *Moſtène*, *Hyrcanie*, *Hierocéſarée*, *Myrine*, *Cume*, & *Tmolus*. Fort peu d'années après, le même malheur arriva à deux autres Villes, Ephèſe & Cibyre : & Tibère les remit pareillement ſur pied. C'eſt à cette occaſion que les Romains, au rapport de Phlégon, poſerent, dans la grande Place de Rome, une Statue coloſſale du Prince, & les figures des Villes rétablies,

rangées tout autour. Le Sénat fit, de son côté, frapper des Médailles qui ont rapport au même évènement. L'Auteur en cite & en explique quatre.

Aux douze figures qui environnoient le Colosse, on en ajoûta deux nouvelles : ce qui paroît par le fameux monument de Pouzzoles, déterré en 1693. C'est un bloc de marbre blanc, en forme de parallèlepipede, savamment expliqué par nos Antiquaires, tout récemment par M. le Beau. La Statue du milieu, c'est-à-dire de Tibère, manque ; mais les représentations des quatorze Villes subsistent encore, avec leurs noms inscrits.* M. Belley rapproche ici le flambeau de l'Histoire, fait ses calculs, confronte les dàtes, & il

* Parmi lesquels on remarque ceux d'*Ephèse* & de *Cybire*.

en résulte » que l'Ere, dont on lit
» les années sur les Médailles de
» Cibyre, demeure fixée à l'an-
» née 776 de Rome, 23e de Jesus-
» Christ. Les habitants de cette
» Ville, pour marquer à l'Empe-
» reur leur reconnoissance & pour
» perpétuer la mémoire de sa mu-
» nificence, ordonnerent, par un
» décret public & solemnel, que la
» renaissance de leur Ville, réta-
» blie par les bienfaits de l'Empe-
» reur, seroit une époque de la-
» quelle on commenceroit à comp-
» ter l'ordre des temps & la suite
» des années. « L'année 212, de-
puis cette époque, tombe précisé-
ment au Regne de Maximin &
de son fils Maxime, dont la Mé-
daille (qui est une des deux qu'ex-
plique M. Belley) représente les
têtes. Elle aura été frappée à Ci-
byre sur la fin de l'été, avant l'au-
tomne de l'an 235 de Jesus-Christ.
Quoi de plus précis ? Dans deux

autres Articles, l'Auteur s'étend 1° ſur les Antiquités de cette Ville & ſur ſes Monuments: 2° ſur ſes révolutions juſqu'à ſa deſtruction totale.

L'autre Médaille de Cibyre qu'on explique ici, eſt à l'honneur de Tranquilline, femme de Gordien, & fait évidemment alluſion aux grandes victoires que remporta l'Empereur ſon époux ſur Sapor, Roi de Perſe. La comparaiſon des dates ne laiſſe pas la choſe douteuſe.

Réflexions ſur les Médailles de Peſcennius Niger, &c. Elles ſont de M. de Boze, un des Auteurs les plus claſſiques en ces ſortes de matières. Peſcennius fut, comme on le ſait, un des Compétiteurs que l'Empereur Sevère eut en tête; celui-ci fut le plus heureux ou le plus habile. Pendant les deux ou trois années du Regne de Niger, dont le ſiège fut en

Orient, ſpécialement dans l'Aſie mineure, on frappa des Médailles ou des Monnoies avec ſon effigie. Celles de bronze ſont aſſez communes; celles d'argent ne ſont pas même rares; quant aux Médailles d'or, M. Vaillant, cet homme conſommé dans la Science Numiſmatique, dit poſitivement qu'on n'en trouve point, *ex auro non obſervantur.* D'autres Antiquaires ont aſſûré que toutes celles de ce métal qu'on montre en différents Cabinets, ſont, à coup-ſûr, contrefaites & moulées.

Enfin, après bien des perquiſitions, M. de Boze apprit qu'un Religieux Carme-Déchauſſé, venu du Levant, en avoit rapporté une Médaille d'or de Peſcennius: que quelques Curieux de Marſeille en avoient offert des ſommes aſſez conſidérables: & qu'on aimeroit cependant mieux en enrichir le Cabinet du Roi. M. de Boze, de

tout temps ſi zelé pour la gloire de ſon Prince, conſentit à l'acquiſition de la Médaille ; mais, en homme prudent, il voulut la voir. Après l'avoir examinée avec toute la ſagacité qu'on lui a connue, après l'avoir communiquée à d'autres Savants, il la jugea parfaitement bonne, & en fit l'acquiſition pour Sa Majeſté.

D'un côté elle porte la tête de Peſcennius avec cette légende : *Cæſar Cajus Peſcennius Niger Juſtus Aug.* & au revers, la Déeſſe *Concorde* avec deux P. P. un de chaque côté, *Pater Patriæ.* Au reſte, le D. renverſé du mot *Concordia* ne forme pas une difficulté : c'eſt une pure inadvertence du Monétaire. Cette Médaille eſt unique en ſon genre. Il faut en dire autant d'une autre pièce du même Cabinet. C'eſt un grand Médaillon d'argent du même Empereur. M. de B. le croit fabriqué

à Tyr, à raiſon de l'aigle poſé ſur une maſſuë qu'on voit ſur le revers avec cette inſcription : Προνοια θεων : *Providentia Deorum* ; ce qui étoit l'emblême de Tyr : on n'en voit point de pareille autre part.

Viennent enſuite quelques détails ſur la vie de ce Prince, appellé à l'Empire par le Sénat & le Peuple à la fois ; ſur ſes malheurs, dont le principe fut ſon trop de confiance dans l'attachement de ſes troupes, & dans l'amour des peuples ; enfin, ſur ſon mérite perſonnel qui fut reconnu par ſon rival même. Sevère conſerva ſa maiſon de Rome, auſſi bien que ſa Statue de *Bazalte*, laquelle avoit été envoyée à Niger par un *Roi*, c'eſt-à-dire, comme le prouve M. Belley, par un Gouverneur de Thebes dans la Thébaïde ; cette Statue décoroit le frontiſpice du Palais de Peſcennius, & l'on y

lisoit cette inscription badine, qui faisoit allusion au nom de Niger & à la couleur du *Bazalte*, qui est un marbre noir fort estimé.

Nigri nomen habes, Nigrum formavimus.

Les vils flatteurs ne manquerent pas d'en solliciter la destruction ; mais Sevère leur dit : » *Que* » *si Pescennius avoit été tel* (qu'on » le publioit) *il falloit que tout* » *le monde sçût quel Capitaine il* » *avoit vaincu, que quand il ne* » *l'auroit pas été, il seroit tou-* » *jours à propos qu'on le crût ;* » *mais qu'au fond il l'avoit été.* Ce » sentiment, qui flattoit l'amour » propre du Vainqueur, justifioit » aussi l'Oracle, qui consulté sur » le mérite des trois Concurrents » à l'Empire, avoit, dit-on, ré- » pondu *que Pescennius Niger* » *étoit le meilleur, que Septime*

» *Sevère étoit bon, & Albin le*
» *plus mauvais.*

Optimus eſt Fuſcus, bonus Afer, *
peſſimus Albus.

M. le Beau continue dans ce Volume ſes recherches ſur les *Médailles de Reſtitution.* Nous avons rendu compte de ſes trois premiers Mémoires. Il commence le 4ᵉ par la reſtitution des quatorze Villes de l'Aſie mineure réparées par Tibère, telles qu'on les trouve énoncées dans l'Hiſtorien Nicéphore & & ſur le marbre de Pouzzoles. Nous avons parlé de ce marbre à l'occaſion de Cibyre : mais il faut obſerver que M. Belley, s'arrêtant davantage, pour ce qui regarde cette Ville, à la partie Géographique, nous renvoye à M. le Beau, pour

* Septime Sevère étoit né à Leptis en Afrique.

une plus ample explication : & il faut reconnoître que ce dernier Académicien ne laiſſe rien à déſirer pour l'intelligence de ce précieux reſte d'Antiquité (le marbre de Pouzzoles.) Or ce que nous diſons de ce premier monument, n'eſt pas moins vrai pour tous les autres qui portent le titre de *Reſtitution.*

Il ne faut pas omettre une obſervation de l'Auteur. » On ne » trouve, *dit-il*, ſur aucune Mé» daille de reſtitution les noms » de Cajus, de Néron, d'Othon » ni de Vitellius. Les deux der» niers, dans le court eſpace de » leur Regne, n'ont été occupés » que de guerres & de maſſacres. » Cajus & ſur-tout Néron, ont » conſtruit pluſieurs monuments; » mais l'horreur attachée à leur » mémoire a ſans doute empêché » leurs ſucceſſeurs de rappeller des » noms ſi odieux. « Il cite la Loi Impériale, qui accordant à Veſpa-

ſien les privilèges dont avoient joui ſes prédéceſſeurs, ne fait jamais mention que d'Auguſte, de Tibère & de Claude : *& c'eſt pour la même raiſon que Domitien ne ſe voit ſur nos Médailles qu'en qualité de* RESTITUTEUR ; ſon nom avoit été proſcrit par Arrêt du Sénat.

Cinquième Mémoire. C'eſt une ſuite des précédents. M. le Beau termine ici la reſtitution des monuments Impériaux ; il donne toujours en même-temps le nom & les médailles des Reſtituteurs, il marque toujours l'époque & de la premiére création, & de la réparation ſubſéquente de ces monuments.

Choiſiſſons pour exemples quatre Médailles de l'Empereur Galba. D'un côté elles portent la tête de ce Prince avec ſa légende ; & au revers, une Déeſſe ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ, qui tient de ſa main droite le

bonnet de la liberté ; de la gauche, une *haſte*, avec le nom des Reſtituteurs : c'eſt Veſpaſien pour la premiére, Trajan pour les trois autres. Sans doute, *dit M. le Beau*, que le type de ces Médailles ſe rapporte à la mort de Néron, & aux commencements de ſon ſucceſſeur, temps qui fut regardé du Peuple Romain comme l'époque de ſa liberté. Il n'eſt pas étonnant que les bons Princes tels que Veſpaſien, & ſur-tout que Trajan, aient voulu rappeller la mémoire de ces monuments, pour flatter les Romains ; tout aſſervis qu'ils étoient alors, ils étoient jaloux d'un reſte de liberté, ils en chériſſoient juſqu'à l'ombre.

A l'occaſion d'un monument de Veſpaſien, rétabli par Trajan, & dont le champ porte un trophée, le premier qui ſe trouve ſur les Médailles de reſtitution, M. le B. donne une Notice fort exacte des

anciens trophées, & de tout ce qui a rapport à cette matière. C'eſt ainſi que les vrais Savants approfondiſſent chaque ſujet. Ainſi encore, dans l'expoſition d'une Médaille de Nerva, où le char de ce Prince paroît traîné par deux éléphants, notre Académicien obſerve que Pompée fut le premier d'entre les Romains, qui eut la vanité d'atteler ces animaux à ſon char de triomphe : cet uſage dura long-temps, & ſubſiſtoit encore ſous Maurice & Héraclius, comme l'atteſtent Nicéphore & Théophylacte.

Sixième Mémoire ſur les Médailles conſulaires de reſtitution. » On ſait, *pourſuit M. le Beau*, » que les noms des familles Ro» maines, qui ſe liſent ſur les Mé» dailles nommées *Conſulaires*, » ne ſont point les noms de ceux » dont la tête eſt repréſentée. Ces » têtes ſont pour l'ordinaire celle

» de Rome ou de quelque Divi-
» nité : les noms ſont ceux des
» Queſteurs ou des Triumvirs mo-
» nétaires, qui ont fait frapper la
» monnoie. Leur uſage étoit d'y
» faire graver au revers tantôt
» quelque évènement mémora-
» ble de l'année pendant laquelle
» ils étoient en charge ; tantôt le
» viſage, les actions illuſtres, les
» marques de dignité de quelqu'un
» de leurs Ancêtres ; tantôt quel-
» que monument honorable à leur
» famille. Je mets dans ce dernier
» rang les Médailles conſulaires,
» qui portent la reſtitution de Tra-
» jan « &c. Cet excellent Prince
ne craignit point d'illuſtrer l'an-
cienne Nobleſſe de l'Empire, & il
ſaiſit tous les occaſions de rappel-
ler leur premiére ſplendeur. Ce
n'eſt pas le ſeul Pline qui, dans
ſon Panégyrique, le loue par cet
endroit : c'eſt toute l'Hiſtoire qui
en parle ſur le même ton. Il per-

mit donc de frapper des Médailles qui ressuscitassent, pour ainsi parler, la gloire des grandes maisons, pour peu qu'il y eût jour à le faire. Mais il faut se ressouvenir que Trajan établit une distinction bien remarquable entre les Médailles Impériales & les Médailles Consulaires qu'il fit frapper avec le *restituit*. Les premiéres sont en or; celles-ci sont toutes en argent.

L'Auteur parcourt ensuite tous ces monuments, toutes les familles qu'ils ont décorées, tous les faits, toutes les époques qui peuvent s'y rapporter &c. les conjectures sont heureuses, & les combinaisons parfaites. Il nous promet enfin un *Traité sur la Légion Romaine :* promesse qu'il a déja exécutée dans plusieurs Mémoires lus aux Assemblées de l'Académie.

Nous reprendrons la suite de ce vaste & savant Recueil dans un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

BIBLIOTHECÆ Medico-Laurentianæ Catalogus ab Ant. Mar. Biſcionio ejuſdem Biblioth. præfecto digeſtus (Tom. I. codices oriental. complectens.) Florentiæ 1757. edente Ant. Petro Julianello. *Catalogue de la Bibliothèque de Florence, &c.*

On rend compte dans ce premier Tome de deux cents quatorze Volumes, tant manuſcrits qu'imprimés, Hébreux, Syriaques,

Chaldéens, Arméniens, Arabes, Ethiopiens, Turcs, Sclavons, Chinois ; de la matière ſur laquelle ils ſont imprimés ou écrits, de leur format, des titres, de l'âge de chaque Manuſcrit, du nombre des Editions pour ceux qui ont été imprimés, des Calligraphes ou Copiſtes, des différents Poſſeſſeurs de ces tréſors ; & ſur tout cela M. Julianelli a dreſſé des Catalogues exacts qui ont dû lui coûter beaucoup de travail & d'ennui, & qui ſeront d'un grand ſecours aux Lecteurs. Il a même voulu en faire un très-ſevère des erreurs d'impreſſion, car il s'en gliſſe juſques dans les Editions les plus ſoignées, & celle-ci n'en eſt pas exempte. Elle eſt *in-fol.* & en papier royal. On y a 78 planches, dont pluſieurs ſont deſtinées à mettre ſous les yeux les différentes écritures des manuſcrits, pluſieurs belles Diſſertations, une

entr'autres ſur certaines peintures du cayer cotté 56 : peintures qui peuvent ſervir à répandre du jour ſur quelques points de l'Hiſtoire évangélique, & à conſtater l'union de l'Egliſe Syriaque avec l'Egliſe Latine au ſixième ſiècle, qui eſt le temps auquel on fait remonter l'âge de ce manuſcrit. Dans le cours de ſon Ouvrage, le ſavant Biſcioni combat quelquefois d'autres Savants, tels qu'Ernſtius Langius, Holſtenius, Fabricius, Montfaucon &c. Le ſecond Tome ſera tout conſacré aux Ouvrages Grecs. On en compte mille dans cette riche Bibliothèque, qui porte ſi juſtement le nom de Laurent de Médicis, à qui elle doit ſon exiſtence & ce qu'elle a de plus précieux. De ces mille, vingt-trois ſont nommés & examinés dans le premier Tome. J'oubliois de dire qu'immédiatement, après la Dédicace faite au Grand-Duc, on

trouve l'Histoire de cette Bibliothèque, laquelle est terminée par dix planches qui font voir le matériel, & tous les ornements tant du dedans que du dehors de l'édifice, fameux Ouvrage de Michel-Ange. Les Volumes, en grand papier, couteront 50 Jules, supposé cependant qu'on attende le second Tome qui ne tardera pas à paroître, sans quoi il en faudroit payer 60, qui est le prix des Volumes en papier royal. Cependant comme les gens de Lettres, qui peuvent sur-tout faire usage de ces richesses littéraires, sont d'ordinaire les moins en état d'en faire l'acquisition, on a imprimé, en leur faveur, ce même Catalogue *in*-8°. il ne coutera que dix Jules, mais aussi doivent-ils s'attendre à ne trouver ni Préface, ni Dissertations, ni *Index*, ni Planches, à un petit nombre-près pour donner l'idée des différentes écritures.

De Venise.

Creta ſacra ſive de Epiſcopis utriuſque ritus Græci & Latini, in Inſula Cretæ; accedit ſeries Præſidum Venetorum inluſtrata Aut. Flaminio Cornelio. Venetiis 1755. Jo. Bapt. Paſquali. (*In-4°. T. I. pag. 327, T. II. 458, ſans compter la Préface, les Indices & quelques Figures gravées.*)

Cet Ouvrage a quatre Parties; la premiére, qu'on donne ſous le nom de Prolégomènes, contient une Relation hiſtorique des différents voyages au Levant, entrepris par les Vénitiens, avec une Deſcription hiſtorique & géographique de l'Iſle de Candie; Ouvrage de Chriſtophe Buon del Monti Florentin, mais corrigé, augmenté, enrichi de ſavantes Notes. L'Auteur ne laiſſe aucun coin de cette Iſle fameuſe par ſes cent

Villes, où le flambeau de sa Critique ne passe & repasse pour nous en donner des Notices exactes & détaillées. La seconde Partie embrasse l'Histoire des Evêques Grecs, à commencer à Tite le cher Disciple de S. Paul, jusqu'au temps où cette Isle fut cédée par l'Empereur Alexis IV, à Boniface, Marquis de Montferrat, lequel, en 1204, en abandonna le domaine à la Sérénissime République de Venise. C'est à cette époque que commencent les Evêques du Rit Latin. La troisième Partie nous les fait connoître. C'est aussi dès ce temps que plusieurs familles Vénitiennes furent transportées dans cette Isle, pour la peupler & la cultiver ; ce qui ramène l'Auteur à l'Histoire Civile & Politique de ce Royaume : & là commence la quatrième Partie. On nous y donne les noms des principales d'entre les familles transplantées, les noms &

& l'Hiſtoire des Doges ou Recteurs *Rettori, Duchi*, qui gouvernoient au nom de la République. On nous peint l'état floriſſant des Vénitiens de ce temps-là ; la jalouſie des Génois, qui voyoient avec chagrin l'Empire de l'Archipel paſſer inſenſiblement à une République rivale ; enfin les efforts que firent les Turcs, pendant vingt-cinq ans, pour envahir Candie, à quoi ils ne réuſſirent que trop par la perfidie de ceux qui, venus au ſecours des Vénitiens, les abandonnerent & les livrerent ſans défenſe à toutes les forces de l'Empire Ottoman.

De Naples.

Opere diverſe del Regio Conſiliere Giuſeppe Aurelio di Gennaro. Vol. I. In Napoli 1756. (*In-8°. pag. 323, ſans compter 96 pages d'un Appendice, qui ne*

contient que les différents éloges & extraits des Ouvrages de cet habile Jurisconsulte.)

Cette Collection est dédiée à Sa Majesté le Roi des deux Siciles, dont on fait un éloge aussi juste que magnifique. Elle contient 1° la Traduction, en Vers Italiens, du Poëme Latin sur les Loix des douze Tables que l'Auteur avoit fait entrer dans sa *République des Jurisconsultes.* 2° Quatre Discours sur la Politique. C'est sur les Loix Romaines qu'il appuie ses réflexions & ses raisonnements, il a cru qu'il ne pouvoit puiser dans une meilleure source les maximes & les régles d'un sage Gouvernement. Ces quatre Discours seront suivis de plusieurs autres qui entreront dans le second Tome.

De Padoue.

Il modo di Filosofare introdotto dal Galilei ragguagliato al

Saggio di Platone e di Ariſtotele. In Padova 1753. (*In*-8°. *pages 203.*)

L'Auteur, M. Gregorio Breſſani, voudroit nous renvoyer pour la Phyſique à Platon & à Ariſtote, & nous tirer des mains de Galilée, de Deſcartes & de Newton : il y a apparence qu'il n'y réuſſira pas ſitôt, & l'on peut douter que M. Algaroti, à qui l'Auteur dédie ſon Ouvrage, favoriſe beaucoup ſes prétentions.

De Lucques.

Joachim-Marie Venturini, fils de Léonard, qui a donné la grande Collection de Baronius, de Raynaldi, de Pagi, avec les Notes de divers Savants, publie, en Latin, l'Annonce d'une Table générale pour cet immenſe Ouvrage. On ſent qu'elle eſt néceſſaire ; & cet Imprimeur-Libraire promet

de la donner d'après un bon plan. Elle contiendra huit Tables ou *Indices*, repréſentant les Perſonnes Eccléſiaſtiques, les Evêchés, les Princes laïques, les Hérétiques, les Ecrivains de l'Egliſe, les Conciles, la ſuite chronologique des Conſuls, la Table générale des matières; le tout en trois Tomes *in-fol.*

On doit être prévenu qu'il court, ſous le nom de Léonard Venturini, une mauvaiſe Table du même Ouvrage, ce n'eſt que la compilation mal faite de toutes les Tables particulières qui ſe trouvent dans Baronius, dans Raynaldi, dans Pagi. Ce qu'on nous promet aujourd'hui, ſera tout autrement travaillé, combiné, & utile aux Savants. *Venturini ne parle ni de ſouſcription, ni du prix des Volumes de ſa Table.*

DE TURIN.

Les Libraires FF. Reycends, Guibert & Sylveſtre, donnent avis qu'ils ſont en état de fournir quelques Exemplaires de l'Ouvrage très-rare & très-eſtimé, qui a pour titre : *Galleria Giuſtiniana del Marcheſe Vincenzo Giuſtiniani.* Deux Volumes *in-fol.* Papier qu'on appelle *au Soleil.* Ce Recueil contient 330 Planches, repréſentant diverſes Statues anciennes, avec les deſſeins de Claude Mellan, de Perier, du Guide ; & un grand nombre de Planches de Bloëmaert, de Sandrart & autres. Le tout eſt offert aux Amateurs pour le prix de 180 liv. monnoie de France.

FRANCE.

DE PARIS.

Eſſai ſur les cauſes de la diverſité des Taux de l'intérêt de l'ar-

gent chez les Peuples. (Brochure de 74 pages.) Chez Ducheſne, rue S. Jacques.

L'Auteur ne dit abſolument rien de neuf dans cette Brochure : tous nos Livres modernes de Commerce (ils ſont en grand nombre, bons pour la plûpart & bien écrits) nous ont appris que le taux de l'intérêt de l'argent dépend de la circulation des eſpèces & de la confiance ; qu'il eſt en raiſon inverſe de ces deux choſes; que la circulation des eſpèces & de la confiance publique venant à diminuer, le taux de l'intérêt ſera plus haut &c. C'eſt le développement de cette vérité, qui occupe l'Auteur dans tout cet Ouvrage : encore une fois, il ne fait qu'étendre ce que d'autres avoient dit, mais on eſt bien aiſe de retrouver une matière ſi importante, bien remaniée, bien repréſentée. Il y a néanmoins quelque profondeur dans

le ſtyle de cet Ecrivain ; & nous aimerions bien autant qu'il eût pris la manière de notre ſage Auteur des *avantages & déſavantages du Commerce.* Ce Politique s'eſt fait lire de tout le monde ſans contention & ſans embarras. L'*Eſſai* qu'on nous donne eſt quelquefois métaphyſique ou même obſcur, quoi qu'il dénote en général un bon eſprit. Ce qu'il y a de plus remarquable, dans cette Brochure, c'eſt la comparaiſon entre la baiſſe de l'intérêt de l'argent ordonnée ſubitement par la Loi, & la baiſſe de ce meme intérêt amenée naturellement & graduellement par le Commerce. L'Auteur montre très-bien que la premiére eſt auſſi inutile ou même préjudiciable, que la ſeconde eſt efficace & ſalutaire. Cet endroit nous a paru véritablement fort bien : ce n'eſt qu'un corollaire d'une infinité de Livres Anglois &

François où la même matière eſt traitée ; mais on trouve ici quelque choſe de mieux réuni & de plus frappant ſur ce point particulier d'Œconomie politique.

Réfutation d'une Diſſertation anonyme ſur la légitimité des intérêts d'argent qui ont cours dans le Commerce ; imprimée à la Haye en 1756. Par Philippe Ferret, Avocat au Parlement, Prêtre, Sous-Chantre de l'Egliſe de la Rochelle. (Brochure de 90 pag.) La Diſſertation ne rouloit, à ce qu'il paroît, que ſur les opérations de Négoce dans les cas de ventes & d'achats à terme. L'Auteur prétendoit qu'à cauſe du crédit qu'on fait à l'Acheteur, il eſt permis d'exiger de lui quelque choſe au-delà du plus haut prix que vaut la marchandiſe. Il appelloit cet excédent *un Bénéfice de convention ſtipulé à raiſon du*

terme. M. Ferret au contraire condamne cette pratique comme uſuraire; & il démontre par toutes les autorités les plus reſpectables, que c'eſt en effet une veritable uſure; que par-là on prend un double profit de la même perſonne pour le même objet &c. Il convient bien qu'à raiſon du terme on peut vendre au plus haut prix, tandis qu'on ne vend qu'au prix moyen quand l'Acheteur paye argent comptant; mais il ſoûtient qu'outre-paſſer le plus haut prix & exiger cet excédent ou bénéfice précifément en conſéquence du crédit, c'eſt agir contre la Loi naturelle, divine, humaine. Ce petit Ouvrage eſt bien raiſonné & écrit aſſez clairement, quoiqu'il ne ſoit pas dans la dernière exactitude du ſtyle. *On le trouve à la Rochelle chez Meſnier. Nous croyons auſſi qu'on le diſtribue à Paris.*

Dictionnaire Cosmographique, Historique & Politique, en trois ou quatre Volumes in-4°. *Par M. Buy de Mornas, Professeur de Géographie de l'Ecole Royale Militaire.* Ceci n'est que l'annonce & la promesse d'un Ouvrage meilleur que celui de la Martinière, parce qu'il sera moins long & composé avec plus de critique. M. Buy de Mornas se propose donc de donner un Dictionnaire 1° *Cosmographique*, parce qu'il y sera traité de la Sphère, de la Géographie ancienne & moderne, de la qualité des lieux, de la diversité des climats, de la température de l'air, des productions naturelles de chaque pays &c. 2° *Historique*, parce que les principaux évènements qui touchent ou intéressent chaque Royaume, Province, Ville ou Bourgade considérable, y seront rapportés au moins en abregé. 3° *Politique*,

parce qu'on y fera mention des Loix, de l'Œconomie, de la Police, des Intérêts, du Gouvernement, du Commerce, des Arts, de la Religion même relativement aux divers Etats.

Voilà une tâche très-aisée si l'on ne vouloit que copier les Dévanciers & admettre leurs fautes ; mais elle est fort difficile, parce qu'on prétend faire mieux que tous ces prédécesseurs n'ont fait, & qu'il s'agit même de les réformer dans tous les endroits où la vérité leur a échappé.

Pour assûrer le succès de son entreprise, M. Buy de Mornas invite tous les Savants à lui faire part de leurs lumières sur les trois objets de son Dictionnaire. Il s'engage de son côté à leur témoigner sa reconnoissance en citant *leurs noms à la fin des Articles qu'ils auront communiqués.*

Nous croyons, pour nous, cette

invitation trop générale. Il faudroit que l'Auteur propoſât ſes doutes & ſes difficultés à meſure que le fil de ſon Livre les lui préſentera : de cette manière on ſauroit en quoi, comment & juſqu'où il eſt poſſible de lui être utile. Les invitations générales ne produiſent preſque rien, parce qu'elles ne fixent point les vuës & la bonne volonté de ceux à qui elles s'adreſſent. C'eſt le Public entier qu'on prie de manifeſter ſes penſées ſur un chaos d'objets ; & ce Public, parce qu'il n'y voit rien de diſtinct & de bien terminé, perd de vuë l'entrepriſe & l'Auteur.

Traité de la Paix intérieure, en quatre Parties. Seconde Edition, revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur, & miſe dans un meilleur ordre. (Volume *in*-12. de 450 pages.) A Paris, chez Claude Hériſſant, rue Notre-

Dame, &c. M. DCC. LVIII. Le prompt débit de la premiére Edition fait voir que ce Livre a plû au Public. Il mérite cet accueil par la multitude des choses excellentes qu'il renferme, & par la manière douce, insinuante, noble & instructive dont elles sont présentées. Il est peu de Livres de piété aussi-bien écrits que celui-ci.

Cette nouvelle Edition est beaucoup mieux distribuée que la première. On a ici quatre Parties en cet ordre : *Excellence de la paix intérieure. Obstacles à la paix intérieure, avec les remèdes propres à surmonter ces obstacles. Moyens d'acquérir la paix intérieure. Pratique de la paix intérieure.* Cette dernière Partie occupe les deux tiers du Livre, & contient des détails extrêmement utiles. Il n'y a qu'une lecture attentive & suivie qui puisse en donner une juste idée.

Nous prenons au hazard le trait ſuivant qui ſera juger du ſtyle de l'Auteur : c'eſt à la page 372 & dans le Chapitre où l'on donne pour un grand principe de paix intérieure, *la modération de l'activité dans les deſirs.* » Saint Paul » l'Hermite ne recevant point cet » ordre d'agir & de ſe communi- » quer, reſte ſeul avec Dieu ſeul » dans un vaſte deſert, durant près » de cent ans, ignorant tout ce qui » ſe paſſe dans le monde ; l'établiſ- » ſement * de la Religion, les ré- » volutions des Empires & juſqu'à » la ſucceſſion des temps ; connoiſ- » ſant à peine les choſes dont il ne » peut abſolument ſe paſſer, le

* Il faut entendre *les progrès de l'établiſſement de la Religion* : car ce ſaint Hermite n'ignoroit pas que la Religion de Jeſus-Chriſt étoit établie, il ignoroit ſeulement les progrès qu'elle faiſoit tous les jours dans le monde.

» ciel qui le couvre, la terre qui
» le porte, l'air qu'il respire, l'eau
» qu'il boit, & le pain miraculeux
» dont il se nourrit. Que pouvoit-
» il faire dans ce grand loisir, di-
» ront peut-être, avec les mon-
» dains dissipés, ces ames actives
» qui croiroient ne pas vivre, si
» elles n'étoient dans un mouve-
» ment perpétuel ? Ce qu'il fai-
» soit ? Hélas ! on pourroit avec
» bien plus de sujet vous deman-
» der ce que vous faites vous-
» même, lorsque vous ne faites
» pas ce que le ciel & la terre
» font, la volonté de Dieu. N'est-
» ce donc rien faire, que de faire
» ce que Dieu s'est proposé en nous
» donnant l'être, le contempler,
» l'adorer, l'aimer ? Est-ce être
» oisif & inutile dans ce monde,
» que d'y être uniquement occupé
» de ce que les Bienheureux font
» dans l'autre, de ce que Dieu
» même fait ? Et peut-on rien faire

» de mieux ? Ce qui ſuffira à tous » les Anges & à tous les Saints, » pendant l'éternité toute entière, » ce qui ſuffira toujours à Dieu » même, ne pourroit-il ſuffire à » l'homme durant cette courte & » miſérable vie ? Faire autre choſe, » s'il ne ſe rapporte au même but, » ſi Dieu n'en eſt le principe » comme la fin, ſi nous ne le fai- » ſons dans une dépendance conti- » nuelle de ſa divine volonté, qui » nous demande toujours plus le » cœur que la main, & le repos » de l'ame que ſon activité ; qu'eſt- » ce ? ſinon ſe détourner de ſa fin, » perdre ſon temps, & redeman- » der le néant dont Dieu nous a » tirés ? «

Nous apprenons par l'Epître dédicatoire à la Reine & par le Privilège que l'Auteur de ce Livre eſt le R. P. Ambroiſe de Lombez, de l'Ordre des Capucins. On ne peut qu'inviter cet eſtimable Ecri-

vain à travailler de plus en plus dans ce genre, dont l'avantage précieux & même unique, en fait de composition littéraire, est de sanctifier l'Auteur & les Lecteurs. *Le prix de cet Ouvrage est 2 liv. 10 s. relié.*

Barbou débite la nouvelle Edition de l'*Instruction sur l'Histoire de France & Romaine. Par M. le Ragois.* Ouvrage si connu, qu'il est inutile de le désigner autrement que par son titre.

Il a aussi quelques Exemplaires de l'excellent Recueil de Fables Latines, intitulé: *Fabularum Œsopiarum libri quinque.* Imprimé d'abord à Glascow, chez les Foulis; puis à Paris, chez Guerin & Delatour. On en a parlé avec éloge dans tous les Journaux.

Le même Libraire publie une *Dissertation sur l'Art de l'Imprimerie*, qu'on dit n'avoir point été inventé par Guttemberg. Ce morceau est curieux ; il a pour Auteur M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères. Nous en rendrons compte dans le Journal prochain.

Catalogue du Cabinet d'Histoire Naturelle de M. Bomare de Valmont, Demonstrateur d'Histoire Naturelle, & Membre de la Société littéraire de Clermont-Ferrand, &c. (In-12. pag. 120.) Ce Catalogue a deux usages. 1° Il doit guider tous ceux qui voudront suivre les Cours d'Histoire Naturelle, commencés par M. Bomare de Valmont. 2° Il doit servir de méthode pour l'arrangement d'un Cabinet d'Histoire Naturelle. On expose ici de suite les détails qui concernent les trois Regnes, *Miné-*

néral, Végétal, Animal, & l'on indique même de temps en temps des commencements d'explications. Parlà on prélude, en quelque sorte, au coup-d'œil de ce Cabinet enrichi par les recherches de l'Auteur. On y verra ce que ses voyages lui ont procuré, ce que le commerce des Savants & des Naturalistes lui a donné occasion de connoître. Nous renvoyons au Cours que va commencer M. Bomare, & dont voici l'Annonce telle qu'il la publie.

» Second Cours public d'Histoire » Naturelle, concernant les Miné- » raux, les Végétaux & les Animaux » relativement aux Arts & Mé- » tiers &c. Par M. Bomare de Val- » mont, Démonstrateur d'Histoire » Naturelle, & Membre de la So- » ciété littéraire de Clermont-Fer- » rand «

Le Samedi 15. Avril 1758, à

Avril, 1758. I. vol.

3. heures très-précises de relevée & jours suivants indiqués.

» L'exposition de ce qui regarde » le Regne minéral, donnera oc» casion de parler des Eaux, des » Terres, des Sables, des Pierres » & Pierreries, des Sels, des Sou» fres, des Bitumes, des produc» tions de Volcans, des concré» tions métalliques, des Minéraux, » des Métaux, & enfin de ce qui » peut avoir rapport au Regne mi» néral.

» Le Regne végétal renfermera » les racines, les écorces, les » bois, les feuilles, les bourgeons, » les fleurs, les fruits, les semen» ces, les sucs, soit liquides, soit » concrets, tant de l'Art que de » la Nature, les fœcules & autres » substances qui y sont analo» gues.

» On finira par le Regne ani» mal; les détails qui concernent » l'Insectologie, & particulière-

» ment la Zoologie ou les Polypes,
» la Conchyliologie, l'Yctiologie;
» les Amphibies, l'Ornythologie;
» les Quadrupedes & l'Homme
» même, ſont auſſi curieux qu'in-
» téreſſants.

» Toutes les ſubſtances qui ſont
» relatives à ces trois Regnes, ſe-
» ront expoſées aux yeux des Au-
» diteurs, & l'on a lieu d'eſpérer
» que la beauté, le choix & l'abon-
» dance ſatisferont également l'Ar-
» tiſte & le Naturaliſte.

» En s'inſtruiſant des procédés
» de l'Art & des termes propres à
» chacun, ils auront occaſion d'ap-
» prendre comment la plûpart des
» matières ſont recoltées, trafi-
» quées, altérées & employées.

» On ne s'eſt propoſé d'expli-
» quer que ce qui peut être de
» quelque utilité aux Arts, aux
» Métiers, aux beſoins & à l'agré-
» ment de la vie; & pour la faci-

» lité de ceux qui aſſiſteront au
» Cours, on ſuivra l'ordre du Ca-
» talogue imprimé, qui contient
» toutes les ſubſtances deſtinées à
» être la matière des leçons. «

On eſt averti de ſouſcrire avant qu'on faſſe l'ouverture de ce Cours. On s'adreſſera à M. Bomare de Valmont, rue de la Verrerie, à la Roſe blanche, chez lequel on trouve ſon Catalogue.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Avril 1758.
I. Vol.

ARTICLE XXXIV. *La Zoomorphose, ou représentation des Animaux vivants dans les Coquilles, &c.* 773

ART. XXXV. *Mémoires pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe, &c.* 791

ART. XXXVI. Lettera sopra una spezie d'Insetto Marino, &c. *Lettre Italienne sur un Insecte de Mer, &c.* 827

ART. XXXVII. *Histoire de Zénobie, Reine de Palmyre.* 839

ART. XXXVIII. Dissertazione dell' influsso degli Astri ne corpi terrestri. *Dissertation touchant l'influence des Astres sur les corps terrestres.* Par le P. Belgrado, Jésuite Italien. 871

ART. XXXIX. *Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions.* Tome XXIV^e. 898
ART. XL. Nouvelles Littéraires. 931

ERRATA

Pour Mars 1758.

Pag. 684, *lig.* 7, interroge, *liſ.* interrompt. *p.* 744, *l.* 20, *Hxtra*, liſ. *Extra.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Mars 1758.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1758. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1758. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 730 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	6.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1758. II. vol.

ARTICLE XLI.

DE L'ORIGINE DES LOIX, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples. (Trois Tomes

in-4°.) A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. LVIII.

LEs Loix, les Arts, les Sciences ont eu, comme les Empires, leurs premiers moments, leurs inſtitutions primitives, leurs origines. Plus le Gouvernement, ſous lequel on vit, eſt parfait, plus les inventions dont on jouit ſont abondantes, plus les connoiſſances qu'on poſſéde ſont ſublimes; & plus il eſt naturel de remonter à la ſource de ces richeſſes; c'eſt-à-dire de percer les ténébres qui cachent le berceau des Loix, des Arts, des Sciences. Le Sauvage ou le Barbare n'a point de curioſité ſur ces objets, parce qu'il les ignore, ou qu'il n'en a qu'une idée confuſe; parce qu'il eſt preſque entiérement dénué de régles dans ſa conduite, d'induſtrie dans ſes procédés, de lumiéres dans ſon

intelligence. Les Loix, les Arts, les Sciences n'exiſtent point à ſon égard ; comment rechercheroit-il leurs origines ?

Mais ſi, pour ſatisfaire les juſtes deſirs des Nations policées, cultivées, éclairées, quelqu'un ſe charge d'obſerver les premiéres traces du Gouvernement, de la Culture, du Savoir, s'il entreprend de faire connoître les hommes & les temps auxquels on doit ces biens précieux ; il faudra convenir que l'Auteur d'un ſi noble projet eſt le Bienfaiteur du genre humain. Et s'il remplit ſa tâche avec autant d'érudition que de zèle ; s'il développe pleinement, clairement, ſagement les origines des Loix, des Arts, des Sciences ; il faudra regarder ſon Ouvrage comme un des monuments les plus dignes d'enrichir l'Hiſtoire de l'Eſprit humain.

Ainſi expoſons-nous déja les

caractères du Livre qu'on vient de publier. L'Auteur n'embraſſe que l'origine des Loix, des Arts, des Sciences, & l'Hiſtoire de leurs premiers progrès chez les anciens Peuples : par cette raiſon il ne porte pas ſes recherches au-delà du Regne de Cyrus : époque pleine de lumières, & qui diſpenſe un Amateur de l'Antiquité du ſoin d'éclaircir, d'approfondir, d'expliquer, de dévoiler ce qui peut intéreſſer les Savants. On a tout dit & tout écrit ſur les beaux ſiècles poſtérieurs à Cyrus; mais les temps qui précédent ce Conquérant, (ſur-tout ceux qui touchent la renaiſſance du monde après le déluge) ſont enveloppés de nuages : & voilà le point précis où ſe place le ſage Hiſtorien de ces Origines.

Sa marche eſt diſtribuée en trois temps ou intervalles; le premier, depuis le déluge juſqu'à la mort

de Jacob ; le ſecond, depuis la mort de Jacob juſqu'au temps où le Gouvernement Monarchique fut établi chez les Juifs ; le troiſième, depuis l'établiſſement de cette Monarchie juſqu'au retour de la captivité ſous Cyrus. Diſtribution au reſte, qui eſt fidèlement & ſcrupuleuſement même ſuivie. Jamais on ne mêle une époque avec l'autre : les Loix, les Arts, les Sciences ſe préſentent, dans chaque âge, ſous le point de vuë qui leur convient : on les reprend à leur ſecond Période, dans l'état où la fin du premier les avoit laiſſés ; & quand le troiſième Période commence, c'eſt la ſuite & le progrès du ſecond. Ainſi l'Auteur revient ſur ſes traces, & parle trois fois des mêmes objets & des mêmes peuples ; mais les tableaux ne ſont pas les mêmes, & ce qui attire l'attention du Lecteur dans une des diviſions de l'Ouvrage,

disparoît, dans une autre division, pour céder la place à de nouveaux détails autant ou plus intéressants que les premiers. Par-là le progrès des connoissances se fait sentir, & l'esprit s'en occupe avec d'autant plus de satisfaction que le choix des matières est plus varié.

Des trois époques qu'on vient d'indiquer, la premiére comprend environ 700 ans, la seconde environ 600, la troisième 560 : ce qui devroit former un espace total d'environ 1860 ans ; mais en combinant les dates de chaque intervalle, on ne trouve que 1812 années, & c'est sans doute pour cette raison que l'Auteur ne spécifie pas précisément la valeur ou la durée de chaque époque. Le terme *environ* dont il se sert, laisse au Lecteur la liberté de calculer & de rabattre quelque chose * des

* On en retranche 48 ans, qui sont la différence de 1812 à 1860.

deux premiers intervalles. Il n'y a véritablement que 658 ans depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob, & 594 depuis cette mort jusqu'à la Monarchie des Juifs.

Au surplus nous devons avertir que l'Auteur suit, dans son Livre & dans ses Tables, la Chronologie d'Usserius, qui s'attache au calcul de l'Hébreu & qui place l'Ere Chrétienne à l'an 4004 du monde. On peut desirer, pour une autre Edition de ce Livre si estimable, tout le Tableau en grand d'une Chronologie raisonnée & appuyée de preuves aussi solides que l'est le reste de l'Ouvrage. Nous citons un exemple qui fera concevoir notre pensée, & pourra justifier les desirs que nous témoignons sur cette Chronologie.

A la page 39 de son premier Volume, l'Auteur adopte, pour les anciens Royaumes de Babylone & d'Assyrie, la Chronique

de Jules Africain, telle qu'on la voit dans les Recueils de George le Syncelle. Or cette Chronique auroit besoin d'être vengée du mépris que témoignent pour elle le P. Pétau & les plus celebres Chronologistes. Nous croyons la chose possible, facile même à notre Auteur; & il sent mieux que personne combien il importe de bien assûrer un calcul dont dépendent les temps de Ninus, de Semiramis, de Ninyas; trois Princes qui se trouvent ici postérieurs de plus de trois siècles, à l'époque qu'on leur donne dans les autres Histoires ou Chronologies.

Nous convenons cependant que la distribution des temps, la fixation des époques, la Chronologie, en un mot, n'est pas l'objet capital de l'Auteur. Il s'attache, comme nous l'avons dit, aux Loix, aux Arts, aux Sciences & à leurs origines depuis le déluge. C'est de-là

que part ſon Ouvrage & notre Analyſe.

On prend ici les hommes à la confuſion des Langues, & l'on explique même d'une manière ingénieuſe l'endroit de la Genèſe, où la cauſe de cet évènement eſt décrite. D'après Périzonius & les Auteurs de la grande Hiſtoire univerſelle, traduite de l'Anglois, l'Auteur croit que les Architectes de la Tour de Babel deſtinerent ce monument à leur ſervir de *ſignal & de point de réunion*, s'il arrivoit qu'un jour ils fuſſent diſperſés ſur la terre. Ainſi, ſelon cette explication, leur projet ne fut qu'une affaire de politique, d'œconomie, de prévoyance, non une entrepriſe d'orgueil ou d'ambition : & » la Providence, qui » avoit jugé leur ſéparation néceſ- » ſaire pour repeupler plus promp- » tement la terre, choiſit le moyen » le plus capable de les y contrain-

» dre. Le genre humain ne parloit » alors qu'une ſeule & même Lan- » gue ; l'Etre ſuprême rompit le » lien qui uniſſoit les hommes ſi » intimement. Il confondit leur » langage, de manière que ne » s'entendant plus les uns les au- » tres, ils ſe ſéparerent & tour- » nerent leurs pas de différents » côtés. «

Séparés ainſi par la confuſion des Langues, les hommes ſe partagerent en familles. Celles qui s'établirent près des campagnes de Sennaar, ou qui ſe fixerent de bonne heure dans la Perſe, dans la Syrie, dans l'Egypte, purent conſerver des traces conſidérables de ce qui avoit été ſçu, connu, pratiqué, obſervé par Noé & par ſes enfants, mais les autres deſcendants de ce Patriarche jettés, pour ainſi dire, ſur toute la ſurface de la terre, perdirent bientôt l'idée de leur origine, de leurs

devoirs, avec les détails ou même les principes des connoiſſances primitives.

Ce n'eſt pas que jamais *les ſentiments de juſtice & d'équité que la Providence a gravés dans le cœur de tous les hommes*, aient été totalement détruits. C'eſt-là cette *lumière interne qui nous fait diſcerner le juſte d'avec l'injuſte, c'eſt ce cri de la nature qui ne manque jamais de ſe faire entendre & d'appeller ces remords, dont nous nous ſentons tourmentez toutes les fois que nous agiſſons contre ſes impreſſions*. Mais, dans des hommes devenus féroces & ſauvages, quelles atteintes n'aura pas eſſuyées cette Loi primordiale ; & quand les ténèbres de la paſſion, de l'ignorance, de l'habitude l'auront obſcurcie, la beauté, la néceſſité des autres Loix ſe ſera-t-elle fait connoître ? Cependant le temps, les révolutions, les

occaſions, les beſoins auront donné lieu aux premiers principes de revivre, & avec eux on aura vû naître la Société, le Gouvernement, les Loix : tout ceci d'abord tres-informe ; mais on aura toujours pû y remarquer deux ordres d'Inſtitutions ou de Loix poſitives ; les unes qui conviennent également à tout corps politique ; les autres qui ne ſont propres qu'aux Peuples cultivateurs, c'eſt à-dire aux hommes inſtruits des Arts dont le premier eſt l'Agriculture.

Le premier ordre de ces Loix contient les Réglemens ſur les biens des Particuliers, ſur les Mariages, ſur le Culte public de la Divinité, avec les Loix pénales qui ont toujours été néceſſaires, parce que *tous les hommes ne ſont pas également portés au bien & à la juſtice ;* ou plutôt, parce qu'ils ſont tous, plus ou moins, portés

au mal & à l'injuſtice : c'eſt le malheur de notre nature déchue, viciée & corrompue.

L'autre ordre de Loix comprend, à proprement parler, ce qu'on appelle la Juriſprudence de chaque Nation : Juriſprudence qui régle le partage des terres, les acquiſitions, les ſucceſſions, la conſervation des animaux propres au labourage &c. L'Auteur expoſe ce qu'il a pu trouver de plus clair & de plus ancien ſur ces grands objets. Sa manière eſt tout-à-fait inſtructive, pleine d'érudition & de ſageſſe. Il n'imagine rien de lui-même ; il interroge les Annales du monde, il fait parler les faits : auſſi les marges de ſon Livre ſont-elles couvertes de citations preſque innombrables. Il y ajoûte de temps en temps des Notes propres à diſcuter & à réſoudre les difficultés qui ſe rencontrent ; & l'on ne remarque ni confuſion, ni em-

barras dans cette abondante diſtribution.

C'eſt donc des Loix qu'il a fallu parler dans le premier Livre : les Arts & les Sciences viennent enſuite ; mais comme il eſt très-évident que le Commerce, la Guerre, les Mœurs & les Uſages tiennent intimement aux Loix, aux Arts, aux Sciences ; outre les trois Livres deſtinés à ces trois objets eſſentiels & capitaux, on en donne trois autres pour le Commerce, l'Art militaire, les Mœurs & les Uſages ; & cette diviſion en ſix Livres a lieu dans les trois époques, qui forment auſſi les trois Parties & les trois Volumes de cet Ouvrage. Ainſi tout ſe ſuit, ſe diſtribue, ſe rapporte avec une exactitude preſque géomètrique.

Quant aux détails, qui pourroit, dans une courte Analyſe, en donner une idée ſatisfaiſante ? Imaginez d'abord, dans le diſtrict des

Loix, Babylone, l'Affyrie, l'Egypte, Athènes, Argos ; vous ne voyez-là que des Monarchies, parce qu'en effet le Gouvernement d'un seul *eſt le plus anciennement & le plus univerſellement établi.* En voici les raiſons : » Il » étoit plus aiſé aux Peuples, lorſ» qu'ils ont penſé à établir l'ordre » dans la Société, de ſe raſſembler » ſous un ſeul chef que ſous plu» ſieurs. La Royauté eſt d'ailleurs » une image de l'autorité que les » pères avoient originairement ſur » leurs enfants : ils étoient dans » ces premiers temps les Chefs & » les Légiſlateurs de leur famille. » On voit un exemple de cette » autorité dans le ſupplice de Tha» mar, ordonné par Juda ſon beau» père. Homère & Platon dépo» ſent également de cet ancien » Empire des pères ſur leurs en» fants. Chez nos Ancêtres, ils » étoient Souverains dans leurs

» maisons, ayant puissance de vie » & de mort sur leurs femmes, » leurs enfants & leurs esclaves. » A la Chine, les pères gouver- » nent leurs familles avec un pou- » voir despotique. Le Gouverne- » ment Monarchique paroît donc » avoir été formé sur le modèle » de l'autorité dont les pères jouis- » soient originairement, à cette » différence près que le pouvoir » des premiers Souverains n'étoit » point despotique &c. «

On peut remarquer, dans ce morceau, deux choses importantes, & qui ont lieu dans toute la suite de l'Ouvrage. La premiére est que l'Auteur indique, autant qu'il lui est possible, l'esprit de chaque Gouvernement, & même de chaque institution, de chaque Loi : esprit au reste, qui n'est ni l'effet des conjectures, ni le produit de l'imagination. Les faits en sont la source ; les témoignages en

ſont la preuve ; les évènements poſtérieurs en garantiſſent la certitude & la juſteſſe. La ſeconde choſe, digne de remarque, eſt que l'Auteur fait ſervir à l'Hiſtoire de l'origine des Loix, des Arts, des Sciences, l'autorité même des Ecrivains plus modernes : mais comment & dans quel cas ? quand ces Ecrivains déclarent qu'ils parlent de temps plus anciens que les leurs, quand ils ſe portent pour remonter juſqu'aux premiers établiſſements. Par exemple, dans le morceau cité, Homère & Platon ſont hors de la premiére époque terminée à la mort de Jacob ; cependant, comme ils repréſentent l'ancienne tradition ſur le pouvoir des pères de famille, notre Auteur a cru que leur témoignage pouvoit & devoit influer juſques ſur cette premiére époque, & ſervir à manifeſter la nature du Gouvernement qui regnoit alors.

Voilà une méthode ſolide & judicieuſe, mais avouons qu'elle inſpire bien plus de confiance quand on interroge des Auteurs tels qu'Homère & Platon, que quand on eſt obligé de deſcendre juſqu'à Diodore de Sicile, juſqu'à Juſtin, ou même juſqu'aux Hiſtoriens des derniers temps. Ceux-ci furent trop éloignés des premiéres époques, pour avoir pu toujours diſtinguer les vraies Antiquités de celles qui n'en ont que l'apparence; & quoique ces Auteurs atteſtent l'exiſtence immémoriale de certains faits ou de quelques uſages, on n'en doit pas toujours conclure que ces faits ou ces uſages remontent à l'origine des choſes. Diſons même, en général, que tous les Auteurs profanes raiſonnant ſur des Antiquités bien ſupérieures à leurs temps, ne mettent pas dans l'eſprit du Lecteur des connoiſſances exemptes de tout

ſoupçon. Auſſi notre Auteur a-t-il ſoin d'appuyer, autant qu'il peut, les rélations des Grecs & des Latins de l'autorité des ſaints Livres. *Le dixième & le onzième Chapitre de la Genèſe répandent plus de lumières*, dit-il en parlant de l'origine des Grecs, *que n'en peuvent fournir tous les monuments de l'Antiquité profane.* Ce ſentiment auſſi religieux que véritable s'accorde parfaitement avec tous les principes de l'Auteur. Il aime, il reſpecte la Religion, & il s'en déclare ouvertement : Deux genres de mérite dont l'un ſuppoſe la perſuaſion intime, & l'autre l'exemption de reſpect humain.

Les Loix des Babyloniens, des Aſſyriens & des Grecs ſont en petit nombre, ſi l'on les compare avec celles des Egyptiens. C'eſt que l'Egypte fut de bonne heure un Etat bien peuplé & bien policé. Dès le temps de Jacob, » on voit

» (en Egypte) un Royaume distri-» bué en plusieurs Provinces ou » départements ; un Conseil com-» posé de personnes expérimen-» tées, des Ministres choisis, ... des » Prêtres qui jouissent de reve-» nus fixes & assûrés, des greniers » publics, un trafic d'esclaves, un » commerce enfin qui devoit être » considérable. Ces faits désignent » un peuple qui devoit s'être civi-» lisé fort promptement. « Nous avons suivi tous les détails des Loix d'Egypte ; nous en avons vérifié les citations qui toutes sont d'une exactitude presque sans exemple.

Cependant, à la page 43 de ce premier Volume, il nous a paru que l'Auteur ne prenoit pas tout-à-fait le sens d'Hérodote. Ce grand Historien ne dit pas que » quand » il se trouvoit un mort Etranger » ou Egyptien, de quelque ma-» nière que l'accident fût arrivé, » soit

» ſoit qu'il eût été aſſaſſiné, ſoit
» qu'un Crocodile l'eût tué ; ou
» qu'il ſe fût noyé dans le Nil,
» la Ville la plus prochaine du lieu
» où le cadavre avoit été trouvé,
» étoit obligée de faire embaumer
» le mort de la manière la plus
» magnifique « &c. Le ſens d'Hérodote touche ici un point de Religion ou plutôt de ſuperſtition. *S'il arrive*, dit-il, *qu'un Etranger ou un Egyptien ait été tué par un Crocodile ou abſorbé par le Fleuve, il faut que la Ville, près de laquelle le cadavre ſera trouvé, le faſſe embaumer avec un grand ſoin, & inhumer dans les tombeaux ſacrés. Il n'y a que les Prêtres du Nil qui puiſſent toucher ce cadavre, parce qu'il a quelque choſe de ſupérieur à l'humanité.* Nous relevons au reſte cette mépriſe, parce qu'il eſt fort difficile de trouver l'Auteur en défaut. Nous ne pourrions aſſûrer qu'il ſe

trouvât une autre bagatelle ſemblable dans tout ce premier Volume.

Le ſecond Livre expoſe, dans l'étendue de 110 pages, les origines des Arts & Métiers, c'eſt-à-dire ce qui concerne *l'Agriculture, les Vêtements, l'Architecture, la Fabrique des Métaux, le Deſſein, la Gravure, la Sculpture, l'Orfèvrie, l'Ecriture.* Comme l'Auteur ſuppoſe les premiers hommes dans l'état de la plus profonde ignorance, leurs Arts, ſous cette premiére époque, n'auront été que des eſſais groſſiers; mais, peu à peu, les beſoins ſeront venus, pour ainſi dire, au ſecours de l'induſtrie; la néceſſité aura fait trouver le labourage, l'art de faire le pain, la manière de préparer les boiſſons, la culture des plantes & des arbres &c. Et pour les vêtements, on aura commencé par des choſes peu commodes, qui ſe ſeront per-

fectionnées avec le temps. Pour l'Architecture, on n'aura eu d'abord que des attentions fort bornées, on n'aura voulu que se garantir des injures de l'air : à la longue l'art de bâtir aura mis en jeu quantité de pratiques, dont il ne peut se passer ; entr'autres la fabrique & l'emploi des métaux &c. Notre Auteur suit pied à pied le progrès de ces premiéres inventions ; il étudie la marche de l'esprit humain ; il combine les méthodes reçues aujourd'hui & les effets qu'elles opèrent, avec les tentatives qu'on a dû faire d'abord, & avec les résultats qui en ont été la suite.

Par exemple, on aura commencé par se couvrir de la peau des animaux, & comme *on ne connoissoit pas encore le secret d'adoucir les cuirs & de les rendre fléxibles par le moyen de certains apprêts, on aura porté*

ces peaux telles qu'on les enlevoit de deſſus les animaux. *Cependant faute de préparation, ces peaux devoient, en ſe ſéchant, durcir & ſe retirer*; par conſéquent *l'uſage en devenoit auſſi incommode que déſagréable*. On aura donc eu recours à des opérations capables de rendre *ces peaux plus ſouples & plus maniables*: l'Auteur indique l'art tout-à-fait groſſier, mais aſſez efficace, dont uſent les Sauvages de l'Amérique Septentrionale *pour préparer les peaux dont ils ſe couvrent*; & par analogie, on peut juger de ce qu'auront tenté les hommes de l'époque voiſine du déluge. De même il eſt naturel de penſer que ces premiers reſtaurateurs du genre humain auront voulu tirer parti de la laine ou du poil des animaux; qu'ils auront penſé à en *former des vêtements auſſi chauds & auſſi ſolides, mais plus ſouples que les cuirs*

& les fourrures. On aura commencé par lier & unir, à l'aide de quelque matière glutineuse, différents brins de laine ou de poils; on sera parvenu de cette manière à former une étoffe quelque peu souple & d'une épaisseur à peu-près uniforme. De-là on fit encore un pas, & l'on trouva *le secret de réunir, par le moyen du fuseau, ces différents brins & d'en faire un fil continu:* on employa depuis ces matières filées, & après bien des tentatives, on découvrit enfin le tissu à chaîne & à trême; *invention la plus utile, peut-être, qui soit dans la société.*

On peut prendre, d'après ces commencements de détails, une idée des attentions de l'Auteur, mais on ne saisit pas tout le mérite de sa manière d'exposer, de développer, d'instruire; c'est au Livre même qu'on doit recourir pour la bien connoître. Le Chapitre de

l'Architecture, & celui de la découverte & de la Fabrique des métaux, abondent en recherches curieuses, que nous sommes pareillement obligés de supprimer; ainsi que tout ce qu'on trouve ici sur l'origine du Dessein, de la Gravure en creux, de la Ciselure, de l'Orfèvrie, de la Sculpture; & le beau Chapitre sur l'Art d'écrire & sur ses progrès.

Contentons-nous de recueillir deux pensées de l'Auteur; la premiére touchant l'ancienneté des Arts agréables: *J'ai toujours vû*, dit-il, *avec étonnement, l'origine des Arts de pur agrément, être aussi ancienne que celle des Arts les plus ïndispensables. Jubal, Inventeur des Instruments de Musique, étoit frère de Tubal-Caïn, Inventeur de la Métallurgie.* L'Auteur sait bien qu'en philosophant un peu, on trouveroit la raison de cette sorte de phénomène qui tient

plus encore à la Morale qu'aux Arts. C'est que l'homme aime supérieurement le plaisir ; c'est que l'imagination, chez lui, est la faculté qui veut être flattée, & que, pour y réussir, l'intelligence & l'industrie font les plus grands efforts.

L'autre pensée de l'Auteur est produite par le sentiment d'estime qu'il a pour les belles connoissances & pour l'art d'écrire qui en est le préliminaire & l'instrument. » L'homme, *dit-il*, pour se for» mer, a besoin d'instruction. *Si* » les lumières de l'esprit ne déra» cinent pas entièrement les in» clinations perverses, du moins » contribuent-elles beaucoup à » les adoucir & à les corriger. » Mais comment, sans le secours » de l'écriture, instruire un peuple » & l'éclairer ? Je ne crains donc » point d'avancer qu'il n'y a peut» être jamais eu de découverte qui

» ait autant contribué à tirer les
» hommes de la barbarie primi-
» tive, que celle de l'uſage facile
» de l'écriture. La propagation de
» cet Art a dû, plus que toute au-
» tre cauſe, former le cœur & l'eſ-
» prit des peuples, adoucir leurs
» mœurs, unir & entretenir les
» liens de la ſociété « &c. Il y a des Philoſophes auſtères, qui diſent que cet Art donne auſſi des facilités pour tromper, frauder, chicaner; pour troubler la paix & ſemer la diviſion; pour corrompre les eſprits & pour leur faire abandonner les bonnes mœurs, l'obéiſſance, la ſimplicité, la Religion &c. Mais cela prouve ſeulement qu'on abuſe de tout: ce qui eſt la matière d'un grand reproche à faire aux hommes, non un ſujet de querelle contre les choſes qui ſont bonnes, belles, utiles & agréables.

Le troiſième Livre traite des

Sciences & de leur origine ſous la premiére époque. On nous parle 1° de la Médecine & de tout ce qui s'y rapporte, comme la Chirurgie, l'Anatomie, la Botanique, la Pharmacie. 2° De la Mathématique & de ſes branches principales ou les plus néceſſaires; telles que l'Arithmétique, l'Aſtronomie, la Géomètrie, la Méchanique, la Géographie &c. L'Auteur dépiſte, ſi l'on peut parler ainſi, les premiers traces de ces connoiſſances parmi les deſcendants de Noé; il démêle les foibles rayons de ces grandes lumières qui nous inveſtiſſent aujourd'hui; il excelle ſur-tout dans les Articles de l'Arithmétique, de l'Aſtronomie, de la Géographie. Nous voudrions pouvoir le ſuivre, & rendre juſtice à l'étendue de ſes recherches & à la ſageſſe de ſes explications; mais voici une légère

discussion qui nous fixe quelques moments.

A la page 223, l'Auteur dit qu'*il est démontré que du temps de Moyse l'année n'avoit encore que 360 jours, & qu'on peut s'en convaincre facilement en examinant le calcul qu'il donne de la durée du déluge :* puis, dans une Note, il explique comment, » selon l'Hébreu, le déluge commença le 17^{e} du second mois l'an 600 de Noé, comment les eaux s'accrurent & se soûtinrent ensuite au même degré d'élévation pendant 150 jours consécutifs jusqu'au 17^{e} du septième mois, auquel l'Arche s'arrêta sur les montagnes. Cinq mois de l'année, *reprend-il tout de suite*, valoient donc alors 150 jours, ces mois étoient par conséquent de 30 jours chacun ; & l'année entière de 360 jours. « Ce sentiment est le même qu'a soûtenu

M. Schuckford, & une infinité de Critiques avant & après lui. Cependant il a sa difficulté. 1° La Vulgate & les LXX. portent que l'Arche ne s'arrêta que le 27^e du septième mois, & il paroît en effet qu'il dut y avoir quelque intervalle entre le commencement de la baisse des eaux & le repos de l'Arche. 2° Quand même l'Arche se seroit arrêtée sur les montagnes dès le 17^e du septième mois, le Texte de l'Ecriture ne force pas à reconnoître que ce 17^e du septième mois suivît immédiatement la fin des 150 jours. A la vérité, il y aura eu cinq mois complets depuis le 17^e du second mois jusqu'au 17^e du septième mois, mais il n'est point dit que les 150 jours de l'affluence des eaux formassent cet intervalle de cinq mois; * peut-

* Schuckford a eu tort de dire que ces 150 jours faisoient *cinq mois entiers*. C'est supposer ce qui est en question.

être s'écoula-t-il deux ou trois jours entre la fin de ces 150 jours & le 17ᵉ du ſeptième mois. Cela même eſt très-probable & paroît avoir été néceſſaire pour que l'Arche pût s'arrêter ſur les montagnes. 3° Quand les 150 jours auroient rempli toute l'étendue de *cinq mois*, il faudroit encore prouver qu'à la fin des douze mois de l'année (tous de 30 jours chacun,) l'uſage n'auroit pas été de placer cinq jours pour parfaire le nombre de 365, qui eſt l'étendue de l'année ſolaire. Il y a d'autres difficultés ſur le ſyſtême de l'année de 360 jours : & ce pourroit être la matière d'une Diſſertation dans le goût de celles que donne notre ſavant Auteur, à la fin de ce Volume & des deux autres : Additions conſidérables, dont nous eſpérons auſſi entretenir le public dans une Analyſe particulière.

Terminons ce premier Extrait

par l'indication ſommaire de ce qui eſt compris dans les trois derniers Livres. On y traite du Commerce, de la Navigation, de l'Art Militaire, des Mœurs & des Uſages. *Commerce preſque auſſi ancien que les Sociétés : Navigation*, qui remonte au moins (ſelon l'Ecriture-Sainte) juſqu'aux *petits-fils de Japhet : Art Militaire*, qui, comme *Art*, paroît avoir pris naiſſance chez les Egyptiens ; &, comme *Guerre*, n'a ſa ſource que dans la jalouſie & l'inquiétude des hommes : enfin, *Mœurs & Uſages* très-ſimples dans ce premier âge, mais point exempts de fraude, de violence, de corruption : ce que l'Auteur prouve par des faits, d'où il conclut » que les hommes ont » toujours été eſſentiellement les » mêmes. Soumis en naiſſant au » penchant d'un naturel déréglé, » ils ont cherché en tout temps à » ſatisfaire leurs paſſions. Ils y ont

» mis plus ou moins d'art & de » délicateſſe, à proportion du goût » & des connoiſſances que cha- » que ſiècle a eues en partage. La » façon de penſer & d'agir a tou- » jours été relative aux circonſ- » tances. On ne doit donc attri- » buer qu'à l'ignorance & à la » groſſièreté qui regnoient dans » les premiers temps, cette ſim- » plicité apparente que tant d'Ecri- » vains ſe ſont plû à exalter. Les » premiers âges ſeront mieux ca- » ractériſés, en diſant que le vice » s'y montroit dans toute ſa lai- » deur & dans toute ſa diffor- » mité. «

Nous reprendrons la ſuite de ce grand Ouvrage, & l'on verra de plus en plus que ſes caractè- res principaux ſont la vérité, la clarté, l'équité, l'érudition. Le ſtyle répond au mérite des choſes. Il eſt ſans affectation, ſans enflure, ſans ce ton philoſophique qui tend

plutôt à ſubjuguer les Lecteurs qu'à les inſtruire. Toute l'Antiquité eſt dans ce Livre avec la parure ſimple, noble, reſpectable qui lui convient : c'eſt, pour nous ſervir du beau mot de Cicéron : *Clariſſimis monumentis teſtata conſignataque Antiquitas.* (De Divin. L. 1.)

ARTICLE XLII.

LE SPECTACLE des Beaux-Arts, ou Conſidérations touchant leur nature, leurs objets, leurs effets & leurs régles principales ; avec des obſervations ſur la manière de les enviſager, ſur les diſpoſitions néceſſaires pour les cultiver, & ſur les moyens propres pour les étendre & les perfectionner. (Volume *in*-12. de 374 pages, 2 liv. broché.) *Avril*, 1758. II. vol.

Par M. Lacombe, Avocat. A Paris, chez Hardi, Libraire, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

ON jouit du Spectacle de la Nature dans les Beaux-Arts, parce qu'il eſt de l'eſſence des Beaux-Arts de repréſenter la Nature, & même la belle Nature. Ainſi le Spectacle des Beaux-Arts eſt le Spectacle de la Nature, non en elle-même, mais dans ſes images: Spectacle des Beaux-Arts, qui n'eſt picquant & intéreſſant que quand il exprime les beautés de la Nature: Spectacle des Beaux-Arts, dont les beautés de la Nature ſont la régle, la meſure, la pierre-de-touche, s'il eſt permis de parler ainſi. Quand on obſerve la Nature, on n'a beſoin que du témoignage des ſens & des réflexions de l'eſprit. Mais quand il s'agit de juger des ouvrages de

l'Art, il faut de plus comparer l'imitation avec la chose imitée, la copie avec le modèle. C'est tout autre chose encore quand on veut opérer soi-même, c'est-à-dire quand on entreprend de s'exercer à la pratique des Beaux-Arts. Alors il est nécessaire de bien voir la Nature, de bien saisir les rapports de l'Art avec la Nature, de bien rendre les traits de la Nature: trois choses, dont la premiére suppose de l'attention, la seconde du sentiment, la troisième de la dextérité & de l'adresse: & tout ceci est propre de tous les Beaux-Arts, parce que tous, encore une fois, sont une imitation de la Nature.

Ces principes exposent déja au Lecteur tout le fond du Livre de M. Lacombe. Ce Livre est distribué en trois Parties: dans la premiére, l'Auteur commence par dire que la destination des Beaux-

Arts eſt d'imiter & de plaire ; que pour imiter, il faut *voir*, *ſentir*, *opérer* ; que pour plaire, il faut *choiſir*, *embellir*, *diſpoſer* ; qu'en cela conſiſtent tous les principes ; que cette doctrine eſt très-ſimple dans la ſpéculation, mais très-difficile dans l'exécution. Rien de plus juſte aſſurément que tout ce préambule.

Imaginez au reſte, que le développement de ces ſix choſes, *voir*, *ſentir*, *opérer*, *choiſir*, *embellir*, *diſpoſer*, occupe l'Auteur, & lui donne lieu de rapprocher tout ce qu'on a dit de mieux ſur les diſpoſitions & les talents néceſſaires aux Arts. Après quoi il propoſe les difficultés qui ont pu empêcher leur établiſſement ou retarder leurs progrès : difficultés nées de la température du climat, de l'Eſprit du Gouvernement, de la ſituation des affaires. Les Beaux-Arts fuient communément les

Zones glaciales & la Zone torride. Ils ne prennent aucun encouragement ſous une domination, qui ne ſait ni applaudir, ni récompenſer. *Qu'euſſent fait les Beaux-Arts parmi les auſtères Lacédémoniens ou chez les avares Carthaginois?* Ils ſont épouvantés des bruits de guerre : ils gémiſſent ſous l'oppreſſion quand les peuples ſont malheureux, pauvres, eſclaves &c.

Mais quelle eſt la cauſe de leur décadence ? Quels *ſont les ſignes qu'on peut regarder comme les avant-coureurs funeſtes de la révolution des Beaux-Arts?* L'Auteur aſſigne la *négligence de l'étude de la Nature*, le *deſir de ſe ſingulariſer*, l'*amour de la nouveauté*, le *luxe de l'imagination*, la *partialité des Protecteurs*, les *révolutions dans le Gouvernement*. On voit bien que chacun de ces traits eſt une inſtruction pour le Lec-

teur, il auroit fallu y ajoûter encore un coup de pinceau. Les Beaux-Arts se dégradent aussi par les défauts personnels de ceux qui les cultivent ; par leurs jalousies mutuelles, par leurs brigues & leurs cabales, par leurs basses flatteries, par leurs licentieuses productions &c. Combien de fois des Poëtes mal-honnêtes gens, des Musiciens sans mœurs n'ont-ils pas décrédité leur profession, quoique très-estimable en elle-même ?

M. Lacombe est éloquent sur les avantages que procurent les Beaux-Arts. Selon lui, ils éclairent l'esprit, ils policent les mœurs, ils réunissent les hommes, ils font honneur au Prince qui les protège & au Peuple qui les cultive ; voilà des propositions si vraies qu'elles ne peuvent pas même être niées par les Détracteurs des Arts. Il faut supposer de plus que les Arts en *éclairant l'esprit*, ne le rendent

pas plus artificieux ; qu'en *poliçant les mœurs*, ils ne les énervent pas ; qu'en *réunissant les hommes*, ils ne leur donnent pas occasion de se corrompre les uns les autres ; qu'en *faisant honneur aux Princes & aux Peuples*, ils ne contribuent ni à multiplier leurs besoins, ni à les détourner de leurs devoirs. Notre Auteur fait ici une apostrophe également vive & touchante. » O humanité, *dit-il*, » mère du sentiment, c'est toi qui » fais notre plus cher appanage ; » c'est toi qui donnas au monde » les Arts *(Humanæ Artes)* nobles » délassements de la raison, plus » dignes d'occuper l'homme que » les exercices d'un instinct brutal » qui feroit détester par ses dehors » grossiers la vertu même, s'il étoit » jamais capable de la produire. » Non, la vertu, ouvrage du senti- » ment, fruit de la réflexion, née au » sein de l'humanité, ne parut jamais

» dans des temps d'aveuglement
» & de barbarie. La force grossière, une bravoure cruelle, une
» témérité insensée ; voilà les vertus des Visigoths & de ces Barbares qui se répandirent comme
» un torrent dans nos contrées.
» Comment ont-elles pû avoir,
» dans notre siècle, un Apologiste ?
» Rien n'est plus glorieux aux Arts
» que les reproches qu'on s'est
» efforcé de leur faire. Ils obligent les hommes à quitter même
» les apparences du vice, à changer des mœurs trop sauvages, à
» prendre un extérieur plus liant,
» à se rendre affables : ils leur
» communiquent enfin cette aimable politesse qui rapproche les
» hommes entr'eux, & qui semble leur rendre cette égalité précieuse, qu'ils ont perdue, sans
» doute, dans des jours de division & de discorde où la force
» décidoit des rangs « &c. Ce mor-

ceau contraste avec deux belles tirades d'éloquence, faites par M. Jean-Jacques Rousseau, l'une dans son Discours contre les Sciences, l'autre dans sa réponse au Roi de Pologne, la premiére adressée à Fabricius, la seconde aux Orateurs Chrétiens : c'est-ce qu'on mettra volontiers en parallèle, quand ce ne seroit que pour voir comment plaident les Avocats des deux partis.

M. Lacombe ajoûte quelques observations sur les époques, dans lesquelles les Beaux-Arts ont fleuri; puis il embrasse, dans sa seconde Partie, tout le détail qui concerne la Poësie ; c'est le premier des Beaux-Arts dont il nous donne le Spectacle : & voici son plan. » Je » m'arrête, *dit-il*, d'abord à la » versification ; j'établis en peu de » mots sa nécessité, ses agréments » & les raisons sur lesquelles ses » principes sont fondés. Je par-

» cours ensuite rapidement les
» différents genres de Poësie,
» m'appliquant à en faire connoî-
» tre le goût & les régles certai-
» nes ; mais je me suis sur-tout
» attaché à l'examen de la Poësie
» Lyrique, & à celui de la Langue
» Françoise dans leurs rapports
» avec la Musique. «

Ce morceau de comparaison entre la Langue & la Musique, est une des meilleures choses qui aient été dites & écrites sur cette matière. L'Auteur assûre que la Langue Françoise est méthodique, claire, grave, faite pour être *l'organe de la raison ;* il conviendroit assez, ce semble, qu'elle n'a point, comme l'Italienne, des *diminutifs délicats, des composés énergiques, un style de Poësie vif, éclatant, passionné, &c.* Mais il n'en reconnoît pas moins que cette Langue est très propre à la Musique, & qu'elle peut même opérer de

de grands effets, ſi elle eſt bien ménagée : voici comment il explique ſes vuës à cet égard.

Si l'on veut mettre du chant, de l'expreſſion dans ce qu'on appelle les ſimples *récits*, notre François paroîtra néceſſairement foible & rebelle à la Muſique. Cela pourroit-il être autrement ? Dans ces morceaux où il n'entre ni paſſion, ni ſentiment, une Langue modeſte, comme la nôtre, ne ſe manifeſtera, en quelque ſorte, que par des mots dénués d'éclat, par des ſyllabes tranquilles ou même languiſſantes. Le Muſicien aura beau vouloir animer ce corps qui n'a & ne doit avoir rien de vif, de ſaillant, d'expreſſif, il ne réuſſira qu'à faire du bruit, & à mettre dans l'idée des Auditeurs que le François eſt une Langue très-ingrate pour la Muſique. Mais ſi l'on ſe perſuade bien que le *récit* ne demande point de chant

dans les formes, & qu'on s'éloigne de la nature en voulant chanter lorſqu'il ne faut que parler; on ſe bornera pour le récitatif à des tons ſimples, unis, peu éloignés de la prononciation vulgaire. *On réſervera tout le Chant pour les airs*, & notre Langue ſecondera fort bien la Muſique & le Muſicien. Il ſera même *indifférent pour-lors à un bon Maître de compoſer ſur des paroles Françoiſes ou ſur des paroles Italiennes.* On voit bien que cette explication contient un plan de réforme par rapport à notre Muſique, mais qui le tentera? qui commencera par retrancher de tous les récits toute expreſſion? qui les réduira au ton naturel d'une déclamation ſimplement animée d'accents & d'inflexions propres de la Langue? Tout cet Article nous paroît traité avec beaucoup d'intelligence par l'Auteur. Diſons auſſi quelque

chose de sa troisième Partie, qui ne roule que sur la Musique non-considérée par rapport à la Langue, mais placée, comme elle doit être, au rang des Beaux-Arts.

Il y a d'abord une observation que nous estimons très-judicieuse & point du tout triviale, il seroit à souhaiter que l'Auteur l'eût développée plus en grand. La Nature n'a donné proprement aux hommes que le Chant ; & ce sont les hommes qui se sont donné la parole ou le langage, des signes ou des mots destinés à manifester leurs pensées. Voyez un enfant qui ne parle point encore, ou mieux encore un homme fait qui n'auroit appris aucune Langue; l'un & l'autre n'ont que des accents, des tons, des airs propres à exprimer leurs sentiments, & voilà le Chant naturel qui est en même temps le langage de la Nature. Les hommes ont modi-

ſié ce Chant, ils l'ont décompoſé, ils l'ont arrangé en inventant des mots ou des ſignes de convention ; & dès-lors ce langage naturel a perdu beaucoup de ſa force, parce que les mots exprimant les affections de l'ame, il n'a plus été ſi néceſſaire d'employer les infléxions primitives, & ce que nous appellons l'*accent* ; on n'y a eu recours que dans les occaſions où il s'eſt agi d'exprimer fortement & puiſſamment les grandes paſſions, les mouvements ſubits, les intérêts touchants : c'eſt par-là que nous rendons encore la douleur, l'effroi, le plaiſir, la joie &c. Il eſt reſté néanmoins, dans quelques Langues, ou plutôt dans quelques pays, des veſtiges conſidérables de ce Chant naturel dont nous venons de parler : nos pays méridionaux, par exemple, conſervent beaucoup d'accent dans leur langage ; & leur diſcours, même le plus

familier & le plus uni, eſt tel qu'il ſeroit facile de le noter.

Ce qui n'eſt, dans cet uſage ordinaire de la Langue, qu'un défaut plus ou moins grand, ſelon que cet accent eſt plus ou moins fort, devient, pour la Muſique, une ſource abondante de richeſſes: c'eſt en ménageant bien le Chant naturel que la Muſique peut rendre tous les objets qui affectent l'ame. Mais quels ſont-ils ces objets? ſinon des choſes ſenſibles qu'il faut imiter, des caractères qu'il faut repréſenter, des paſſions qu'il faut exprimer. Voilà, pour ainſi dire, l'eſpace où le Muſicien ſe trouve circonſcrit: s'il opère au hazard, ſans ſe propoſer quelqu'un de ces trois objets, il manque le but de ſon Art: dans tous ſes ouvrages, de quelque genre ou étendue qu'ils ſoient, il ne doit pas ſe trouver une note qui n'exprime ou une choſe ſenſible, ou un ca-

ractère, ou un ſentiment ; &, comme on s'écarte beaucoup de cette régle, comme on ne s'accoûtume à peindre, en Muſique, que d'une manière vague & non déterminée, faut-il s'étonner qu'il y ait encore ſi peu de grands Maîtres & ſi peu de bons ouvrages ? Tout ce préambule de l'Auteur eſt excellent ; il falloit l'étendre, l'orner d'exemples, & peut-être de critiques : viennent enſuite les détails ſur les trois objets qu'on vient d'indiquer.

Des choſes ſenſibles que la Muſique peut repréſenter à l'imagination. Ces choſes ſenſibles ſont toutes celles qui ont une *marche*, une *progreſſion*, un *développement* : l'éclat ſeul ne ſuffiroit pas pour une compoſition muſicale. On peindra bien, par exemple, en Muſique, une tempête, une bataille, une chaſſe &c. mais non un éclair, un coup de canon, un

cri ſubit & iſolé. Tous ces objets, quand le Muſicien veut les rendre à l'oreille & à l'imagination, doivent tenir à d'autres qui les précédent & qui les ſuivent ; il faut, en un mot, donner des tableaux en Muſique ; & un trait ſeul ne compoſa jamais un tableau, il faut de la compoſition, de la ſuite, de l'enſemble. M. Lacombe excelle toujours dans ces principes de Théorie, mais il craint trop de les approfondir, de les étendre, & c'eſt néanmoins ce qui inſtruiroit le mieux ſes Lecteurs. Du reſte, il nous donne, dans ce Chapitre, quantité d'exemples bien choiſis. Nous ne citons que celui-ci : » Le Muſicien qui voudroit » faire le tableau d'une chaſſe, » deſſineroit un chant vif & mar» qué, qui ſembleroit fuir devant » les parties de l'harmonie. Des » cors ſe joindroient & même ſuc» céderoient quelquefois aux au-

» tres instruments. Ce bruit de » chasse animeroit toute la com- » position : il faudroit qu'on en- » tendît par intervalle des cris de » Chasseurs, des coups de fusil, » les aboyements d'une meute ani- » mée, & que le galoppement des » chevaux ne fût pas omis. Cette » peinture pourroit être terminée » par un Chant de victoire, tandis » que, dans une sorte de lointain, » on feroit contraster un Chant » plaintif, pour marquer les gé- » missements de l'Animal qui a été » forcé. «

Des Tableaux de Mœurs & de Caractères. On doit *s'attacher à ceux qui ont un ton, un mouvement qui leur sont particuliers.* Le Musicien, par exemple, représentera mieux l'Impatient que le Glorieux ; au-lieu qu'en Peinture on saisiroit mieux le caractère du Glorieux que celui de l'Impatient. La raison de cela est que l'orgueil

ſe manifeſte par la contenance, par l'attitude, par l'air de tête, objets de la Peinture; & que l'impatience eſt dans le ton, dans le mouvement : ce qui eſt naturellement du reſſort de la Muſique. Les conditions & les âges ouvrent au Muſicien une vaſte carrière; le Villageois, l'Artiſan, le Bourgeois, le Guerrier &c. peuvent former autant de tableaux intéreſſants : l'enfance, la jeuneſſe, l'âge mûr, la vieilleſſe ont leurs traits particuliers, & ce ſont autant de nuances & de caractères que doit ſaiſir la Muſique. Ici l'Auteur adopte une partie des portraits crayonnés par Horace & par Deſpréaux dans l'Art Poëtique : & ce bon morceau peut ſervir auſſi à prouver que la littérature eſt quelque choſe de très-utile dans la profeſſion de Muſicien.

De l'expreſſion du ſentiment & de la paſſion. Le triomphe de la

Muſique eſt de parler le langage du ſentiment, d'émouvoir l'ame, de verſer dans ſes facultés tantôt la douleur, tantôt la joie, tantôt la colère, tantôt la paix &c. Les Anciens connoiſſoient parfaitement cet empire de la Muſique. Il s'en ſervoient pour tout; pour la guerre, pour les feſtins, pour les jeux publics, pour les exercices de corps, pour l'éducation de la jeuneſſe &c. En jouant un certain air fort & élevé, le Muſicien Timothée *enflammoit Alexandre de fureur, & le faiſoit courir aux armes.* Ceci prouve & l'énergie de la Muſique, & le choix que faiſoient ces Anciens de tons & de modulations analogues aux effets qu'ils vouloient produire. De-là les modes Dorien, Lydien, Ionien, Eolien, Phrygien; *chacun de ces Peuples avoit embraſſé la partie qui convenoit le mieux à ſon caractère,* & l'habileté conſiſtoit à

ſaiſir tous ces genres pour les employer ſelon leur deſtination. L'Auteur parle auſſi pour notre Muſique ; mais on ſent qu'un Traité dans les formes ſur cette matière exigeroit beaucoup plus d'explications & de détails.

La mélodie, l'harmonie, la meſure, l'emploi des voix & des inſtruments, les pièces à voix ſeule, à deux voix, & les Chœurs attirent auſſi l'attention de M. Lacombe, & il manifeſte ſur chacune de ces choſes les idées qu'il a du vrai, du beau & du parfait. Il n'oublie pas la *Muſique* compoſée *ſur des paroles religieuſes.* » Le Muſicien, *dit-il*, » pénétré de la majeſté de la Re-» ligion, prendra en même-temps » un langage qui lui ſoit propre ; » il allumera ſon enthouſiaſme au » feu du ſanctuaire, & ſon Chant » rendra toute la dignité des ſain-» tes Ecritures. Il eſt eſſentiel de

» bannir des motets, tout ce qui » peut paroître d'un ſtyle familier, quoique d'ailleurs l'expreſſion en ſoit heureuſe. On doit » reconnoître par-tout le ſceau » d'une Muſique ſacrée. Les ſentiments du cœur & des paſſions de l'ame y doivent être rendus non tels qu'on les repréſente ſur nos Théâtres. En un » mot, que les expreſſions tendres & pathétiques n'aient dans » les motets rien d'efféminé, ni » de voluptueux. L'amour céleſte » communique au cœur une chaleur pure, une douce onction, » un eſſor qui ne reſſemble aucunement à l'expreſſion d'un » amour terreſtre « &c. Ce morceau & le dernier de tout l'Ouvrage, lequel revient au *récitatif*, doivent être lus en entier. On trouvera, ce ſemble, que M. Lacombe donne ici un Livre utile, bien écrit, aſſez riche

de vuës, & nullement dépourvû de génie. Il lui reste du *Spectacle des Beaux-Arts* la Peinture & toutes ses dépendances à nous présenter. Il peut même embrasser d'autres Arts qui sont aussi *Spectacle.* Nous l'invitons à remplir cette tâche.

ARTICLE XLIII.

NOUVELLE TRADUCTION de l'Historien Joseph, faite sur le Grec. Avec des Notes critiques & historiques, pour en corriger le Texte dans les endroits où il paroît altéré ; l'expliquer dans ceux où il est obscur ; fixer les temps ou les circonstances de quelques évènements qui ne sont pas assez développés ; éclairer les sentiments de l'Auteur, & en donner une juste idée. *Par le Avril,* 1758. II. vol.

R. P. GILLET, Chanoine Régulier de S. Augustin, Congrégation de France, Bibliothècaire de l'Abbaye de Ste Geneviève. (Tome III[e] *in*-4°. pages 627.) A Paris, chez Hugues-Daniel Chaubert, & Claude Hérissant &c. M. DCC. LVII.

PLUS on avance dans la lecture de cette Nouvelle Traduction, plus on sent le besoin qu'on en avoit, aussi-bien que l'étendue & l'importance de l'entreprise. Malgré les défauts qu'on reproche à Joseph, ses Ouvrages ne sont rien moins qu'indifférents aux sincères Partisans de la Religion & de l'Erudition. Son Texte en lui même a des difficultés : les fautes échappées aux Copistes par ignorance, ou par inattention, y ajoûtent des obscurités difficiles à éclaircir, & même des

contradictions qui ne ſe levent pas aiſément. On ne ſauroit rejetter tous ces défauts ſur un Hiſtorien auſſi habile que Joſeph.

Le ſavoir & le courage, l'exactitude & la patience du R. P. Gillet, ſe manifeſtent dans les ſoins qu'il s'eſt donnés pour traduire, pour commenter, & même pour critiquer ſon Original. Car il ne ſe paſſionne point aveuglement en ſa faveur : il l'excuſe & il le concilie avec lui-même & avec l'Ecriture autant qu'il le peut, ſelon les régles d'une Critique pleine de droiture & de ſagacité. Quand ces reſſources & celles qu'on peut tirer des défauts ordinaires aux Copiſtes, ſont épuiſées, le P. Gillet abandonne Joſeph, & le condamne ſans reſpect humain ; mais tout bien compenſé, l'Hiſtorien des Juifs a plus d'obligation au docte Bibliothècaire qu'à tous ſes anciens & modernes Traducteurs. Son

Texte paroît toujours ici rétabli & corrigé, traduit & rendu plus fidèlement qu'il ne l'avoit jamais été.

Cependant le P. Gillet se permet quelquefois des corrections & des conjectures assez hardies, pour ne pas dire hazardées ; mais il fait paroître en cela une bonne foi & une simplicité qu'on ne sauroit trop estimer : il ne dissimule ni ces libertés, ni ces licences, il en avertit ses Lecteurs, & il les soumet presque toujours aux lumières des Savants qui sont en état de le juger. Sans nous charger d'une tâche si pénible, nous allons parcourir quelques-unes des Notes qui sont au-bas des pages, & des *Remarques* qui sont à la fin de chaque Livre : nous ne nous attacherons guères qu'à certaines singularités qui nous ont frappés dans ce troisième Tome : il contient les neuf derniers Livres des *Antiquités Juives*.

Liv. XIV. Chap. X. Dans une Note ſur un Décret où Jules Céſar ordonne aux Juifs de payer chaque année (excepté l'année Sabbatique) un tribut, & de le porter à *Sidon* ; le P. Gillet veut qu'on liſe *Sion* au-lieu de *Sidon*, qu'il prétend être une erreur du Copiſte, & qu'il avoue s'être gliſſée dans toutes les Editions de Joſeph. » C'eſt, *dit-il*, » viſiblement une faute qui rend » cet endroit inintelligible, & qui » fait dire à Joſeph une choſe qui » eſt contre toute vrai-ſemblance. » Le Décret de Céſar eſt en faveur » des Juifs, & ce Décret qu'ils » avoient obtenu les oblige d'aller » porter le tribut qu'ils devoient » payer, dans une Ville Payenne » qui ne dépendoit pas d'eux, & » qui étoit très-éloignée de bien » des endroits de la Judée, & cela » ſans qu'on en puiſſe voir aucun » motif. «

1°. Sans appuyer ſur l'unani-

mité des Editions qui peût ici paroître un fort préjugé ; quand ce Décret eût obligé les Juifs de porter à *Sidon* le tribut qu'on leur impose, il ne leur en seroit pas moins favorable au sens de l'Historien, puis qu'il ne les en exempteroit pas moins *de toute levée de troupes*, & *de toute autre imposition*, *&c.*

2°. En ordonnant ce tribut, César aura consulté la commodité des Romains plutôt que celle des Juifs, pour régler le terme où la somme seroit portée. N'est-il pas encore plus probable que, dans le choix de la Ville, il aura eu moins d'égard au culte qu'on y professoit qu'à la destination du tribut ? La Religion des Juifs ne les empêchoit pas de commercer dans les Villes Payennes, pourquoi leur auroit-elle inspiré plus de répugnance à y porter l'argent d'un tribut qui leur étoit imposé ?

3°. Par les Décrets que cite Joseph, il ne paroît pas que le terme de *Sion* fût fort usité à Rome pour désigner la Ville de Jerusalem. Dans le Décret dont il s'agit, on trouve le terme de *Jerusalem* à la seconde ligne, pourquoi lui en substituer un autre à la cinquième? Pourquoi, en le substituant, n'a-t-on pas marqué son rapport & son identité avec le premier? On n'y manque guères dans ces sortes d'Actes.

Ibid. Chap. XIV. Le P. Gillet reproche une contradiction à Joseph. Selon cet Historien; dans sa mauvaise fortune Hérode eut recours à Antoine, & » lui promit » de grandes sommes d'argent, s'il » le faisoit déclarer Roi, comme » il l'avoit fait Tétrarque; & » quelques lignes plus bas, Hé» rode ne croit pas que les Romains » voulussent lui donner la Cou» ronne, & il se bornoit à la solli-

» citer pour le frère de ſon épouſ
» Cela ſe contredit. «

Il nous ſemble que, ſans u grand effort, on peut lever cett contradiction. C'eſt en allant trou ver Antoine qu'Hérode fait l réflexion que n'étant point d ſang royal, il ne doit pas eſpére que les Romains contre leur uſage conſentent à le couronner : cette conſidération le réduit à demander, pour ſon beau-frère une Couronne que les Romains ne pouvoient déférer au Tétrarque ſans déroger à leurs coûtumes. Arrivé chez Antoine, Hérode en fut reçu avec toute la bienveillance poſſible, comme Joſeph nous l'apprend. Cet accueil ineſpéré ne put-il pas enhardir Hérode à faire une demande dont juſqu'alors il avoit cru le ſuccès impoſſible ? Ne put-il pas la hazarder d'autant plus librement qu'il l'appuyoit de promeſſes capables de tenter

Antoine, & de l'engager à franchir l'obstacle d'un simple usage qui n'intéressoit ni les Loix de Rome, ni la dignité du Peuple Romain ?

Liv. XVII. Chap. III. Le P. Gillet dit que Joseph *ne fait* Mariamne, fille du Grand-Prêtre, *mère que d'un fils qui s'appelle Hérode comme son père. Cet Hérode*, ajoûte le Traducteur, *eut une fille nommée Salomé, la fameuse danseuse de l'Evangile; mais elle n'étoit pas petite-fille de Mariamne.* Cette Salomé ne pouvoit pas être fille d'Hérode, fils de Mariamne, sans être la petite-fille de Mariamne, mère d'Hérode. Ainsi il y a, dans cette Note, au moins une faute d'impression à corriger. Si l'on lisoit, *elle n'étoit que petite-fille de Mariamne*, au-lieu de, *elle n'étoit pas petite-fille de Mariamne*, il n'y auroit plus d'embarras; & l'opinion du

P. Calmet, qui fait Salomé, fille de Mariamne, sera parfaitement réfutée : ce qui est l'objet de cette Note du P. Gillet.

Ces observations qu'on pourroit peut-être multiplier, prouvent combien il est difficile aux Savants les plus exacts & les plus judicieux, tels que le P. Gillet, de ne donner prise à aucune espèce de Critique, dans un Ouvrage aussi immense que celui du docte Bibliothècaire. Passons aux *Remarques* qui ne sont pas la partie la moins essentielle de son travail.

La plûpart sont des Dissertations critiques & raisonnées: elles ne sont pas seulement dirigées contre tous les Editeurs & tous les Traducteurs de Joseph : il n'y a presque aucun Savant, parmi ceux, qui ont travaillé sur l'ancienne Histoire, qui ne se trouve intéressé dans ces Remarques critiques & historiques : s'ils ne sont pas contents de voir

leurs opinions attaquées par le nouveau Traducteur, ils le seront au moins des égards & de l'estime qu'il témoigne pour leurs talents & pour leurs écrits.

Dans les Remarques, qui sont à la fin du Livre XIV, le P. Gillet soûtient qu'Antipater étoit Iduméen de naissance & d'origine; que Pompée ne réduisit point la Judée en Province; que l'imposition qu'il mit sur ce pays, étoit moins un tribut qu'une taxe ou une amende &c.

Outre les Remarques où le Traducteur rend compte du sens qu'il donne, ou des corrections qu'il fait à certains passages, il y en a quelques-unes où il fixe quelques époques controversées, où il désigne le lieu de quelques batailles, & où il indique les défauts de quelques prétendus Décrets insérés dans l'Histoire de Joseph.

Parmi les Remarques qui sui-

vent le Livre XV, il y en a une où le P. Gillet éclaircit le sentiment de Joseph sur le divorce autorisé chez les Juifs. Cet Historien, selon le nouveau Traducteur, pensoit *seulement qu'une femme ne pouvoit pas répudier son mari, & que, si elle le faisoit, il ne lui étoit pas permis d'en épouser un autre, qu'auparavant son mari ne lui eût envoyé un acte de divorce.* Pour le P. Gillet, il penche fort à croire que la Loi de Moyse donnoit *à l'homme & à la femme, un pouvoir réciproque de se séparer.* Presque toutes les autres Remarques de ce Livre roulent sur les édifices qu'Hérode fit bâtir à Jerusalem, comme l'Amphithéâtre, le Temple, son Palais &c.

Dans la V[e] de ces Remarques, le savant Bibliothécaire se déclare contre un sentiment commun à la plûpart des Historiens & Théologiens Catholiques, qui prétendent qu'Hérode

qu'Hérode ne fit point rebâtir le Temple, qu'il ne fit que le réparer, l'orner & l'enrichir ; & qu'en un mot, il ne rétablit guères que les portiques sur un plan qui leur donnoit plus d'étendue & de magnificence. Le P. Gillet ne sauroit s'imaginer que sur un fait si public & si voisin de son temps, un Historien, tel que Joseph, ait pu se tromper, ou voulu tromper ses Lecteurs. Les Savants, dont on rejette ici le sentiment, se fondent principalement sur l'autorité d'Aggée, ils prétendent que ce Prophète avoit prédit aux Juifs que le Temple de Zorobabel, quoique moins magnifique, seroit toutefois plus glorieux que celui de Salomon, puisqu'il seroit honoré par la présence du Messie, le Désiré des Nations, *Veniet desideratus cunctis gentibus... Magna erit gloria domus istius*, &c. Contre cette interprétation, le nouveau

Traducteur invoque le Texte Hébreu & la Version des Septante. L'un n'annonce que la venue des Nations avec *le desir de toutes les Nations*; l'autre ne fait venir au Temple que les *choses choisies de toutes les Nations*. Selon l'interprétation & l'explication que nous donne le P. Gillet, ce qui fait le *desir des Nations*, ce qu'elles ont de plus précieux & de plus choisi, c'est l'or & l'argent. Ainsi pour que la Prophétie soit accomplie, il suffit que le second Temple ait été plus connu, plus révèré & plus enrichi que le premier par les Etrangers. Les Rois d'Egypte & de Syrie, les Romains même, *continue le Traducteur*, ont offert des sacrifices dans le second Temple, ils y en ont fondé aux dépens de leurs domaines &c. Voilà où le P. Gillet réduit le Texte du Prophète pour sauver celui de l'Historien. On nous permettra

quelques obſervations ſur ce Commentaire & ſur les preuves qui l'accompagnent. Nous regardons la conſervation de l'argument tiré de la Prophétie d'Aggée, comme un point de conſéquence dans l'Hiſtoire & dans la Théorie des preuves de la Religion.

1°. Sans inſiſter particulièrement ſur l'autorité de la Vulgate; il eſt certain que, dans le Texte Hébreu & dans les Verſions Gréque & Latine, il n'eſt parlé d'or & d'argent qu'au nom du Seigneur, qui déclare, par l'organe du Prophète, que l'un & l'autre lui appartiennent en entier; à cet égard, nulle différence entre l'Hébreu & les deux Verſions. Il eſt encore ſûr que *le deſir de toutes les Nations* dans l'Hébreu, & *les choſes choiſies de toutes les Nations* ſont des expreſſions que ces Textes différents ne déterminent point à ſignifier ni or, ni argent: la Ver-

ſion Gréque du Verſet prophétique (ἥξει τὰ ἐκλεκτὰ πάντων τῶν ἐθνῶν) ſignifie bien plutôt que *l'élite* ou les *élus*, comme dit S. Auguſtin, de toutes les Nations viendront au Temple, qu'elle ne ſignifie la venue de ces *choſes choiſies*, dont parle le Traducteur. Pourquoi viendront-ils au Temple ces *élus*, ces peuples choiſis? ce ſera, ſans doute, moins pour y apporter les richeſſes dont il manque, que pour y chercher ce qui doit être l'objet de leurs deſirs: l'objet de leurs vœux ne doit-il pas avoir plus de valeur que n'en a la matière de leurs offrandes? Par cette interprétation ſi naturelle, la Verſion des Septante rentre dans le ſens de l'Hébreu, qui s'accorde parfaitement avec la Vulgate.

2°. L'intention d'Aggée n'eſt point de vanter les tréſors qui enrichiront le nouveau Temple, mais ſeulement de prédire l'excès d'éclat

& de célébrité qu'il aura ſur l'ancien : or quel eſt cet éclat ſi ſupérieur ? eſt-ce un éclat de richeſſe & de magnificence ? Non : c'eſt un éclat où Dieu même ſignalera ſa toute-puiſſance, où tous les élémens ſeront ébranlés & toutes les Nations émues, *commovebo cœlum & terram, mare & aridam & commovebo omnes gentes.* En quel temps donc & comment s'eſt accomplie cette prédiction avant Jeſus-Chriſt ? A ſon avenement ne s'eſt-elle pas vérifiée à la lettre ? N'a-t-elle pas une énergie qui s'anéantit, une ſplendeur qui s'évanouit, s'il ne faut, pour la remplir, que les évènements dont le P. Gillet ſe contente ?

3°. A-t-on quelque fondement ſolide, pour aſſûrer que le Temple de Salomon n'ait pas été auſſi fameux parmi les Nations que le Temple de Zorobabel, & qu'aucun Etranger n'y ait en-

voyé ou porté aucune offrande? Indépendamment de ſon Commerce, le Royaume de Juda n'eut-il pas trop de guerres & d'alliances avec les Nations étrangères, pour que ſa Religion & ſon Temple fuſſent ſi ignorés hors de la Judée? Mais l'objet de la queſtion ne nous oblige point à entrer dans cette diſcuſſion qui nous meneroit trop loin.

Jeſus-Chriſt, reprend le P. Gillet, *n'entra point dans le ſecond Temple, il n'entra point même dans le Parvis des Prêtres.* Pour accomplir la Prophétie d'Aggée, faut-il autre choſe que le Myſtère de la Préſentation, où Jeſus-Chriſt fut introduit dans le Temple & offert au Seigneur? Marie & Joſeph ne le retrouverent-ils pas dans le Temple aſſis au milieu des Docteurs? N'y parut-il pas aux grandes ſolemnités des Juifs? N'y donna-t-il pas des leçons? *Docens in Tem-*

plo &c. Que si notre nouveau Traducteur nie l'entrée de Jesus-Christ dans le second Temple, en ce sens que le troisième étoit déja rebâti quand il vint au monde, on voit que cet argument est une petition de principe, & qu'il n'est pas nécessaire d'y répondre.

Enfin, ajoûte le P. Gillet, Jesus-Christ ne s'est point appliqué cette Prophétie, les Apôtres n'en ont point fait usage, on ne voit pas même que les Peres en aient tiré parti. Cet argument négatif est insuffisant pour nous arracher une Prophétie, dont le Texte est si formel qu'il faut lui faire violence, pour en trouver ailleurs que dans la venue de Jesus-Christ, l'accomplissement convenable. Savons-nous donc toutes les Prophéties dont Jesus-Christ s'est fait l'application, & dont les Apôtres se sont servis? N'en avoient-ils pas une assez grande abondance pour en

omettre quelques-unes? Voyons-nous, par exemple, qu'ils aient rappellé le célèbre Oracle de Jacob sur la durée du *sceptre* dans Juda: Oracle qui touche très-certainement les temps du Messie & ses caractères.

Il en est, à peu-près, de même des Pères & des Apologistes de la Religion Chrétienne; il a pu leur échapper quelques traits des Prophéties si multipliées dans l'ancien Testament; & l'on sait d'ailleurs que nous n'avons pas tous leurs Ouvrages. Ajoûtons que très-peu d'entre les Pères, tant Grecs que Latins, ont commenté le Prophète Aggée; que nul de ceux qui ont parlé de cette célèbre Prophétie, ne l'a entendue des temps d'Hérode & de la construction de son Temple; que depuis S. Thomas jusqu'à nos jours, l'interprétation commune est celle qui se trouve aujourd'hui attaquée par le P. Gillet;

que Ribera, Jésuite Espagnol, qui a pensé comme lui & dont il loue fort l'opinion, est très-bien réfuté par Christophe de Castro, & par Corneille à Lapide ses Confrères &c.

Concluons par ces trois raisons qui sont très-fortes, 1° Aggée parle très-certainement du Temple de Zorobabel (*domum istam, domûs istius*) non du Temple (vrai ou prétendu) d'Hérode, lequel ne devoit être bâti que plus de cinq siècles après le retour de la captivité. 2° Il est très-vraisembable que les constructions d'Hérode se bornerent à des augmentations, à des améliorations, & que quand Joseph dit que ce Prince détruisit les anciens fondements, cela doit s'entendre des fondements du Temple de Salomon qui subsistoient encore ; Corneille à Lapide & d'autres Interprètes mettent cette raison dans un grand jour. Hégé-

ſippe, ou celui qui a écrit ſous ſon nom peut-être dès le 4[e] ſiecle, ne reconnoît que des ornements & des additions dans les travaux d'Hérode, non une réédification totale du Temple. 3° Si l'on s'obſtine à ſoûtenir qu'Hérode bâtit un Temple plus beau que celui de Salomon, qu'on nous diſe donc où il trouva les fonds néceſſaires pour une ſi grande entrepriſe; qu'on nous explique ſi ſes richeſſes étoient ſupérieures à celles de Salomon; s'il lui fut poſſible d'exécuter ſon deſſein en huit ans, avec dix mille Ouvriers, comme le dit Joſeph, tandis que Salomon en employa près de deux cents mille qui travaillerent pendant ſept ans, comme l'explique l'Ecriture.

Les Remarques du Livre XVI. ſont des éclairciſſements ſur les réglements qu'Hérode fit pour la ſucceſſion de ſes Etats, ſur les mécontentements qu'il éprouva de la

part de ſes enfants, & ſur les ſuites de ces troubles domeſtiques.

Les Remarques du Livre XVII. roulent ſur les manœuvres d'Antipater auprès d'Hérode pour s'aſſûrer la Couronne, ſur ſes cabales à la Cour, ſur la mort d'Hérode, ſur quelques autres évènements de ſon Regne, & ſur la part que prirent les Empereurs Romains aux affaires de ſa ſucceſſion & au ſort de ſa poſtérité. Toutes ces diſcuſſions, dont nous ne pouvons pas même indiquer les titres, ſont très intéreſſantes pour tous les Lecteurs qui aiment l'Hiſtoire.

Nous paſſons encore plus légèrement ſur les cinq premiéres Remarques du Livre XVIII. pour arriver plutôt à la ſixième, dont l'objet important mérite une attention qui dérobe à toutes les autres celle que nous leur donnerions volontiers. Il s'agit de l'éloge de Jeſus-Chriſt qu'on lit dans les

Ouvrages de Joſeph : on ſait aſſez combien les Savants ſont partagés ſur ce paſſage, dont ils n'ont point encore abſolument démontré ni la vérité, ni la ſuppoſition.

D'abord en Critique également éclairé & impartial, le P. Gillet évalue le témoignage & le ſilence des Anciens qu'on cite pour & contre l'authenticité de l'éloge. Enſuite il expoſe les opinions des Savants modernes, & il les appuie des armes offenſives & défenſives dont ils ſe ſont munis. Enfin il ſe décide contre la vérité du paſſage, ou du moins il déclare le penchant qu'il a pour la négative : voici en abregé les raiſons qui l'inclinent vers ce parti.

1°. Dans les Manuſcrits de Joſeph, cet éloge *n'a point de lieu fixe & reglé : on le trouve tantôt dans les Antiquités Juives, tantôt dans l'Hiſtoire de la guerre des Juifs ;* ſouvent au milieu, quel-

quefois à la fin de l'Ouvrage. Dans un endroit, il rompt mal à propos le fil de l'Hiſtoire, dans les autres il ne paroît guères que comme un intrus, ou un hors-d'œuvre. De-là le P. Gillet conclut que ce paſſage *eſt un Etranger que les Copiſtes ont logé dans le Texte, ſelon l'endroit ou la marge où ils le rencontroient.*

2°. Parmi les Anciens qui le citent comme de Joſeph, les uns lui donnent plus, les autres moins d'étendue, quelques-uns le rapportent avec des circonſtances qu'on ne trouve point dans les autres : ainſi point d'uniformité entre les témoins qui lui ſont favorables. La place de cet éloge varie donc ſelon les Manuſcrits qu'on conſulte, & ſa valeur change ſelon les Auteurs qui l'empruntent. Tous les arguments qu'ont multipliés les Modernes, pour & contre ſa vérité, portent ſur des ſuppoſitions ou des

conjectures si vagues, si incertaines, & la plûpart si hazardées, qu'on les avance & qu'on les nie avec un égal avantage : il n'en résulte rien de certain. Dans cet éloge, Joseph en dit trop pour un Juif, & trop peu pour un Chrétien : le plus vrai-semblable est qu'il n'a rien dit, ou qu'on lui a prêté plus qu'il n'a dit.

Persuadé justement qu'avec l'abondance de monuments incontestables, qui démontrent invinciblement la vérité du Christianisme, nous ne devons pas en recueillir de douteux, & que nous pouvons, sans regret, renoncer à ce passage de Joseph, le P. Gillet consent à le regarder comme faux & supposé ; mais il prétend que dans le silence même de cet Historien, on trouve un ample dédommagement de tout ce qu'on perd en abandonnant l'éloge donné sous son nom à Jesus-Christ. Ecoûtons le

docte Bibliothécaire expliquer sa pensée. » La Résurrection de Jesus-» Christ, ses miracles, ceux de ses » Apôtres, la persécution qu'on » leur faisoit dans tout l'Empire, » avoient fait trop d'éclat pour » qu'un Auteur, qui écrivoit l'His-» toire de sa Nation, pût ignorer » ce qu'on en disoit. La persécu-» tion que souffroient les Chré-» tiens, la cruauté des supplices » auxquels on les condamnoit, » excitoient nécessairement la cu-» riosité du public, & lui faisoient » souhaiter de connoître l'origine » & les sentiments d'une Religion, » contre laquelle toute la terre » s'armoit. Pour satisfaire à ce » desir & s'acquitter de ce qu'on » devoit attendre de lui, Joseph ne » pouvoit le faire qu'en la louant, » & en lui rendant la justice qu'elle » méritoit, ou en disant d'elle tout » le mal que la rage des Juifs, & » celle des Prêtres des faux Dieux

» ne manquoit pas d'en débiter.
» Pour faire le premier, il eût fallu
» s'expoſer à tous les reſſentiments
» qu'en auroient eu ſes compa-
» triotes, & mépriſer tout le mal
» que Domitien n'auroit pas man-
» qué de lui faire ſouffrir, s'il eut
» fait l'éloge de l'Auteur d'une
» Religion qu'il perſécutoit. Jo-
» ſeph n'étoit pas d'un caractère à
» faire un ſi grand ſacrifice au plai-
» ſir & à l'obligation de dire la
» vérité. Mais qui pouvoit l'em-
» pêcher de ternir la ſainteté de
» Jeſus-Chriſt par de noires ca-
» lomnies ; de traiter ſes miracles
» de preſtiges & d'illuſion, ſa Re-
» ligion d'impoſture groſſièrement
» inventée par des gens de la lie
» du peuple ? ou plutôt, tout ne
» devoit-il pas l'y porter ? C'eût
» été le moyen de ſe réconcilier
» avec ſa Nation, qui avoit tâché
» tant de fois de le faire périr. Il
» eût, en quelque ſorte, juſtifié

» la cruelle persécution que l'Em-
» pereur faisoit aux Chrétiens, &
» lui eût en même-temps fait sa
» cour. Pourquoi ayant tant d'a-
» vantages à parler mal de notre
» Seigneur & de ses Disciples, se
» renferme-t-il dans un profond
» silence ? Une personne obligée
» par engagement de parler, dont
» la Religion & l'intérêt se réunis-
» sent à l'y porter, dont le silence
» peut former contre elle des soup-
» çons désavantageux, se porta-
» t-elle jamais à le garder ? Que
» les Juifs, que les Payens, que
» les Libertins même expliquent
» le mystère d'un tel silence ; qu'ils
» le tournent de quelque côté qu'ils
» voudront ; qu'ils le mettent dans
» un tel point de vuë qu'ils juge-
» ront à propos ; qu'ils fassent telles
» conjectures qu'il leur plaira, on
» se prêtera à tout, pourvu qu'ils
» parlent raison ; mais ce ne seroit
» pas assûrement le faire que de

» répondre avec quelques Savans, » que, si Joseph n'a parlé ni de » Jesus-Christ, ni de ses Disciples, » ç'a été, parce qu'ils avoient été » des personnes trop obscures pour » exciter la curiosité du public » & mériter d'avoir place dans » son Histoire..... Il a parlé d'un » Theudas, d'un Judas le Galiléen, d'un Imposteur Egyptien,* » & de quelques autres Visionnaires, dont l'imposture avoit fait » quelque bruit en Palestine, mais » n'avoit pas passé les bornes de » ce petit Etat : & une Secte, à laquelle les Juifs du temps de saint » Paul disent qu'on s'opposoit de » tous côtés, n'auroit pas mérité » d'avoir place dans son Histoire?... Il faut donc alléguer » un autre motif du silence de Jo-

* Dans le XX. Livre, on trouvera des Remarques sur ces différens personnages.

» ſeph, ſi l'on veut dire quelque
» choſe qui ſatisfaſſe. Il dut s'in-
» former de ce que le Public &
» les Juifs diſoient de cette nou-
» velle Religion ; & s'il n'en a pas
» dit de mal, c'eſt que, loin que
» les recherches qu'il en fit, juſti-
» fiaſſent celui que les Juifs en
» débitoient, elles le convainqui-
» rent que la vie de ſon divin
» Inſtituteur avoit été celle d'un
» homme de bien, qu'on ne pou-
» voit conteſter ſes miracles, ni
» les attribuer qu'à un pouvoir ſu-
» périeur à la nature, que ſa Ré-
» ſurrection étoit atteſtée par un
» nombre prodigieux de témoins,
» & dont pluſieurs avoient donné
» leur vie pour en ſoûtenir la
» vérité. S'il n'eut pas le courage
» de la reconnoître & d'en donner
» un témoignage public, il eut
» aſſez d'honneur & de probité
» pour ne la pas conteſter, & pour
» ne pas dire de mal de gens dont

» il ne connoiſſoit que du bien. La » Religion condamne la lâcheté » du ſilence ; mais la prudence » l'approuve « &c. Après avoir pouſſé encore plus loin & appliqué avec force, ces réflexions ſi ſenſées & ſi ſolides à ce ſilence profond, que Joſeph ne garda ſi ſévèrement que dans l'impuiſſance de condamner Jeſus-Chriſt, le P. Gillet s'écrie : » Silence infiniment » plus éloquent pour aſſûrer la » vérité de ce que les Apôtres » racontent de leur divin Maître, » que tout ce qu'il en auroit pu » dire de plus avantageux. En ne » diſant mot, ſon ſilence dit hautement, que ce qu'on lit dans la » ſainte Ecriture de l'Inſtituteur du » Chriſtianiſme, eſt véritable. La » preuve de l'honneur & de la vertu » d'une perſonne, eſt que ſes ennemis n'en aient jamais oſé dire de » mal, ni conteſter le bien qu'on » en diſoit &c. «

Ce n'eſt pas ſeulement l'importance de la controverſe qui nous fait tranſcrire, avec tant de complaiſance, un ſi long morceau ; c'eſt qu'il caractèriſe heureuſement l'Auteur : on y reconnoît un Ecrivain qui ſait accorder la foi la plus ferme avec la critique la plus auſtère.

La plûpart des Remarques qui ſont à la fin des deux derniers Livres, s'étendent ſur des points qui concernent preſque autant l'Hiſtoire des Empereurs Romains que celle de la Nation Juive. Nous ſommes obligés d'y renvoyer les Lecteurs curieux de ces matières.

ARTICLE XLIV.

ŒUVRES DRAMATIQUES d'Apostolo Zeno, traduites de l'Italien. (Deux Volumes *in*-12.) Chez Duchesne, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

On ne nous donne ici que huit Pièces du célèbre Poëte Italien Apostolo-Zeno, & l'on en a dix Volumes *in*-8°. de la main & dans la Langue de cet Auteur. Si cet Essai de Traduction est bien reçu du Public, on peut croire que le Traducteur continuera son Ouvrage, & s'il veut ensuite nous donner les autres compositions du même Ecrivain, il n'aura pas besoin de chercher ailleurs des objets de travail pour tout le reste de sa vie. Apostolo-Zeno a beau-

coup écrit, non-ſeulement dans le genre Dramatique, mais auſſi ſur les Antiquités; ſur l'Hiſtoire littéraire &c.

Le Traducteur place, dans ſon Avertiſſement, une Notice qui concerne la naiſſance, les occupations, les talents, les ſuccès de ſon Auteur, mais ce morceau n'eſt pas complet, parce qu'on a manqué de Mémoires ſur la vie de Zeno. On en a néanmoins beaucoup en Italie; & nous pouvons citer en particulier deux Oraiſons funèbres, une Latine & une Italienne, qui toutes deux ſont imprimées & contiennent mille Anecdotes touchant ce Poëte Italien. Nous tâcherons de ſuppléer ici ce qui manque à l'Avertiſſement du Traducteur.

Apoſtolo Zeno, né en 1669, deſcendoit d'une illuſtre maiſon de Veniſe, mais d'une branche établie depuis long-temps dans

l'Isle de Candie. Son grand-père, Nicolas Zeno, revint avec toute sa famille, après la conquête de l'Isle, faite par les Turcs. En vertu de sa naissance, il auroit dû se faire reconnoître noble Vénitien, & être inscrit sur *le Livre d'or*, qui est comme la Matricule des Seigneurs de cette République. Mais par quelque circonstance que nous ignorons, il fut privé de cet honneur, & les Zeno ne sont point comptés aujourd'hui parmi les Nobles de Venise.

Le père d'Apostolo Zeno, nommé *Pierre*, eut quatre enfants, trois fils & une fille : des deux fils un mourut au berceau ; l'autre fut Religieux Somasque ; Apostolo, le dernier, fit de bonnes études, partie chez son oncle qui étoit Evêque de Capo d'Istria, partie à Venise. Il s'adonna dès sa jeunesse à la Poësie & à l'Histoire, & devint un homme illustre dans la

République

République des Lettres. Il établit à Venise l'Académie *degli Animosi* en 1696, & le *Giornale de' Letterati* en 1710, dont il publia trente Volumes jusques & compris 1718.

Comme il étoit aussi alors très-célèbre par ses Poësies dramatiques, il fut appellé à Vienne par l'Empereur Charles VI. & il y reçut d'abord le titre de Poëte, ensuite celui d'Historiographe de la Cour Impériale, deux emplois qui lui procurerent des pensions, & beaucoup de crédit auprès de l'Empereur qui l'aimoit. Zeno passa onze ans dans cette Cour, tout occupé de la composition de ses Pièces; chaque année il en donnoit au moins une; & ce n'étoient pas toujours des Tragédies profanes; il publioit de temps en temps des Drames ou Dialogues sur des sujets sacrés. On appelle ces sortes de Poësies des *Azioni Sacre*, ou

des *Oratorio* ; & le Traducteur déſireroit que ce genre fût reçu en France, ſinon pour le ſervice des Egliſes, au moins pour celui du Concert ſpirituel. On voit deux de ces *Oratorio* dans le Recueil que publie Ducheſne ; l'un a pour ſujet *Joſeph* reconnu par ſes frères, & l'autre *Jonathas* fils de Saül.

Apoſtolo Zeno revint à Veniſe en 1729, & fut remplacé, peut-être même effacé dans la Cour de l'Empereur, par l'admirable Métaſtaſio. Quand nous diſons *effacé*, nous ne voulons pas faire entendre que Metaſtaſio obſcurcit toute la gloire de Zeno, mais ſeulement que le ſtyle enchanteur du premier lui attira plus de partiſans que Zeno n'en avoit jamais eu. L'Empereur continua néanmoins d'honorer celui-ci de ſes bonnes graces, & de lui faire payer les penſions dont il jouiſſoit à titre

de Poëte & d'Historiographe Impérial.

Zeno passa les vingt & une derniéres années de sa vie à Venise, d'où il entretint des rapports avec tous les Savants d'Italie & des pays étrangers. Il étoit grand Connoisseur en fait d'Antiquités, bon Critique, excellent Compilateur d'Anecdotes littéraires, d'un commerce fort aisé & d'une candeur d'ame qui commence à devenir rare parmi les gens de Lettres. Cet homme si estimable mourut le 11. de Novembre 1750, * & il fut enterré chez les PP. Dominicains de l'étroite Observance, à qui il avoit légué sa Bibliothèque. Le Traducteur dit que cette Bibliothèque *fut laissée aux Jésua-*

* Cette date est celle qu'on voit dans l'Epitaphe mise sur son tombeau. Le Traducteur François ne l'a point connu.

tes, mais il ſe trompe, & en général il n'y a aucun fonds à faire ſur la Notice d'Apoſtolo Zeno, telle que l'Ecrivain François nous la donne ici. Il raiſonne beaucoup mieux du genre & du mérite de ſes Pièces ; & il eſt à croire que la Traduction qu'il met au jour eſt fidèle. Si nous avions eu le Texte Italien, nous aurions comparé cette Verſion avec l'Original, qui eſt fort eſtimé en Italie & en Allemagne. Son mérite particulier eſt l'invention, la force, le ſentiment.

ARTICLE XLV.

DISSERTATION sur l'origine & les progrès de l'Art de graver en Bois, pour éclaircir quelques traits de l'Histoire de l'Imprimerie, & prouver que Guttemberg n'en est pas l'Inventeur. Par M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères d'Imprimerie. (*In-8°. pages 92.*) A Paris, chez Barbou, rue S. Jacques, &c.

JEAN GUTTEMBERG, né à Mayence, mais domicilié pendant plusieurs années à Strasbourg, passe communément pour l'Inventeur de l'Imprimerie, & l'on place l'époque de cet Art, cause de tant de biens & de maux, vers le milieu du XV^{e} siècle. On peut voir

ſur cela quantité de bons Ouvrages, ſur-tout l'excellent Mémoire publié par M. Schepflin, dans le XVII^e Volume des Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions.

Voici un Artiſte fort célèbre auſſi dans ſa profeſſion, & de plus homme de Lettres, qui vient diſputer à Guttemberg la gloire dont il jouit. M. Fournier emprunte bien, pour cette entrepriſe, les armes de l'érudition, l'autorité des monuments, la comparaiſon des faits; mais ſon argument principal eſt tiré des connoiſſances que lui a procurées ſa profeſſion, & en général toute l'Hiſtoire de la Gravure, ſur-tout de celle qui eſt la plus ancienne, la Gravure en Bois.

Il faut l'avouer ſincèrement & avec toute l'équité qu'inſpire & qu'exige l'amour des Lettres & des Arts. On eſt d'abord un peu fâché

de voir comme inutiles les travaux de tant d'hommes ſavants, qui ont crû devoir fixer pour toujours l'invention Typographique en la perſonne de Guttemberg; on n'aime pas que cet Artiſte ſoit dépouillé comme ſubitement de ſa gloire. Il avoit réſiſté juſqu'ici aux Coſter & aux Mentel; ſa découverte étoit un titre d'honneur pour Straſbourg; & voilà tout-à-coup des lauriers de trois ſiècles flétris, ou tranſportés ſur une autre tête.

Cependant la vérité a des droits ſupérieurs, & M. Fournier doit être entendu, examiné, approuvé ou réfuté ſelon qu'il touchera plus ou moins au but qu'il s'eſt propoſé. Nous ne déciderons aſſurément pas cette queſtion, ſur laquelle il nous ſemble qu'il reſte encore des éclairciſſements à ſouhaiter; mais nous rendons bien volontiers juſtice aux recherches

de M. Fournier, & nous réduiſons tout le fond de ſon Ouvrage à une eſpèce de raiſonnement ou de ſyllogiſme que voici.

On ne peut pas dire qu'un Artiſte ſoit Inventeur, & que ce qu'il opere ſoit un Art nouveau, quand il a exiſté avant lui des pratiques qui contenoient tout l'eſſentiel de ſes opérations : or tel eſt le cas de Guttemberg & de ſes eſſais d'Imprimerie ; l'Art de graver en Bois exiſtoit avant cet Artiſte, & cet Art contenoit tout l'eſſentiel de l'Imprimerie telle qu'on la pratiqua d'abord : il faut donc reconnoître que l'invention de l'Imprimerie n'eſt pas due à Guttemberg.

La premiére propoſition de ce raiſonnement eſt évidente : on n'eſt point Inventeur quand on trouve, dans l'étendue des Arts, tout l'eſſentiel de ce qu'on opere : toute la gloire à laquelle on peut pré-

tendre, c'eſt celle qui accompagne le progrès & la perfection d'un Art : on n'eſt que dans la claſſe des premiers & des principaux Artiſtes ; on n'en eſt ni le chef, ni le modèle.

La ſeconde propoſition, contenue dans le Syllogiſme précédent, doit être prouvée : il s'agit de montrer qu'avant Guttemberg l'Art de graver en Bois exiſtoit, & que cet Art contenoit tout le fond, toute la partie eſſentielle des premiers eſſais d'Imprimerie. M. Fournier s'applique, dans toute ſa Diſſertation, à faire voir que l'exiſtence de cette Gravure en Bois eſt très-antérieure à Guttemberg. Sur cet Article il eſt extrêmement diſert, il remonte juſqu'aux anciens temps, même juſqu'à celui d'Homère. Il deſcend après cela de ſiècle en ſiècle ; il trouve par-tout la Gravure en Taille-de-Bois ; il fait plus encore : il découvre que,

dans les XIII, XIV & XVe ſiècles, on imprima ſur des Planches gravées en Bois, tantôt des Images, tantôt des Lettres, & quelquefois des Images & des Lettres tout enſemble. Il n'oublie point la méchanique des Cartes à jouer, qui, depuis leur inſtitution avant la fin du Regne de Charles V, ont toujours été imprimées avec des Planches de Bois gravées & enſuite colorées. En un mot, ſur la Gravure en Bois, on ne peut rien déſirer qui ne ſe trouve dans cette Diſſertation, & il eſt très-bien démontré que cet Art a précédé de beaucoup les premiers eſſais de l'Imprimerie.

Mais ces premiers Eſſais ne ſuppoſoient-ils que la Gravure en Bois, & Guttemberg trouva-t-il véritablement, dans les pratiques des Graveurs, tout le fond de la Méchanique dont il uſa pour imprimer des Livres? C'eſt-ce que

M. Fournier assûre ; mais on seroit encore tenté de former des objections. Il est bien certain que Guttemberg fit des essais d'Imprimerie avec des caractères en bois ; que ces caractères avoient été taillés selon les régles d'un Art déja ancien ; que l'usage d'imprimer, sur le papier, des desseins, des figures, des lettres en se servant de Planches de Bois impregnées d'une encre épaisse & gluante, étoit alors fort répandu en Allemagne. Mais Guttemberg employa des caractères mobiles, &, selon M. Schepflin qui n'est pas seul de son sentiment, ce qui constitue essentiellement l'Imprimerie, c'est la mobilité des caractères. Par cette raison, *ajoûte t-il*, ni les Chinois, ni Coster de Harlem ne peuvent s'attribuer l'invention de l'Art Typographique : les uns & les autres ont imprimé & impriment sur des Planches de

Bois avec des lettres qui y ſont fixes : or, encore une fois, l'Art d'imprimer conſiſte uniquement dans l'emploi des caractères mobiles ; & c'eſt-ce qui adjuge la gloire de l'invention à Guttemberg.

M. Fournier n'adoptera ſûrement pas en entier le principe de M. Schepflin : il prétendra deux choſes ; la premiére, que la mobilité des lettres fait la perfection, non l'eſſence de l'Imprimerie ; la ſeconde, que l'idée des caractères mobiles avoit auſſi des fondements dans l'Antiquité. S. Jerôme, par exemple, vouloit qu'on fît des lettres de bois ou d'yvoire, pour inſtruire les enfants ſous prétexte de les amuſer. On ne peut douter que ces lettres ne fuſſent mobiles. Notre Auteur concluera enfin que *Guttemberg a fait un uſage tout naturel de l'Art de graver, qui étoit pratiqué de ſon temps en*

Allemagne; qu'il en a bien *changé l'objet* en l'appliquant à l'impreſſion des Livres, mais que ce changement ne ſuffit pas pour le faire regarder comme Inventeur de l'Imprimerie.

Nous n'entreprenons pas de réfuter ces explications ou ces réponſes; & nous obſervons même qu'il eſt plus aiſé à un habile Artiſte, (tel qu'eſt l'Auteur) qu'à tout autre qui n'eſt qu'homme de Lettres, d'eſtimer & d'apprécier au juſte la diſtance de la Gravure en Bois, pratiquée du temps de Guttemberg, aux eſſais d'Imprimerie qu'imagina & exécuta cet Allemand. Ce qui doit paroître fort éloigné, fort diſparate, quand on n'eſt pas initié dans les myſtères de l'Art, peut bien ne ſe préſenter aux yeux d'un excellent Artiſte que comme une tentative facile, comme une œuvre analogue aux connoiſſances qui exiſ-

toient déja. Cependant il reſteroit toujours à bien prouver que la mobilité des caractères n'eſt qu'une affaire de perfection dans l'Imprimerie, & qu'elle ne conſtitue point l'eſſence de cet Art.

Sur quoi M. Fournier; dont nous dévelopons les idées après avoir bien lu ſa Diſſertation, nous renverra aux Chinois qui poſſédent aſſurément l'Imprimerie, quoiqu'ils ne l'exercent qu'avec des Planches de Bois fixes: il nous dira qu'au Japon, au Tunquin & dans la Tartarie Orientale, c'eſt, depuis bien des ſiècles, la même façon de procéder à la multiplication des Livres: il nous montrera, dans les Cabinets de quelques Curieux, pluſieurs Livres antérieurs à Guttemberg, leſquels ont été imprimés *avec des caractères fixes ſur des Planches de Bois*: tel eſt en particulier l'*Ars memorandi notabilis per figuras*

Evangeliſtarum, dont parle M. Clement dans ſa *Bibliothèque curieuſe*, qui comprend déja ſept ou huit Volumes imprimés à Gottingue.

Faudra-t-il donc conclure du Diſcours de M. Fournier, que l'Art Typographique n'a pas été trouvé en Europe vers le milieu du XV^e^ ſiècle ? Non, ſans doute, & voici, ce ſemble, ſa penſée. L'Art Typographique proprement dit & diſtingué de l'Imprimerie conſidérée en général, exige non-ſeulement des caractères mobiles, mais des caractères de métal & fondus dans des moules. Cet Art n'eſt point dû à Guttemberg, mais à Pierre Schoëffer, qui s'étoit fait l'aſſocié de Jean Fauſt vers l'an 1457. Tous deux enſemble, ils commencerent à faire uſage de lettres mobiles & fondues ; & de leurs Preſſes ſortit, dès l'année 1459, le *Durandi Rationale divinorum Officiorum* : premier fruit du *véritable Art Typo-*

graphique. » Ainſi cet Art, *comme » l'obſerve notre Auteur*, fut in- » venté à Mayence par Pierre » Schoëffer vers l'an 1457. Mais » ce ne fut qu'en 1462 que ce » nouvel Art d'imprimer com- » mença à ſe répandre. Le premier » Elève de Schoëffer (l'Inventeur » de l'Art) ayant appris à graver » des poinçons & à fondre des » lettres, forma promptement plu- » ſieurs Imprimeries, qui, en peu » de temps, ſe multiplierent à pro- » portion de la beauté & de l'utilité » de l'Art. «

On voit par-là que l'invention de l'Art Typographique n'eſt plus dépendante de la Gravure en Bois, mais de la Profeſſion même qu'exerce notre Auteur ; que ſans le talent de graver & de fondre des caractères, jamais Schoëffer ne fût parvenu à mettre au jour ces merveilles de Typographie qu'on admire encore ; que Guttemberg

ne peut être regardé comme l'Inventeur de l'Imprimerie proprement dite, puiſqu'il ne fit aucun uſage des caractères fondus ; que Schoeffer au contraire doit être mis à la tête de tous les Imprimeurs paſſés & futurs, puiſqu'il leur a donné l'exemple des vraies opérations de l'Art ; mais comment le leur a-t-il donné ? en imaginant & exécutant les caractères fondus. Ainſi l'Art du Graveur & du Fondeur a concouru efficacement aux origines de l'Imprimerie, & dans tous les temps on doit partager la gloire des chef-d'œuvres de Typographie entre les Artiſtes qui fourniſſent les caractères, & les Artiſtes qui les mettent en œuvre. Juſqu'ici on a trop ſéparé ces deux Profeſſions ; on a beaucoup loué les Imprimeurs, & l'on n'a preſque point penſé aux Graveurs & Fondeurs de Lettres : c'eſt comme ſi

l'on n'avoit des éloges que pour le coloris d'un Tableau & nulle attention pour le dessein.

M. Fournier, sans se déclarer trop, venge bien son Art d'un oubli qu'il ne mérite pas. Cette Dissertation d'ailleurs est très-estimable, même dans le genre littéraire. Nous invitons l'Auteur à nous en donner d'autres, tant sur cette matière que sur les diverses parties de son Art.

ARTICLE XLVI.

NOUVEAU COURS de Mathématique, à l'usage de l'Artillerie & du Génie, où l'on applique les parties les plus utiles de cette Science à la théorie & à la pratique des différents sujets qui peuvent avoir rapport à la Guerre. Nouvelle Edition, corrigée & considérablement augmentée. (Volume *in*-4°. de plus de 600 pag.) Par M. Belidor, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre & de Prusse. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LVII.*

LA première Edition de ce Livre parut en 1725. Elle a été suivie de plusieurs autres qui ont

eu le même ſuccès. Enfin l'Auteur, qui allie le mérite rare du ſervice militaire avec l'étendue des connoiſſances & avec le talent de l'inſtruction, redonne ce Cours augmenté, perfectionné, tel, en un mot, qu'il ſeroit difficile d'imaginer quelque choſe de mieux pour les Ecoles d'Artillerie & de Génie.

C'eſt ſous ce point de vuë en effet qu'il faut conſidérer cet Ouvrage. L'étude des Mathématiques ſe diverſifie, en quelque ſorte, ſuivant les états & les conditions. La Géomètrie & les autres Traités élémentaires occupent d'abord tous ceux qui ſe deſtinent à l'Aſtronomie, à la Marine, à la Méchanique, au Génie, à la Phyſique &c. Mais, dans chacune de ces profeſſions, les principes communs doivent être appliqués diverſement, & il convient même à chacune de ces profeſſions d'être en

garde contre le desir d'approfondir toute la Géomètrie, de pousser tous les Traités élémentaires jusqu'où ils peuvent aller. Pour le Militaire, par exemple, il suffit de posséder un petit nombre de principes, de savoir les démontrer en rigueur, & d'acquérir des notions claires, mais bornées, sur les diverses parties des Mathématiques, qui sont analogues à la guerre. » S'il veut, après cela, » *dit M. Belidor*, donner dans » toutes les autres Sciences étran- » gères à sa profession, quoique » dépendantes des Mathématiques, » il ne fait que décorer son esprit, » sans se rendre plus utile à l'Etat, » qui ne peut tirer aucun secours » de ces vérités sublimes, destinées » plutôt à faire briller le génie » dans une assemblée de Savants, » qu'à rendre des services impor- » tants au Prince dans des occa- » sions dangereuses. «

On peut assûrer que tout Elève du Génie & de l'Artillerie, qui saura bien le Livre de M. Belidor, pourra devenir très-habile dans sa profession ; & qu'il sera même très-avancé dans celle de Mathématicien, considérée en général. Nous ne prétendons pas faire ici l'Analyse suivie de cet Ouvrage déja si connu ; nous ne devons qu'en donner une idée sommaire, & remarquer ce qui rend cette nouvelle Edition préférable à la premiére & à toutes celles qui l'ont suivie.

L'Auteur partage sa matière en seize Livres : ce qui est un peu différent du plan qu'il avoit tracé pour sa premiére Edition : celle-ci présentoit dix Parties, dont la premiére comprenoit seule huit Livres ; tandis que les neuf autres Parties n'étoient distribuées qu'en Propositions & quelquefois en Chapitres. Le nouveau Plan est plus

uniforme ; & il a aussi plus d'étendue, parce que l'Auteur fait de temps en temps des Additions considérables à son Ouvrage. Nous pourrions indiquer, à quelques lignes près, toutes ces améliorations, ou même toutes les différences de la nouvelle Edition d'avec les précédentes. Nous avons comparé tout, les définitions, les théorêmes, les corollaires, les problêmes, les applications diverses des principes aux usages de l'Artillerie & du Génie. Nous n'avons pas même oublié les retranchements, en très-petit nombre, qu'a fait M. Belidor, dans quelques-uns de ses détails, tantôt parce qu'il a voulu ne rien dire d'inutile, & tantôt parce qu'il a cru devoir s'énoncer autrement.

Ne parlons cependant que des Additions les plus importantes, il s'en trouve dans presque tous les XVI. Livres que comprend ce

Volume. Et d'abord nous y remarquons une Notion claire & préciſe des avantages que procure l'indétermination des Lettres, pour généraliſer les démonſtrations : c'eſt le fondement de l'Arithmétique par Lettres & de l'Algèbre. A cette occaſion, l'Auteur obſerve que les ſignes de l'Arithmétique ſont bien déterminés, par rapport aux différentes ſortes d'unités, (le nombre 7, par exemple, ne ſpécifie pas plus ſept hommes que ſept chevaux *) mais qu'ils ne ſont jamais indéterminés à l'égard du nombre d'unités, (ce même nombre ſept ne peut jamais ſignifier que la répétition faite ſept fois de l'unité.) D'où M. Belidor conclut la grande utilité des lettres de l'Alphabet, qui ſont indéterminées tant pour l'eſpèce que pour

* C'eſt l'exemple dont ſe ſert l'Auteur.

le

le nombre : ce qui eſt bien évident, puiſque la lettre *a*, par exemple, peut auſſi-bien ſignifier des chevaux que des hommes, & auſſi-bien le nombre vingt que le nombre ſept.

On ſuppoſe à la vérité que ceux qui étudieront cet Ouvrage, ſeront déja inſtruits des quatre premiéres régles de l'Arithmétique, mais comme ils pourroient ne pas ſavoir la manière de pratiquer la multiplication, lorſque le multiplicateur & le multiplicande ſont (chacun) des nombres compléxes, l'Auteur explique la méthode de faire cette opération par le ſecours des parties aliquotes : ce qui lui donne lieu d'établir déja des Notions préciſes ſur ce qu'on appelle parties *aliquotes* & parties *aliquantes:* Notions qui influent dans toute la doctrine des Proportions; & c'eſt ainſi qu'un habile homme ne craint pas d'inſiſter ſur les premiers élé-

ments des choses pour préparer des connoissances plus relevées. Ainsi encore M. Belidor ajoûte tout de suite la théorie & la pratique des fractions décimales, pour mettre déja les Elèves en voie de connoître la construction de ce qu'on appelle *Tables des Sinus.*

Enfin ce premier Livre est enrichi du calcul des Exposants, Article tout-à-fait nécessaire aux opérations algébriques : il abonde en pratiques pour l'extraction des racines, tant quarrées que cubiques, soit en nombres, soit en algèbre ; & les démonstrations portent la lumière sur ces détails qui manquoient, en tout ou en partie, dans les Editions précédentes.

Le second Livre comprend ici 70 pages, au-lieu de 22 qu'on y comptoit ci-devant. M. Belidor a cru devoir insister beaucoup sur les proportions & progressions, sur la résolution analytique des

problêmes du premier & du ſecond degré, ſur la nature des Logarithmes, ſur leurs uſages & ſur la manière dont les Tables logarithmiques ont été faites. On ſait combien les Logarithmes ſont utiles aux Ingénieurs dans les opérations de Trigonomètrie, ſur-tout quand il s'agit de déterminer des diſtances inacceſſibles. Cette partie manquoit à ce Cours de Mathématique; on la place ici dans ſon ordre naturel après les rapports, proportions & progreſſions.

Le 3e Livre commence à traiter de ce qui concerne la Géomètrie, & d'abord il eſt queſtion des lignes & de leur poſition entre elles. M. Belidor ajoûte quelques définitions & quelques problêmes; avec une notion toute élémentaire, mais extrêmement utile, ſur ce qu'on appelle *degré* dans un cercle. » Il ne faut pas s'imaginer,

» *dit-il*, que degré ſoit une gran-
» deur fixe & abſolue, mais au
» contraire c'eſt une quantité va-
» riable, ſelon les différents cer-
» cles, quoique conſtamment la
» même, par rapport à chacun en
» particulier dont chaque degré
» eſt la 360e partie : d'où il eſt
» aiſé de conclure qu'un grand
» cercle a des degrés plus grands
» que ceux d'un petit : il en eſt
» de même des minutes, des ſe-
» condes « &c. Quand on a inſtruit les autres, on ſait que tout arrête, tout fait ombrage dans les commencements ; par cette raiſon, l'Auteur n'a point regardé comme une bagatelle, l'obſervation qu'on vient de voir, il l'a miſe au nombre des attentions qu'on doit avoir pour des Elèves qui marchent dans une route ſemée d'épines.

Le 4e Livre embraſſe la doctrine des Triangles & des Parallèlogrammes. L'addition la plus

conſidérable qu'on y remarque, eſt au ſujet du quarré de l'hypothénuſe égal à la ſomme des quarrés des deux autres côtés. L'Auteur forme trois démonſtrations ſur cet objet qui fit tant d'honneur à Pythagore.

Dans le 5^e & le 6^e Livre qui traitent du cercle, de ſes propriétés, de ſa meſure, des polygones inſcrits & circonſcrits au cercle, notre nouvelle Edition eſt toute conforme aux anciennes; mais le 7^e Livre préſente des augmentations très-remarquables, entr'autres deux théorêmes curieux, l'un ſur le rapport de deux triangles qui ont un angle égal compris entre côtés inégaux; l'autre ſur la manière de trouver l'aire d'un triangle, dont on connoît les trois côtés. La démonſtration de ces deux théorêmes eſt très-ſimple.

Nous ne voudrions pas non plus paſſer ſous ſilence une expoſition

claire & instructive de la route qu'Archimède a suivie, pour découvrir que le rapport du diamètre à la circonférence est, à peu-près, celui de 7 à 22. » Archi-» mède inscrivit à un cercle un » polygone de 96 côtés, & cir-» conscrivit au même cercle un » polygone semblable d'un pareil » nombre de côtés ; il calcula en-» suite par les propriétés des lignes » ou des cordes de cercle, la lon-» gueur d'un des côtés de chaque » polygone, dont il trouva par » conséquent le contour, en mul-» tipliant le nombre trouvé par 96. » Ayant donc supposé que le dia-» mètre du cercle étoit l'unité, il » trouva que le périmètre du po-» lygone inscrit étoit plus grand » que $3\frac{10}{71}$ du diamètre, & que celui » du polygone circonscrit étoit » moindre que $3\frac{10}{70}$ ou 3 & $\frac{1}{7}$, d'où » il faut conclure que la circon-» férence, qui est nécessairement

» entre ces deux contours, eſt
» auſſi à plus forte raiſon plus
» grande que $3\frac{10}{71}$, & moindre que
» 3 & $\frac{10}{70}$: ainſi le diamètre du
» cercle étant 7, il faut néceſſaire-
» ment que la circonférence ſoit
» plus grande que 21 & moindre
» que 22, qui vaut trois fois le
» diamètre & $\frac{1}{7}$, de manière que
» cette même circonférence eſt
» beaucoup plus proche de 22
» qu'elle ne l'eſt de 21. «

Dans le Livre 8e, on paſſe à la Théorie des ſolides ou des corps, & les définitions relatives à ce ſujet ſont beaucoup mieux développées dans cette Edition, qu'elles ne l'étoient dans celle de 1725 & dans les ſuivantes. On trouvera pareillement ici quelques nouvelles remarques, quelques corollaires ajoûtés ; & il en eſt, à peu-près de même pour le 9e Livre, qui explique les principales propriétés des Sections coniques : ma-

tière importante, parce qu'elle tient à la Théorie du jet des bombes, & au toisé des voûtes.

Rien ne doit être plus familier à l'Ingénieur que la Trigonométrie rectiligne & la Pratique du Nivellement. On parle de ces deux choses dans le dixième Livre, qui enseigne à cette occasion l'usage des Tables de Sinus, de Tangentes, de Secantes, la Théorie du calcul des Triangles, l'Art de mesurer les hauteurs & les distances inaccessibles ou accessibles &c. L'Auteur donne des problêmes nouveaux sur la manière de déterminer ces hauteurs ou distances. Cette Addition, qui est de 5 ou 6 pages, mérite une attention particulière.

On a, dans l'onzième Livre, un Traité du Toisé en général, avec la manière de faire le calcul du toisé des Plans, des Solides & de la Charpente : Pratiques sur

lesquelles on consulte presque toujours les Ingénieurs, quand il s'agit de construire ou de réparer des fortifications. Nous avons remarqué très-peu de changements ou d'additions dans ce Livre. Mais dans le douzième, où l'on applique la Géométrie à la mesure des superficies & des solides, il y a une Addition fort belle sur le Toisé de la superficie des voûtes. Les notions & distinctions des diverses sortes de voûtes se trouvent en cet endroit, & rendent ce Livre utile, non-seulement aux Elèves du Génie militaire, mais encore aux jeunes Architectes.

Tout le 13ᵉ Livre est intéressant par les usages relatifs à la Géodésie ou *division des champs*, mais plus particulièrement encore par les détails où entre l'Auteur sur le compas de proportion : il en explique la construction, les parties, les rapports, les usages.

Ce Livre diffère de ce qu'on avoit, dans la premiére Edition, par une formule très-ſimple, au moyen de laquelle on pourra trouver le nombre des boulets ou des bombes rangés en piles, ſoit que ces piles ſoient diſpoſées en forme priſmatique, ſoit qu'elles ſe trouvent en pyramide quarrée ou en pyramide triangulaire.

L'objet du 14e Livre eſt d'expliquer les régles du jet des bombes, & pour y procéder méthodiquement, l'Auteur expoſe d'abord les définitions qui concernent la vîteſſe, le mouvement, le choc des corps ; enſuite les belles découvertes de Galilée ſur la chûte des Graves &c. Les Additions faites dans ce Livre, ſont ſemées çà & là : chacune d'elles eſt courte. Une des plus longues eſt la digreſſion, qui ſe trouve à la page 511, *ſur les variations de la peſanteur.* On y rappelle le principe de

Newton, touchant la diminution de peſanteur, en raiſon inverſe des quarrés des diſtances, c'eſt-à-dire diminution d'autant moindre qu'il y a plus de proximité, & d'autant plus grande que la proximité eſt moindre. Il faut voir la démonſtration très-claire que donne l'Auteur en partant du principe de M. Newton. Il avoue que ceci eſt une ſorte de hors-d'œuvre, par rapport à ſa queſtion, qui eſt *le jeu des bombes;* mais *ces vérités*, dit-il, *ſont trop belles, pour qu'il ſoit permis à un homme de ſcience de les ignorer.*

Les machines occupent le 15ᵉ Livre qui eſt fort détaillé. Après les définitions & les propoſitions générales, vient la Théorie du Plan incliné, du Lévier, de la Roue dans ſon Eſſieu, de la Poulie, du Coin, de la Vis, des machines compoſées, comme Roues dentées, Cric, Vis ſans fin &c. Les

additions & changements faits dans ce Livre, consistent sur-tout dans la tournure du prélude ou préambule, & dans le développement des définitions.

Le Préambule du 16e Livre, qui a aussi pour objet l'*Hydrostatique*, ou les fluides, est aussi changé en mieux. On trouvera, dans ce Livre, des Additions çà & là, & un Traité de 14 ou 15 pages, sur le cours des rivières & sur le choc des fluides en mouvement contre les surfaces des corps qu'elles rencontrent. Ce morceau est neuf & très-bien fait. Enfin tout le Volume est terminé par un Discours sur la nature & les propriétés de l'air, pour servir d'introduction à la Physique, & pour faciliter l'explication des effets produits par les machines hydrauliques. Ce Discours est aussi dans les Editions précédentes.

Nous le répétons en finissant:

on verra que notre Extrait eſt plûtôt une Nomenclature qu'une Analyſe ; mais nous avons crû 1° devoir ſpécifier les caractères de préférence que porte cette nouvelle Edition ſur les premiéres. 2° Ne devoir qu'inviter les Elèves du Génie, de l'Artillerie, de l'Architecture, & en général des Mathématiques à profiter d'un Ouvrage ſi clair, ſi plein, ſi inſtructif, ſi propre à donner entrée dans toutes les parties des Sciences exactes. Nous ajoûtons que les Planches ſont belles, & que l'Edition eſt ſoignée.

ARTICLE XLVII.

***DE L'ORIGINE DU MAL**, ou examen des principales difficultés de Bayle ſur cette matière &c.* Dédié à MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Par M. le Vicomte d'Alès. (Deux Tomes *in-*12. le premier de 224 pages, le ſecond de 210.) *A Paris, chez Ducheſne, Libraire, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LVIII.

PENDANT que le zèle de la Foi s'affoiblit dans un certain monde, il eſt conſolant pour tous les vrais Chrétiens, de voir qu'il y a toujours des maiſons diſtinguées, où l'amour du Chriſtianiſme ſe conſerve comme le plus précieux héritage.* M. le

* René d'Alès, un des Ancêtres de l'Auteur, après avoir écrit, pour rame-

Vicomte d'Alès se glorifie encore plus de cet avantage que de son ancienne extraction. Surpris & indigné *de ce qu'on se fait une gloire d'attaquer une Religion qui, à tous les caractères de Divinité, joint ceux qui sont les plus propres à faire le bonheur des hommes & à affermir les Empires*, il entreprend de repousser ces attaques en démontant la plus forte batterie que la Philosophie Antichrétienne ait jamais élevée

ner les Protestants, un petit Traité qu'il dédia à Henri le Grand, fut tué près de Beziers en combattant pour ce Prince contre la Ligue. Jacques d'Alès, fils de Pierre, Gentilhomme de la Chambre de Louis le Grand, étant chargé de présider aux Assemblées Provinciales encore permises aux Huguenots, eut le bonheur de contribuer à la conversion de plusieurs par des conférences & des écrits qui lui attirerent l'estime de MM. Bossuet & Pelisson &c.

contre nos Autels. Il exécute ce dessein avec un fonds de capacité, une force de raisonnement & une finesse de Logique, qui feroient honneur aux plus doctes Théologiens. En marchant au milieu des systêmes qui partagent les Ecoles, il marque le fort & le foible de ces systêmes, il en découvre les défauts & les vices sans respect humain : en les vengeant de quelques reproches injustes, il ne leur épargne aucun de ceux qu'ils méritent : il ne soûtient qu'une cause qui doit leur être commune, &, pour sa défense, il n'emprunte aucune des armes qui leur sont particulières. Les idées systématiques ne sont guères que des entraves qui gênent & embarrassent les principes généraux. En isolant ces principes, en les séparant des opinions singulières, l'Auteur les a trouvés plus suffisants, plus puissants, à mesure qu'ils recou-

vroient leur légitime indépendance. Ainſi, en creuſant plus librement dans ces principes, en les épurant de tout alliage étranger, il y découvre des veines fécondes, qui fourniſſent au-delà de ſes beſoins, ſans qu'aucune vérité en ſouffre la moindre atteinte.

L'origine du mal a toujours été une eſpèce de lieu commun, d'où les Philoſophes impies ont tiré leurs arguments les plus ſpécieux contre la Religion. Bayle les a tous recherchés avec ſoin, raſſemblés avec art, maniés avec adreſſe & tournés en mille façons différentes : par ſa manière pleine d'artifices & de malignité, il a enchéri ſur tous les anciens Agreſſeurs de la Providence & du Chriſtianiſme; & tous les Incrédules modernes, ſes Diſciples, ne ſont que les très-petits échos de ce grand Sophiſte. On va voir que ſes Sophiſmes

n'ont ni ébloui, ni séduit l'Auteur de l'Ouvrage, dont nous faisons l'annonce & dont nous rassemblons plutôt quelques traits que nous n'en promettons l'Analyse entière.

Il s'agit d'abord *des désordres physiques*. Les monstres qui défigurent la nature, les troubles qui dérangent ses opérations, les besoins que souffrent les habitants de l'univers, les maux qui les affligent, sont autant de phénomènes dont se prévaut la Philosophie Antichrétienne de Bayle, pour soûtenir ou pour insinuer par-tout qu'il n'y a aucun dessein, aucun ordre, aucune fin dans les œuvres & dans le cours de la nature, & que tout l'univers est par conséquent l'Ouvrage d'un hazard aveugle, ou d'une nécessité bizarre. Sans entrer dans tous les détails physiques où descend notre Auteur, pour détruire ces

triviales observations ; sans insister sur la violence qu'on fait au bon sens pour en tirer ces conséquences impies, tout cet échaffaudage croule devant cette réflexion aussi judicieuse que profonde : *Otez le dessein, rien n'est bien, rien n'est mal : où il n'y a point de dessein, il n'y a ni ordre, ni désordre.* Dans le cours de la nature, dans l'assemblage, dans l'harmonie de ses phénomènes, ne voit-on pas assez de dessein & d'ordre, de moyens & de fins ? Le rapport incontestable de ces moyens & de ces fins, n'est-il pas la plus évidente démonstration d'un Etre intelligent, dont la sagesse a formé le plan de l'univers, dont la Puissance l'a exécuté, & dont la Providence l'entretient & le gouverne ? S'il y a quelques phénomènes qui paroissent peu consonants ou même discordants, sont-ils assez nombreux, assez fréquents,

assez considérables pour entrer en conflit avec tous les autres, pour en détruire le concert, pour résister aux conclusions qui en sortent & qui établissent le dogme de la Providence? La singularité, la rareté de ces phénomènes irréguliers, qui les fait nommer des *monstres*, tant ils sont reconnus pour extraordinaires, ne déposent-elles pas hautement pour le dessein du total & pour le rapport des parties qui le composent? D'ailleurs, *demande l'Auteur*, » ce » dessein le connoissez-vous?... » Vous ne regardez qu'un coin » d'un grand & magnifique tableau, & vous voulez juger de » toute son ordonnance?... Placé » dans un coin du monde, habitant d'un grain de sable dont » vous ne connoissez pas la surface, vous voulez juger de toutes » les parties qui composent l'univers, de leurs rapports mutuels,

» de leur perfection & de leur uti-
» lité &c. «

Le sentiment des besoins avertit d'y pourvoir & en fait découcouvrir les moyens : les maux de la vie, selon M. de Voltaire même, ne *font souhaiter la mort qu'à peu d'hommes* : les douleurs qu'on souffre *pendant cet instant passager qu'on nomme la vie*, sont des *moyens d'acquérir un bonheur éternel.* En un mot, continue cet Auteur, nullement suspect aux Partisans de Bayle, *dans le systême qui admet un Dieu, on n'a que des difficultés à surmonter, & dans tous les autres on a des absurdités à dévorer.* Disons de plus que le Christianisme donne seul des solutions si satisfaisantes à toutes ces difficultés, qu'en dernier ressort elles se tournent en faits qui se lient avec les dogmes de l'Evangile, & qui, loin de les obscurcir, en démontrent la vérité.

On aura ſouvent occaſion de s'en convaincre dans la lecture de l'Ouvrage que nous annonçons. Paſſons maintenant aux *déſordres* moraux, dont l'origine, la permiſſion & ſes ſuites ont fourni à Bayle cette forêt d'arguments qu'il eut crû moins inſolubles, s'il ſe fût autant appliqué à les réſoudre qu'à les entaſſer & à les fortifier.

Par-tout, *dit Bayle*, des Priſons & des Hôpitaux, des Gibets & des Mendians. L'Hiſtoire n'eſt qu'un recueil des crimes & des infortunes du genre humain; donc l'homme eſt par-tout méchant & malheureux. La ſouveraine Sainteté peut-elle produire une créature criminelle? La ſouveraine Bonté peut-elle produire une créature malheureuſe? La ſouveraine Puiſſance, jointe à la Bonté infinie, ne comblera-t-elle pas de biens ſon ouvrage? Un principe infini-

ment bon & ſaint nous auroit crées, non-ſeulement ſans aucun mal actuel, mais auſſi ſans aucune inclination au mal : pourquoi n'auroit-il pas créé l'homme auſſi déterminé par ſa conſtitution au bien moral qu'au bien phyſique ? Voyons comment M. le V. d'Alès réſout ces arguments ſi injurieux à la Providence, qu'ils ne vont à rien de moins qu'à en anéantir toute idée.

1°. Le monde eſt-il donc un champ où il ne germe aucune vertu, où il ne croît aucun bien ? Sur ſon théâtre, dans l'eſpace de tant de ſiècles, l'Hiſtoire ne produit-elle aucun perſonnage dont le rôle ait été heureux ou vertueux ?

2°. Nous ne ſommes pas plus portés au mal entant que mal, dans l'ordre moral que dans l'ordre phyſique ; mais dans l'un & l'autre ordre, le mal ſe cache ſouvent

ſous l'apparence du bien, & nous ne ſommes pas toujours aſſez en garde contre ces ſortes d'illuſions. Environnés de biens particuliers qui ne ſont que des moyens de nous conduire au bien général, que des échelons où le fini ſert de degré pour monter à l'infini, nous nous arrêtons, nous nous repoſons ſur ces degrés, nous nous y fixons. Ainſi le moyen nous fait oublier la fin, & il en prend la place. Au reſte, comme l'obſerve M. le Vicomte d'Alès, le penchant que nous avons vers les biens phyſiques, n'eſt pas une *motion* auſſi *infaillible*, ni auſſi *invincible* que Bayle le ſuppoſe. Ce n'eſt qu'un inſtinct dont la raiſon eſt le guide naturel : elle ne ceſſe de l'être qu'en ſe laiſſant aveugler par les illuſions que cet inſtinct produit & multiplie. Les erreurs de l'un & de l'autre ſont une ſuite non de notre liberté,

mais

mais du mauvais uſage que nous en faiſons, avec le pouvoir d'en faire un bon uſage.

Sans faire à la nature aucun procès injuſte, M. le Vicomte d'Alès ne fait aucune grace au déſordre des paſſions. La raiſon a ſur elles un empire, & des ſecours pour l'exercer ; c'eſt donc à elle d'en calmer les émotions, & d'en régler les mouvements. Sans la raiſon, l'homme ſeroit une machine dépourvuë de ſentiment : ſans les paſſions, la raiſon n'auroit aucune victoire à remporter : ſon mérite en ce monde eſt de les aſſervir, ſa récompenſe dans l'autre ſera d'en être affranchie : l'ordre eſt la loi gravée en caractères immuables dans la conſcience : loi vivante que cet oracle intérieur révèle & intime conſtamment, ſans que les paſſions puiſſent jamais en étouffer abſolument, ni corrompre la voix domeſtique.

Facultés, ſecours, lumières, ſentiments, rien ne manque donc à l'homme pour connoître & remplir, malgré les paſſions, ſes devoirs naturels. Ces principes vengent & juſtifient la Providence : loin de les fronder, Bayle & ſes Diſciples font profeſſion de les reſpecter, ils en mandient même le ſuffrage, parce qu'ils n'oſeroient conteſter à la raiſon tous ſes droits. Mais la portion qu'ils en voudroient ſauver, ſuffit à M. le Vicomte d'Alès pour les réduire à l'abſurde qu'ils tâchent d'éviter : il leur démontre avec la plus pure évidence, qu'ils ne ſauroient la ſauver ſans perdre tout ce qu'ils voudroient gagner : ainſi c'eſt entre tout ou rien qu'ils ont à ſe décider.

M. le Vicomte d'Alès *avance ici que les paſſions ſont une partie eſſentielle* (de notre conſtitution) *dans l'état où nous ſommes*,

c'eſt-à-dire, poſée l'union de l'ame avec le corps ; il entend *avec le corps* tel qu'il eſt dans l'état préſent : mais en ce ſens-là même, la propoſition n'eſt pas exprimée avec la plus grande juſteſſe.

Le même Auteur excède en cet endroit, comme en quelques autres dans la quantité & la longueur des citations, & encore plus dans les éloges qu'il prodigue aux Auteurs des Textes cités. Son intention, ſans doute, n'a pas été d'enfler l'avantage qu'il tire de ces emprunts dont il pouvoit ſe paſſer ; mais d'adoucir la violence des cenſures qu'il ne pouvoit épargner à ces Ecrivains, dont la plûpart ſont décriés.

La faculté de faire le mal eſt un vice : donc on ne conçoit pas que l'homme ait pû la recevoir de Dieu. A ce raiſonnement de Bayle, M. le Vicomte d'Alès

répond que Dieu ne nous donne aucune faculté que pour faire le bien : si nous nous servons de nos facultés pour faire le mal, c'est un abus des dons de Dieu. Nous n'en devenons coupables que contre son intention.

Mais si Dieu ne fait que permettre le péché, comment le prévoit-il ? demande Bayle. Dieu, *répond l'Auteur*, défend de commettre le péché, donc il ne fait que le permettre ; mais il ne l'en prévoit pas moins. Pour expliquer le comment de cette prévision, les Ecoles ont imaginé différents systêmes, dont on trouve ici l'Analyse & la Critique : tous peuvent être faux sans que la prescience en souffre. Cet attribut est pour nous un mystère dont la vérité est démontrée : si sa nature nous étoit dévoilée, il ne seroit plus un mystère. La liberté de nos actes humains est aussi sûre que s'il n'y

avoit point de preſcience divine; la preſcience de Dieu eſt auſſi infaillible que s'il n'y avoit point de liberté humaine. La preſcience ne tombe pas moins ſur la liberté que ſur la ſubſtance de nos actes: ainſi entre la preſcience divine & la liberté humaine, on ne ſauroit ſuppoſer aucune oppoſition. Dans la nature, s'il n'y avoit que des agens néceſſaires, Dieu ſeul pouvant être l'Auteur des principes & des loix qui néceſſiteroient ces agens, ſa preſcience n'auroit alors rien de myſtérieux, ni même de fort merveilleux. Mais s'il y a des agens libres, comment la preſcience de Dieu atteint-elle la liberté de leurs actes? c'eſt-là le myſtère: pour être inexplicable à notre intelligence, il n'en eſt pas moins certain. Combien d'autres vérités, dont nous ſommes sûrs, ſans en connoître la liaiſon? On en donne ici des exemples en

faveur de ceux qui feroient affez novices dans les fciences pour en avoir befoin. La prefcience a toujours été une fource des plus fécondes en difficultés fur la queftion qu'on agite en cet Ouvrage : notre Auteur les réfout très-bien, à mefure qu'elles fe rencontrent en fon chemin. Le XV^e Article de fon fecond Volume ne roule que fur cette matière : il y eft invinciblement démontré contre les Sociniens, qu'on ne fauroit refufer à Dieu fa prefcience fans le dépouiller de fes principaux attributs, tels que fa providence, fa fageffe, fa puiffance, fon immutabilité, fa félicité &c.

En qualité de caufe univerfelle, Dieu influe dans toutes nos déterminations ; ainfi quand elles font vicieufes, fon influence n'y regne pas moins que quand elles font vertueufes : d'où s'enfuit, felon Bayle, que Dieu a toujours part

au mal qui en fait le vice, comme au bien qui en fait le mérite. M. le Vicomte d'Alès trouve cette objection embarraſſante pour les partiſans de la prémotion phyſique, & inſoluble dans le ſyſtême qu'a imaginé l'Auteur du Livre de l'*Action de Dieu ſur la créature.* Les principes de Mallebranche ſont ici l'aſyle où notre Auteur ſe retranche ; mais en s'y établiſſant, il a eu la ſage précaution de combler un vuide, dont Mallebranche n'a pas aſſez ſenti l'inconvénient : c'eſt cette *négation d'acte*, ce *repos* où ſe termine le mouvement de la créature, quand, ceſſant de ſuivre l'impreſſion qui la pouſſe vers le bien infini, elle s'attache à des biens finis. Nous croyons que l'Auteur eût encore pu, avec avantage, renoncer à ce *mouvement imprimé* par le Créateur à la créature raiſonnable vers le bien en général, & le regarder

non comme une motion actuelle & particulière, mais comme une tendance générale, comme un appétit naturel aux intelligences créées: pourroient-elles ne pas désirer d'être heureuses dès qu'elles se sentent capables de le devenir?

Revenons à la réponse qu'on donne ici à la difficulté proposée. Le vice d'une action ne consiste que dans un défaut de conformité avec la loi qui doit en être la régle: cette loi n'est que *l'ordre:* par la perfection de son être, Dieu ne sauroit avoir la liberté de s'en écarter; la créature n'en a le pouvoir que par l'imperfection de sa nature. Le rapport moral, qui fait le vice d'une action libre, n'est qu'un rapport négatif, qu'un défaut de convenance avec la loi: dans un acte humain, le vice moral n'est donc pas une qualité qui existe, mais une qualité qui y manque: la cause physique & libre

n'eſt en défaut que pour n'avoir pas imprimé cette qualité à ſon acte. Le vice moral d'une action humaine n'eſt donc point le produit d'aucune influence phyſique.

Cela ſuppoſé, dira-t-on, dans la malice de ſes actes, le pécheur n'influe pas plus que Dieu : il en eſt donc auſſi innocent que Dieu même. Illation fauſſe, s'il en fut jamais, répondra notre Auteur. N'eſt ce donc pas à ſon eſcient & de ſon plein gré, *ſciens & volens*, contra la défenſe, l'intention & l'inſpiration de Dieu, que ce pécheur conçoit une détermination contraire à la Loi divine? Cette détermination n'eſt-elle pas un abus criminel des facultés & des ſecours que Dieu lui donne pour de meilleures fins? Les dons de Dieu deviennent entre ſes mains des inſtruments d'iniquité. D'où il réſulte que Dieu n'a fait que donner à l'homme le domaine de

ſes actes, & que le ſeul abus que l'homme fait de ce domaine ou de ſa liberté, a introduit dans le monde, & y entretient le regne du péché.

» Tout ce qui vient de Dieu » (dans nos déterminations) eſt » donc bon, *conclut notre Auteur*, » ce qu'il y a de mauvais, vient » uniquement de nous. Pour éclair- » cir davantage cette matière, ſup- » poſons que Dieu ayant imprimé » à des atômes quelconques un » mouvement en ligne droite, avec » la liberté de le diriger de quel » côté ils voudront, leur ait ce- » pendant preſcrit de ſe mouvoir » en forme de quarré, ou paral- » lèlement à eux-mêmes ; ſuppo- » ſons encore que ces atômes, au- » lieu de ſuivre les ordres de Dieu, » abuſent de leur liberté, mettent » des obſtacles continuels à la di- » rection de leur mouvement en » ligne droite, & décrivent par

» conséquent des lignes circulai-
» res, au-lieu des parallèles qu'ils
» devoient suivre. Il est évident
» que, dans cette hypothèse, le
» mouvement qui vient de Dieu,
» est physiquement bon, & relati-
» vement conforme à l'ordre ; mais
» la direction qui vient des atô-
» mes, soit positivement, soit par
» les obstacles qu'ils mettent au
» mouvement en ligne droite, est
» seule défectueuse. Nous sommes
» ces atômes, les impressions que
» nous recevons de Dieu, & la
» liberté qu'il nous donne, n'ont
» rien que de bon : l'usage seul
» que nous en faisons, est quel-
» quefois mauvais &c. «

En donnant la liberté, Dieu, *selon Bayle*, a dû en prévoir l'abus & les suites qui sont affreuses pour tant d'hommes destinés à un malheur éternel, & pour Dieu lui-même forcé de les condamner à ces tourments interminables.

Comment une Bonté, une Sainteté infinie a-t-elle pû faire un présent si funeste aux intelligences qu'elle a tirées du néant?

La liberté existe, *répond M. le Vicomte d'Alès :* ainsi tous les arguments qui en attaquent l'existence, sont frivoles. Attribuer, avec les Manichéens, son existence à deux principes contraires, c'est, de l'aveu de Bayle & de ses partisans, une *absurdité* insoûtenable. La mettre, comme l'a fait du Plessis-Mornai, malgré ses préjugés Protestants, au nombre de ces attributs, qui entrent essentiellement dans l'appanage de l'humanité, ce seroit dès-lors en justifier l'existence & la nécessité, & par conséquent anéantir tous les arguments qui la combattent, quelque pressants qu'ils puissent paroître. Mais si la liberté n'est point une propriété de l'essence humaine, si elle n'est entrée dans la constitu-

tion actuelle de l'homme, que comme un ſimple élément du ſyſtême que Dieu a choiſi, dès-lors il conſte par le fait, par l'exiſtence même de la liberté, qu'elle ne répugne ni à la Bonté, ni à la Sainteté divine ; & comme ici le fait & le droit ſont inſéparables, comme Dieu ne doit, ni ne peut choiſir aucun ſyſtême, où il entre le moindre élément qui bleſſe aucun de ſes attributs, il s'enſuit que l'exiſtence de la liberté n'a rien d'incompatible avec ſes perfections infinies : ils ne ſauroient donc être ſolides, quelque impoſants qu'ils paroiſſent, tous ces arguments d'où l'on tenteroit d'inférer cette incompatibilité. L'exiſtence & toutes les conſéquences de la liberté humaine ſe concilient donc avec la Bonté & la Sainteté divine. Il y a donc un moyen qui les concilie ; & quelque inacceſſible & incompréhenſible qu'il ſoit à nos

lumières, il n'en eſt pas moins certain & indubitable à notre raiſon. M. le Vicomte d'Alès eût pû en reſter là : couvert de ce bouclier impénétrable, il eût défié tous ſes adverſaires. Il s'avance contr'eux, tâchons de le ſuivre.

C'eſt la liberté, *dit-il*, qui diſtingue l'homme des agens brutes que la néceſſité domine : c'eſt elle qui, dans l'ordre ſurnaturel, coopère avec la grace, & de-là réſulte un mérite de choix, un mérite de préférence, dans les hommages que la créature raiſonnable rend à Dieu. Suppoſez un hommage qui n'eſt pas libre ; dès-lors ce n'eſt pas la créature prévenue & ſecourue, qui honore Dieu ; c'eſt Dieu ſeul qui s'honore dans la créature : elle n'eſt plus entre ſes mains qu'un inſtrument ſans action proprement dite, & par conſéquent ſans mérite. Or la ſainteté de Dieu, (ni aucune de ſes autres

perfections) a-t-elle aucun droit qui s'oppose au seul don, au seul bienfait capable de mettre l'homme en état de glorifier Dieu par des hommages méritoires? Si, par la faute de l'homme, ce don précieux est devenu pernicieux, mettez, *dit l'Auteur*, dans la même balance, la *somme des hommages libres qui honorent Dieu*, & la *somme des désordres* qui l'offensent: entre les mains de Dieu, le poids des hommages l'emportera sur celui des offenses. Un seul adorateur sincère qui eût mérité l'amour & les récompenses de son Dieu, en sera-t-il privé par égard pour un million de prévaricateurs, qui n'ont mérité que la haine & les vengeances de leur Créateur? Quand il jugera ses créatures, sa bonté ne doit-elle pas plus s'intéresser au bonheur du serviteur fidèle, qu'au malheur du serviteur infidèle? Pour des

ingrats qui jusqu'au dernier soupir, n'ont fait qu'abuser des dons de Dieu, sollicitera-t-elle un pardon dont ils sont si indignes ? Les arrachera-t-elle à une justice qui ne peut avoir que des supplices à leur décerner ? Dieu préférera-t-il les intérêts de ces coupables aux droits de sa justice qu'ils ont bravée ? Quelle idée avons-nous donc de la Bonté divine, si nous la croyons aussi propice au crime qu'à l'innocence ? En un mot, hors du systême de la liberté point de combats, point de victoires, point de sacrifices méritoires devant Dieu : or tout systême, où le mérite se place, n'est-il pas toujours plus glorieux à Dieu que tout systême d'où le mérite est exclus ?

Je ne sais quelle illusion (fruit peut-être de l'amour propre) nous rend plus sensibles aux intérêts de l'humanité coupable qu'aux droits

de la divinité outragée ; mais au tribunal d'une raiſon qui s'épure & qui réfléchit, Dieu jugeant en Dieu, n'a pour ſes amis que des graces & des faveurs, pour ſes ennemis que des rigueurs & des châtiments : voilà où nous ramenent eſſentiellement les idées de l'ordre qui ſont la régle éternelle & invariable des jugements divins. Ainſi, en reprenant la chaîne de ces vérités, on peut les réduire à ce ſommaire. Par le don de la liberté & des ſecours offerts à notre foibleſſe, Dieu nous a mis en état d'opérer notre ſalut : quand l'homme ſe perd, ce n'eſt donc pas Dieu qui manque à l'homme, c'eſt l'homme qui ſe manque à lui-même & à ſon Dieu. Sous tout autre regne que ſous celui de Dieu, ſi une pareille œconomie pouvoit regler le deſtin des ſujets, en eſt-il un ſeul qui fût tenté d'en murmurer, ou plutôt qui ne ſe crût pas obligé de s'en

féliciter ? Ce ne ſont pas les juſtes, ce ſont les pécheurs qui déclament contre le ſyſtême de la liberté. Dieu doit-il donc être plus ſenſible aux cris de l'infidélité coupable qu'aux actions de graces de la fidèle innocence ? Doit-il aſſervir ſes voies à l'homme plutôt que l'homme ne doit s'y ſoumettre ?

Dieu, dit-on, pouvoit prévenir le péché ; mais l'homme auſſi ne pouvoit-il pas l'éviter ? Dieu eſt il plus obligé de le prévenir que l'homme de l'éviter ? Dieu nous fournit les ſecours les plus relatifs à nos beſoins, & les motifs les plus puiſſants ; mais notre foibleſſe rejette ces ſecours, notre corruption ne veut pas déférer à ces motifs : & nous nous plaignons, nous accuſons Dieu, nous nous excuſons aux dépens de ſa Providence ! Faut-il donc, pour la juſtifier, que, malgré ſon indépendance abſolue, cette Providence ſoit

captive & esclave de notre liberté pour obvier à ses écarts? Ne faut-il pas plutôt que notre liberté soit souple & docile aux Loix divines pour les observer? On permet à Dieu de mettre à l'épreuve, des ames qui seront jalouses d'être fidèles: on ne lui pardonne pas d'y exposer des ames qui ne se feront pas scrupule d'être infidèles. Ainsi, dans le choix du systême, ce n'est ni sa dignité, ni sa souveraineté, ni son indépendance qu'on voudroit que Dieu eût consulté, ce n'est pas même l'avantage des hommes saints & religieux, c'est l'intérêt d'une foule d'hommes méchants, ingrats, indociles: on va jusqu'à censurer la Providence plutôt que de condamner leur licence. On ne croit pas Dieu assez saint, parce qu'il permet leurs désordres; ni assez bon, parce qu'il les punit: comme si sa sainteté qu'ils méprisent & sa bonté qu'ils

outragent, pouvoient demander leur pardon, plutôt que leur punition, à sa justice qu'ils ont bravée; comme si leur bonheur devoit être plus cher à Dieu que les Loix de l'ordre qu'ils ont librement violées!

Voilà où aboutissent tous ces systêmes, tous ces Sophismes qu'on fabrique, pour ne pas reconnoître que, dans le monde, l'origine du mal moral n'est que l'abus de la liberté; que cet abus est punissable aux yeux de Dieu comme aux yeux des hommes, & que Dieu, pour l'empêcher & s'en disculper, ne devoit à l'homme que des loix & des secours, des peines & des récompenses, proportionnées à son état & aux œuvres commandées.

Un père, *ajoûte Bayle*, qui exposeroit son fils à un danger, où il seroit sûr que cet enfant périroit, malgré le pouvoir qu'i

auroit d'y échapper, seroit-il excusable ? Il en seroit de même d'une mère qui ne prendroit pas plus de mesures pour mettre en sûreté l'honneur de sa fille. Cependant le systême de Providence que la Religion propose, est dressé sur ces modèles. Donc &c. Quelle comparaison, *s'écriera M. le Vicomte d'Ales*, dans ses principes ! La gloire & la félicité de Dieu dépendent-elles du parti que prennent librement ses créatures, comme le bonheur des pères & mères dépend de la conduite de leurs enfants ? A-t-il, comme ces chefs de famille, une loi & des intérêts qui l'obligent à prendre tout ce qu'il peut de précautions, afin de prévenir la perte ou la chute libre de ses créatures ? Doit-il déroger à sa souveraine indépendance pour les éloigner des écueils, dont, graces à sa bonté, ils pourroient se garantir ?

Le vice de ces comparaiſons ſi ſpécieuſes pour ceux qui ne veulent pas les approfondir, c'eſt qu'on y demande tout à Dieu & rien à l'homme ; on oblige Dieu d'aſſûrer le ſuccès de notre ſalut, on nous diſpenſe d'en craindre la perte ; on le charge d'en faire tous les frais, on nous en épargne tous les riſques ; on rend ſon indépendance comptable de tous les évènements, on tient notre dépendance quitte de toute précaution : n'eſt-ce pas là briſer les liens légitimes de la créature, pour forger d'injuſtes chaînes au Créateur ?

Ici l'Auteur paſſe en revuë les différents ſyſtêmes reçus dans les Ecoles, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtantes, pour expliquer la manière dont Dieu influe dans nos actes libres : on ſait que quelques-uns ſont plus propres à groſſir qu'à réſoudre les difficultés que l'origine du mal fournit aux Philoſo-

phes Antichrétiens contre la Providence. Après avoir réfuté l'horrible ſyſtême des *Supralapſaires**, M. le Vicomte d'Alès apprécie tous les autres : en dernière Analyſe, il réduit l'Optimiſme de Leibnitz à une ſorte de Spinoſiſme ; il ramene même l'Optimiſme de Mallebranche, quoique plus mitigé, à celui de Leibnitz, parce que, malgré les intentions Orthodoxes du Métaphyſicien François ; dans ſon hypothèſe, Dieu n'eſt pas plus libre que dans celle du Métaphyſicien Allemand. Nous invitons les Philoſophes &

* L'opinion des Supralapſaires eſt que Dieu ne devant rien à ſes créatures, a pû les créer pour les rendre malheureuſes, & qu'indépendamment de tout péché, & avant celui d'Adam, il a pû arbitrairement les prédeſtiner, ou les réprouver ſans aucun égard à leurs mérites.

les Théologiens à ſuivre l'Auteur dans ſes diſcuſſions, ils y admireront la préciſion ſubtile, & la profondeur ſolide de ſon eſprit & de ſon ſavoir. Il en réſulte deux maximes qui ſont fondamentales dans cet Ouvrage. La premiére, c'eſt que *Dieu, étant ſa fin*, ne peut agir que pour lui-même, & que ſes motifs d'agir ne peuvent être tirés que de ſon eſſence & de ſes perfections : ainſi de tous les êtres qu'il peut créer, *aucun ne peut être ſa fin*, ni même *le moyen unique* d'atteindre ſa fin : à l'égard de Dieu, tous ces êtres ſont des moyens égaux, dont le choix par conſéquent lui eſt très-libre. La ſeconde eſt que Dieu, à la vérité, ne doit rien à ſes créatures, mais qu'il ſe doit à lui-même, à tous ſes attributs, de ne deſtiner ſes créatures qu'à une fin qui réponde à la dignité de ſon être, & de ne les y conduire que par des moyens

dignes

dignes également de ses perfections, en sorte que, dans toutes les voies de sa Providence sur ses créatures, il ne peut y avoir rien de contraire, ni à aucun de ses attributs, ni au concert qui regne entre leurs rapports, dont l'harmonie ne sauroit être dérangée dans aucune hypothèse possible.

Ainsi dans les sublimes & justes idées que M. le Vicomte d'Alès se forme de Dieu & de sa Providence, rien de purement nécessaire, ni de purement arbitraire : tout ce que Dieu veut, tout ce qu'il ordonne, est bon & juste, non parce qu'il le veut & l'ordonne, mais parce qu'il ne peut rien vouloir, ni ordonner qui ne soit conforme à l'ordre éternel & immuable, ordre qui est sa loi nécessaire, sa régle *consubstantielle*, la racine & la forme essentielle de toute bonté & de toute justice. C'est en se conformant à cet ordre

que l'homme devient autant qu'il le peut, par imitation, ce que Dieu est par la nécessité de son être; qu'il se rend semblable à son Créateur; qu'il en achève par la grace l'image ébauchée par la nature; qu'il place dans son cœur, dans son amour, Dieu au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu; qu'il n'éleve, dans son estime, les autres êtres qu'autant qu'ils lui servent de degrés pour monter à Dieu sa dernière fin comme son premier principe. Malheur à l'homme, s'il se soustrait à cet ordre de Providence, si, en ne prenant pas dans Dieu le modèle de ses affections, il aime mieux se dégrader que s'annoblir, si, dans son cœur, la créature l'emporte sur le Créateur, l'instinct sur la raison, les passions sur la conscience &c. Dès-lors il tombe dans le désordre, & jusqu'à ce qu'il rentre dans l'ordre, il ne peut être que sous l'anathême du

vrai Dieu, qui, par ſa nature, eſt auſſi eſſentiellement ennemi du déſordre qu'ami de l'ordre.

Ainſi dans le monde, qui eſt l'ouvrage de Dieu, le déſordre moral n'a point d'autre origine que l'abus de la liberté : cet abus & ſes ſuites ne ſauroient être imputées qu'à l'homme : Dieu n'a muni notre liberté de ſecours, & armé notre conſcience de remords que pour le prévenir. Protecteur eſſentiel de l'ordre, il n'en révèle intérieurement, il n'en publie extérieurement les loix, il ne les fortifie par des promeſſes ſi magnifiques & des ménaces ſi terribles, que pour aider par des ſecours plus efficaces, & engager par des motifs plus puiſſants notre libre arbitre à l'obſervation de ces loix. La Loi Chrétienne n'eſt qu'un ſurcroît de graces & de moyens ſurnaturels, pour nous rendre plus ſaints & plus religieux par la Foi

de ſes Myſtères & par la perfection de ſon culte, où tout eſt de la part de Dieu prodige de miſéricorde & de juſtice, puiſque Dieu n'y a rien égargné pour proportionner la force de ſes remèdes à la profondeur de nos plaies, & pour réparer notre malheur originel. Ainſi les principes qu'employe M. le Vicomte d'Alès, pour lever les difficultés que l'origine du mal a fait naître contre la Providence, ſont des vérités ſi ſimples & ſi évidentes, que les premiéres concluſions qui en coulent, ſont les premiers devoirs de la Morale & de la Religion, que ces vérités ſe lient immédiatement avec les dogmes du Chriſtianiſme : ainſi ſa doctrine Théologique, ou ſa Métaphyſique Chrétienne triomphe de toutes les Philoſophies Antichrétiennes, ſans le ſecours de ces principes ſinguliers & litigieux, de ces opinions problématiques, de ces ſyſtêmes arbitraires, dont

la plûpart s'approchent trop de quelque erreur pour ne pas s'éloigner de la vérité.

Cet Extrait n'eſt qu'une légère exquiſſe des points où nous nous ſommes arrêtés : les Articles où ils ſont développés, ſont chargés de preuves & de détails, où la plus ſaine Logique met en œuvre les matériaux de la meilleure Métaphyſique. Tous nos Philoſophes licencieux ſemblent ſe relever pour harcéler l'Auteur dans ſa courſe : avec ſon petit nombre d'excellents principes, il fait face à tous ces ennemis : au flambeau de ſa Logique, leurs ſophiſmes, leurs équivoques, leurs doutes ſe diſſipent comme une fumée que le vent emporte. Les Théologiens que nous invitons plus à méditer qu'à lire cet Ouvrage, verront l'Auteur éclaircir avec la même facilité tout ce qui regarde l'ignorance, la concupiſcence, le péché

originel & ſes ſuites. Après avoir juſtifié & vengé la Providence ſur tous ces objets importants, il entreprend l'Apologie des défenſes que les Pères en ont faites dans leurs ſiècles.

En terminant ſon Ouvrage par l'examen du Pyrrhoniſme de Bayle, il conclut judicieuſement que, moins jaloux de ſervir la vérité que d'embarraſſer ſes partiſans, ce fameux Ecrivain n'a cherché qu'à briller par des arguments inſidieux, où il n'entre que des principes ambigus, & quelquefois ſi faux qu'ils contiennent & combattent la même vérité, & d'où ſortent ſouvent des concluſions dont l'étendue & la généralité débordent l'enceinte des principes antécédents.

Nous ſouhaitons que les Editions de cet Ouvrage ſe multiplient aſſez promptement pour encourager l'Auteur à le perfectionner de plus en plus, en ſuivant toujours la chaîne des prin-

cipes les plus communs, ſans jamais y attacher aucun de ces principes particuliers qui ne ſont chers qu'à des gens à ſyſtême. S'il y a quelques endroits foibles dans ſon Livre, ce ſont ceux où, en ce genre, il ſe permet quelque licence, ceux où il ſe pardonne quelque complaiſance. Quand il ſe donne ces libertés, il ne manque jamais d'en avertir, de peur qu'on ne confonde ce qu'il hazarde avec ce qu'il démontre : ces eſpèces d'eſſais ou de conceſſions doivent ici être regardées comme des digreſſions ſurabondantes, où l'Auteur a été entraîné par occaſion plutôt que par néceſſité.

A la page 34 du premier Volume, ces mots de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, *Præter amare Deum & illi ſoli ſervire*, paroiſſent cités comme s'ils étoient de Salomon. C'eſt une petite réforme à faire dans une nouvelle Edition.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Turin.

DIscorsi due Epiſtolari ſopra una Terra ſalina purgante di freſco ſcoperta nel Piemonte, (*in*-4°. pag. 16.) *Deux Lettres ſur une Terre ſaline, trouvée en Piémont &c. 1757.* C'eſt à Canale, près d'Aſti, que le S^r Aloi, Pharmacien, a découvert ce nouveau Sel. Le Docteur Bianchi rend compte dans la premiére Lettre des opérations tentées pour parvenir à extraire ce Sel, qu'un uſage le plus heureux & le plus conſtant

dans ses effets, doit faire préférer aux Sels d'Epsom & de Modene. La seconde Lettre est du savant Medecin M. Valcarenghi, lequel, d'après les expériences qu'il a faites, expériences répétés par plusieurs autres habiles Médecins de Turin, croit pouvoir caractériser ce Sel un composé de différents Sels réunis, participant du Sel-Marin, de l'Alun, des Sels martiaux, mais où le Nître domine, ce qu'indique sa salure un peu amère & stypique ou astringente, qui se fait sentir au palais ou à la langue. Ce Sel qui se dissout aisément dans l'eau, peut être employé avec succès dans les dyssenteries, tenesmes, obstructions des hypocondres &c. C'est, en un mot, un purgatif simple, efficace, doux & bénin.

De Rome.

De vero Ecclesiæ sensu circa Sacrarum Cæremoniarum usum

R. Ep. Sueſſionis opuſculum cui acceſſit Diſſertatio Joſ. Aloyſii Aſſemani de Sacris ritibus. Romæ 1757. Ex Typ. Jo. Zempel (*in*-4°.)

M. Aſſemani, toujours infatigable malgré ſa foible ſanté, continue, dans le travail pénible qu'il a entrepris, de nous donner la collection de tous les Livres cérémoniaux ou concernant les rites. Il vient de mettre en Latin, & d'imprimer le petit Traité de M. Languet, alors Evêque de Soiſſons, ſur le véritable eſprit des rites, leur origine, leur antiquité &c. & comme ce Prélat y attaque avec force le Traité de D. Claude de Vert ſur le même objet, M. Aſſemani, dans une Diſſertation préliminaire, cherche à rapprocher tant qu'il peut ces deux Antagoniſtes célèbres. Il s'efforce du moins de juſtifier juſqu'à un certain point le ſavant Bénédictin. Enfin il croit que l'un pourroit

avoir trop donné aux ſens myſtiques & moraux, & l'autre pas aſſez. Il tâche donc, dans ſa Diſſertation, de prendre un milieu également éloigné des deux extrêmes : ce qu'il exécute avec un ton de ſageſſe & de modeſtie, qui vaut encore mieux que toute ſon érudition.

DE FLORENCE.

Notizie Iſtoriche delle Chieſe Fiorentine, diviſe ne' ſuoi quattieri. Parte II. del Quartiere di S. Giovani. Tom. VI. della Chieſa Metropol. di S. Maria del Fiore. In Firenze 1757. Pietro Gaetano Viviani, (*in*-4°. pag. 390.) *Mémoires hiſtoriques ſur les Egliſes de Florence, &c.*

Le P. Richa, Jéſuite, continue ſon curieux Ouvrage ſur les Egliſes de cette Ville. La ſeule Egliſe, dite de Ste Marie *del Fiore*, four-

nit la matière de ce 6e Tome : tant les recherches ſont multipliées & tant ſont divers les points de vuë qu'embraſſe l'Auteur. Il examine d'abord l'antiquité de cette Egliſe, Cathédrale d'abord, ſimple Paroiſſe enſuite, enfin Métropole. Il décrit dans le plus grand détail ce ſomptueux édifice, donne l'Hiſtoire de ſa conſtruction, fait connoître les Architectes, Peintres, Sculpteurs & autres Artiſtes fameux qui l'ont élevé & décoré. Il détaille toutes les pièces & comme tous les membres de ce grand corps, Façade, Tribune, Coupole, Clocher, l'Œuvre, la Nef, le Chœur, la Sacriſtie, le Cloître &c. Il paſſe de-là aux Reliques, dont elle eſt enrichie, à leurs tranſlations, & en particulier à celle de Sr Zanobi, Evêque de Florence, à l'urne qui contient ſes cendres, aux bas-reliefs & à l'inſcription dont eſt chargé ce pré-

cieux monument. Ailleurs il raconte les Fêtes qui y furent célébrées en différents temps par la République. On y lit avec plaifir un Précis hiftorique de faits curieux, concernant les trois Conciles qui y ont été tenus. Il s'étend davantage fur le dernier, tenu fous Eugène IV. Il nous parle de la *Schola Eugeniana*, ou Seminaire de jeunes Clercs, fondé par ce Pape & bâti dans le voifinage de cette Eglife. Le Thrône Epifcopal qu'il nous décrit, donne lieu à des recherches plus intéreffantes fur les privilèges de ce Siège, fur les hommes éminents en fainteté qui y ont fiégé. Enfin le P. Richa conduit fon Lecteur de l'Eglife au Palais Archiépifcopal où il le promene quelque temps, pour l'arrêter enfuite dans l'Eglife de l'Archevêché, dite du S. Sauveur. C'eft-là qu'il lui donne la lifte de tous les Evêques & Archevêques de Florence.

Ceci n'indique que d'une manière bien ſuperficielle toutes les richeſſes littéraires & eccléſiaſtiques, contenues dans ce Volume, orné encore de pluſieurs Planches, & enrichi d'un Calendrier du 9[e] ſiècle, trouvé parmi les Manuſcrits que poſſéde cette Egliſe.

De Naples.

Enfin le premier Tome des Antiquités d'*Herculanum* paroît. Ce n'eſt encore que le commencement des Peintures qu'on y a trouvées ; mais ce début charme tous les Connoiſſeurs. L'Impreſſion de ce premier Volume eſt belle, & les Gravures en ſont exquiſes. Il fera connoître à tous ceux qui ne ſont pas à portée de voir les Antiquités mêmes de cette Ville comme reſſuſcitée, que les Anciens excelloient en Peinture comme en Sculpture. On aſſûre,

dans ce beau Recueil, que le coloris des Peintures d'*Herculanum* va de pair avec le Deſſein. Une comparaiſon plus réfléchie du Livre & des Monuments nous inſtruira plus particulièrement dans la ſuite. Ce premier Tome eſt *in-fol.*

FRANCE.

De Paris.

Le S[r] François, Penſionnaire du Roi & Graveur des Deſſeins du Cabinet de Sa Majeſté, continue avec ſuccès ſes Gravures dans le goût du Crayon. Il vient de donner une nouvelle Pièce d'après Carle Vanloo : c'eſt un Corps de Garde où l'on boit & où l'on joue ; & il nous ſemble que cela eſt rendu avec beaucoup de vérité. Nous avons déja obſervé, en annonçant les premiers Eſſais de ce Graveur, que le grand avantage de ces Gravures

dans le goût du Crayon, est de fournir aux Elèves un fond inépuisable de bonnes leçons & d'excellents modèles.

De Imitatione Christi Libri quatuor ad octo Manuscriptorum ac primarum Editionum fidem castigati, & mendis plus sexcentis expurgati. Ex recensione Josephi Valart, Presbyteri Hesdinensis & Academici Ambianensis. *Nouvelle Edition des quatre Livres de l'Imitation de Jesus-Christ, &c.* Chez Barbou, rue S. Jacques. (Volume *in*-12. très-bien imprimé.)

Deux choses rendent cette Edition supérieure à toutes les autres.

1°. La correction du Texte. M. l'Abbé Valart, autorisé par les plus anciens Manuscrits, par les meilleures Editions, par les premiéres Traductions qu'on a faites de cet inestimable Ouvrage, en a retranché une multitude de fautes,

& reſtitué les leçons originales.

2°. La déciſion preſque abſolue de la fameuſe controverſe touchant l'Auteur de l'Imitation. M. l'Abbé Valart prouve, dans une Diſſertation bien raiſonnée, 1° que l'Imitation eſt plus ancienne qu'*à Kempis*, puiſqu'on a ce Livre dans des Manuſcrits plus anciens que ce pieux Chanoine-Regulier. 2° Qu'elle a été compoſée avant l'an 1330, puiſque Ludolphe de Saxe, qui fleuriſſoit en ce temps-là, paſſe pour en avoir donné une Traduction. 3° Qu'elle eſt poſtérieure au temps où vivoit S. François d'Aſſiſe, puiſque ce ſaint Patriarche y eſt nommé. 4° Que l'Auteur eſt Jean Gerſen, Abbé de Verceil, qui vivoit au 13^e^ ſiècle ; & dont on voit le nom juſqu'à cinq fois dans un Manuſcrit ancien. Chacun de ces Articles exerce & manifeſte la bonne Critique de notre Editeur. Nous avons dit que ſa déci-

ſion eſt *preſque abſolue*, parce qu'en cette matière il ne faut pas ſe ſervir du terme de *démonſtration*, quoiqu'on ſoit fort tenté de croire certaines raiſons démonſtratives. Au ſiècle dernier, il s'éleva ſur cette matière un différend qu'on n'eſt pas d'humeur à renouveller aujourd'hui ; mais on eſt toujours bien aiſe que M. l'Abbé Valart en diſe aſſez pour déterminer les Lecteurs exempts de préjugés & de partialité. Il faut profiter de ſon travail, & plus encore de ce Livre qui n'a que des Admirateurs & qui a fait tant de Saints. *Le Libraire Barbou publiera bientôt des Editions portatives, tant en Latin qu'en François. Les corrections faites par M. Valart, méritent que cette Imitation prenne l'aſcendant ſur toutes les autres.*

Il paroît beaucoup de Livres nouveaux & conſidérables : nous

ne pouvons encore indiquer que ceux-ci, en attendant que nous puiſſions en parler plus au-long, & faire connoître les autres.

Défenſe de la Chronologie contre le ſyſtême de M. Newton. Par M. Frèret, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, *publiée depuis ſa mort* par M. de Bougainville, qui l'a enrichie d'une belle Préface. On trouve cet important Ouvrage, qui eſt un *in*-4°. chez Durand, rue du Foin.

La Morale d'Epicure, tirée de ſes propres Ecrits. Par M. l'Abbé Batteux, Profeſſeur de Philoſophie Gréque & Latine au Collège Royal de France, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. (Volume *in*-12. de 380 pages.) *Chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.*

Les Fables Egyptiennes & Gréques, dévoilées & réduites au même principe, avec une explication des Hieroglyphes & de la guerre de Troie. (Deux Volumes *in*-8°.) Par Dom Antoine-Joſeph Pernetty, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

Dictionnaire Mytho-Hermétique, dans lequel on trouve les Allégories fabuleuſes des Poëtes, les Métaphores, les énigmes & les termes barbares des Philoſophes Hermétiques, expliqués. (Volume *in*-8°.) Par le même Auteur; *& ces deux Livres ſe diſtribuent chez Bauche, Quai des Auguſtins.* D. Pernetty eſt le même qui nous a donné un bon Dictionnaire de Peinture, Sculpture & Gravure dont il a été parlé dans ces Mémoires.

Œuvres d'Alexis Piron, &c. (Trois Volumes *in*-12.) Chez Ducheſne, rue S. Jacques, &c.

Le Sr Le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Grands-Augustins, vient de publier la *Silésie* en deux grandes feuilles.

C'est une exacte réduction de la Silésie, en 16 feuilles, de Wicland & Schubarth. Prix, 3 liv.

Plus le Comté de la Marck, une feuille. Prix, 1 liv. 4 s.

Plus 50 Cartes de Guerre en Allemagne, ou détails de l'Empire, réduits & corrigés sur les Cartes de Homan, Hasse & Mayer. Prix, 24. liv.

Le Sr Le Rouge s'engage à fournir *gratis*, la suite en 50 autres Cartes le 30 Septembre prochain, à ceux qui prendront les 50 feuilles qui paroissent actuellement.

On trouve aussi chez ce Géographe les Ephémérides, par M. l'Abbé de Brancas, pour 1758.

» Les Eaux minérales, vitrio-
» liques, ferrugineuses, nouvelle-
Avril, 1758. II. vol.

» ment découvertes à Paſſy,* dans » la maiſon de Madame de Calzabigi ; & qui ſont entiérement » différentes des autres ſources, » connues déja ſous le nom d'Eaux » de Paſſy, continuent de produire d'excellents effets dans les » cas où il s'agit de fortifier & de » reſſerrer les fibres, comme dans » les diarrées invétérées, dans les » écoulements ſéreux de toute » eſpèce, dans les hémorragies, » les pertes de ſang &c. Madame » de Calzabigi pourroit publier » un très-grand nombre de nouveaux certificats, qui conſtatent » l'efficacité ſingulière de ces Eaux.

On les trouve toujours au Caffé Anglois, rue Jacob ; & chez le Sieur Girard, rue Beaurepaire, près l'Hôtel de Coaſlin.

---

* On en a parlé dans ces Mémoires au mois de Juin 1757.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Avril 1758.
II. Vol.

ARTICLE XLI. *De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, &c.* 965

ART. XLII. *Le Spectacle des Beaux-Arts, &c.* 999

ART. XLIII. *Nouvelle Traduction de l'Historien Joseph, &c.* Tome III^{e}. 1021

ART. XLIV. *Œuvres Dramatiques d'Apostolo Zeno. Traduites de l'Italien.* 1054

ART. XLV. *Dissertation sur l'origine & le progrès de l'Art de graver en Bois, &c.* 1061

ART. XLVI. *Nouveau Cours de Mathématique, à l'usage de l'Artillerie & du Génie, &c.* 1075

ART. XLVII. *De l'origine du mal, &c.* 1094
ART. XLVIII. Nouvelles Littéraires. 1136

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Mars 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE *PRINCE* SOUVERAIN DE *DOMBES.*

MAI, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 731 volumes : Sçavoir,

Anne'es.	Vol.	Anne'es.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724.	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1758.

ARTICLE XLIX.

T. TRONCHIN in Academiâ Genevenſi Med. Prof. Collegii Medici Amſtelod. olim Inſpectoris, Acad. Reg.

Scient. Berolin. &c. De Colica Pictonum &c. *Traité de la Colique de Poitou, par M. Tronchin, Professeur en Médecine à Genève.* (Volume *in*-8°. de 184 pag.) A Genève, chez les FF. Cramer. M. DCC. LVII.

EXAMEN du Livre précédent. *Par un Médecin de Paris.* (*In*-8°. pag. 68.) A Genève. M. DCC. LVII. Et se trouve à Paris, chez Barbou, rue S. Jacques.

NOus réunissons ces deux objets, parce qu'ils ont une liaison intime; le second étant la Critique du premier : c'est-à-dire que le Médecin de Paris examine en rigueur l'Ouvrage du Médecin de Genève ; & que nous entreprenons de rendre au Public le fond du Livre & de l'Examen.

Mais il est bon d'avertir que

nous avons dressé l'Analyse du Traité de M. Tronchin, avant que de lire la Brochure de son Adversaire. Cette Analyse n'en sera pas meilleure, elle pourra même en être moins bonne ; mais on verra qu'elle procéde sans partialité, & que nous avons eu intention de mettre sous les yeux des Lecteurs l'Ouvrage du célèbre Médecin Genevois, tel qu'il s'est montré aux nôtres : ce qui ne nous empêchera pas de rendre aussi justice à l'Auteur de l'*Examen.* Ainsi tout sera dit de notre part avec le plus parfait désintéressement ; il seroit à souhaiter que ce pût être avec autant d'utilité pour le Public. Nous partageons cet Article en deux Paragraphes, l'un pour le Livre de M. Tronchin, l'autre pour la Critique du Médecin de Paris.

I.

La *Colique* eſt un mal fort ancien, & une expreſſion qui date au moins du ſiècle d'Auguſte, puiſqu'elle exiſtoit avant Celſe, qui vivoit ſous Tibère. La *Colique de Poitou* eſt un mal qu'on a nommé ainſi ſur la fin du XVI[e] ſiècle, parce qu'il parut comme épidémique dans cette Province. Le premier Auteur qui ait parlé *ex profeſſo* de cette Colique, eſt le Docteur Citois, né à Poitiers, & premier Médecin du Cardinal de Richelieu.* Le zèle patriotique lui fit rechercher les cauſes, les ſymptômes & les remèdes de cette maladie; il écrivit à ce ſujet une fort belle Diſſertation, qui fut

* On peut voir la Notice hiſtorique de ce Médecin dans la Bibliothèque du Poitou, par M. Dreux du Radier.

imprimée pour la premiére fois en 1616, & qui a été connue de M. de Thou, ainsi que la Colique dont les Poitevins furent affligés en 1572. On peut consulter ce célèbre Historien sous cette même année; & voilà une Anecdote qui pourroit servir à rectifier un endroit du Livre de M. Tronchin. Au Chap. 2 & à la page 4, on lit que la Colique fit de grands ravages dans le Poitou, en 1572, & que Citois donna, *67 ans après*, l'Histoire de cette maladie. C'est faire entendre clairement que ce Médecin n'écrivit sa Dissertation qu'en 1639; mais le témoignage de M. de Thou (qui mourut en 1617) oblige de faire remonter bien plus haut la composition de cet Ouvrage; & Citois lui-même, dédiant son Livre au Cardinal de Richelieu en 1639, dit que son Traité sur la Colique de Poitou avoit paru 22 ans auparavant, *quæ*

antè 22 annos de Colico dolore biliosô apud Pictones endemio..... publici juris feci.

M. Tronchin a fait un très-grand usage du Livre de Citois : il y a trouvé quantité de passages des Anciens & des Modernes. Par exemple, dans son premier Chapitre, destiné à rechercher l'origine & l'antiquité du terme *Colique*, il cite Hippocrate, Dioclès Carystius, Celse ; & il réfute Pline, qui place l'époque de la Colique au Regne de Tibère : dans son second Chapitre, il s'autorise du Medecin François, Drouet, & de l'Allemand, Langius, pour montrer que la Colique qu'on nomme de *Poitou*, n'a point été inconnue en Picardie, en Moravie, en Silèsie &c. dans son quatrième Chapitre, il fait voir que cette Colique a été bien examinée & caractérisée par quantité de Docteurs plus anciens que Citois ; il met de ce

nombre, avec raiſon, Paul d'Egine, Avicenne, Fernel, Houlier, & Drouet cité plus haut : dans d'autres Chapitres, M. Tronchin s'appuie de Cardan, de Craton, de Milon premier Médecin d'Henri IV. &c.

Or toutes ces autorités ſont dans l'Ouvrage de Citois; & cet Auteur fournit de plus au Profeſſeur de Genève toutes ſes obſervations, toutes ſes vuës, tous ſes principes, tous ſes réſultats ſur la Colique de Poitou. A tout inſtant, la doctrine & le texte même de Citois entrent dans le Livre de M. Tronchin. Par exemple, le troiſième Chapitre de celui-ci expoſe les caractères & les circonſtances de la Colique de Poitou; &, dans cette Deſcription, on retrouve les termes & les phraſes de notre Médecin François. M. Tronchin ne s'eſt permis que des abbréviations dans les détails, & des ſubſtitu-

tions de mots quelquefois moins expressifs ou moins choisis que ceux de l'Auteur original.

Ajoûtons que le Médecin de Genève rassemblant, dans son Livre, beaucoup d'autres citations, textes, passages, s'approprie, en tout ou en partie, l'énoncé même des Auteurs qu'il a consultés ; il en forme, comme le tissu de son Ouvrage, sans employer ce qu'on appelle des *Guillemets* ou de la Lettre Italique : sa méthode est de renvoyer simplement aux sources par des indications marginales : en quoi il nous a paru assez exact ; & c'est assurément un mérite dans un Livre aussi chargé d'autorités que celui-ci.

Nous n'exposons point ainsi le procédé de M. Tronchin pour entamer contre lui une Critique. Nous reconnoissons qu'outre les services considérables que lui ont rendus Citois & les autres Ecrivains indi-

qués, il enrichit de plus cet Ouvrage de ſes propres obſervations ; qu'il en a ordonné la méthode, qu'il ajoûte ſes vuës à celles des autres &c. Mais qu'il nous ſoit permis de dire qu'en adoptant les penſées & les expreſſions d'un ſi grand nombre d'Auteurs, il paroiſſoit naturel d'en avertir dans un petit Prélude ou Avant-propos. Il étoit ſi aiſé de dire que ce Livre a deux objets : le premier, de réunir les ſentiments des Anciens & des Modernes ſur la Colique de Poitou ; le ſecond, de propoſer, pour la guériſon de cette maladie, quelques moyens nouveaux, quelques attentions émanées d'une aſſez longue ſuite d'expériences ; qu'à l'égard du premier objet, on ſe contente de faire parler tels & tels Auteurs, Citois, Fernel, Drouet, Houlier &c. ſans compter les Anciens ; que, pour ce qui concerne les additions qu'on doit

à de nouvelles expériences, on parle en chef, on établit une doctrine qui peut être combattue, mais non attribuée aux recherches des devanciers ! Encore une fois, nous estimons que cette manière de s'annoncer étoit également sage & modeste, exempte de tous reproches, très-propre à éluder les traits de la Critique, & très-aisée à justifier par des exemples. On peut, au reste, nous contredire sur ce point : nous ne proposons cette pensée que comme un systême dont le mérite, au moins, consisteroit à manifester la bonne foi & les attentions d'un Auteur. Mais passons au fond & à l'ordre de l'Ouvrage.

Les six premiers Chapitres contiennent l'Histoire de la Maladie, c'est-à-dire qu'on y montre ce qu'elle est, & ce que les habiles gens de la Profession en ont écrit jusqu'à présent. M. Tronchin

tranſcrit bien, au 3e Chapitre, la deſcription qu'en donne Citois; mais cela ne l'empêche pas d'expoſer, dans ſon 6e Chapitre, les phénomènes de cette Colique *qu'on appelloit fauſſe, avant que de la nommer Colique de Poitou.* Ce ſont d'abord des inquiétudes, des peſanteurs, des douleurs dans l'eſtomach ou dans le bas-ventre, & ſouvent dans les hypocondres: enſuite la reſpiration s'embarraſſe, les yeux s'obſcurciſſent, le viſage devient pâle, l'appétit diminue, la ſoif augmente, le ventre ſe durcit, les urines ſont ſupprimées, les vomiſſements ſurviennent, puis les agitations du corps, les anxiétés, les ſanglots, l'extinction de voix, le reſſerrement de *l'abdomen*, les chaleurs d'entrailles; enfin les derniers accidents, qui ſont ou la paralyſie, ou l'épilepſie, ou l'hydrophobie, ou la mort.

Dans ſon 7^e Chapitre, M. Tronchin recherche la cauſe prochaine & immédiate de cette Colique ſi dangereuſe & ſi funeſte. C'eſt, ſelon lui, l'irritation des Nerfs très-nombreux & très-ſenſibles, dont eſt tiſſu *l'abdomen.* Cette irritation cauſe des douleurs extrêmes, des mouvements convulſifs qui paſſent au cerveau, & qui produiſent tous les phénomènes effrayants qu'on vient de décrire.

Mais cette irritation des nerfs peut venir de pluſieurs ſources, & c'eſt-ce que notre Auteur appelle *les cauſes éloignées* du mal; il en compte juſqu'à huit dans ſon huitième Chapitre; ſavoir, des reſtes de fièvres mal guéries, des matières vénimeuſes, (venena) l'uſage de liqueurs trop acides (comme vins verds ou aigres) la goutte & le rhumatiſme, la tranſpiration embarraſſée, le ſcorbut, la mélancholie, les paſſions de l'ame,

& telle eſt auſſi la matière de huit Chapitres, mais que nous ne pouvons détailler & analyſer : contentons-nous d'obſerver quelques particularités.

Une des cauſes principales de la Colique de Poitou eſt, ſelon notre Auteur, l'emploi, le contact, le trop grand uſage des matières minérales qui ſont vénimeuſes, telles que les parties de Plomb, le Verd-de-Gris, le Cinabre, le Vernis, le Mercure, le Vitriol, l'Orpiment & en général toutes les exhalaiſons des Mines & des Minéraux : ce qui ſe vérifie par les fréquentes Coliques des Ouvriers en Fer, en Cuivre, en Plomb, en Argent, en Plâtre, en Drogues qui ſervent aux Peintres, aux Orfèvres, aux Miroitiers, aux Potiers &c. Il y a une liſte nombreuſe d'accidents en ce genre, & M. Tronchin y ajoûte, comme une infinité d'autres Obſer-

vateurs, les mauvais effets des Boiſſons où l'on a mêlé de la Céruſe ou de la Litharge. Tout ce Chapitre, très fort d'expériences, attirera l'attention des Lecteurs qui s'arrêteront toutefois à l'Article des Peintres. Un habile Médecin de Paris, faiſant une belle Thèſe, en 1751, ſur la Colique ſi familière aux divers Artiſtes nommés ci-deſſus & leur aſſociant les Peintres, avertiſſoit en note qu'il ne parloit ni des Mignard, ni des Rigaud, ni des Coypels, mais ſeulement de ceux qui broyent & préparent les drogues dont on uſe dans la Peinture : & la raiſon en eſt aſſez naturelle : les Peintres qui ne font qu'appliquer des couleurs ſur la toile, ne ſont affectés que d'une très-petite quantité de parties minérales ; au-lieu que les Broyeurs de drogues vivent comme dans un tourbillon de ces matières. On diſputera,

par cette raiſon, à M. Tronchin l'exemple du Corrège, mort dans un âge peu avancé, & très-certainement on ne lui paſſera point celui de Raphaël, qui, ſans la Colique de Poitou, trouva le moyen d'abrèger ſes jours en ſe hâtant de vivre comme les libertins. Nous aimerions bien mieux faire comme l'Auteur de la Thèſe déja citée: il ſubſtitue aux Artiſtes, émules de Raphaël, *ces pauvres habitants de Ville-Dieu*, qui, toujours occupés de travaux en Fer & en Cuivre, contractent preſque tous les maux auxquels M. Tronchin rapporte la Colique de Poitou : *Metallica*, dit la Thèſe, *ducitur anima; ſedatur ſtanneo potu ſitis; æreo pane vivitur.*

Les vins verds ou aigres & les autres boiſſons faites de fruits non parvenus à maturité, cauſent la Colique de Poitou. M. Tronchin raconte, d'après Citois, l'Hiſtoire

des Feuillants de Noaillé qui tous, au nombre de treize, furent très-malades en 1614, parce qu'ayant été accoûtumés auparavant à boire du vin de Languedoc, qui est sain & bienfaisant, ils se virent tout-d'un-coup réduits au vin de Poitou, qui étoit, dit Citois, *un vin blanc très-acerbe.* On transplanta ces Religieux en d'autres Provinces, & ils se rétablirent promptement. M. Tronchin ajoûte, dans ce même Chapitre, l'Histoire de deux autres Couvents de Religieux, où la Colique de Poitou regnoit, parce qu'on y faisoit trop bonne chere, & que la mesure de vin y étoit trop forte. Mais il n'est point dit que cette manière de vivre fût devenue pernicieuse par les boissons *acides* : ce qui est néanmoins le sujet du Chapitre XI. Il est vrai que M. Tronchin ne fait que citer, en cet endroit, le Médecin Charles Pison : ce seroit un

point à consulter & à vérifier dans le Livre de cet Auteur.

On a ici un Chapitre pour les signes diagnostics, & un autre pour les prognostics de la maladie : deux objets traités succinctement. Suit le Chapitre 19, qui expose les découvertes faites à *l'ouverture des cadavres* : mais des huit causes reconnues par M. Tronchin, il n'y en a que trois, selon ce Professeur, qui laissent des traces d'elles-mêmes après la mort ; & ces trois causes sont les fièvres mal guéries, le scorbut & la mélancholie. L'Auteur donne un exemple pour chacune : le premier qui doit avoir trait aux fièvres mal guéries, est tiré d'une Observation faite en 1592, par le Docteur Milon, premier Médecin d'Henri IV. mais ce Médecin ne parle point de fièvres : il s'agit, en cet endroit, d'un Religieux Cordelier, qui fut pris de la Colique

de Poitou à la ſuite d'un voyage très-fatiguant : on l'ouvrit après ſa mort, & on lui trouva les membranes de l'inteſtin gonflées de bile. Ce qui autoriſe néanmoins M. Tronchin à rappeller ici la fièvre comme cauſe de la maladie en queſtion, c'eſt que Citois, qui rapporte auſſi l'exemple cité par Milon, le fait entrer en preuve des accidents qu'entraînent des fièvres mal guéries. Il faudroit comparer, dans le Livre de Citois, la page 189 avec la page 232.

Après les ſymptômes de la Colique de Poitou, matière qui occupe un aſſez long Chapitre, viennent enfin les méthodes de guérir ce mal ; & d'abord celle de la nature, qui eſt toujours la meilleure quand on peut en profiter. Elle conſiſte principalement à changer d'air, à quitter les pays où l'on a contracté la Colique de Poitou : c'eſt auſſi ce que Citois nous

apprend en parlant de ces Religieux de Noaillé, qui trouverent leur salut dans la fuite. M. Tronchin adopte cet exemple, & deux autres qu'il a aussi trouvés dans des Auteurs.

Il nous avertit ensuite que la Colique de Poitou ne doit pas être traitée d'une même & unique façon, & en conséquence les huit Chapitres suivants (depuis le 23[e] jusqu'au 30[e]) contiennent huit Pratiques relatives aux huit causes éloignées de cette maladie. Il n'appartient guères qu'aux gens de la même profession d'apprécier au juste la valeur & le mérite de ces régles. Nous observerons seulement que, dans tous les cas, l'usage des fomentations du ventre, &, presque dans tous, les laxatifs sont recommandés; que sur huit cas il y en a au moins cinq où la saignée est défendue; qu'assez souvent on conseille les

Bains, les Eaux minérales, les Vesficatoires, l'Equitation &c.

Comme la Colique de Poitou se tourne quelquefois en Paralysie, notre Auteur donne, dans son dernier Chapitre, une méthode pour traiter ce dangereux mal; il veut qu'on use de fomentations chaudes, de frictions, d'eaux thermales, de baumes, de vins forts, (mais en petite quantité) de changement d'air, &c.

Tel est le coup-d'œil général de cet Ouvrage où nous croyons remarquer de la méthode, & du zèle pour le bien public. Le style nous en a paru inégal : ce qui vient sans doute de la multitude des Textes étrangers dont l'Auteur a fait usage. Ils sont en si grand nombre, ces Textes, que la composition même de M. Tronchin pourroit se réduire à très-peu de pages. Enfin si ce Traité sur la Colique de Poitou peut être utile,

comme

comme nous n'en doutons pas, au moins doit-il nous être permis de dire que la grande réputation de l'Auteur nous fait désirer quelque chose de plus considérable, de plus parfait & de mieux marqué au coin du génie. Voilà, encore une fois, quel a été le résultat de nos pensées, avant que d'avoir lu *l'Examen* de ce même Livre *par un Médecin de Paris.* C'est présentement l'objet qui doit nous occuper.

II.

Si le Livre de M. Tronchin avoit paru cinq ou six ans plutôt, il auroit pû rouler, comme tant d'autres, dans le commerce de la République des Lettres, sans essuyer ni critiques, ni reproches : mais, après le fracas qu'a fait ce célèbre Médecin, parmi le beau monde de Paris, il n'étoit pas possible que son *Traité de la Colique de Poi-*

tou échapât à l'Examen ſevère des habiles gens de la Profeſſion. Cependant qu'eſt-ce qu'un *Examen* ſimplement *ſevère* en comparaiſon de celui qu'on publie actuellement, & dont nous allons rendre compte? Imaginez ce que l'attention a de plus ſoûtenu, ce que les connoiſſances ont de plus étendu, ce que les recherches ont de plus profond, ce que le ſtyle a de plus énergique, ce que la raillerie a de plus picquant; à peine pourrez-vous encore vous former toute l'idée de l'*Examen par un Médecin de Paris*. Nous laiſſons à l'Auteur le feu qu'il met dans ſon Ouvrage, & nous n'entreprenons que l'Analyſe très-courte de ſes raiſons.

Il commence par un *Avant-propos* ſur la matière préſente: il diſtingue la *Colique de Poitou* de la *Colique des Minéraux*: diſtinction fondée ſur la diverſité des

causes. Car la Colique de Poitou vient, en grande partie, de l'usage des boissons acides, *des vins verds ou tournants à l'aigre*; au-lieu que la Colique des Minéraux est causée par les matières minérales vénimeuses; mais comme ces deux maladies *ont, à-peu-près, la même marche, les mêmes symptômes, & qu'elles se guérissent par la même méthode*, l'Auteur de l'Examen dit qu'*elles ne diffèrent pas aussi essentiellement qu'on le croiroit.* Tout le reste de ce petit Préliminaire doit être lu comme un morceau d'instruction, fort précis & fort bien fait.

On ne passe point à M. Tronchin son Avis (de deux pages) au Lecteur, sans l'éplucher lignes par lignes. Il y a peut-être quelque excès d'attention à cet égard, & un petit passage d'Horace, à moitié rendu par M. Tronchin, n'esquive pas même l'animadversion

du Cenſeur : mais voici quelque choſe de ſérieux.

La manière dont eſt composé l'Ouvrage de M. Tronchin nous faiſoit véritablement de la peine ; nous voyions avec déplaiſir que, pour dreſſer ſon Livre, l'Auteur empruntoit de toutes parts ſans trop expliquer juſqu'où s'étendoit ſa confiance à l'égard des Ecrivains qui l'avoient dévancé. Or le Médecin de Paris prétend nous développer tout cela ; il ſuit le Profeſſeur de Genève, Chapitre par Chapitre, & il conclut que ſon *Traité de la Colique de Poitou reſſemble à ces morceaux imparfaits de marqueterie, où, faute d'attention & de génie, l'Ouvrier n'offre aux yeux du Spectateur qu'un aſſemblage peu ſolide de pièces mal jointes, & le contraſte choquant d'une multitude de couleurs fauſſes & diſcordantes.* Bien plus, il entreprend *de réduire ce*

Livre à sa juste valeur par ce calcul : *qu'on en ôte d'abord les passages qui sont cités, plus ceux qui ne le sont pas, plus les endroits répétés avec ou sans changement de quelques mots, plus les choses inutiles ou totalement étrangères à l'objet, il restera de net la Table des Chapitres qui n'est pas mal faite, plus le petit Avis au Lecteur, moins les choses déplacées qui s'y trouvent en assez grand nombre.*

Ceci, sans doute, est d'un style qui approche bien de l'Epigramme, mais que dirons nous des détails ? D'abord l'Auteur de l'*Examen* indique tous les morceaux que M. Tronchin a transcrits, imités, empruntés de Citois ; & cela va fort loin. Ensuite il met en parallèle le Médecin de Genève, avec Ramazzini, Auteur Italien, qui a écrit un Livre *de morbis artificum*, & il se trouve que tout ce

que le premier dit de la Colique des Ouvriers en Métaux, & des Peintres (Article qui ne laiſſe pas d'avoir de l'étendue) eſt comme calqué ſur l'Ouvrage de Ramazzini. On voit, à la fin de l'Examen, les Textes placés comme en regard & diſtribués en deux colonnes.

C'eſt Ramazzini qui obſerve que les mines ſont très-funeſtes aux Ouvriers; que, par cette raiſon, les travaux de ce genre ont été regardés de tout temps comme plus propres des malfaiteurs, que des hommes libres & exempts de crimes; qu'on voit ſouvent, dans les pays où les mines s'exploitent, des femmes qui ont eu juſqu'à ſept maris; que les Artiſtes en Métaux, ou qui employent des matières minérales, ſont d'ordinaire de mauvaiſe ſanté & vivent peu de temps; que, dans ce nombre, on peut auſſi compter les

Peintres : sur quoi l'Auteur Italien fait mention du Corrège & de Raphaël, morts tous deux à la fleur de l'âge &c.

Mais cette dernière Partie de l'Observation n'est pas trop judicieuse, & notre Médecin de Paris remarque fort bien que le Corrège mourut à quarante ans d'une pleurésie, & Raphaël à trente-sept, d'un excès de débauche. Il ajoûte, pour nous détromper sur le risque qu'on court dans la Profession des Peintres, qu'un très-grand nombre des plus célèbres sont parvenus à une extrême vieillesse ; Mignard à 85 ans, le Lorrain à 80, Noël Coypel à 79, Melle Chéron à 83, Rigaud à 80, Louis de Boulogne à 80, de Troy à 85, &c. La liste pourroit être poussée beaucoup plus loin, & l'on n'y oublieroit apparemment pas Michel-Ange, qui prolongea ses jours jusqu'à 89 ans. L'observation de Ra-

mazzini ne peut donc avoir lieu que pour les Barbouilleurs & pour ceux qui broyent les drogues dont on se sert dans la Peinture ; mais, quelle que soit la Critique qui est due à cette Observation, M. Tronchin a certainement imité tout le morceau de l'Auteur Italien, & il oublie d'en avertir son Lecteur.

C'est la même chose au 20e Chapitre de ce *Traité sur la Colique de Poitou*. M. Tronchin y exposant tous les symptômes de ce mal, en vient aux *convulsions & mouvements épileptiques*, qui sont souvent un des effets de cette Colique : & comme il étoit bon, en cet endroit, de donner une Description anatomique des nerfs intercostaux & de leurs communications avec les nerfs de l'épine, de la poitrine, du bas-ventre &c. l'Auteur entre sur cela dans un détail totalement traduit (quoiqu'un peu abrégé) de la savante Exposi-

tion anatomique de M. Winslow, *pag. 461 & suiv.* Il faut mettre sous les yeux du Lecteur quelque chose du Texte & de la Traduction, parce que M. Tronchin qui est l'Auteur de celle-ci, ne nomme point l'Auteur du Texte qui est M. Winslow. Voici donc un morceau de la Traduction, & nous plaçons au-bas de la page un morceau du Texte.

» Nervi magni sympathici, » vulgò Intercostales dicti, cùm » Carotide internâ, ut quinto sex» toque se jungant pari, anteriora » versùs ascendere videntur. An» gulus autem conjunctionis adeò » acutus est, ut pro recurrentibus » haberi non possint. Quod ergò » pro origine descendente nervi » vulgò habetur, nil nisi ascen» dens ramus foret, qui intrà cra» nium divisus suprà dictis se jun» geret nervis. Juxtà corpora ver-

» tebrarum, ad radices transver-
» sarum apophysium, internam-
» que ossis sacri lateralem super-
» ficiem, Intercostales, magni
» Sympathici dicti, decurrunt.
» Funiculorum instar, per totam
» longitudinem, pluribus dividun-
» tur gangliis, ramis brevissimis
» collateralibus cum gangliis Spi-
» nalis Medullæ, à parte poste-
» riore communicant, ab anteriore
» verò proprios ipsis distribuunt
» ramos. Hæc ganglia mole, co-
» lore, consistentiâ differunt, sunt-
» que totidem quasi origines ma-
» ximi paris sympathici. Superius
» Cervicale dictum, maximum sed
» mollissimum est, olivam figurâ
» refert, pone Pharyngem, lon-
» gitudinaliter ad radicem supe-
» riorum trium vertebrarum colli
» sitam. E ganglii summitate nasci-
» tur nervus qui cum Carotide
» internâ cranium intrat. Gan-
» glium verò, octavi paris trunco »

» fibrillarum ope adhæret. Utrim-
» que etiam breviſſimis ramis cum
» primo, ſecundo, tertio cervi-
» cali, imò ad laringem cum octavi
» paris ramo communicat. Tran-
» ſeundo dat ramulos Pharyngi,
» arteriæ Carotidi, longum tandem
» ad pectus mittit ramum « &c. *

---

* TEXTE DE M. WINSLOW. *Ces (grands Nerfs Sympathiques communément dits Intercoſtaux) m'ont paru plutôt monter de la baſe du Crâne avec la Carotide interne, & aller de derrière en devant pour ſe joindre à la ſixième & à la cinquième Paire; & j'ai trouvé l'Angle de leur union avec ces deux Paires tourné vers le devant & ſi aigu, qu'on ne les peut pas regarder comme des Nerfs Recurrents... J'ai toujours été dans l'opinion que ce qu'on avoit pris comme la premiére racine, & comme une eſpèce de tige deſcendante du Nerf appellé Intercoſtal, n'en étoit qu'une branche aſcendante, qui, en entrant dans le Crâne, ſe diviſoit en filets, & par ces filets s'aſſocioit étroitement avec les deux Paires nommées... La ſituation de ces deux (grands Nerfs Sympathiques) eſt tout le long des parties la-*

La ſuite occupe un eſpace de ſix ou ſept pages. Ceux qui auront la patience de comparer les deux morceaux, verront que M. Tron-

---

térales des corps de toutes les vingt-quatre Vertebres, immédiatement devant les racines de leurs Apophyſes tranſverſes, & le long des parties latérales de la face interne de l'Os Sacrum. Dans toute cette étendue, ils repréſentent deux Cordons, diviſés & comme entrecoupés d'eſpace en eſpace, par un grand nombre de petites Tumeurs Ganglioformes, moyennant leſquelles ils communiquent en arrière avec les Ganglions de la Moëlle Epinière par des filets collatéraux fort courts, & produiſent en devant toutes leurs ramifications particulières. Ces Tumeurs Ganglioformes ou Ganglions, diffèrent plus ou moins en volume, en couleur & en conſiſtence; & on les peut regarder comme autant d'origines ou de germes diſperſés de cette grande Paire de Nerfs Sympathiques, & par conſéquent comme autant de petits Cerveaux ... Le premier Ganglion Cervical eſt le plus conſidérable de tous les Ganglions en grandeur & en groſſeur, mais auſſi l'eſt-il le moins en conſiſtence. Il repréſente aſſez une Tumeur olivaire fort

chin n'a fait que resserrer le Texte de M. Winslow : ce qui, dans une matière difficile comme celle-ci, est un grand désavantage pour qui-

---

oblongue & un peu mollasse. Il est situé longitudinalement devant la racine des trois premiéres Vertebres du col & immédiatement derrière le Pharynx. Ce Ganglion produit de son extrémité supérieure ou sommité une espèce de Nerf menu & mollasse, qui monte avec l'Artère carotide interne du même côté dans le canal osseux de l'Apophyse pierreuse de l'Os des Temples . . . . . Le premier Ganglion cervical est d'une consistence médiocre, & fort adherent au Tronc de la huitième Paire ou Nerf Sympathique moyen par plusieurs petits filets de communication. Il communique aussi de coté & d'autre par des branches courtes, avec la neuvième & la dixième Paire de la Moëlle allongée, avec la premiére, la seconde & quelquefois la troisième des Paires cervicales, & même avec la branche que la huitième Paire envoie au Larynx. Il donne en passant des filets au Pharynx, aux petits Muscles voisins, & à l'Artère carotide . . . Enfin il jette en bas un filet nerveux très-long qui descend vers la Poitrine, &c.

conque se borne à lire le Latin sans avoir le François sous les yeux.

Mais, quoiqu'il en soit, on imagine bien que le Médecin de Paris insiste fort sur cette *imitation littérale de M. Winslow*; & comme M. Tronchin nous renvoie, pour ce long morceau, à Eustachi, à Vieussens & à M. Albinus, l'Auteur de l'Examen nous assûre qu'on ne voit rien *dans ces Auteurs qui ressemble à l'exposition dont il s'agit.* Ainsi M. Winslow est la source unique; & comme encore M. Tronchin *gratifie du titre glorieux de Prince des Anatomistes M. Albinus, dont il n'a* néanmoins *rien tiré*; le Médecin de Paris lui demande *quel rang il réserve donc à M. Winslow, dont il a copié huit pages sans le citer?* Toute cette Critique est terrible, & nous souhaiterions très sincèrement pouvoir la tempérer, la modifier;

mais le rapprochement du Texte de M. Winslow nous a convaincus que le Professeur de Genève auroit dû témoigner de la reconnoissance à notre célèbre Anatomiste. Nous n'aurions jamais crû, sans ce rapprochement, que le service eût été si étendu; & la démonstration du fait ajoûte encore à notre surprise.

L'Auteur de l'Examen reproche aussi au Médecin de Genève les *emprunts* qu'il a faits sur les Aphorismes de Boerhaave, sans en tenir compte à ce Docteur si illustre, & au public. On trouve, en effet, dans les Aphorismes, tout le commencement des Chapitres XIV. & XV. l'un sur le scorbut, l'autre sur la mélancholie, deux causes de la Colique de Poitou, selon M. Tronchin. On peut s'assûrer que nous avons vérifié exactement l'imputation; ainsi que toutes les autres semblables, quand les Li-

vres ne nous ont point manqué. Ainſi nous répondons des endroits imités ou adoptés d'après Citois, Ramazzini, M. Winſlow, Boerhaave. Le Médecin de Paris en cite quelques autres, comme M. Huxam qu'il ne nous a pas été poſſible de conſulter ; mais c'en eſt aſſez ſur cette méthode d'adoption. M. Tronchin pouvoit ſe mettre à l'abri de tout reproche, en faiſant ce que nous avons obſervé dans notre Analyſe, c'eſt-à-dire en prévenant le Lecteur ſur la manière dont ſon Livre a été conſtruit ; reconnoiſſant & ſpécifiant toutes les obligations qu'il a aux Ecrivains qui ont traité ces matières avant lui.

Nous ne ſuivrons point l'*Examen* dans les autres Critiques qu'il fait de l'Ouvrage du docte Genevois. On peut compter qu'il n'omet rien, pas même le petit mot d'éloge que M. Tronchin

donne à M. Herbert, premier Médecin de la Colonie de Paramaribo à Surinam. M. Tronchin s'autorise du suffrage de ce Docteur, pour soûtenir que, sans autre cause accessoire, la transpiration supprimée produit souvent la Colique de Poitou. C'est-ce que le Médecin de Paris ne croit point : *la transpiration*, dit-il, *est aussi sujette à se supprimer à Paris qu'en aucun lieu du monde, & l'on y voit autant de personnes qu'ailleurs exposées, soit par inattention, soit par nécessité à cet accident. Cependant je puis assûrer, sans craindre d'être contredit par ceux qui sont juges en pareille matière, que souvent il se passe des saisons, & même des années entières, sans qu'on y voie une seule personne attaquée de la Colique de Poitou.*

Les méthodes curatives de M. Tronchin sont également com-

battues ou rectifiées par l'Auteur de l'Examen, & celui-ci, en qualité d'expert dans le traitement des Malades, expose aussi la manière dont les plus habiles Praticiens attaquent le mal en question, ou plutôt la Colique des Minéraux bien plus fréquente à Paris que la Colique de Poitou. Cette exposition amène tout naturellement un morceau sur les lumières, les talents, la conduite des Médecins de cette Capitale. Nous ne le transcrirons pas, quoiqu'il soit très-digne de l'attention des Lecteurs. Il est temps de terminer cet Article, qui nous a d'autant plus coûté que nous avons dû y faire entrevoir les traces d'une Critique très-sevère & très-étendue. Le Médecin de Paris a fait un chef-d'œuvre en ce genre; s'il avoit pû s'y élever avec moins de force contre le Traité de la Colique de Poitou; si le total de la censure

présentoit quelque chose de moins mortifiant pour le Médecin de Genève, nous applaudirions encore plus à cette Brochure publiée sous le titre d'*Examen*. Nous espérons que M. Tronchin nous donnera lieu, par d'autres compositions vraiment dignes de lui, d'adopter les éloges qu'on lui prodiguera, & d'inviter même le Public à l'honorer d'une pleine & entière confiance. En attendant nous transcrivons ce beau passage d'Hipocrate, lequel convient aux Médecins de tous les pays & de tous les temps. L'Auteur de l'*Examen* semble avoir eu dessein de le copier & de le paraphraser aux pag. 60 & 61 de sa Brochure : *Δεῖ μετάγειν τὴν σοφίην ἰς τὴν ἰητρικὴν, καὶ τὴν ἰητρικὴν ἐς τὴν σοφίην..... καὶ ἔνι τὰ πρὸς σοφίην, ἐν ἰητρικῇ πάντα, ἀφιλαργυρίη, ἐντροπὴ, ἐρυθρίησις, καταστολὴ, δόξα, κρίσις, ἡσυχίη, ἀπάντησις, &c.* (Hipoc. de Decoro.)

Mai, 1758.

ARTICLE L.

LE DÉLASSEMENT du Cœur & de l'Esprit. Par un Solitaire. (Deux Volumes *in*-12.) A Londres; & se trouve à Paris chez Martin, rue S. Jacques. M. DCC. LVIII.

CE Livre est dans le goût d'une infinité d'autres qui traitent de Morale, de Littérature, de Religion, de Politique &c. tous destinés, en quelque sorte, à composer la famille & à continuer la postérité de la Bruyère. Il y a pourtant des différences dans cette foule de descendants d'un Père admirable, & toujours le Maître & le modèle de sa race.

Cet Auteur, par exemple, qui nous donne, en forme de Lettres, *le Délassement du cœur & de l'es-*

prit, eſt plus en développements qu'en maximes, plus ſérieux qu'enjoué, plus porté à inſtruire qu'à cenſurer, plus dégoûté du monde qu'ardent à le décrier. Si c'eſt véritablement un Solitaire, il a commencé par être de tout, il connoît la Cour, la Ville, les Provinces; les Grands, les Militaires, les Gens de Lettres &c. La ſolitude ne lui ſert qu'à recueillir ſes idées, & à mettre en œuvre ſes connoiſſances.

Ce Livre n'eſt pas exempt de défauts; il s'y trouve quelquefois des longueurs, de l'échaffaudage, de la négligence, des phraſes embarraſſées, des conſtructions hazardées, de l'obſcurité, de l'inutilité, des lieux communs, des choſes dites & redites cent fois, & nous ne voudrions ni répondre de tous les principes qu'avance l'Auteur, ni approuver tous les termes dont il ſe ſert.

Mai, 1758.

Mais il a ſçu dire quantité de choſes utiles ; il répand mille traits d'honneur, de probité, de vérité, de Religion même dans ſon Ouvrage ; on ſent un homme qui a écrit ſans contrainte, ſans prétentions, & dans la vuë du bien public. Nous citerons quelques morceaux tels que le fil du Livre & de l'Extrait les amenera.

Il y a dix Lettres dans le premier Volume, une ſeule dans le ſecond ; & cette Lettre encore n'eſt que le préambule d'un Ouvrage, en trois Parties, ſur les Sciences en général, ſur les connoiſſances néceſſaires à la Nobleſſe & ſur l'éducation. Des dix Lettres du premier, quatre roulent ſur la fortune ; une ſur l'honneur ; une ſur le Livre intitulé, *Conſidérations ſur les mœurs de ce temps ;* une ſur la diſſimulation ; deux ſur les caractères ; & une dernière, la moindre de toutes, intitulée, *LA CHIMÈRE, allégorie*.

Il faut que l'Auteur ait essuyé des revers de fortune ; car il parle très-pertinemment de ce sujet. Il a remarqué sagement que la disgrace *produit la foiblesse & l'humiliation dans un cœur superbe & lâche ; que le Favori insolent est nécessairement un disgracié vil & rempant ;* au-lieu que, dans l'adversité, un *galant homme* se trouve rendu à lui-même ; *la Raison & la Religion reprennent* alors *leur empire dans son cœur & dans son esprit ;* elles *lui restituent leur salutaire secours ..... une noble fermeté vient à son appuy ; elle ne prend point sa source dans l'arrogance, mais dans le sentiment.*

Quoique très-instruit des perfidies de la fortune, l'Auteur ne laisse pas de reconnoître que nous sommes souvent nous-mêmes les artisans de nos disgraces. » Re- » cherchons, dit-il, dans l'Hif-

» toire de notre vie toutes les cir-
» constances, dans lesquelles nous
» nous sommes mis en prise à la
» haine, à l'envie & aux traits de
» la vengeance par les railleries,
» la médisance, le mépris pour les
» petits, la critique des races ou
» des personnages ; par un esprit
» ardent, sans prudence, ambi-
» tieux avec éclat & indépendant;
» par l'imprudence de trop déve-
» lopper son génie & ses talents;
» par la tentative indiscrette de
» lutter contre plus puissant que
» soi ; enfin par l'indiscrétion de
» découvrir son secret. « Tel est le plan général des torts qu'on doit aussi s'imputer quand on sort de la route des succès, quand on tombe dans le discrédit ; & notre Moraliste développe chaque nuance de ce Tableau général: c'est ce qui occupe sa seconde & sa troisième Lettre, l'une & l'autre fort bonnes. La quatrième, encore

encore ſur la fortune, eſt peu de choſe. La cinquième, ſur l'honneur, ne contient que des principes généraux d'honnêteté & de probité; mais les conſéquences ſeroient bien aiſées à en tirer, ſi l'on étoit de bonne foi & ſans paſſion : cette Lettre eſt néanmoins trop courte, & il falloit nous dire quelque choſe de l'*honneur*, en-tant que principe dans la fameuſe diſtribution de M. de Monteſquieu.

La ſixième Lettre eſt une ſorte d'Examen ou d'Analyſe des *Conſidérations ſur les mœurs de ce ſiècle*, Ouvrage qui parut il y a ſept ou huit ans. Comme l'Auteur de ces *Conſidérations* combat vivement les prérogatives de la naiſſance, on ne lui paſſe point cette façon de penſer; on la réfute même fort au-long; on fait voir que la *Nobleſſe de naiſſance n'eſt point une chimère*; on diſtingue

les états & les bienséances de chacun, les personnes qui sont admises au commerce des Grands, & celles qui en sont exclues. On a égard, en traitant ce sujet, aux professions & aux genres de mérite qui donnent entrée par-tout. Il y a bien de la bizarrerie en tout cela, mais tel est le Code des bienséances du monde. Le *Bel-Esprit*, l'*Académicien célèbre*, l'*Auteur à la mode*, est admis dans *les cercles les plus brillants*; tandis que l'Artiste le plus excellent *n'a pas les mêmes privilèges.* » Les
» Avocats exercent une profession
» aussi noble qu'utile aux autres
» hommes. Personne, de quelque
» rang élevé qu'il soit, ne s'avilit
» en admettant à sa société fami-
» lière un personnage illustre dans
» cet ordre : cependant il y a en-
» core des différences entre ceux-
» mêmes qui jouissent, à mérite
» égal, de la célébrité. On fait

» fête à l'Avocat qui, par le talent
» brillant de la plaidoirie, est d'un
» secours décisif. Le besoin qu'on
» en a, & l'intérêt de captiver son
» affection, lui donnent les gran-
» des entrées par-tout ; & lorsqu'il
» a le ton de la bonne compagnie,
» on s'empresse à l'y admettre.
» Son état l'assortit alors au rang
» des plus élevés. Il semble que le
» Consultant, son Confrère, habi-
» tuellement dans son Cabinet, où
» il a plus de part à la confiance
» qu'à la société privée des Sei-
» gneurs, seroit déplacé, & que
» celui qui le fréquenteroit, sur le
» même ton, afficheroit le Plai-
» deur. Ces différences sont bizar-
» res, mais il n'est pas moins vrai
» que l'usage les établit. «

La septième Lettre traite de la *dissimulation*, & peut paroître trop bornée, parce qu'elle n'a guères en vuë que les Courtisans & les Souverains. La huitième annonce

le dessein qu'a l'Auteur d'examiner les mœurs & les caractères; & c'est ce qu'il exécute dans la neuvième, qui seule occupe près de la moitié du premier Volume: aussi comprend elle beaucoup de sujets, qui sont *les ridicules, l'honnêteté & les bienséances, l'orgueil & l'amour propre, la modestie, la suffisance, les divers Esprits, Esprit de fortune, Esprit mathématique, Esprit du jeu, Esprit des femmes, Esprit de conversation, Esprits supérieurs ou grands Génies.*

Le ridicule fait mépriser celui qui l'a. Un Auteur écrivoit, il y a sept ou huit ans, que l'empire du ridicule ne s'étend qu'à des choses indifférentes; *qu'il n'y a que les habits, le langage, les manières & le maintien qui soient véritablement de son ressort; qu'on le fait dépendre de l'ignorance des petits usages, &c.* Notre Auteur

au contraire prétend que le ridicule est censé méprisable, parce qu'il choque l'honnêteté, la décence, les bienséances, les égards; objets très-connus dans le monde, & très-respectés quoiqu'aucunes Loix publiques n'en aient déterminé les régles. Par exemple: » Il » n'y a point d'Ordonnance qui » défende d'être un fat ou un pédant composé & empesé, un » babillard importun, un faux Copiste de méchants modèles & de » caractères ridicules, un complaisant bas & fastidieux, un plat » bouffon, un impertinent au ton » décisif & au geste impératif, un » faux brave, un louangeur ou » flatteur outré, & tant d'autres » genres de ridicules qui ne sont » pas liés à l'extérieur de la personne « &c. Nous craignons que, dans cette espèce de controverse, il ne se glisse, comme dans presque tout débat philosophique, une

queſtion de mots. L'Auteur qui a fait conſiſter les ridicules dans les *habits*, le *langage*, les *manières* & le *maintien*, dira que ce qui eſt renfermé par notre Moraliſte dans la claſſe des *Ridicules*, appartient auſſi à celle des vices; comme la *complaiſance baſſe*, l'*impertinence au ton déciſif*, la *fauſſe bravoure*, &c. que quand il s'agit de purs *ridicules*, on a droit d'exclure le caractère vicieux, l'oppoſition aux principes écrits ou non écrits des mœurs; quoique ce caractère vicieux . cette oppoſition puiſſe bien auſſi faire mépriſer & rendre par conſéquent *ridicule* celui qui en ſera coupable. Ainſi tout pourra ſe réduire à diſtinguer deux ſortes de *ridicules*, l'un fondé ſur l'extérieur, & l'autre ſur les qualités de l'ame. Si cet arbitrage entre nos deux Philoſophes n'eſt pas bon, il leur ſera très-permis de continuer la diſpute & de choiſir

un autre Juge : qualité d'ailleurs qui ne nous convient pas.

On raſſemble ici quantité de choſes bien penſées ſur les bienſéances & la politeſſe ; on donne des régles ſur preſque toutes les ſituations où l'homme du monde peut ſe trouver ; on inſtruit tous les âges ; on relève toutes les eſpèces de ridicules ; mais ſe trouve-t-il, dans les belles Sociétés, des vieillards faits comme celui de la *page 229 & ſuivant ?* C'eſt un homme qui *promène ſa caducité dans les maiſons*, qui *afflige alternativement & périodiquement* tous les Citoyens d'une grande Ville, *de ſes vieilles & longues narration des Campagnes de Mon de* Turenne, *dans l'armée duquel il a été un Héros de notre Nation ;* des *belles opérations du miniſtère de Mon de* Colbert ; ... *des bonnes fortunes qu'il a euës en l'an 1680 ..... qui accompagne une*

conversation aussi intéressante de sa toux, d'une abondante pituite, de toutes les dégoûtantes malpropretés de la vieillesse, & d'une visite de quatre heures.

L'Auteur » réserve pour la clôture de ses préceptes de décence » un Article très-essentiel, puisqu'il est celui qui en blesse le » plus les Loix. Ce sont ces propos licentieux & ces railleries » scandaleuses contre la Religion, » cet air de capacité & d'esprit-fort que la peur du Diable vient » si souvent déconcerter, & qu'un » jeune homme le plus souvent » très-ignorant, croit se donner » au-dessus du commun & de » ses semblables en prêchant le » Déisme. Ce n'est point, *continue-t-il*, en Moraliste Chrétien, ni » pour représenter l'homme de » bien, mais seulement en galant » homme & en citoyen, que je » m'éleve ici contre un scandale

» qui insulte également aux Loix
» divines & humaines. Je me dis-
» pense donc de l'envisager en ce
» moment par rapport à Dieu,
» mais simplement par rapport au
» monde & à la société, à l'entre-
» tien de laquelle la Religion four-
» nit des liens si puissants. Elle en
» resserre les nœuds, en contenant
» les méchants. Elle unit le Sou-
» verain & le Sujet, en les sou-
» mettant aux obligations récipro-
» ques ausquelles ils sont respecti-
» vement tenus. C'est donc en-
» freindre les devoirs du Citoyen,
» & commettre un crime capital
» contre la société, que d'en trou-
» bler l'ordre en s'élevant contre
» le nœud commun de la Religion
» qui fait le principal fondement
» de son union « &c. L'Auteur ma-
nifeste en beaucoup d'autres en-
droits son zèle contre toute espèce
d'Incrédules, Matérialistes, Déis-
tes, Rienistes, Spinosistes, Parti-

ſans de Hobbes, ennemis de la Religion révélée, &c.

Dans la ſuite de ce premier Volume, il ſe trouveroit quantité d'autres traits à remarquer, quelques-uns à négliger ou à critiquer; mais nous devons auſſi jetter un coup-d'œil ſur le ſecond Tome.

On en a vû le plan au commencement de notre Extrait. L'Auteur s'attache d'abord à faire l'Apologie des Sciences & Belles-Lettres, puis il parcourt les principaux genres, en trace les régles, en nomme les Héros, ſur-tout ceux du genre Epiſtolaire, de l'Eloquence de la Chaire & du Barreau, de la Poëſie, & il n'oublie pas de critiquer nos défauts modernes, entr'autres la liberté qu'on ſe donne d'écrire contre les Mœurs & contre la Religion.

Il paſſe à ſa ſeconde Partie, qui comprend des réflexions ſur la

néceſſité de l'étude, ſur l'application des connoiſſances, acquiſes par l'étude, aux différents états, ſur-tout à la profeſſion des armes : ce morceau eſt fort étendu. Il n'y a guères de parties dans l'Art militaire que l'Auteur n'embraſſe dans ſes Obſervations ; mais on a écrit tant de choſes ſur cela depuis dix ans, qu'il eſt difficile de dire du neuf : il ne s'agit que de bien appliquer les documents dans l'occaſion. Nous ne doutons cependant pas qu'un jeune Militaire ne puiſſe lire avec fruit cette ſeconde Partie du Livre de notre Auteur. Il y parle auſſi pour les Courtiſans, pour les Négociateurs, pour les Gouverneurs de Provinces, pour les Miniſtres d'Etat ; & voilà une claſſe de Lecteurs, qui ne peut jamais être fort nombreuſe ; mais les ſubalternes ont auſſi beſoin de grandes lumières, parce qu'ils

ont des devoirs très-importants à remplir.

Vient enfin la troiſième Partie qui traite de l'éducation, objet dont l'Auteur ſaiſit tous les rapports, tant généraux que particuliers. Il faut que l'éducation développe les qualités naturelles, communique des vuës, procure des connoiſſances, corrige les défauts, & ſupplée aux avantages qui peuvent manquer. L'Auteur fait pourtant bien ſentir qu'il eſt certains dons de la nature que tout l'Art imaginable ne peut remplacer. » Qu'il eſt avantageux, *par exem-» ple*, de porter de ces phyſio-» nomies ouvertes & heureuſes, » d'avoir un extérieur aimable & » intéreſſant, de poſſéder le talent » de s'énoncer noblement, d'ac-» compagner ſes geſtes, ſes actions » & ſa parole, de graces naturel-» les, de pouvoir plaire toutes les » fois qu'on le veut, & même ſans

» en avoir le projet ! Vouloir im-
» poser à un jeune homme qui n'a
» pas ces avantages, la nécessité
» de les avoir pour bien débuter
» dans le monde, c'est faire comme
» un certain grand Seigneur glo-
» rieux, qui félicitant quelqu'un
» d'être Noble, l'assûra que *c'étoit*
» *très-bien fait à lui, & qu'il*
» *falloit toujours commencer par*
» *être Gentilhomme.* «

L'Auteur balance les avantages & les inconvénients de l'éducation publique & de l'éducation particulière, il estime que l'éducation des Collèges est la plus propre *à former le caractère, à rompre l'humeur, à corriger les défauts naturels & les ridicules, à arracher du cœur les principes d'orgueil & de vanité.* Sa raison est que, dans ces Ecoles publiques, *un jeune homme n'est point ménagé sur ses défauts par ses camarades ; leurs plaisanteries, leurs*

reproches corrigent mieux *que tous les documents d'un Précepteur ..... Le Collège établit une égalité d'états & une uniformité de vie entre tous ſes Elèves, qui ſont mal reçus à vouloir introduire entr'eux les diſtinctions & les préférences de titres & de naiſſance. Les voies de fait ſuivent de près les ſujets de plainte qu'ils ſe donnent les uns aux autres, & le fils du Duc, rogue & mépriſant, y eſt gourmé par le fils du Marchand. Rien de mieux, encore une fois, pour plier le caractère, &c.*

Il y a beaucoup de détails dans la ſuite ſur le début dans le monde, ſur la connoiſſance des jeux, ſur les voyages, ſur quantité d'abus qui ſe gliſſent dans nos méthodes d'éducation, ſur quelques avantages de celles dont on uſe chez les Etrangers. On trouve de tout vers la fin de ce Volume, & peut-

être même quelques principes de morale point trop ſûrs, parce que l'Auteur accorde au monde une partie de ce que le monde déſire. Les bons Lecteurs démêleront le vrai, l'utile, & ſe précautionneront contre les abus : l'Auteur n'a point eu intention de les autoriſer.

Cet Auteur doit être un homme de condition, & d'un certain âge ; il a plus de connoiſſances que de correction dans le ſtyle, quoique ſouvent il lui échappe des tirades d'une force & d'une élégance propres à ſervir de modèles. Il nous paroît avoir compoſé ce Livre avant les ſept ou huit dernières années ; car nous n'y retrouvons aucuns traits de nos nouveautés, tant morales que littéraires : on ſait que, dans ces deux genres, le monde eſt un tableau mouvant, & qu'on eſt preſque antique quand on ne parle pas le langage du

jour. Mais au fonds une compoſition n'en eſt pas moins ſenſée pour remonter à quelques époques qui n'ont plus cette fleur de nouveauté. Il s'agit du bon & du vrai, qui ne doivent jamais changer ni s'altérer parmi les hommes.

ARTICLE LI.

DE L'ORIGINE DES LOIX, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples. Tome ſecond, depuis la mort de Jacob juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux. (*In*-4°. pag. 438.) *A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.* M. DCC. LVIII.

L'AGE ou période qu'on nous propoſe ici (depuis la mort de Jacob juſqu'à l'établiſſement de

la Royauté chez les Hébreux) comprend un eſpace de 594 ans: époque deſtinée, comme la précédente,* à faire connoître l'origine & le progrès des Loix, des Arts, des Sciences, du Commerce & de la Navigation, de l'Art militaire, des Mœurs & des Uſages: car voilà toujours les objets qu'embraſſe notre Auteur, dans chacune des trois grandes diviſions qui forment auſſi les trois Volumes de ſon Ouvrage.

Il s'agit bien plus ici des Grecs que des autres Nations, & c'eſt-ce qui donne de l'éclat aux détails où entre l'Auteur. La Grèce a eu toute ſorte d'Ecrivains, qui ont relevé la gloire de ſes Légiſlateurs, de ſes Artiſtes, de ſes Philoſophes, de ſes Guerriers &c. Les plus petits

---

* Voyez notre premier Extrait au ſecond Volume d'Avril.

évènements prennent un air de grandeur ſous la plume des Auteurs qui ont parlé cette Langue la plus douce & la plus inſinuante de toutes celles dont l'uſage s'eſt perpétué parmi les hommes. Avec des modèles de ce mérite, on ſe ſent encouragé à bien faire, c'eſt-à dire qu'on tâche auſſi de peindre avec force & avec agrément la légiſlation des Grecs, leurs ſuccès dans les Arts & dans les Sciences, leurs entrepriſes militaires, leurs expéditions maritimes, leurs mœurs; en un mot, tout ce qui les concerne ou les intéreſſe.

Voilà préciſément ce que fait notre Auteur : ſon Ouvrage eſt preſque une Hiſtoire complette des Antiquités Gréques ; les autres Peuples ne ſont-là, en quelque ſorte, que pour le contraſte. Ne croyons cependant pas qu'il les néglige : s'il dit peu de choſe du Gouvernement des Babyloniens

& des Assyriens, c'est qu'il ne reste point de monuments des successeurs de Semiramis & de Ninias : s'il ne s'appésantit pas sur les Hébreux, c'est que leurs Loix toutes divines sont connues de tout le monde : s'il ne considère la Politique des Egyptiens que dans l'Histoire & dans la personne de Sésostris, c'est que, dans cette époque, Sésostris est le seul Prince dont les actions soient connues.

Diodore de Sicile dit que le père de Sésostris fit élever avec soin tous les enfants mâles qui étoient nés le même jour que son fils ; & qu'au commencement des conquêtes de ce jeune Prince, il y avoit encore 1700 * de ces Egyptiens. Sur quoi notre Auteur observe très bien que ce récit ne doit pas être exact. En effet, *dit-il*,

* Diodore dit même *plus de* 1700.

Sésostris ne commença guères ses conquêtes qu'à l'âge de 40 ans, puisque l'Historien nous apprend qu'il y fut déterminé par sa fille Atyrtée.* Or pour qu'il restât à cet âge, 1700 sujets nés le même jour que lui, le nombre de ces sujets, à leur naissance, auroit dû être d'environ cinq mille; car l'expérience montre qu'au bout de 40 ans, il ne reste qu'un peu plus du tiers de mille enfants nés le même jour. Cependant les cinq mille, dont nous parlons, n'auroient été que la moitié du total des enfants nés ce même jour en Egypte, puisqu'il vient au monde, à peu-près autant de filles que de garçons. Mais ce nombre de 10000 enfants, nés en un jour, est exorbitant pour l'Egypte, puisqu'il s'ensuivroit

* On lit ici *Amyrtée*, c'est une faute d'impression.

ar l'Analogie des résultats for-
nés d'après nos grandes Villes,
ur-tout Paris, qu'il y auroit eu
lus de soixante (ou même soixante-
inq) millions d'habitants dans
ette contrée. * Il faudroit voir
out le calcul de notre Auteur:
ous n'en prenons que la subs-
ance.

Il ajoûte une chose, sur laquelle
ous osons faire une observation.
dit *qu'on ne peut pas présumer*

---

* Le calcul est aisé à faire, on tire
s Extraits Baptistaires de Paris, que
nombre des nés (années communes)
au nombre des personnes *en état*
avoir des enfants, comme 1 à 18.
si 10000 enfants étoient nés en un
ur, on en auroit eu 3650000 dans
e année; & multipliant ce nombre
r 18, on auroit dû supposer, en
ypte, 65700000 personnes en état
voir des enfants: ce qui est encore
en plus excessif que 65 millions d'ha-
ants.

qu'il ne fût né, en Egypte, que 1700 enfants mâles le même jour que Séſoſtris. Cependant ce ſeroient en total 3400 enfants nés ce jour-là; & ce nombre, d'après l'Analogie indiquée ci-deſſus, auroit encore ſuppoſé en Egypte plus de 22 millions de perſonnes en état d'avoir des enfants : ce qui eſt aſſurément très-conſidérable pour un pays de cette étendue. On donne à l'Egypte 27 millions d'habitants ; cela quadre encore aſſez avec les 22 millions qu'on vient de dire. Nous ne doutons point, au reſte, que Diodore racontant ce trait de l'Hiſtoire de Séſoſtris, n'ait cru bonnement que les 1700 enfants, nés le même jour que ce Prince, exiſtoient encore avec lui, ſans aucune diminution, lorſqu'il commença ſes conquêtes ; & c'eſt en cela que conſiſte ſon erreur. S'il avoit dit qu'il en reſtoit 700, la choſe

eût été fort vrai-semblable. *

Toutes les anciennes Monarchies de la Grèce se présentent ici. Athènes, Argos, Mycènes, Thèbes, Lacédémone, eurent leurs Loix, leurs Tribunaux, leur Gouvernement; & notre Auteur les cherche, les déterre dans les Monuments de la plus haute Antiquité. Il n'oublie pas même l'Isle de Crète, quoiqu'elle ne fît pas Corps avec les autres Etats de la Grèce. Sa raison, pour en parler, est qu'on usoit de la Langue Grécque dans cette Isle, & que les Loix des Crétois ont servi de modèle aux institutions de Lycurgue. Notre Auteur rapporte, dans le dé-

* Si 700 sont beaucoup plus du tiers de 1700, il n'est pas non plus nécessaire de supposer que Sésostris eût 40 ans en commençant ses conquêtes: il pouvoit n'avoir que 35 ans, & être père d'une fille déja capable de lui conseiller ces grandes entreprises.

tail de ces Loix, un trait qui doit être véritable, puisqu'il cite partout ses garants; c'est que Minos, Législateur de Crète, avoit extrêmement recommandé *le respect & les égards qui sont dus aux Magistrats.* Cependant l'Auteur célébre de l'Esprit des Loix nous parle, d'après Aristote, de l'*Insurrection*, qui étoit une révolte ouverte des Citoyens contre les Magistrats, quand on vouloit *tenir ceux-ci dans la dépendance des Loix*: c'est l'expression de M. de Montesquieu, qui ajoûte que cette révolte étoit *censée faite en conséquence de la Loi.* Or comment cela pouvoit-il compatir avec les mesures qu'avoit prises Minos, pour rendre l'autorité des Magistrats inviolable? Disons plutôt, comment doit-on concilier le Texte de notre Auteur avec celui de l'Esprit des Loix? Voilà une question qu'on seroit peut-être bien

bien aiſe de voir propoſée & décidée dans le Livre que nous analyſons. Qu'il nous ſoit permis de dire, en attendant la déciſion de l'Auteur, que l'*Inſurrection* des Crétois étoit, ſelon Ariſtote, une choſe *ridicule & tyrannique ;* qu'ainſi elle n'étoit point fondée ſur les Loix ; qu'elle en annonçoit plutôt la décadence ; qu'elle avoit ſa ſource dans la corruption des principes ; & qu'enfin on ne peut croire, comme M. de Monteſquieu tâche de le perſuader, que cette révolte, contre les Magiſtrats, eût *l'effet* d'une *bonne Loi*, & que les Crétois fuſſent *en état d'employer avec ſuccès un pareil remède.*

L'Etat des Arts, ſous cette époque, occupe notre Auteur dans l'étendue de 150 pages ; & tout ce grand morceau eſt rempli de belles choſes. On ne diſtingue que deux claſſes de peuples, Aſiatiques

& Egyptiens d'un part ; Grecs de l'autre. La premiére claſſe, comme plus voiſine des premiers établiſſements du genre humain, a cultivé de bonne heure les Arts : elle s'eſt attachée d'abord aux profeſſions capables de ſoulager les beſoins de la vie, puis elle a ſongé aux agréments, aux choſes de luxe & de magnificence.

Les Jardins d'Alcinoüs & la fertilité des terres de l'Egypte entrent dans l'Article de l'Agriculture, non ſans faire naître des obſervations tantôt critiques, tantôt hiſtoriques, & toujours très-ſavantes, très-chargées d'un nombre infini de bonnes citations. Voici deux exemples :

1°. A l'occaſion des Jardins d'Alcinoüs, l'Auteur examine ſi la terre des Phéaciens étoit l'Iſle de Corfou, comme l'ont prétendu tous les Géographes, & il ſe déclare pour la négative, perſuadé

que l'opulence, la magnificence, l'activité, l'induftrie, dont Homère fait honneur aux Phéaciens, ne peuvent convenir à une Ifle Gréque de ces temps fi anciens. Il faut, felon lui, que le Roi Alcinoüs regnât dans quelque Ifle voifine de l'Afie : tous les caractères qu'on vient de dire, ne peuvent fe reconnoître & fe vérifier que chez des Afiatiques; & fur ce qu'on objecte que cette Ifle des Phéaciens ne pouvoit être bien éloignée d'Ithaque, (qui eft aujourd'hui l'Ifle *Théaki*, peu diftante de Corfou,) puifqu'Ulyffe fit en un jour cette traverfée, l'Auteur répond qu'Homère, par le privilège de fon Art, donne du merveilleux à tout; qu'il repréfente les Vaiffeaux des Phéaciens comme des machines animées, raifonnables, inftruites de toutes les routes, capables de faire, en peu de temps, les plus grands trajets; qu'ainfi ce grand

Poëte a bien pû ſuppoſer la courſe rapide du Vaiſſeau qui tranſporta Ulyſſe, en un jour, de chez Alcinoüs dans Ithaque : un prodige de plus ou de moins dans l'Odyſſée, n'eſt aſſurément pas digne d'arrêter un Lecteur accoûtumé aux licences d'Homère. Voilà une critique très-fine ; nous laiſſons néanmoins à juger ſi elle doit l'emporter ſur le ſentiment de Strabon, de Pline, du Scholiaſte d'Homère, & de tant d'autres Ecrivains anciens & modernes, qui ont pris Corfou pour l'Iſle des Phéaciens.

2°. On s'eſt auſſi habitué, par déférence pour les Géographes, à prendre le promontoire *Circei*, ſitué ſur la côte Occidentale d'Italie, pour l'Iſle d'Æa, habitée par Circé, & décrite dans le 12[e] Livre de l'Odyſſée comme étant dans l'Océan, & ſervant de Théâtre aux danſes de l'Aurore : deux

preuves manifestes de l'erreur des Géographes ; car le Promontoire *Circei* s'avance dans la Méditerranée, & il n'a rien de commun avec les danses de l'Aurore, puisqu'il est situé à l'Occident de l'Italie. Ajoûtez que ce Promontoire tient à la terre, & n'est point une Isle. Il seroit agréable de voir aux prises avec notre Auteur quelque habile homme qui lui diroit que ce Promontoire fut une Isle avant que les Marais, qui le séparoient du Continent, eussent été desséchés ; que le terme d'*Océan*, dans Homère, est pris pour la Mer en général, comme on le prouve par cent exemples ; qu'Homère place les danses de l'Aurore dans cette Isle, soit parce que le terrein en étoit fort élevé & tout à découvert, soit parce qu'à l'égard d'Ulysse, qui revenoit alors des Enfers, la vuë de cette Isle étoit comme le retour de l'Aurore, après une

ſombre nuit. Toutes ces ingénieuſes raiſons, déja conſignées dans les Livres, ne paroîtroient à notre Auteur que des ſubtilités, qui font *violence aux Notions de Géographie les plus communes.* Nous n'avons cependant pas dû les omettre ici : la réfutation ſuivie qu'on en pourroit faire, ſerviroit encore à enrichir l'Ouvrage qui nous occupe.

De tous les Arts, dit l'Auteur, *dont nous avons à parler dans cette ſeconde Partie, il n'y en a point qui paroiſſent avoir été plus & mieux cultivés que ceux qui concernent les vêtements ;* auſſi le détail où l'on entre à ce ſujet eſt-il très-curieux. On parle de ſuite des couleurs employées à la teinture des étoffes, de la variété & de la richeſſe des habillements, de la découverte & de l'emploi des pierres précieuſes : Article où l'Auteur fait grand uſage du beau

Traité des pierres gravées de M. Mariette, qu'il cite & qu'il tranſcrit quelquefois. De-là il ſe livre à l'examen du progrès de l'Architecture chez les Aſiatiques & les Egyptiens ; car il ne s'agit point encore des Grecs. Et voilà d'abord l'Egypte qui préſente ſes Canaux, ſes Digues, ſes Temples, ſes Obéliſques, ſes grandes Villes, Thèbes en particulier, ſur laquelle l'Auteur recueille les Deſcriptions anciennes & modernes. Il n'a pourtant pas connu, à ce qu'il paroît, le voyage du Capitaine Norden, dont on a tant parlé ces dernières années : ce voyage mérite auſſi d'être conſulté, ſur-tout aux endroits qui concernent les reſtes de Thèbes, & des monuments qui ont décoré cette Ville. Nous remarquons par occaſion qu'il faut corriger ici (page 138) une faute de chiffres. *Hérodote*, dit notre Auteur, *ne*

comptoit que 41000 combattants dans toute l'Egypte, c'eſt 410000 qu'on doit lire.

Les Lecteurs s'arrêteront à l'endroit où il eſt dit que Séſoſtris projetta *de joindre la Mer Rouge à la Méditerrannée, par un Canal qui partant de la Mer Rouge, auroit rendu dans le Nil*; que pluſieurs autres Souverains de l'Egypte eurent dans la ſuite la même penſée, mais que ce Canal *n'a jamais été exécuté*. Or ceci ne paroît pas ſe concilier avec les recherches de feu M. de Liſle, qui prétendoit pouvoir démontrer l'exiſtence de ce Canal : on a un Abregé de ſes idées ſur cela, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1702. Quand M. Danville nous donnera le cours du Nil, ſur lequel il a de riches collections, il pourra bien réſoudre cette queſtion.

Tout l'Article des Obéliſques eſt

très-bien. L'Auteur dit un mot de celui qu'on vient de retrouver à Rome & qu'on attribue à Sésostris. Le malheur est qu'on n'en peut rien faire ; *il est en sept ou huit tronçons, & de ces tronçons plusieurs sont entièrement fracassés :* c'est ce que nous marque, dans ces jours-ci, un des Correspondants de nos Mémoires. La Méchanique, dont on empruntoit le secours pour le transport des Obélisques, fournit une belle exposition à notre Auteur ; mais *on ne peut rien dire de certain sur le surplus des manœuvres qu'on employoit pour descendre à terre ces masses énormes, pour les conduire au lieu de leur emplacement, & pour les dresser sur leur base.* Transcrivons de suite la Note placée très-à-propos sur cet endroit : » Nous avons sous » les yeux, *dit l'Auteur*, un effort » de l'Art plus surprenant encore

» que le tranſport & l'érection des
» Obéliſques. Ce ſont les deux
» pierres qui forment le fronton
» du Louvre. Elles ont cinquante-
» deux pieds de long, huit de
» large, & péſent chacune plus
» de quatre-vingt milliers. Que
» l'on juge des peines & des ſoins
» que ces deux morceaux ont dû
» coûter. Il a fallu les tirer de la
» carrière, les voiturer par terre
» pendant plus de deux lieuës, &
» les placer à une hauteur de plus
» de cent vingt pieds du Rez-de-
» Chauſſée. Néanmoins ce n'eſt
» pas tant à cauſe de leur péſan-
» ſanteur qu'eu égard à leur forme,
» que ces deux pierres ont été
» difficiles à élever. En effet, ſur
» une longueur de cinquante-deux
» pieds & de huit de largeur,
» elles n'ont que dix-huit pouces
» d'épaiſſeur. Cette forme les
» expoſoit à ſe rompre facile-
» ment, ſi elles n'avoient pas été

» toujours également soûtenues » dans le temps de leur éléva- » tion. «*

Peut-on dire que les Egyptiens ont *inventé & connu* les *beautés* de l'Architecture ? Cette question, si elle étoit faite à la plûpart des Architectes, des Antiquaires, des Connoisseurs, seroit bientôt décidée en faveur de l'affirmative. M. de Caylus, par exemple, diroit que *l'Architecture des Egyptiens contenoit les germes de tout ce que les Grecs ont sçû y découvrir.* Mais notre Auteur croit au contraire que les Egyptiens s'occupoient trop de la grandeur prodi-

* L'Auteur nous renvoye ici au Vitruve de Perrault, pour y voir les précautions qui furent prises dans cette belle manœuvre. Sur quoi nous avertissons qu'il faut recourir à l'Edition de 1684: car cela ne se trouve point dans celle de 1673.

gieuſe d'un édifice ; qu'ils en négligeoient les graces & les proportions ; qu'on *doit* aux Grecs *toutes les beautés dont l'Art de bâtir eſt ſuſceptible*, & qu'en ce ſens on peut regarder les Grecs comme les Inventeurs de l'Architecture.

Tous ces autres Arts de goût, Sculpture, Orfèvrerie, Gravure, Cizelure, furent connus dans l'époque qu'on embraſſe ici, mais plus parfaitement, à ce qu'il ſemble, des Aſiatiques que des Grecs : & ſi l'on objectoit à notre Auteur l'admirable bouclier d'Achille, qui ſuppoſe preſque tous ces Arts déja portés à un degré de perfection très-ſublime, il répondroit qu'Homère n'en avoit pas pris l'idée en Grèce, mais dans l'Aſie. C'étoit bien un Prince Grec qui devoit uſer de cette armure, mais le Poëte portoit ſes vuës au-delà de la patrie d'Achille ; & en compoſant

ce morceau, il mettoit à profit toutes les connoiſſances que ſes voyages & ſes études lui avoient procurées. En un mot, dit notre ſavant Hiſtorien, *les Grecs alors étoient trop groſſiers pour qu'on puiſſe leur faire honneur d'un ſemblable travail.*

Mais quel fut le méchaniſme de ce bouclier ? Il n'eſt pas aiſé de l'expliquer. L'Auteur le compare à ces *ouvrages de Bijouterie qu'on faiſoit, il y a quelques années, où, avec le ſeul ſecours de l'or & de l'argent différemment mêlangés ſur un champ plein & uni, on repréſentoit divers ſujets. Le champ* du Bouclier *étoit d'airain, entrecoupé & varié par pluſieurs morceaux de différents métaux gravés & cizelés.* Par exemple.

» Vulcain veut-il repréſenter » des Bœufs ? Il choiſit l'or & » l'étain, c'eſt-à-dire un morceau » de métal jaune & un morceau de

» métal blanc, pour diverſifier ſon
» troupeau. A-t-il intention de
» repréſenter une vigne chargée
» de grapes d'un raiſin noir en
» maturité ? L'or compoſe le cep
» de cette vigne, elle eſt ſoûtenue
» par des échalats d'argent. Des
» morceaux d'acier, poli & bruni,
» forment probablement les grains
» de raiſin noir. Un foſſé de ſem-
» blable métal environne ce vigno-
» ble. Une paliſſade d'étain lui ſert
» de clôture &c.... Au ſurplus,
» *ajoûte l'Auteur*, quelque idée
» qu'on ſe forme du bouclier
» d'Achille, on peut aſſûrer que
» la penſée en eſt grande & ma-
» gnifique. Une pareille compo-
» ſition ne permet pas de douter
» qu'au temps de la guerre de
» Troie, l'Orfèvrerie ne fut par-
» venue à un grand degré de
» perfection chez les Peuples de
» l'Aſie ; car c'eſt toujours dans
» ces Contrées qu'Homère place

» le siège des Arts & des fameux » Artistes. « Nous avons voulu transcrire tout ce morceau qui nous paroît excellent. L'Auteur traite toujours la partie des Arts avec une probabilité de raisons qui attache & instruit le Lecteur. Il nous resteroit encore cent choses à observer dans cette partie des Arts, mais notre Analyse deviendroit très-prolixe : ainsi nous passons aux Sciences.

La Médecine fut toujours très-cultivée en Egypte, parce que les maladies y sont fort communes ; c'est ce qu'assûre l'Auteur d'après les relations des Voyageurs & le récit des Historiens. Il se propose néanmoins une objection tirée d'Hérodote, qui dit *qu'après les Lybiens, il n'y avoit point d'hommes sur la terre plus sains que les Egyptiens :* avantage que leur procuroit *la température de l'air toujours égale en Egypte.* A quoi

on répond ici qu'*Hérodote ne parle que d'un canton particulier*, & que, ſelon le témoignage général des Voyageurs, *l'Egypte eſt un pays mal-ſain.* Ce dernier mot eſt vrai, les Voyageurs ne louent point l'air de cette vaſte contrée, en quoi ils pourroient bien être plus véridiques qu'Hérodote : car du reſte celui-ci affirme bien poſitivement & bien généralement *qu'après les Lybiens, il n'y avoit point d'hommes ſur la terre plus ſains que les Egyptiens.* L'exception qu'il place, en cet endroit, ſur les Egyptiens *d'un canton particulier*, regarde l'excellence de la mémoire. Il dit que ceux qui habitoient les *terres propres au labourage, excelloient dans le talent de ſe reſſouvenir des faits, & que, pour conſerver leur ſanté, ils avoient coûtume chaque mois de ſe purger trois jours de ſuite.* Ainſi expliquons-nous cette baga-

telle, pour faire voir que nous avons ſuivi les citations de l'Auteur, & que, dans ſon Ouvrage, les mépriſes ſont très-rares.

Les Egyptiens éleverent, dès les premiers temps, ces fameux Obéliſques dont on a parlé plus haut, & ils s'en ſervirent pour meſurer les différentes grandeurs des ombres Méridiennes. Ainſi ces Obéliſques furent de vrais Gnomons; & l'on les appella *les doigts du Soleil, parce que ces grandes aiguilles ſervoient de ſtyle, pour marquer ſur la terre les hauteurs de cet Aſtre.* Daviler, dans ſon Dictionnaire d'Architecture, a recueilli cette Anecdote, & notre Auteur avoue qu'*il ignore dans quel* Ecrivain *de l'Antiquité il l'a puiſée.* Nous n'avons point, pour nous, de ſource antique à montrer; mais nous avons lû le même fait dans l'*Obéliſque Pamphile* du P. Kircher (pag. 45 & 50,) & il

eſt comme certain que Daviler a ſuivi ponctuellement cet Auteur.

On répète ici, à pluſieurs repriſes, que, dans ces premiers temps, l'année Egyptienne étoit de 360 jours; on paroît adopter le témoignage du Syncelle, qui dit qu'un Roi, nommé *Aſeth*, réforma le Calendrier & donna 365 jours à l'année; on parle de l'époque d'*Oſymandès* ou *Oſymandias*, célèbre par ſa Bibliothèque. Et ce ſont là tout autant de points qui pourroient fournir la matière d'un bon nombre de Diſſertations; il n'eſt pas de notre objet de les entamer. Contentons-nous de dire qu'il ſeroit bon d'examiner de nouveau ce prétendu Calendrier Egyptien de 360 jours, & de conſidérer qu'en l'admettant, on approuve un Article de la Chronologie Newtonienne, contre laquelle néanmoins notre Auteur ſe déclare aſſez ouvertement quel-

ques pages plus bas, lorſqu'il parle de l'Aſtronomie des Grecs, de Chiron & des Argonautes. En cet endroit, il s'appuie beaucoup de la Diſſertation du P. Hardouin, imprimée en 1729 dans nos Mémoires. Nous avons eu occaſion depuis d'apprécier au juſte ce morceau, d'en ſentir les défauts comme les avantages : enfin on a dreſſé, dans ces derniers temps, des batteries beaucoup plus fortes contre la Chronologie de M. Newton & contre ſon idee de Chiron l'Argonaute. Nous ſommes bien aiſes de rappeller toutes ces choſes à notre Auteur, qu'il n'eſt point facile de trouver foible de preuves.

Dans le Livre 4ᵉ, qui traite du Commerce & de la Navigation, il s'agit encore des Argonautes, parce que ce furent ces Guerriers qui tenterent, chez les Grecs, la plus grande expédition dont on eût ouï parler. Sur ce point, le

détail de notre Auteur eſt très-ſatisfaiſant, & il répond très-bien aux prétendus Critiques qui mépriſent cet armement, qui diſent qu'il ne feroit pas aujourd'hui *la matière du plus lèger entretien, que c'étoit ſe rendre immortel à peu de frais ; qu'il n'eſt rien tel que de ſe placer à propos, &c.*

» Je doute, *reprend notre Au-» teur*, que ceux qui parlent ainſi » de l'expédition des Argonautes, » aient bien fait attention à l'état » où étoit alors la Navigation dans » la Grèce. Cet Art y ſortoit à » peine de l'enfance, les Grecs, » aux ſiècles héroïques, man-» quoient abſolument d'expérience » & d'habileté dans la Marine. Ils » alloient cependant affronter une » Mer qui leur étoit entièrement » inconnue. Je crois donc que, » toute proportion gardée, il y » avoit autant de danger, & par » conſéquent autant de mérite dans

» le voyage de la Colchide, qu'il » peut y en avoir eu dans les plus » fameux voyages entrepris de-» puis deux ſiècles. Les ſecours » que les Navigateurs de ces der-» niers temps étoient à portée de » ſe procurer, diminuoient con-» ſidérablement les obſtacles qu'ils » pouvoient rencontrer. « La ſuite eſt une expoſition ſuivie de tout ce que l'Auteur a pû découvrir ſur l'Architecture navale des Grecs, ſur leur manœuvre, ſur la grandeur de leurs Navires, ſur leur manière de faire route en Mer, & de diriger la courſe de leurs Vaiſſeaux en obſervant les étoiles; enfin ſur leur commerce, leur piraterie &c. Nous ne faiſons qu'indiquer ces ſujets ſans pouvoir les analyſer en détail.

Il en ſera de même du Livre 5e, qui a pour objet l'Art militaire de ces anciens Peuples. C'eſt un des plus beaux endroits de cet Ou-

vrage ; c'eſt un des plus animés par la nature du ſujet & par l'uſage preſque continuel que l'Auteur fait d'Homère ; c'eſt auſſi un des plus ſavants, parce qu'il a fallu expliquer les campements, les armes, les marches, les conſeils militaires, les combats, les Loix de la guerre des Aſiatiques, des Egyptiens, des Grecs ſur-tout. Les Lecteurs s'occuperont volontiers de tous ces objets, & ils approuveront fort une obſervation qui eſt aux pages 360 & 361. » Il eſt » difficile, *dit l'Auteur*, de repré- » ſenter bien nettement les idées » qu'Homère avoit d'une action » générale. Quoique ce Poëte en » faſſe de fréquentes deſcriptions, » on n'en peut diſtinguer néan- » moins ni la conduite, ni l'effet. » Il ne préſente point de plan, & » n'offre point d'attaque ſuivie & » raiſonnée. Homère parle à la » vérité d'ordre de bataille ; mais

» on n'en remarque jamais d'ap-
» plication. On ne ſent point la
» manière dont les troupes ſe mê-
» lent & combattent. Le jeu des
» différents Corps qui compoſent
» une armée, ne ſe fait point ap-
» percevoir. On ne ſait ſi c'eſt
» tout-à-la-fois ou par diviſions
» que les troupes chargent. Point
» d'évolutions, point de mouve-
» ments raiſonnés pendant l'action.
» Aucune manœuvre, aucune opé-
» ration enfin émanée de la tête
» du Général. Les Chefs, dans la
» mêlée, agiſſent autant & plus
» de la main que les Soldats. Ils
» ne paroiſſent occupés qu'à ſe
» battre. Leur mérite conſiſte
» moins à bien commander une
» troupe, qu'à tuer un plus grand
» nombre d'ennemis. Auſſi les
» batailles décrites dans l'Iliade,
» ne préſentent-elles jamais que
» des combats corps à corps. Trois
» ou quatre perſonnes de part &

» d'autre ſement la terreur, & ren-
» verſent une armée entière &c. «

Vient auſſi la Critique de ces longs diſcours, qui précédent ſi ſouvent les combats des Héros; mais il faut conſidérer que ce défaut étoit national; les Grecs étoient diſcoureurs, Homère devoit les peindre tels qu'il les connoiſſoit. D'ailleurs il avoit intérêt de mettre de la variété dans ſon Poëme; on ne s'y bat déja que trop; les diſcours forment une ſorte de repos pour le Lecteur; enfin il vouloit faire briller ſon érudition Hiſtorique, Généalogique, Géographique, & c'eſt principalement, dans les entretiens des Héros Grecs & Troyens qu'il développe toutes ces belles connoiſſances.

Les *Mœurs* & les *Uſages* occupent le ſixième & dernier Livre, mais le détail n'en eſt pas long: tout ſe réduit à une vingtaine de

pages,

pages, dont les Grecs fournissent la plus grande partie. Il s'agit de leurs festins, de leur habillement, de leurs maisons, de leurs meubles, de leurs domestiques, de leurs amusements ; & l'on finit par un portrait assez désavantageux de leurs mœurs. » L'Histoire des » siècles héroïques, *ajoûte l'Au-* » *teur*, n'offre que des usurpa- » tions, des meurtres, des violen- » ces & des forfaits inouis. C'est » à cette époque qu'ont paru tous » ces fameux criminels dont les » noms ont passé jusqu'à nous. On » y voit les Thésée, les Atrée, » les Etéocle, les Alcméon, les » Oreste, les Eryphile, les Phè- » dre & les Clytemnestre « &c. On pourroit peut-être expliquer cet effrayant tableau, sans noircir tout-à-fait les siècles qui en ont fourni le sujet : c'est que les Poëtes ont beaucoup insisté sur le caractère & les forfaits de ceux qu'on

nomme ici. Leurs actions, quoique ſcélérates, formoient de grandes images, & la Poëſie y revenoit ſans ceſſe ; au-lieu que les vertus tranquilles ſont peu favorables à l'enthouſiaſme. On n'eût point parlé des ſentiments de Pylade, ſans l'attentat & les malheurs d'Oreſte, & la pudeur du ſage Hippolyte n'eût point été célébrée ſur les théâtres, ſans le contraſte des fureurs de Phèdre. D'ailleurs il ſeroit aiſé de faire le procès à quelque ſiècle que ce fût, s'il ſuffiſoit de raſſembler ſous un point de vuë les grands crimes & les coupables inſignes que ce ſiècle auroit produits.

Au reſte, quelque idée qu'on ſe forme de cet âge ſi éloigné de nous, il faudra toujours convenir qu'Homère, qui en a été le Chantre principal, enſeigne la vertu, préconiſe les bonnes mœurs, & qu'il eſt, au jugement

d'Horace, celui de tous les Auteurs

> Qui quid ſit pulcrum, quid turpe, quid utile, quid non,
> Plenius ac melius Chryſippo & Crantore dicit.

Que ſeroit-ce ſi nous citions S. Baſile, qui dit (Orat. de legendis Græc. ſcriptis) que *toute la Poëſie d'Homère eſt un éloge de la vertu?*

Si l'obſervation que nous venons de faire adoucit un peu la cenſure de notre Auteur, nous ne prétendons pas pour cela que les temps héroïques ſoient l'âge d'or, & qu'ils méritent les éloges outrés dont *certains Auteurs ont jugé à propos de les combler.* Nous répétons que ce ſecond Volume ſur *l'Origine des Loix, des Arts, des Sciences*, eſt, comme le premier, un modèle d'érudition, un

objet très-digne de l'attention des Lecteurs, & nous promettons une troisième Analyse pour le troisième Tome.

ARTICLE LII.

ANNONE CARTAGINESE cioè vera spiegazione della Scena prima dell' Atto V. della Commedia di Plauto in Pœnulo &c. Dal Canon. Giov. Pietro Agius de Soldanis Academico Errante, &c. In Roma 1757. Generoso Salomoni. (*In*-4°. pag. 131.) *Explication véritable de la première Scène du cinquième Acte du* POENULUS *de Plaute, &c.*

C'Est à l'aide de la Langue Maltoise qu'on prétend aujourd'hui nous déchiffrer ce mor-

ceau d'érudition Punique, qui jusqu'à présent, comme le dit M. Soldanis, s'est joué des efforts des Saumaise, des Grotius, des Casaubon, des Kirker, & de tant d'autres dont on peut trouver les noms dans la Bibliothèque des Auteurs Latins de Jean Alb. Fabricius. Selon notre Auteur, la Langue qu'on parle à Malte, est, pour le fond, la Langue qu'on parloit jadis à Carthage, Ville bâtie, comme on sait, par des Phéniciens : ainsi cette Langue Maltoise est du Phénicien tout pur, ou à-peu-près, & c'est ce que s'efforce de prouver M. Soldanis dans une Dissertation préliminaire qu'il consacre presque toute entière à ce point de critique. Mais sa grande preuve, c'est qu'il explique, *dit-il*, sans grande peine, les seize Vers demeurés jusqu'ici sous le sceau & dans les ténébres. Il est vrai que quand, ensuite de cette

promesse, on le voit opérer sur chaque mot de son Texte, à peu-près comme un Appareilleur sur un morceau de pierre, de deux n'en faisant qu'un, ou d'un en faisant trois & quatre, on est un peu surpris : mais il faut songer que des mots Phéniciens ont dû souffrir bien des altérations sous la main des Copistes : on ne veut que rajuster & rétablir, ce qu'ils ont défiguré & gâté. Taubman, Lambin, Bochart, Samuel Petit ne rapportent ces Vers qu'avec des différences considérables, différences qu'ils ont trouvées, sans doute, dans les Manuscrits qu'ils ont pû lire & consulter, & quand ils se mettent à en deviner le sens par l'Arabe, l'Hébreu, ou telle autre Langue dont ils s'avisent, ils ne se font aucun scrupule de disposer des mots, d'y trancher & tailler d'une manière fort arbitraire. Il faut donc conve-

nir que M. Soldanis a été en droit de prendre aussi lui-même ses petites libertés & de se mettre à l'aise. Tout ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'on n'entend point cette nouvelle explication. Ce ne sera pas la faute du docte Chanoine, mais de cet Africain Hannon qui s'en vient extravaguer sur le théâtre. Il cherche des enfants perdus depuis long temps, des filles, un neveu ; faut il s'étonner si, plein encore de sa douleur, il ne sait ce qu'il dit ? Il débute d'abord assez sensément par demander à je ne sais quelle Divinité de prendre ces pauvres enfants sous sa protection & sa sauve-garde ; mais bientôt il les voit, leur parle ; ils lui répondent, il voit l'ombre de feu son frère, que ne voit-il pas ? Son neveu, ses filles & leur nourrice *batifolent* : l'une d'elles se rompt la cuisse & crie à l'aide &c. Telle est, à peu près, la Traduc-

tion ou le ſens de cette Traduction nouvelle que je vais tranſcrire, afin qu'on en puiſſe juger en connoiſſance de cauſe. Les Curieux pourront, s'ils le veulent, l'écrire ſur leur Plaute. La voici :

1. *Ego, te precor, ô Numen, filias libera parvas, eſto illis Pater & Dominus.*
2. *Heus! frater meus non vivit? Vobis ſit centies ſalus, requies illi qui pergit illic.*
3. *Per ſecreta domi & limen, adſtat in ipſum clamando : utique ipſe & filiolæ vivunt.*
4. *Illæ ab anima matris, ô Numen, atque ab earum patre fuerunt nutritæ.*
5. *Amove ab ipſis earum mortem, eas adjuva, fove eas, ipſaſque à Damarthone perquire.*
6. *Vive ſub umbra mea ſubpinguis puer, macte animo, heus*

loquere, indica quid illuc vestibus stragulatus commigrasti.

7. *Heus fili mi, ô Agorastocles, patruus tuus aliò discessit, tuque orphanus cum sororibus tuis effectus es.*

8. *Dicat modo altera omnia, ipsa melius loquitur, impertiatque salutem fratri tuo hero nostro dulcissimo. Hæc altera est? Neutiquam. Eam adduxerunt? Sed error est, neque invenio ipsam.*

9. *Heus mirum! O fides! Manifesto perspectum habeo ex luctu filias patruum evidentissime agnovisse mortuum, & nomen etiam conclamasse tuum.*

10. *O Numen sejunge eas, apud illas perge verecundas & citò age.*

11. *Spe certa nutriebar, etenim soror mea mecum aderat, sed*

posteà neutiquam receperunt nos, tu itaque nos adjuva.

12. *Heus quam ſunt maceræ! Modo, Numen, eas adjuva, ipſa earum cum dextera diſſolve illas, puer enim ipſis demum rediit.*

13. *Sed ecce ipſas inter ſe contendentes: Surge, altera me contorſit, tu itaque me adjuva. Ipſe eſt avunculus fratris mei Ariſtoclis (aut ipſe eſt advena) ô filiola mea Ariſtoclis ſoror!*

14. *Hac vice frater noſter Dominus viſus eſt mihi. Sed quid ex hoc? Ex parte dextera diſceſſit, abiit: ſed modo vivit hero ex noſtro.*

15. *Quanquam hoc anno frater noſter eas ſecutus eſt, tamen ex illa parte diſceſſit, abiit. Auxiliare itaque ô Numen*

16. *Alium; & ideo alter modò animoſe pergit, uti etiam ex murmure agnoſcitur.*

On a copié auſſi exactement qu'il étoit poſſible, & ſi la Grammaire Latine paroît ici quelquefois aſſez peu reſpectée, ce ſera probablement la faute de l'Imprimeur. Un des Approbateurs de l'Ouvrage aſſûre que tout cela eſt fort clair, & que ce Latin eſt la *fortunata conchiglia che nel ſuo ſeno la pretioſa perla racchiude della più vera e più genuina ſpiegazione de' verſi Annoni.* Un autre Approbateur, plus ſoupçonneux que le premier, aime mieux, ſur la juſteſſe de la nouvelle explication, s'en rapporter au Mecène à qui le Livre eſt dédié. Ce Mecène, au reſte, ne ſait point le Maltois; mais M. Soldanis ne lui en défère pas moins l'honneur de prononcer définitivement ſur la bonté de ſa Traduction; attendu que c'eſt un *nouveau Gorgias Leontinus*, qui ſait *ogni ſcibile*, enfin l'*Oracolo de' Letterati*. On

peut donc espérer qu'une heureuse vapeur viendra lui ouvrir la bouche & nous donner la réponse.

ARTICLE LIII.

RÉFLEXIONS DIVERSES de M. le Chevalier de Bruix. *A Londres ; & se vend à Paris chez le Mercier, rue S. Jacques*, &c. (Brochure de 119 pages.)

IL y a une grande différence entre *faire des réflexions* & *composer des réflexions*. La premiére de ces choses devroit être l'occupation de tous les hommes, & il n'en pourroit résulter que de grands biens pour leur conduite. La seconde pourroit être l'emploi de plusieurs Ecrivains, & avancer très-peu la réformation du genre

humain. C'eſt que des *réflexions faites* intéreſſent le cœur, & que des *réflexions compoſées* ſe bornent d'ordinaire à orner ou amuſer l'eſprit.

Quoiqu'il en ſoit cependant, il n'eſt point mal de recueillir, de temps en temps, des propoſitions bien penſées, & d'en faire préſent au Public. Ce ſont comme des fleurs nées dans le champ immenſe de la Philoſophie. Qui ſait ſi la vue d'une collection ſi variée ne feroit point naître à quelqu'un le deſir de cultiver auſſi ſon propre fonds, c'eſt-à-dire de penſer auſſi, de réfléchir, d'approfondir, d'être Philoſophe, en un mot, plus pour lui-même que pour les autres ?

Nous dirons donc quelque choſe des *Réflexions diverſes* qu'on nous donne ici. Quelques-unes ſont ſi profondes qu'elles échappent aux attentions du Lecteur ; d'autres ſont vraies ſous un certain jour, &

fausses sous un autre ; il s'y en est glissé de trop communes, & par conséquent d'inutiles ; enfin plusieurs ont véritablement de la beauté, de la solidité. Nous donnerons des exemples de tous ces cas.

Réflexions trop profondes & obscures. » On est plus près du » bonheur des gens riches, quand » on est né dans la pauvreté, qu'on » ne l'est de ce dernier état, dans » l'indigence des biens qu'on a » eus. « Nous avouons notre peu d'intelligence vis-à-vis de cette pensée. Il nous est bien connu qu'*un homme né dans la pauvreté, approche plus du bonheur des gens riches, que n'en approche un homme tombé dans l'indigence.* La raison en est que celui-ci éprouve des regrets & des desirs inconnus à celui qui est né pauvre ; mais concevons-nous bien, ou sommes-nous bien flattés de

ſavoir qu'*un homme né dans la pauvreté approche plus du bonheur des gens riches, que n'approche de l'état de pauvreté un homme tombé dans l'indigence?* car c'eſt tout ce qu'on peut tirer de la propoſition.

» La fortune attache aux projets » des hommes une infinité de cir- » conſtances au-delà de leur pré- » voyance, plus utiles que nuiſi- » bles, le nombre des gens ſenſés » n'étant pas le plus grand. « Voilà encore une réflexion inintelligible. Nous concevons que la fortune attache aux projets de ceux qu'elle favoriſe *des circonſtances plus utiles que nuiſibles*; mais à quoi ſert cette Addition, *le nombre des gens ſenſés n'étant pas le plus grand?* Veut-on dire que la fortune a pitié, en quelque ſorte, de notre peu de ſens commun, & qu'elle y ſupplée par *des circonſtances plus utiles que nuiſibles?*

Mai, 1758.

Cela eſt froid, obſcur, mal-conçu.

Réflexions vraies ſous un certain point de vuë, & fauſſes ſous un autre. » En fait de vérités ca-» chées, le doute en eſt preſque » toujours plus près que la con-» viction. « Le vrai de cet axiôme eſt que celui qui cherche une vérité & qui doute en cherchant, s'avance plus vers le terme que celui qui demeure tranquille dans un préjugé, & qui regarde ſon opinion comme inconteſtable. Par exemple, celui qui faiſoit des expériences ſur la péſanteur & le reſſort de l'air; qui tâtoit, pour ainſi dire, ce phénomène, étoit plus près de connoître le vrai, (quoique ſon eſprit fût encore dans le doute) que celui qui défendoit, avec chaleur, l'horreur du vuide. Mais cette penſée ſeroit fauſſe, ſi l'on prétendoit qu'on eſt plus près d'une vérité cachée en

doutant, qu'on ne l'eſt en jouiſſant d'une pleine conviction à l'égard de cette vérité. La raiſon de cela c'eſt qu'en doutant, on n'eſt point ſûr de parvenir à la connoiſſance du vrai, au-lieu que, dans la conviction, cette connoiſſance du vrai eſt tout acquiſe.

» Un méchant homme conçoit » plus aiſément qu'on peut être » vertueux, qu'un homme de bien » ne conçoit qu'on peut être mé- » chant. « Cela eſt vrai, en donnant deux ſignifications différentes au terme *concevoir*. Le méchant homme faiſant abſtraction de ſa ſituation, de ſes diſpoſitions, *conçoit aiſément* qu'*on peut être vertueux*; l'homme de bien faiſant attention aux motifs qui lui font aimer la vertu, *conçoit* difficilement qu'on puiſſe être *méchant*. Mais ſi *le méchant* & *l'homme de bien* veulent juger indépendamment de leurs diſpoſi-

tions, il eſt à croire que l'un & l'autre conçoivent également la poſſibilité de leur état reſpectif: on pourroit dire même que l'homme de bien ayant d'ordinaire des lumieres plus nettes & plus étendues ſur la Morale, il lui eſt plus facile de concevoir *qu'on peut être méchant*, qu'il n'eſt aiſé au méchant de concevoir *qu'on peut être vertueux.*

» De la plûpart des gens qui » croient la Religion & de quel» ques Philoſophes qui la rejet» tent, on pourroit dire que les » uns vivent comme penſent les » autres. « Ceci eſt une ſorte d'éloge que l'Auteur fait de *quelques Philoſophes qui rejettent la Religion*; il ſuppoſe que ces Philoſophes vivent bien, tandis que la plûpart de ceux qui croient la Religion vivent mal. Nous laiſſons à juger ſi le Public avoit beſoin de cette obſervation. Mais

enfin elle ne peut être vraie que parce qu'on s'y réserve la liberté de diminuer autant qu'on voudra le nombre de ces *Philosophes qui rejettent la Religion.* Seroit-il bien surprenant que, parmi ces Philosophes, il s'en trouvât deux ou trois qui, par tempérament ou par vanité, vécussent bien ? Quelle que soit cependant cette proposition, en voici une autre beaucoup plus vraie : *De la plûpart des gens qui croient la Religion, & de la plûpart des Philosophes qui la rejettent, on peut dire que les premiers pensent mieux qu'ils ne vivent, & que les seconds ne pensent ni ne vivent bien.*

» Que la vertu triomphe des at- » teintes de la volupté, c'est-là sa » perfection ; que le vice y résiste, » la grace divine seule a le pou- » voir de le dompter. « Cette réflexion est vraie, si l'on suppose, dans le premier membre, la *vertu* ins-

pirée par la *grace divine ;* elle eſt fauſſe, ſi l'on ne parle que de la *vertu* naturelle. Dans le ſecond membre, entend-on que *le vice réſiſte aux atteintes de la volupté ?* Cela n'eſt point vrai. Veut-on dire que *le vice réſiſte à la vertu* naturelle, & que la *grace divine ſeule peut le dompter ?* Ce ſont deux vérités.

Ainſi pourrions-nous tranſcrire quantité d'autres propoſitions équivoques, comme 1. *la ſottiſe des uns eſt un fonds d'eſprit pour les autres :* on prend là l'*eſprit* non pour la faculté même ou la puiſſance, mais pour ſes effets, pour ſes ſaillies, pour ſes projets &c. 2. *On a ſouvent tort par la façon dont on a raiſon :* on entend, *par la mauvaiſe manière dont on fait valoir ſes raiſons.* 3. *Le plaiſir eſt dans les choſes ; la volupté eſt dans nous :* on prend le terme *plaiſir*, pour ce qui cauſe ou occa-

ſionne ce ſentiment ; & ce n'eſt point autrement que *le plaiſir eſt dans les choſes.* 4. *Ce n'eſt pas la jalouſie qu'on hait, c'eſt la façon d'être jaloux.* Il en eſt bien de même des autres vices ; ce qu'on hait, c'eſt la manière dont ils s'exercent. Encore n'eſt-il pas exactement vrai qu'on ne *haïſſe pas la jalouſie :* une mauvaiſe racine ne mérite que de l'averſion, &c.

Réflexions communes & inutiles. Il eſt impoſſible que cela ſoit autrement dans un Livre qui ne contient que des ſentiments. L'eſprit humain eſt comme un parterre. Les fleurs communes y ſont toujours en foule ; les choſes rares, neuves & ſingulières n'y ſont ſemées que de loin à loin. Nous ſavions tout ce qu'expriment les propoſitions ſuivantes.

» On n'eſt pas au comble de la » douleur, quand on a la force de » ſe plaindre.

» Ne rien prévoir eſt d'un fou:
» tout prévoir eſt impoſſible.

» C'eſt un excellent conſolateur
» que celui qui en a beſoin lui-
» même.« Virgile avoit dit: *Non ignara mali miſeris ſuccurrere diſco.*

» Le deſir de la gloire fait moins
» de braves que la crainte du dés-
» honneur.

» Le deſir de la gloire eſt la foi-
» bleſſe des grands hommes.

» On ne diſpute point pour ap-
» prendre, mais pour faire voir
» que l'on ſait &c. «

A ces propoſitions inutiles, on doit joindre toutes celles qui roulent ſur l'amour, & qui ſont de trop dans ce Livre.

Réflexions belles & ſolides. Il y en a un aſſez grand nombre, quoiqu'on y remarque encore quelquefois de l'équivoque.

» Pour faire fortune, ce n'eſt
» pas de l'eſprit qu'il faut, c'eſt

» de la délicatesse qu'il ne faut » pas. « On entend, à ce qu'il paroît, *délicatesse de conscience*, *de sentiments* ; & de cette maniere, la proposition est une bonne censure des Parvenus.

» Prier pour obtenir une chose » injuste, est une offense : prier » pour obtenir une chose qui est » due, en est-elle une moindre ? « Cette sentence suppose que les hommes pensent en grand sur les loix de la probité, & qu'ils s'y conforment : cela est très-rare, mais l'hypothèse faite, l'axiôme est beau.

» Que rares sont les Protecteurs, » dont la vanité ne doit rien aux » Protégés ! « Cela ne signifie qu'une chose commune ; savoir, *qu'on se fait Protecteur plus par vanité, que par générosité ou bienfaisance* ; mais cette pensée est bien rendue dans la *Réflexion*.

» Que de Héros ne l'auroient

» jamais été sans les ressources » d'un génie prodigieux ! Que de » Héros ne l'auroient jamais été » s'ils avoient eu le sens com- » mun ! « Cette seconde Partie de la proposition se vérifie dans Alexandre, dans Thamas Kouli-kan, & dans presque tous les Aventuriers qui se font un nom. Il faut néanmoins observer que ces gens qui n'eurent pas *le sens commun*, ne manquerent pas de *génie*.

» Deux vrais amis n'ont rien à » se pardonner, parce qu'ils ne » sauroient jamais s'offenser. « Voilà encore une chose qui devroit être ; mais que de pure théorie dans l'amitié ! » L'amitié ordi- » naire nous fait mutuellement » deviner nos besoins. Deux vrais » amis ne s'en donnent point le » temps : « c'est-à-dire, qu'ils se communiquent d'abord leurs besoins, & qu'ils se hâtent d'y subve-

nir.

nir. Encore du langage de Cicéron & de Senèque ſur l'amitié & les bienfaits. Ces ſortes de choſes ne ſont que dans les Livres.

» Les régles, dont les ouvrages » de goût ſont l'objet, ne ſont » utiles qu'à ceux qui pourroient » preſque s'en paſſer. « Cette obſervation eſt vraie, & reſtreint beaucoup le nombre des Ouvrages de goût.

» La diſtance des grands Hom» mes à nous paroît d'abord im» menſe, mais l'égalité naturelle » ſe retrouve dans le prix qu'ils » mettent à notre opinion. « Penſée commune, mais bien vraie & bien exprimée.

» Il faut des faits pour ſe réſou» dre à attaquer l'honneur d'un » homme : ſi les ſeules apparen» ces peuvent ſuffire, c'eſt quand » il s'agit de le défendre. « La premiére partie de cette Sentence doit ſuppoſer encore qu'on ait un

droit ou un intérêt manifeſte pour *attaquer l'honneur d'un homme ;* ſans quoi cette morale ſeroit imparfaite.

» Par la façon dont les graces » ſont diſpenſées, tout le monde » y peut prétendre, même ceux à » qui elles ſont duës. « Cette propoſition reconnoît au moins la libéralité de ceux qui diſpenſent les graces. Elle a encore un ſens plus profond, qui ſuppoſe le peu d'accueil qu'on fait d'ordinaire au mérite : plainte ancienne, qui n'eſt preſque plus le ſujet d'une réflexion philoſophique : trop de gens ont été dans le cas de la faire.

» Un bon père n'a peut-être » pas été un bon fils : un bon fils » ſera ſûrement un bon père. « Cela eſt vrai, pourvu que ce père agiſſe toujours par lui-même : s'il eſt commandé par d'autres, l'axiome eſt en péril.

Nous fermons ici notre petit Recueil par une obſervation, qui pourra engager l'Auteur à donner une ſuite. Il a fait peu de *Réflexions* ſur les Lettres, ſur les devoirs des diverſes Profeſſions, ſur les goûts regnants dans nos mœurs. Il dit quelque choſe, même d'aſſez bien, ſur la Religion ; mais cet Article eſt ſuſceptible de plus d'éclat, de force, d'étendue. Que de ſujets par conſéquent pour de nouvelles *Réflexions diverſes !*

ARTICLE LIV.

AVIS D'UN PERE à ſa fille. Par le Marquis d'Hallifax. Traduit de l'Anglois. (Volume *in*-12. pag. 209.) A Londres, &c.

DANS cet Ouvrage, Milord Hallifax remplit le rôle d'un père auſſi ſage que tendre, qui s'inquiéte ſur le ſort d'un fille chérie : il n'attend pas que ſon eſprit ſoit *formé*, pour lui donner ſes leçons : il ſe hâte de prendre des avances ſur les mauvais exemples du ſiècle, perſuadé qu'il eſt plus aiſé de diriger les penchants avant qu'ils ſe développent, que de les redreſſer quand ils ſe tournent au mal ; & qu'il en coûte moins pour inſpirer de bonnes

habitudes, que pour en corriger de mauvaiſes. Il trouve un ſol heureux, il ſe preſſe d'y ſemer le germe de la vertu, ou plutôt il l'y reconnoît; il ne ſonge qu'à le cultiver; il ne travaille qu'à le faire éclore, de peur qu'on ne jette, dans ce riche fonds, des ſemences empoiſonnées. Il prévoit même, pour la jeune plante qu'il éleve, les *rigueurs de l'hyver;* & il n'oublie rien pour l'en *préſerver.*

Nous avons un Ouvrage, dont la matière & le but ſont les mêmes. * Quoique ce ſoit un chef-d'œuvre d'eſprit & de raiſon, il n'a pas empêché un François de traduire celui de Milord Hallifax. C'eſt un vrai préſent qu'on nous

* Avis de Madame la Marquiſe de Lambert.

fait ; & nous avons dû lui donner place dans ces Mémoires. S'il y paroît un peu tard, puisqu'on l'a publié sur la fin de 1756, au moins croyons-nous que notre attention à le faire bien connoître lui rendra une partie de l'intérêt que donne toujours la nouveauté.

Nous allons parcourir tous les Articles compris dans ce Volume, sans nous arrêter à l'*Avertissement*, où le Traducteur donne une notion de l'Auteur & de l'Ouvrage qu'il traduit.

La Religion. C'est le *principal objet* dont M. Hallifax veut que sa fille s'occupe. De l'esprit qu'elle doit remplir, la Religion doit descendre dans le cœur, & s'y enraciner si profondément que rien ne puisse jamais l'en arracher : elle y doit être épurée de ces fables & de ces superstitions, dont les nourrices *bercent* souvent les enfants. L'Auteur a raison de vouloir qu'on

quitte ces *erreurs avec le bourlet.* La piété qu'il recommande, n'eſt ni convulſive, ni faſtueuſe, ni mêlée de ces minauderies, ou de ces airs équivoques entre la *dévotion* & la *coquetterie. Ces affectations,* dit-il, *ſont toujours ſuſpectes; ſemblables aux parfums trop pénétrants, qui donnent à penſer que ceux qui s'en ſervent en ont beſoin.* La ferveur, ſi eſtimable d'ailleurs, réſerve ſes tranſports *pour l'oratoire :* Dieu en eſt le ſeul témoin. En public, elle édifie par un recueillement calme & modeſte, également éloigné de la *négligence indécente* & de l'hypocriſie phariſaïque. Son zèle n'eſt ni aigre, ni amer, ni dur, ni arrogant. La Religion nous délivre des erreurs & des paſſions, ſans nous accabler d'obſervances trop nombreuſes & trop pénibles : elle affranchit l'ame des ſens &

des deſirs, tyrans mille fois plus inſupportables que le Chriſtianiſme n'eſt auſtère. Le Chriſtianiſme *exalte la raiſon la plus ſublime*, il la perfectionne, mais peut-être ſans jamais l'élever à un état auſſi parfait qu'on le ſuppoſe ici, en diſant que la Religion *n'a beſoin ni des eſpérances, ni des terreurs qu'on met en uſage pour nous exciter à la pratiquer.*

On ne ſauroit de trop bonne heure prendre l'eſprit de la Religion, & en embraſſer la pratique. C'eſt, comme on l'obſerve ici, une déplorable illuſion de regarder la Religion comme une reſſource contre les injures de l'âge, ou comme un rôle à jouer dans le monde, lorſqu'on n'en peut plus partager, avec ſes idoles, l'encens & les adorations. M. Hallifax ne compte pas trop ſur une dévotion qui ne remplit pas ſes devoirs avec allégreſſe. Si le joug du

Christianisme la blesse, si elle sent trop les accidents de la vie, ce n'est encore, au jugement de l'Auteur, qu'une dévotion *chancelante*. Il demande une résignation *si sage & si soumise*, qu'on puisse *vivre au milieu de l'univers*, comme s'il *ne faisoit que nous environner, semblable à nos vêtements qui nous touchent sans nous affecter, parce que notre esprit & notre cœur n'y sont point attachés*. Dans les revers, dit-il avec Madame la Marquise de Lambert, la Religion est *un baume salutaire*, qui *adoucit l'aigreur du sang*, qui *calme & dissipe les afflictions de l'esprit. Quand elle sera gravée dans votre cœur*, ajoûte cette Dame si célèbre, *toutes les vertus couleront de cette source; tous les devoirs se rangeront, chacun dans leur ordre.* L'un & l'autre s'accordent à dire qu'on ne puise point ailleurs que dans son sein

la paix la plus douce & la plus pure félicité.*

Sur le Mariage. M. Hallifax ne donne ici à sa fille que des régles générales, qui tendent à maintenir l'union & la paix contre les dégoûts d'autant plus prompts à s'élever aujourd'hui que le choix d'un époux est moins libre. Les parents le font par autorité; les enfants s'y soumettent par raison. On pose ici d'abord pour principe qu'*entre les deux sexes il y a une inégalité certaine*, dont l'Auteur de la Nature a mis l'avantage du côté de l'homme. La femme a *moins de raison, moins* de force; elle a donc besoin de l'homme *pour la conduire & pour la pro-*

* Dans cet Article, qui concerne la Religion, un trait qui se ressent du Protestantisme de l'Auteur, est relevé & réfuté en peu de mots dans une Note au bas de la page.

téger. Mais ce privilège eſt bien compenſé, s'il n'eſt pas même anéanti par les reſſources qu'a la femme pour adoucir ſon joug & pour uſurper l'empire. » Vos re» gards, *dit M. Hallifax*, ont » plus de force que nos Loix ; & » vos larmes, en nous ſubjuguant, » anéantiſſent ſans peine une au» torité que nous cédons ſans re» gret. «

Ici l'Auteur accommode un peu ſes préceptes aux mœurs de notre ſiècle ; il convient qu'en fait d'infidélité conjugale, le monde a plus d'indulgence pour le mari que pour la femme. Remontant au fondement de cette partialité qu'il poſe en *principe*, il avance qu'après *le danger de commettre des fautes contre ſon devoir, le plus grand pour une femme eſt celui de voir celles de ſon mari.* » Si » c'eſt un homme qui ait du ſens, » il condamnera lui-même ſa folie,

» & c'eſt aſſez pour l'en guérir :
» s'il n'en a point, vos plaintes
» l'aigriront & ne le réformeront
» pas. Les reproches, dans de pa-
» reilles circonſtances, reſſemblent
» à une déclaration de guerre, où
» l'on ſe prépare aux repréſailles ;
» & ce ſeroit pour un homme qui
» penſe, une réflexion fort à crain-
» dre. « Les cris violents, ſi l'on s'en permet, ſont ſuſceptibles d'une interprétation qui n'eſt guères plus favorable : d'ailleurs ils expoſent à devenir la fable du jour. Ainſi la modeſtie & la ſageſſe conſeillent la diſcrétion & le ſilence. Diſſimuler l'injuſtice, c'eſt le meilleur moyen de la faire ceſſer, ou de rendre au moins le coupable plus ſenſé & plus réſervé ſur d'autres articles. C'eſt ici que la patience triomphe, & ſa victoire eſt d'autant plus durable qu'elle a plus coûté.

Pour encourager ſa fille à ſup-

porter les défauts de ſon mari, M. Hallifax hazarde un paradoxe qu'on entend d'abord avec ſurpriſe, & qu'on approuvera peut-être après la réflexion : c'eſt qu'*une femme doit rendre graces au Ciel de ce que ſon mari a des défauts.* » Un mari ſans défaut eſt un dan- » gereux obſervateur : il a la vuë » ſi perçante, & le coup-d'œil ſi » juſte, qu'on eſt ſans ceſſe ex- » poſé à ſa cenſure. « *L'alliage* de ſes défauts avec ſon mérite le rend plus indulgent & plus traitable : la conſcience des foibleſſes qui humilient l'homme, abaiſſe l'orgueil & dompte le deſpotiſme du mari. » Notre corruption eſt » telle, que nos défauts perſonnels » contribuent davantage à nous » concilier les uns avec les autres, » que tous les préceptes des Phi- » loſophes. « Quelque incommodes qu'ils ſoient, les défauts d'un mari donnent de l'autorité à la ſageſſe

de son épouse. La tête la plus versatile est celle dont on *tourne* plus *à son gré les ressorts*, quand on sait les étudier. Les mouvements même les plus violents deviennent les plus avantageux quand ils sont bien dirigés, comme les plus *dangereux poisons* entre des mains habiles *deviennent les plus efficaces remèdes.* Plus un mari s'échappe, plus une femme doit se modérer : le plus lèger soufle l'enflamme, la moindre causticité ou dureté l'aigrit. *Un doux sourire* le corrige, un mot gracieux l'appaise. Ni l'indifférence, ni le refroidissement ne doivent étonner. Il est des nuages qu'on peut prévoir, sans pouvoir les prévenir, ni les dissiper : on les laisse passer sans trop paroître s'en affecter, ni les remarquer : c'est une humeur qu'une main étrangère ne sauroit *calmer*, ni chasser ; il faut qu'elle se *consume d'elle-même.*

Les leçons que M. Hallifax donne à sa fille pour se bien conduire avec un mari avare, doivent être étudiées dans son Livre. Quant aux femmes, dont l'époux est *un esprit foible*, il leur fournit une consolation très-appropriée à la vanité du sexe; c'est qu'alors, au-dehors & au-dedans, toute la considération est pour l'épouse. Si l'*incapacité* de son époux l'humilie quelquefois, elle lui vaut des droits & des privilèges qui la relevent & la flattent; il n'est question que de couvrir si finement l'*imbécillité d'un sot mari*, qu'il ne sente pas assez les fers pour être tenté de les rompre: l'art est de lui *donner en secret les ordres* qu'on en reçoit en public. Voilà néanmoins un systême dont il est très-facile d'abuser, & un plan de politique où l'amour propre, l'intérêt, la passion peuvent jouer un trop grand rôle.

Mai, 1758.

Reste à savoir traiter avec les parents & les amis d'un mari. Il faut en prendre le ton, en suivre le style, sans aspirer ni à l'indépendance, ni à la domination. Loin de vivre avec eux en étrangère, ou de les traiter en étrangers, il faut les prévenir & les préférer : par-là on les gagne. Comme *rien n'est si reconnoissant que l'orgueil dès qu'on le flatte*, on n'en reçoit que des retours agréables ; ces parents confirment un mari dans la bonne opinion qu'il a de son épouse : alors elle dépend moins d'eux, parce qu'ils y perdent toujours, ou la volonté, ou le moyen de la desservir. M. Hallifax est si peu jaloux des préférences que son gendre recevra de sa fille, qu'il se déclare trop *heureux de les céder à un tel rival.*

Quant aux domestiques, on ne sauroit trop ménager ceux qu'on

trouve chez un mari : le ſecret de ſe concilier leur affection eſt de n'en pas trop témoigner à ceux *qu'on amene.* Pluſieurs de ces attentions paroiſſent petites, elles n'en ſont pas moins importantes : le bonheur d'une femme en réſulte, *comme un fleuve ſe forme* des ruiſſeaux qu'il reçoit dans ſa courſe.

Sur la conduite dans ſon domeſtique avec ſa famille & ſes enfants. Les hommages que rend une maiſon à l'épouſe qui y entre, ne durent qu'autant que l'intérêt en aſſûre le tribut. Une femme trop mondaine & trop indolente pour prendre ſoin de ſa maiſon, eſt une idole inutile : l'encens qu'on lui brûle, eſt trop ſtérile pour qu'on tarde à s'en épargner les frais : elle ne ſort de ſa maiſon que *chargée de bagatelles*, elle n'y rentre que *remplie de frivolités :* pendant un temps, elle a des *rêves*

agréables ; ce temps est court, il finit par un réveil amer, dont la durée est bien plus longue. Pour calmer le dépit qu'on en ressent, on tâche de rappeller la sagesse ; mais elle est souvent *comme les graces, elle ne revient pas* dès qu'on la desire. Une femme ne devroit jamais oublier que ses devoirs ne peuvent la *dégrader*, & que tout ce qui les lui fait négliger, l'avilit. On craint *de se fatiguer, de flétrir ses appas :* crainte peu sensée, puisque, comme l'a si bien dit Madame la Marquise de Lambert, *il y a un fort petit nombre d'années de différence entre une belle femme & une qui ne l'est plus*, & qu'elles seroient toutes fort à plaindre, si elles n'avoient pas plus de temps à ne l'être plus qu'elles n'en ont eu à l'être.

De ces réflexions générales, M. Hallifax passe aux devoirs

envers les enfants & les domesti-
ques : rien de plus judicieux, ni de plus commun que ses leçons : mais il les débite avec tant de grace, il y mêle tant de sel, il les éclaircit par des comparaisons si heureuses, qu'en le lisant ; avec les fleurs de l'esprit le plus délicat, on cueille les fruits du jugement le plus solide.

Le Chapitre de la dépense n'est pas moins bien traité. M. Hallifax observe que la plûpart des femmes emploient plus d'argent *à se rendre ridicules*, qu'il ne leur en coûteroit *à se rendre respectables.* Elles s'abusent de *croire qu'elles en valent mieux pour avoir une robe richement brodée.* On écoute les besoins de la vanité, on veut être comme les autres : *ce comme là*, dit Madame la Marquise de Lambert, *s'étend bien loin.* C'est, selon M. Hallifax, prendre pour régle un exemple qu'il faut plutôt

cenſurer qu'imiter. Tout cet Article peut ſe réduire à une concluſion que l'Auteur érige en maxime : c'eſt que *la vertu eſt le plus grand ornement, & le bon ſens le meilleur meuble qu'une femme puiſſe avoir.*

Sur la conduite dans le monde & dans la converſation. En introduiſant ſa fille dans le monde, M. Hallifax l'avertit que, *ſi la vertu & la ſageſſe* ne ſont pas *ſes guides fidèles*, ſa perte eſt inévitable. Ainſi à la moindre éclipſe de l'une ou de l'autre, on tombe dans le mépris ou dans l'opprobre. Plus *la licence & l'extravagance* du ſiècle augmentent, plus la réſerve & les précautions doivent croître. Quand les mœurs étoient moins corrompues, il y avoit des *actions* honnêtes & *innocentes*, qui ſont devenues *dangereuſes* & illicites. A meſure que les mœurs ſe relâchent, l'honneur

ſe reſſerre, il outre la contrainte *en la pouſſant plus loin qu'elle ne devroit être naturellement.* Sur ces principes, M. Hallifax détaille d'excellents avis, qu'il nous convient mieux d'indiquer que de tranſcrire; & en terminant ce morceau, il prévient ſa fille ſur le moment où elle doit ſe retirer du grand monde. Il ne veut pas qu'elle imite certaines femmes, qui diffèrent à prendre ce parti, » juſqu'à ce qu'elles aient été long-» temps en poſſeſſion de ſervir de » riſée au public..... Si elles par-» viennent enfin à ſe corriger, c'eſt » ſi tard que l'habitude de ſe moc-» quer d'elles fait qu'elles conti-» nuent d'être un objet de raille-» rie, quoiqu'elles ne le méritent » plus.«

De l'amitié. Selon M. Hallifax, ſes liens ſont les plus agréables & en même temps les plus dangereux: *les ligues offenſives & dé-*

fenſives ſont rarement ſûres en fait de politique, & beaucoup moins encore dans l'amitié. Entre les hommes, les ruptures ne ſont pas rares; entre les femmes, elles ſont preſque inévitables. Pour s'en juſtifier ou s'en venger, on ſe croit obligé d'en publier le ſujet : alors, dit M. Hallifax, *le ſac des ſecrets ſe délie ; ils s'envolent comme des oiſeaux dont on a laiſſé la cage ouverte.* Les amitiés qui naiſſent trop promptement, ſont *comme les plantes* qui croiſſent trop vîte ; elles n'ont qu'une courte durée. Une femme répond *aux yeux du public*, de la conduite de ſon amie : elle eſt toujours cenſée au moins en approuver les déſordres : *c'eſt lui faire grace que de ne pas croire qu'elle les imite.* Si elle plaide trop fortement pour excuſer les torts de ſon amie, on la ſoupçonne de parler par un intérêt qui la touche de trop près. *Si la méchanceté a la vuë trop perçante,*

il ne s'ensuit pas, *dit l'Auteur*, que l'amitié doive être aveugle. Quelque nette que soit la réputation d'une femme, les sottises de son amie peuvent toujours l'obscurcir.

De la Critique. Le public est un animal furieux, dès qu'on l'attaque. Tourner quelqu'un en ridicule avec des gens dont on n'est pas trop sûr, c'est, selon M. Hallifax, *jetter des pelottes de neige contre des boulets.* Attaquer *un sot sans nécessité*, c'est se jouer au *plus dangereux des hommes :* dans *sa rage*, il lance une raillerie dont le *trait*, pour être *stupide*, n'en est pas moins *accablant.* Les autres saisissent mieux le côté foible, & le chargent de ridicules, qui souvent se réfléchissent jusques sur les pièces de meilleure défense. Ainsi ce n'est jamais à *observer les défauts* d'autrui, c'est à corriger les siens qu'on doit appliquer son esprit, & tourner ses réflexions. L'honnêteté ne

permet qu'une *touche légère* ſur les défauts d'autrui, elle veut qu'on appuye ſur les qualités louables.

De la vanité & de l'affectation. La vanité eſt *comme une mère* dont *la fille* eſt *l'affectation.* L'une eſt le *germe*, l'autre le *fruit* de l'amour propre. La vanité prend de l'aigreur de ce qu'on lui refuſe ce qu'elle ne ſauroit obtenir qu'*à force de douceur.* Elle ne conſidère pas que *les droits ſur les ſentiments que nous méritons, ne ſe levent jamais dans toute leur étendue que par l'affabilité & les graces.* Par l'*oſtentation* qu'elles *affectent de leur vertu*, les femmes vaines voudroient perſuader qu'il leur en coûte beaucoup pour être ſages : elles ne ſongent pas que par-là même elles font douter de leur ſageſſe..... Quand le goût de la mode fait le capital de leurs ſoins, elles *ſe réconcilieroient même avec la vertu* qui leur déplaît, ſi

ſi on leur aſſûroit que la *vertu eſt l'arbitre ſouveraine de la Cour, & que les graces & la beauté n'y ſont d'aucun prix ſans elle.* Quand *l'affectation a mis la dernière main* aux femmes de ce caractère, *leur ridicule eſt complet.* Elles voudroient *faire croire qu'elles ont été formées d'une argile plus parfaite & plus épurée que les autres créatures ;* & pour y parvenir, elles ne veulent ni être, ni dire, ni faire rien comme les autres. On trouve ici une peinture comique des tortures qu'elles ſe donnent pour paroître ſingulières, pour copier des modèles hors de leur portée. Dans la *dernière ſaiſon, ces précieuſes ridicules ſont affreuſes* par le contraſte qu'elles étalent des glaces de l'hiver & des roſes du printemps.

De l'orgueil. M. Hallifax en diſtingue deux ſortes, l'un raiſonnable, l'autre mal entendu. Ce

dernier se prévaut d'une *robe plus riche*, & se *console d'avoir moins d'esprit, parce qu'il a de plus belles dentelles*. De son nom il se fait *une idole : avec l'avantage frivole* des titres & des honneurs, *il croit marcher sur un terrein plus élevé que les autres*, &c. L'orgueil bien entendu consiste dans l'émulation du bien, de la vertu, & de l'estime publique. Entre ces deux espèces d'orgueil, M. Hallifax reconnoît un *juste milieu* qu'il n'est pas *aise de tenir*. Il pense qu'il vaut mieux, pour une femme, *qu'on pense qu'elle est trop haute, que de la croire trop familière*.

Des divertissements. Les *plaisirs ne sont faits que pour les gens laborieux*, & ce sont les gens oisifs qui les recherchent avec plus d'ardeur. Il n'est pas permis de passer toute sa vie dans les plaisirs : si l'on ne met point d'interruption

dans les divertiſſements, *le plaiſir détruit le plaiſir.* Les femmes qui ne s'occupent que de plaiſir, *ſe montrent par-tout, & s'aviliſſent à force de ſe prodiguer.* Ici l'Auteur parcourt les divertiſſements d'uſage dans le monde, il en expoſe l'abus, il en découvre les écueils : mais, pour s'en préſerver, on ne ſauroit trop les craindre, ni les fuir aſſez. Quand on eſt forcé d'y prendre part, on court toujours de grands riſques, à moins qu'on n'y porte des principes ſupérieurs à toutes les maximes de la ſageſſe mondaine.

Si l'on compare les avis de M. Hallifax à ſa fille avec ceux de Madame la Marquiſe de Lambert à la ſienne ; quoique l'un ne néglige rien de ce que l'autre embraſſe, cependant on trouvera que le père s'applique plus à régler en détail la conduite de ſa fille, & que la mère s'attache davantage à

gouverner les ſentiments de la ſienne. La tendreſſe & le zèle animent leur plume : l'un la prend pour recueillir tout ce qu'il a vu & obſervé dans le monde & le tourner au bien de ſa fille ; l'autre pour réfléchir ſur tout ce que ſon cœur a ſenti, & pour inviter ſa fille à en faire un bon uſage. Ainſi les devoirs des femmes ſont tellement expoſés dans ces deux Livres, qu'avec les avis du Milord Anglois, elles apprennent à éviter les reproches de leur raiſon, & à en mériter le ſuffrage avec les leçons de la Dame Françoiſe.

ARTICLE LV.

ESSAI SUR LES GRANDS évènements par les petites causes, tiré de l'Histoire. (In-12. pages 346.) A Geneve ; & se trouve à Paris chez Hardi Libraire, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

CE sont ordinairement les grandes passions qui enfantent les grands évènements : ces passions sont assez ordinairement remuées par de petits objets : ainsi ce sont souvent de *petites causes* qui mettent en mouvement les grands ressorts. Pour remplir le projet de son *Essai*, M. Richer n'a fait que choisir, dans les Histoires générales ou particulières, une cinquantaine de faits, dont la plûpart sont assez connus. Sa nar-

ration eſt vive & coulante ; mais comme ſon Livre n'eſt qu'un recueil de faits détachés les uns des autres, on ne doit y chercher qu'un délaſſement aux peines du travail, ou un ſoulagement au poids de l'ennui : encore ſeroit-il à ſouhaiter que le choix fût tombé ſur des évènements plus ignorés, & que les détails de chaque morceau euſſent coûté plus de recherches.

Pour donner à tout l'Ouvrage ce degré de mérite, il eut fallu puiſer dans ces Mémoires fidèles, où les ſecrets des Princes & des Miniſtres, des Grands & des Courtiſans ſe cachent pendant des ſiècles entiers. L'Antiquité nous a conſervé peu de pareils monuments : à meſure qu'on approche de nos temps, on nous trouve plus riches ; mais nos eſpèces, s'il nous eſt permis de parler ainſi, ne ſont guères pures de tout

alliage : la plûpart portent l'empreinte des intérêts particuliers, des préjugés singuliers, & même des conjectures personnelles. Ainsi en remplissant sa tâche dans le goût que nous proposons, M. Richer se seroit engagé dans un travail aussi pénible pour l'Historien qu'utile & agréable au public.

Il semble que cet Auteur ne s'est guères attaché qu'aux évènements où il pouvoit placer les femmes en premiére ligne. Leur beauté, leur laideur, leurs jalousies, leurs vengeances, leur ambition, leur galanterie, leurs infidélités, leur perfidie nouent presque toutes les intrigues d'où naissent les grands évènements de ce Recueil. Il n'est pas douteux que les qualités, les passions & le caractère du sexe n'aient toujours beaucoup influé dans les révolutions qui troublent le repos des Nations & des

Sociétés. Cependant d'autres cauſes auſſi *petites* ont produit de grands évènements : en les ſubſtituant à une partie de ceux qui rempliſſent cet Eſſai, ils y euſſent jetté une variété intéreſſante. La ſuite de ceux qu'on nous donne, forment des ſcènes trop ſemblables. Les lieux & les temps ſont différents, mais ce ne ſont gueres que les mêmes Acteurs & les mêmes actions qu'on y tranſporte avec l'appareil de leur théâtre. D'ailleurs ces exemples hiſtoriques, ſi ſouvent répétés ou multipliés aux dépens des femmes, ſont des leçons dont il y a plus d'abus à craindre que de profit à eſpérer. L'intérêt de la vertu ſemble exiger qu'en ce genre, on préfère les traits vertueux qui ſe terminent à d'heureux évènements, tels que celui de cette Genoiſe qu'on trouve à la page 293.

Depuis long-temps Gènes & Venise se faisoient une guerre implacable. Il arriva qu'une veuve Genoise, célèbre par sa beauté, tomba dans la plus extrême indigence : ses enfants étoient prêts à expirer de faim sous ses yeux : pour leur sauver la vie, elle eut recours à un Noble Genois, qui, avant les disgraces de cette femme, avoit en vain tenté toutes sortes de moyens pour la séduire. Loin d'abuser du désespoir où cette femme étoit réduite, *Luchio Vivaldo* (c'est le nom du Genois) respecta sa vertu, & pourvut généreusement à ses besoins. Cette action acquit à Vivaldo, parmi ses concitoyens, une considération si étonnante, que Genes lui confia des pleins pouvoirs pour traiter avec Venise : il en fit un usage si heureux, qu'il fut le Pacificateur de ces deux Républiques.

Dans un Livre comme celui de

M. Richer, l'Hiſtoire des intrigues contraires à l'honneur du ſexe ne doit être peinte qu'avec des couleurs odieuſes : le pinceau qui les retrace, ne ſauroit être trop ſévère : le fruit de ces déſordres ne doit jamais être que la plus amère infortune. Dans toute compilation d'Anecdotes ſcandaleuſes, le zèle des mœurs doit toujours préſider à l'emploi des matériaux ; ainſi l'intention de l'Ecrivain ne ſauroit être trop pure, ni ſa plume trop auſtère.

Nous croyons que M. Richer donne quelquefois le titre de *petites cauſes* à des actions qui intéreſſent de trop près le bien de l'Etat & de la Société, pour en diſſimuler l'importance. L'inſulte faite à Lucrèce & le rapt de Virginie ne furent pas à la vérité des cauſes légitimes, par rapport aux révolutions que ces crimes excitèrent dans le Gouvernement

de Rome : cependant de pareilles violences, exercées par des Princes & par des Magiſtrats, ſont des attentats trop horribles contre l'honneur des citoyens & contre les mœurs publiques, pour qu'il ſoit permis de les ranger dans la claſſe des *petites cauſes*. Nous en pouvons dire, à peu-près, autant du rapt d'Helène, de l'amour de Henri II. Roi d'Angleterre pour Alixe de France &c.

Dans le récit des grands évènements, il nous paroît encore que l'Auteur n'a pas aſſez diſtingué les cauſes qui les ont produits, des occaſions qui n'y ont eu qu'un rapport éloigné. Un enfant badine avec un papier qui tombe entre les mains de Martia : cette concubine de Commode y lit l'arrêt de mort, porté par cet Empereur contre elle & contre pluſieurs bons citoyens : cette découverte eſt ſuivie d'une prompte

conſpiration contre l'Empereur ; Martia l'empoiſonne, ſes complices l'étranglent. Le badinage de l'enfant fut l'occaſion, & non la cauſe de ce parricide. Nous pourrions étendre cette obſervation à beaucoup de ces évènements qu'a recueillis l'Auteur.

Dans la liſte de ces *grands évènements*, nous en trouvons quelques uns qui ne nous paroiſſent pas remplir ce titre : par exemple, eſt-ce un grand évènement, eſt-ce même un évènement proprement dit, que la *découverte* du Sel en Aſie *par la chute* fortuite *d'un morceau de viande à terre ?* Ce bal où Charles VI. voulut paroître, comme quelques Seigneurs de ſa Cour, maſqué en Sauvage, où, par la forme de ce déguiſement, il penſa être brûlé vif ; l'impreſſion fâcheuſe & durable que ce danger fit ſur l'eſprit de ce Prince ; en un mot, toute cette

aventure avec ses suites, n'est-elle pas plutôt un accident funeste qu'un *grand évènement ?* Peut-on encore compter au nombre des *grands évènements* une institution telle que l'ordre de la Jarretière ? &c.

Nous prions l'Auteur de nous pardonner ces observations : elles ne prouvent que notre zèle pour la perfection de son Ouvrage. Ce zèle est d'autant plus sincère que M. Richer paroît déterminé à continuer son travail, pourvu qu'on l'*encourage. Son but* est d'être *amusant* plutôt qu'*instructif :* avec les talents que nous lui connoissons, il atteindra aisément ce but. Nous le croyons très-disposé à n'y tendre que de la façon la plus légitime : pour y réussir, il ne sauroit trop se ressouvenir que ces sortes d'amusements ne sont utiles au public, qu'autant qu'il n'y a rien à perdre, & qu'il y a beaucoup à gagner pour les mœurs du siècle.

Mai, 1758.

ARTICLE LVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'AIX.

EPITOME Juris & Legum Romanarum frequentioris usus juxtà seriem Digestorum, cum brevissimis Additionibus & Notis tam ex Pragmaticis, quàm ex usu Forensi selectis: accedit index locupletissimus. Auctore D. Andreâ Barrigue D. de Montvalon, in Supremâ Aquensi Curiâ Senatore honorario &c. *Précis des Loix Romaines, dont les dispositions sont d'un usage plus ordinaire dans le Barreau, avec des Notes, &c.*

Par M. Barrigue de Montvalon, Conſeiller honoraire au Parlement de Provence &c. (Volume *in*-8°. de près de 700 pages.) En 1752, M. de Montvalon donna le Précis des Ordonnances, Edits, Déclarations qui ſont le plus d'uſage dans le Parlement de Provence; aujourd'hui il publie, dans le même goût, le *Précis* des Loix Romaines: Ouvrage qui doit être encore mieux reçu que le précédent, parce qu'il eſt d'un uſage plus étendu. *On en rendra compte dans une Analyſe raiſonnée.*

DE PARIS.

Debure l'aîné, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul, vient de donner une nouvelle Edition du Diodore de Sicile de feu M. l'Abbé Terraſſon. (Sept Volumes *in*-12.) Les deux premiers Volumes de cet important Ouvrage parurent,

pour la premiére fois, en 1737; le 3^e & le 4^e en 1741; les trois derniers en 1744. Nos Mémoires rendirent compte des deux premiers Volumes en Mai 1738, du 3^e & du 4^e en Novembre 1742. On n'a point donné d'extrait des trois derniers; mais en Juin 1746, à l'occasion de l'Edition Gréque & Latine de Diodore faite à Amsterdam, on rendit ce témoignage à l'Ouvrage de M. Terrasson. » Cet » Auteur conserve le fond de Dio- » dore: il raconte, il instruit de » la même manière; mais sa nar- » ration est claire, son style est » pur, coulant, débarrassé. Il dé- » compose souvent les phrases, il » les abrège quelquefois, & tout » cela se fait, sans altérer le texte, » sans en affoiblir l'énergie. » Il semble que le Public est entré dans les mêmes vues par rapport à cette Traduction. *Debure distribue les 7 Volumes au prix de 21 l. reliés.*

La Platine, l'Or blanc ou le huitième Métal, Recueil d'expériences faites dans les Académies Royales de Londres, de Suède &c. ſur une nouvelle ſubſtance métallique, tirée des Mines du Perou, qui a le poids & la fixité de l'Or. Ouvrage intéreſſant pour les Amateurs de l'Hiſtoire Naturelle, de la Phyſique & de la Chymie. Néceſſaire aux Orfèvres & Affineurs, pour n'être point trompés ſur des alliages qui réſiſtent aux épreuves de l'Or. Utile dans les Arts, qui peuvent employer cette ſubſtance à fabriquer des Miroirs qui ne ſe terniſſent point à l'air, & à ôter au Cuivre la facilité à contracter le Verd-de-Gris. (Volume *in*-12. de 194 pages.) *Chez le Breton, rue de la Harpe; Durand, rue du Foin; Piſſot, Quai de Conty; Lambert, rue de la Comédie Françoiſe.* On appelle ce Métal *Platine* ou *Petit-Argent*, parce qu'il a la

couleur de l'argent ; ſes qualités néanmoins le rapprochent plus de l'Or. Il en a la fixité, il l'égale preſque pour le poids, il devient aigre comme l'Or quand on le mêle avec le Plomb, il ne s'unit pas plus que l'Or au Soufre, il ne réſiſte pas moins que l'Or à l'Eau-Forte : mais l'Eau-Régale diſſout également l'Or & la Platine. Ce dernier Métal diffère toutefois de l'Or par la tenacité, la couleur, la dureté & le degré de feu néceſſaire à ſa fuſion.

Le Livre que nous annonçons, expoſe toutes les expériences qui ont été faites ſur la Platine ; il marque l'époque de ſa découverte. Ce n'eſt guères que depuis 16 ou 17 ans qu'on la connoît en Europe : les Eſpagnols du Pérou en ont eu la connoiſſance beaucoup plutôt, puiſqu'ils ont déja trouvé le ſecret d'en faire des bijoux ou de petits meubles, comme

Gardes-d'Epées, Boucles, Tabatières &c. & qu'ils donnent ces ſortes d'ouvrages à bon marché. Ce Recueil de Pièces ſur l'Or blanc nous a paru fort curieux, & nous regrettons de ne pouvoir inſiſter ſur toutes les particularités qu'il contient.

On vient de réimprimer, à Paris, les Livres de S. Auguſtin, *ſur la Grace, le libre Arbitre & la Prédeſtination des Saints*, d'après l'Edition faite à Rome en 1754, & dédiée au Pape Benoît XIV. Ce Recueil forme deux Volumes *in*-12. qu'il faut joindre aux deux autres Tomes qui en ſont la Traduction, & que nous avons annoncés depuis peu dans ces Mémoires. Cette Traduction eſt de l'Editeur à qui nous devons les deux Volumes Latins : le Cenſeur Royal nous aſſûre qu'elle *lui a paru littérale & conforme au*

Mai, 1758.

Texte ; & nous penſons la même choſe, après avoir comparé quelques endroits. Nous aurions ſouhaité pouvoir étendre plus loin cette comparaiſon ; mais la multitude des autres Livres qui s'accumulent, ne nous en laiſſe pas le loiſir. Ce ſera par une lecture ſuivie & journalière, que nous acquérerons une pleine connoiſſance du préſent qu'on nous fait. Nous avertiſſons ſeulement que, ſi cette Verſion eſt auſſi parfaite qu'on nous le dit, c'eſt le fruit d'un grand travail : car le Texte de S. Auguſtin eſt très-profond tant par la nature des matières qui y ſont traitées, que par les qualités propres du ſtyle de ce ſaint Docteur. *Les Libraires aſſociés pour l'Edition Latine, ſont Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; Villette, rue du Plâtre ; Jean-Thomas Hériſſant, Cavelier, Lottin & Buttard, rue S. Jacques.*

Le Choix de Pièces tirées des anciens Mercures, continue par les ſoins de M. de Baſtide; mais il mérite beaucoup plus d'attention que ci-devant, parce que l'Auteur fait des recherches dans tous les autres Journaux, & qu'il en tire de très-bonnes pièces. On peut en juger par le Tome XI^e^, qui eſt le dernier que nous ayions vû. *Le Bureau eſt toujours le même que celui du Mercure, chez M. Lutton, rue Ste Anne, butte S. Roch. Et l'abonnement eſt de 24 liv. pour ſeize Volumes. Les Non-Souſcripteurs payent 36 ſols chaque Ordinaire.*

M. Royller, Examinateur des Ecritures authentiques, rue de la Verrerie, vient d'augmenter ſes *Nouveaux principes de l'Art d'écrire*, de huit Pièces nouvelles qui ont l'approbation des Connoiſſeurs. Ces Pièces rendent parfaite-

ment le modèle à la main ; elles conservent toute la douceur, qui fait l'agrément des opérations de la plume. Au reste, si l'on avoit perdu le souvenir de ce Livre si estimable sur l'Art d'écrire, on pourroit revoir ce qui en a été dit dans nos Mémoires de Septembre 1745.

M. de Blegny, qui toute sa vie a rassemblé & dispersé des Médailles, veut se défaire de son fonds : il consiste 1° dans une très-belle suite de Médailles antiques de grand Bronze : 2° dans une autre suite de moyen Bronze, & dans une d'Argent : 3° dans l'Histoire de Louis XIV. à fleur de coin : 4° dans un grand nombre de Médailles, ou Médaillons de Papes & d'Hommes illustres : 5° dans une collection de jettons de Cuivre au nombre de plus de 4000, tous différents & sur toutes sortes

d'évènements publics. M. de Blegny se propose de détailler ses richesses en faveur des Curieux. *Il demeure dans la maison qui fait le coin de la rue des Nonaindiers & de Jouy, près l'Hôtel d'Aumont, Quartier de S. Paul.*

Le Sieur Gando le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères d'Imprimerie, vient de graver un Caractère de Finance sur le corps de Parangon, & en forme d'écriture à la main. Cette nouveauté peut servir pour les Epîtres Dédicatoires, Lettres circulaires & de change, Billets de Commerce, Permissions, Ordonnances, Avertissements, Placets, Expéditions de Bureaux; & pour l'impression de petites Pièces fugitives en Vers & autres Ouvrages de curiosité. Ce Caractère est augmenté de *Lettres ornées*, pour tenir lieu de petites Capitales. Le prix est 36 s.

Mai, 1758.

la livre ; & *l'Auteur demeure rue S. Jacques, seconde porte-cochère après l'enseigne de S. Thomas d'Aquin.*

M. l'Abbé Expilly publie la ſeconde Partie de ſon premier Volume, intitulé : *Topographie de l'Univers.* Ce Tome entier comprend près de 600 pages, & ne préſente encore qu'une partie des inſtructions qui concernent l'Allemagne. Cela nous annonce une longue ſuite de Volumes pour l'Europe ſeule. Comme M. Expilly a voyagé dans toutes les contrées de ce vaſte Continent, nous pouvons eſpérer de lui des particularités ſûres & curieuſes. La Préface de ce premier Volume eſt bien écrite ; la diſtribution des matières eſt inſtructive : & en général, nous croyons que le Public ſera content des attentions de l'Auteur. Il a crû donner des preuves de cette

cette exactitude en s'appésantissant sur des détails de mœurs, qu'on n'attendoit cependant pas de lui. On peut voir sur-tout les pages 33, 34. Cela peut disparoître d'une nouvelle Edition. *Ce Livre est public chez Bauche, Quai des Augustins, à Ste-Geneviève.*

Code de la Police, ou Analyse des Réglements de Police, divisé en douze Titres. Par M. D. Conseiller du Roi, Lieutenant Général de Police de..... en Champagne. (Volume *in-12.* pages 500.) *Chez Prault père, Quai de Gêvres, &c.* Ce Volume rassemble assez bien tout ce qui concerne la Police. Les XII. Titres qu'on y voit, sont en cet ordre : I. De la Police en général &c. II. De la Religion. III. Des Mœurs. IV. De la santé. V. Des vivres. VI. De la voyerie. VII. De la tranquillité & sûreté publique. VIII. Des Sciences &

Arts libéraux. IX. Du Commerce. X. Des Manufactures & Arts méchaniques. XI. Des Serviteurs, Domestiques & Manouvriers. XII. De la Police des Pauvres. Chacun de ces Articles dépend bien aussi d'autres Réglements & Tribunaux que ceux de la Police; mais il y a, dans chacun, des rapports, des devoirs, des usages, dont la Police peut & doit connoître. L'Auteur ne donne guères que l'essentiel sur chaque chose; ce qui suffit sur-tout pour les Villes de Province. Il est à croire que, pour un monde comme Paris, les fonctions de la Police exigent encore plus de détails. On trouve à la tête du Volume une Table chronologique des principaux Réglements concernant cette matière.

Traité historique & critique de la Nature de Dieu. Par M. l'Abbé

Pichon, Docteur en Théologie. (Volume *in*-12. de 552 pages.) Chez Garnier, Imprimeur de la Reine & de Madame la Dauphine, rue S. Jacques &c. Le but de l'Auteur est de traiter ce grand sujet en Théologien, en Philosophe & en Historien. Nous rendrons compte, dans une Analyse suivie, de l'exécution d'un si beau projet.

Histoire du Commerce & de la Navigation des Peuples anciens & modernes. (Deux Volumes *in*-12.) Ceci n'est encore que la premiére Partie de l'Ouvrage. La seconde comprendra quatre autres Volumes, qui paroîtront en Décembre. *Les Libraires sont Desaint & Saillant, Durand, Vincent, Duchesne, &c.*

M. Gallimard, Auteur de plusieurs Ouvrages, publie un *Prospectus*, distribué comme en deux

Parties. Dans la premiére, il donne la liste de tous les Livres au nombre de huit, savoir: 1° *Une petite Méthode élémentaire d'Arithmétique, d'Algèbre & de Géomètrie.* 2° *Une Géomètrie élémentaire d'Euclide.* 3° *La Science du calcul numérique, ou l'Arithmétique raisonnée.* 4° *L'Algèbre, ou la Science du calcul littéral.* 5° *Les Sections coniques & autres courbes anciennes.* 6° *La Théorie des sons.* 7° *Alphabet raisonné* pour l'instruction des enfants. 8° *Une Méthode pour les Comptes faits.* Dans la seconde Partie, l'Auteur propose par souscription une *Méthode Latine*, qui contiendra sept ou huit Volumes, à 30 s. chacun pour les Souscripteurs. L'objet de cette Méthode est, selon l'Auteur, d'accoûtumer de bonne heure les Elèves à s'exprimer promptement, facilement & purement en Latin. Le Public jugera des moyens qu'on

a imaginés pour réussir dans ce projet. *Les souscriptions seront reçues chez Ballard, rue S. Jean de Beauvais; & l'Auteur demeure rue de la Tixerandrie, attenant l'enseigne de la Macq.*

On propose par souscription un *Théâtre Italien*, c'est-à-dire la Traduction Françoise d'un nombre de Tragédies & de Comédies Italiennes. Ce Recueil formera quinze Volumes, huit pour les Tragédies, & sept pour les Comédies: & la souscription, chez Jombert, rue Dauphine, ou chez M. de Cédors, grande-rue Taranne à l'Hôtel Dauphin, sera de 30 liv. En Juillet, on verra le 1er Volume, & ainsi, de suite, un Volume chaque mois. Il est naturel que l'Auteur de ce projet relève le mérite dramatique des Italiens: on ne travaille point sur une matière qu'on méprise ou qu'on estime peu; mais,

ſans être Auteurs, quantité d'hommes de Lettres entreront dans les vuës de M. de Cédors; ils feront accueil à ſon travail, ils en déſireront & avanceront le ſuccès. Nous ne détaillons point les Pièces qui ont mérité les attentions de ce Traducteur; il les nomme dans ſon *Proſpectus* qu'on doit lire, parce qu'il donne une idée favorable de l'entrepriſe. On s'attend, au reſte, que le choix ſera non-ſeulement judicieux quant à la partie litteraire, mais auſſi prudent, ſage & irréprochable quant à l'intérêt des bonnes mœurs.

Panégyrique de S. JEAN DE DIEU, *Inſtituteur des Religieux de la Charité.* Par M. l'Abbé DE LA TOURDUPIN, Abbé d'Ambournay, Prédicateur ordinaire du Roi. (*In*-12. pages 42.) Le Texte du Diſcours eſt ce paſſage tiré du Cantique des Cantiques, *Ordinavit in*

me charitatem : & la diviſion ſe préſente ainſi : *Charité, que Dieu inſpire ; voilà la vocation* de Jean de Dieu : *Charité, que Dieu anime ; voilà ſes entrepriſes : Charité, que Dieu couronne ; voilà ſa récompenſe.*

Le tiſſu de ce Panégyrique fixe toujours l'attention des Auditeurs ſur la charité de Jean de Dieu : l'art de l'Orateur conſiſte à faire entrer, dans ce plan, tous les détails qu'énonce l'Hiſtoire du Saint. Par exemple, on ne diſſimule point les premiers égarements de cet homme de Providence ; mais on n'oublie point non plus que la charité lui ouvrit une carrière toute de croix, de pénitence & d'humiliations. L'Auteur peint avec force ce contraſte.

Comme S. Jean de Dieu ſervit quelque temps dans la milice des Princes de la terre, M. de la Tourdupin ſaiſit ce moment pour rap-

peller le ſouvenir des deux Héros du XVI[e] ſiècle. » Toujours rivaux, » mais avec des qualités oppoſées, » Charles Quint & François I. » s'étoient engagés dans des guer- » res preſque toujours renaiſſan- » tes. La puiſſance du premier » étoit plus redoutable, la valeur » du ſecond étoit plus ſûre. Celui- » là n'écoutoit qu'une ambition » ſans bornes : celui-ci ne ſoûte- » noit que ſes droits avec équité. » L'un s'enveloppoit dans une po- » litique raffinée : l'autre ſe livroit » avec une franchiſe toujours » égale. Charles Quint aſpiroit à » la Monarchie univerſelle : Fran- » çois I. défendoit ſa Couronne » & ſon Peuple. Les qualités de » l'Empereur étoient plus brillan- » tes : celles du Monarque étoient » plus ſolides. La victoire ſuivoit » les drapeaux de la Maiſon d'Au- » triche, Charles Quint étoit heu- » reux : la France auroit eu droit

» d'espérer plus de triomphes,
» François I. étoit malheureux.
» Tous deux avoient des héros,
» des admirateurs, de la célébrité,
» de la gloire, du mérite : & l'Eu-
» rope les trouvoit tous deux d'au-
» tant plus grands, qu'ils étoient
» constamment ennemis, & dignes
» d'être ennemis l'un de l'autre. «

Les entreprises de Jean de Dieu furent toutes inspirées & soûtenues par la charité : ce qu'expose l'Orateur dans sa seconde Partie, qui est toute en mouvement & en action ; il s'y trouve un portrait en grand du saint Prêtre Jean d'Avila, qui fut le Directeur & l'appui de Jean de Dieu. » Grenade possédoit alors un homme
» puissant en œuvres & en parole ;
» prodige de pénitence, la gloire
» du Sacerdoce, l'édification de
» l'Eglise par ses vertus, le soûtien
» par son zèle, l'oracle par sa doc-
» trine, Jean d'Avila; génie vaste,

» profond, universel ; Directeur
» prudent, mais ferme ; Prédica-
» teur célèbre & digne de l'être ;
» l'Apôtre de l'Andalousie, res-
» pecté dans toute l'Espagne,
» connu de l'univers. Homme de
» conseil, d'autorité ; les Princes
» adoptoient ses décisions, les Sa-
» vants profitoient de ses lumières,
» & sainte Therèse le regardoit
» comme son vengeur, le consul-
» toit comme son maître, le sui-
» voit comme son guide & son
» modèle. «

Enfin Dieu couronne la charité de Jean de Dieu. Ses succès, ses miracles, les progrès de son Ordre, l'accueil que lui font tous les états & toutes les contrées de la terre ; voilà les traits qui remplissent la 3e. Partie de ce Panégyrique. Comme le saint Instituteur trouva beaucoup de protection à la Cour du Roi Philippe II. *Prince le moins accessible & le plus diffi-*

cile à ſe communiquer, M. l'Abbé de la Tourdupin ne perd pas cette occaſion de peindre le Monarque : on trouvera peut-être le Tableau un peu chargé : auſſi vers la fin de ce grand morceau, les nuances ſont-elles un peu adoucies, & le coloris ſe rapproche-t-il ſagement du ton qui convient à la Chaire & à un éloge de la Charité. On lira volontiers ce Diſcours, qui *ſe trouve chez Mequignon, Libraire, rue de la Pelleterie, &c.*

Mathématique univerſelle abregée, à la portée & à l'uſage de tout le monde, principalement des jeunes Seigneurs, Ingénieurs, Phyſiciens, Artiſtes &c. où l'on donne une notion générale de toutes les Sciences Mathématiques, & une connoiſſance particulière des Sciences Géométriques au nombre de cinquante-cinq Traités. *Nouvelle Edition, revue, corrigée & aug-*

mentée des diverses Pièces imprimées & manuscrites contre le Paradoxe Géométrique proposé en 1728, avec le jugement des plus habiles Géomètres. (2 Vol. *in*-4°.) Par le R. P. Castel, Jésuite, des Sociétés Royales d'Angleterre, de Bordeaux, de Rouen, de Lyon &c. Chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques &c. M. DCC. LVIII. La premiére Edition de ce Livre parut en 1728, & nos Mémoires en rendirent compte dans trois Articles, qui se trouvent aux mois d'Avril, de Mai, de Septembre 1729.

On publie un *Catalogue des Médailles de feu M. du Vau, ancien Capitoul de Toulouse.* Ce trésor est à vendre, & doit extrêmement picquer la curiosité des Antiquaires. On ne nous pardonneroit pas d'annoncer simplement & séchement ce Catalogue, si nous

n'en promettions, pour le mois prochain, un détail plus circonſtancié.

Hiſtoire de la Louiſiane, contenant la découverte de ce vaſte pays; ſa Deſcription Géographique; un Voyage dans les Terres; l'Hiſtoire Naturelle; les Mœurs, Coûtumes & Religion des Naturels, avec leurs origines; deux Voyages dans le Nord du Nouveau-Méxique, dont un jusqu'à la Mer du Sud &c. (Trois Volumes *in*-12.) *Par M. le Page du Pratz.* Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins; la Veuve Delaguette, rue S. Jacques; Lambert, rue de la Comédie Françoiſe. Nous reviendrons à cet Ouvrage.

Mais nous nous contentons d'annoncer le ſuivant, ſur lequel nous ne ſommes point Juges compétents.

Traité Historique & Pratique de la Cuisine, ou, le Cuisinier instruit; de la connoissance des Animaux, tant Volatiles que Terrestres, Aquatiques & Amphibies; de la façon de préparer les divers Aliments & de les servir; suivi d'un petit Abregé sur la manière de faire les Confitures liquides & autres Desserts de toute espèce. Ouvrage très utile, non-seulement pour les Maîtres d'Hôtel & Officiers de Cuisine, mais encore pour toutes les Communautés Religieuses, les grandes familles, & tous ceux qui veulent donner à manger honnêtement. (Deux Volumes *in*-12.) *Chez Bauche, Quai des Augustins, à Sainte-Geneviève, &c.*

Catalogue raisonné des Tableaux du Roi, avec un Abregé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté. Tome II.

(grand *in*-4°.) contenant l'Ecole Vénitienne & l'Ecole de Lombardie. *Par M. Lépicié, Secrétaire perpétuel, & Hiſtoriographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Profeſſeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Hiſtoire, la Fable & la Géographie.* De l'Imprimerie Royale. M. DCC. LIV. La date de ce Volume & le nom de l'Auteur font voir qu'il a déja quatre années d'exiſtence, quoiqu'il n'ait paru que depuis peu de jours. M. Lépicié donna le premier Volume en 1752, & nous en rendimes compte avec ſoin dans ces Mémoires.* La mort, peu de temps après, borna les entrepriſes & les travaux de cet Artiſte, homme de Lettres; mais il s'étoit apparemment mis

* On peut voir Août, Septembre, Octobre I. Volume, Décembre 1752, & Janvier 1753.

en avance par rapport à ſon Catalogue, puiſqu'on publie le ſecond Volume ſous ſon nom. Nous ignorons pourquoi la diſtribution en a été retardée ſi long-temps ; mais il eſt toujours certain que l'Ouvrage mérite beaucoup d'accueil, & que nous en parlerons en détail, comme nous avons parlé du premier Volume. On doit ſavoir, au reſte, que M. Cochin eſt le ſucceſſeur de M. Lépicié dans la place & fonction de Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ; qu'ainſi nous devons attendre de lui la ſuite de ce beau Catalogue.

Eléments de Tactique. Ouvrage dans lequel on traite de l'arrangement & de la formation des Troupes ; des évolutions de l'Infanterie & de la Cavalerie ; des principaux ordres de bataille ; de la marche des Armées & de la

castramétation, ou de la manière de tracer ou marquer les camps par régles & par principes. (Volume *in*-4°. de 500 pages, avec beaucoup de Planches.) *Par M.* LE BLOND, *Maître de Mathématique des Enfants de France, &c.* M. DCC. LVIII. Cet important & utile Ouvrage nous occupera dans un Article de ces Mémoires: il est divisé en quatre Parties, & il contient de plus une Addition considérable sut des objets séparés, mais toujours relatifs à la guerre. *On le trouve chez Jombert, Libraire, rue Dauphine.*

Projet de souscription pour la Carte générale de France, en 173 feuilles proposé par M. Cassini de Thury. En matière de Géographie & de Topographie, il n'y aura rien de plus exact & de plus utile que cette Carte; avec elle on pourra se promener dans ce vaste

Royaume, comme on feroit dans les routes d'une forêt bien percée, ou dans les boſquets d'un jardin bien diſtribué. Il y a déja 16 Cartes de publiées ſur les 173 qu'on promet; mais on offre la ſouſcription généralement à tout le monde d'ici au premier d'Octobre 1758, pour la France; & au premier de Janvier 1759, pour les pays étrangers. Or cette ſouſcription eſt en total de 562 liv. (argent de France) en cinq termes, dont voici l'ordre & les diviſions :

On payera en ſouſcrivant 162 l. Sur quoi on déduira quatre livres pour chaque Carte déja payée avant la ſouſcription, & on enverra les ſuivantes aux Souſcripteurs à meſure qu'elles paroîtront, juſques & compris la vingt-neuvième Celui qui aura déja payé les ſeize premié-

res Cartes publiées n'aura que 98 liv. à payer au-lieu de 162 liv.

On payera en recevant la trentième feuille . . . . 100 l.

Et l'on recevra successivement les suivantes sans rien payer, jusques & compris la cinquante-neuvième.

On payera en recevant la soixantième feuille . . . . 100 l.

Et l'on recevra successivement les suivantes jusques & compris la quatre-vingt-neuvième.

On payera en recevant la quatre vingt-dixième feuille 100 l.

Et l'on recevra les suivantes successivement jusques & compris la cent dix-neuvième.

On payera en recevant la cent vingtième feuille . . 100 l.

Et l'on recevra successivement les suivantes sans

rien payer, jusques & compris la cent soixante-treizième & dernière feuille.

Total 562 l.

Les plus belles épreuves seront réservées pour les Souscripteurs, suivant la date des souscriptions, dont on tiendra registre.

Les Souscripteurs remettront à la Caisse de la Compagnie entre les mains de M. Delisle chez M. Borda, rue neuve des Capucines, le prix de la souscription; & en présentant le billet de la souscription, le S^r^ Noblesse, Garde du dépôt des Cartes à l'Observatoire Royal à Paris, leur délivrera toutes celles qui auront paru jusqu'au jour de la souscription. Le même tiendra un Registre du numero & de la date de chaque billet de souscription & de l'adresse du Souscripteur.

LIVRES nouvellement arrivés des pays étrangers, chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à Paris.

Le Comedie di Carlo Goldoni, *in*-8°. 11. Vol. Torino 1756.

L'Uomo del March. Gorini Corio, *in*-4°. Luca 1756.

Lecchii (Ant.) Geometria & Trigonometria, *in*-8°. 3 Vol. *fig.* Mediolani 1753 & 1756.

Ejusd. Newtonis Arithmetica universalis notis perpetuis illustrata, *in*-8°. 3 Vol. Mediolani 1752.

Bibliothèque impartiale par M. Formey, in-8°. *15 Vol. Leyde 1750.* & suiv.

Grammaire Allemande de M. Gottsched, in-8°. *Strasbourg 1757.* Nouvelle Edition.

Buchneri (And. El.) Historia

Mai, 1758.

Academiæ Curioſorum naturæ, *in*-4°. *fig.* Halæ 1755.

Principes du Droit de la Nature & des Gens. Extrait du grand Ouvrage Latin de M. Wolff. Traduit par M. Formey. *In*-4°. *Amſterdam* 1758.

Le même Livre en trois Volumes in-12.

Acta Academiæ Moguntinæ Scientiarum, *in*-8°. Erfordiæ 1757.

Hell. (Maxim.) Ephemerides Vindobonenſes, *in*-8°. *fig.* Vindobonæ 1757.

Les Aventures de Télémaque, en Allemand, *in*-8°. *2 Volumes. Francfort* 1756.

Hygiène ſeu ratio conſervandæ ſanitatis, *in*-4°. Francofurti 1757.

Commercium Litterarium Uffenbachianum à J. G. Schelhornio, *in*-8°. 2 Vol. Ulmæ 1753.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Mai 1758.

ARTICLE XLIX. T. Tronchin de Colica Pictonum. *Traité de la Colique de Poitou. Par M. Tronchin, &c.* 1157

ART. L. *Le délassement du Cœur & de l'Esprit.* 1196

ART. LI. *De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences.* Tome second. 1216

ART. LII. Annone Cartaginese cioè vera spiegazione della Scena prima dell' Atto V. della Commedia di Plauto in Pœnulo &c. *Explication véritable de la première Scène du Ve Acte du Pœnulus de Plaute, &c.* 1252

ART. LIII. *Réflexions diverses de M. le Chevalier de Bruix, &c.* 1260

TABLE.

Art. LIV. *Avis d'un père à sa fille.* Par le Marquis d'Hallifax. 1276
Art. LV. *Essai sur les grands évènements par les petites causes, &c.* 1301
Art. LVI. Nouvelles Littéraires. 1310

ERRATA

Pour Avril 1758. II. vol.

P. 990, *l.* 9, Orfèvrie, *lis.* Orfèvrerie.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Avril 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5145